



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 147 • NUMÉRO 190 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le jeudi 26 mars 2015

—
Présidence de l'honorable Andrew Scheer

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 26 mars 2015

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

•(1005)

[Traduction]

LE CODE RÉGISSANT LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le Président: Conformément au paragraphe 15(3) du Code régissant les conflits d'intérêts des députés, il est de mon devoir de déposer sur le Bureau la liste fournie par la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique au sujet de tous les déplacements parrainés qui ont été effectués par des députés pendant l'année 2014 ainsi qu'un supplément à cet égard.

* * *

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la délégation représentant la Section canadienne de ParlAmericas concernant sa participation à une visite bilatérale tenue à Cartagena, à Medellin et à Bogota, en Colombie, du 6 au 13 février 2015.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 34^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre relatif à la question de privilège concernant la libre circulation des députés au sein de la Cité parlementaire.

DÉFENSE NATIONALE

L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, les 9^e, 10^e et 11^e rapports du Comité permanent de la défense nationale relatifs aux nominations par décret de John Forster au poste de sous-ministre de la Défense nationale, de John Turner au poste de sous-ministre délégué de la Défense nationale et de Greta Bossenmaier au poste de chef du Centre de la sécurité des télécommunications.

OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le neuvième rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, qui porte sur son étude du certificat de nomination de Joe Friday au poste de commissaire à l'intégrité du secteur public. Le comité a examiné les qualités et les compétences de la personne proposée et a convenu que la nomination de Joe Friday comme commissaire à l'intégrité du secteur public soit adoptée.

* * *

[Français]

LOI FACILITANT LE TRANSFERT D'UNE SOCIÉTÉ AGRICOLE OU DE PÊCHE FAMILIALE

Mme Francine Raynault (Joliette, NPD) demande à présenter le projet de loi C-661, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (transfert d'une société agricole ou de pêche familiale).

— Monsieur le Président, j'ai le plaisir de soumettre à la Chambre l'étude de la loi facilitant le transfert d'une société agricole ou de pêche familiale.

Les entreprises agricoles ou de pêche au Canada sont souvent le fait de familles qui ont tout sacrifié pour leur passion. Dans ma région, je connais des agriculteurs vivant sur une terre qui se transmet dans la famille depuis neuf générations. Ce projet de loi vise à aider ces familles à perpétuer leurs traditions en reconnaissant le lien de dépendance qui unit les frères et les sœurs qui reprennent le flambeau.

Il s'agit d'une correction mineure, mais essentielle, à la Loi de l'impôt sur le revenu qui facilitera le transfert intergénérationnel des exploitations agricoles. Ce changement est demandé par plusieurs intervenants du milieu agricole, et il est primordial pour l'économie de nos régions.

J'espère que mes collègues se joindront à moi pour soutenir nos agriculteurs et pour apporter une solution simple à un problème important. Ayant moi-même été agricultrice, je suis heureuse de présenter ce projet de loi.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Traduction]

LE COMMISSAIRE À L'INTÉGRITÉ DU SECTEUR PUBLIC

L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC) propose:

Que, conformément au paragraphe 39(1) de la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles et à l'article 111.1 du Règlement, la Chambre approuve la nomination de Joe Friday à titre de commissaire à l'intégrité du secteur public pour un mandat de sept ans.

Affaires courantes

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

Le Président: Je déclare la motion adoptée avec dissidence.

(La motion est adoptée.)

* * *

PÉTITIONS

L'AGRICULTURE

Mme Linda Duncan (Edmonton—Strathcona, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord présenter trois pétitions signées par des Albertains qui demandent au Parlement de respecter le droit des petites exploitations agricoles familiales de conserver, d'échanger et d'utiliser des semences, ainsi que d'adopter des politiques destinées à appuyer ce droit dans l'hémisphère Sud.

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Linda Duncan (Edmonton—Strathcona, NPD): Monsieur le Président, la deuxième pétition a été signée par des centaines de résidents des quatre coins de l'Alberta qui demandent au Parlement d'ordonner la tenue d'une enquête judiciaire publique nationale complète sur la disparition et l'assassinat de femmes autochtones.

LE SIDA

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui deux pétitions.

La première a été signée par des résidents de la Colombie-Britannique et du Manitoba qui demandent à la Chambre de mettre sur pied une stratégie nationale sur le sida, qui serait axée sur le principe de la prise en charge comme moyen de prévention. Je dépose cette pétition.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, la deuxième pétition est signée par des habitants de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Manitoba, de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard. Les pétitionnaires demandent à la Chambre de rejeter tous les aspects du projet de loi C-51 qui ne respectent pas les droits constitutionnels canadiens et de veiller à ce que toute nouvelle mesure législative vise à améliorer notre sécurité en luttant contre le terrorisme, contrairement à ce projet de loi, qui fera en sorte que nous serons moins en sécurité et qui bafouera nos droits.

L'AMIANTE

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, je suis fier de présenter une pétition qui a été signée par des dizaines de milliers de Canadiens. Les pétitionnaires demandent à la Chambre des communes et au Parlement de prendre bonne note que l'amiante est le produit industriel le plus meurtrier que le monde ait connu et qu'en fait, elle tue maintenant plus de Canadiens que toutes les autres maladies professionnelles et causes industrielles confondues.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'interdire l'amiante sous toutes ses formes et de créer un programme de transition équitable à l'intention des travailleurs de l'industrie de l'amiante et des collectivités où ils vivent. Ils demandent également au gouvernement de mettre fin à toute subvention versée à l'industrie de l'amiante, tant au Canada qu'à l'étranger, et de cesser de faire obstacle aux conventions internatio-

nales en matière de santé et de sécurité visant à protéger les travailleurs de l'amiante, comme la Convention de Rotterdam.

[Français]

L'AGRICULTURE

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, des pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada et à la Chambre des communes de s'engager à adopter des politiques d'aide internationale qui soutiennent les petits agriculteurs, et particulièrement les femmes, afin de reconnaître leur rôle indispensable dans la lutte contre la faim et la pauvreté. Ils leur demandent également de s'assurer que les politiques et les programmes mis en place par le Canada soient développés à la suite d'un processus consultatif auprès des petits agriculteurs, afin que ces politiques protègent le droit des petits agriculteurs des pays du Sud de conserver, d'utiliser et d'échanger librement les semences.

• (1010)

L'ENVIRONNEMENT

Mme Isabelle Morin (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, NPD): Monsieur le Président, je suis très heureuse de déposer une pétition à la Chambre aujourd'hui. Cette pétition est signée par des centaines de personnes qui demandent que le propriétaire du *Kathryn Spirit* puisse compléter les travaux le plus vite possible pour la voie maritime. Depuis 2011, cette épave est dans le lac Saint-Louis, qui touche à ma circonscription. Les signataires demandent aussi de s'assurer que le bateau sera remorqué hors des eaux canadiennes de façon sécuritaire avant la fermeture de la voie maritime. C'est très important que le gouvernement fasse cela le plus rapidement possible.

[Traduction]

L'AGRICULTURE

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Monsieur le Président, je présente aujourd'hui une pétition signée par de nombreux habitants de Regina et des environs, qui demandent au gouvernement du Canada d'adopter des politiques d'aide internationale qui soutiennent les petites exploitations agricoles familiales, en particulier celles dirigées par des femmes. Les pétitionnaires invitent également le gouvernement à protéger le droit qu'ont les petits agriculteurs, plus particulièrement dans l'hémisphère Sud, de conserver, d'utiliser et d'échanger librement leurs semences.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui, je vais présenter deux pétitions.

La première est signée par des centaines d'habitants de Vancouver Kingsway et de la vallée du bas Fraser, qui demandent au Parlement de reconnaître le droit inhérent des agriculteurs, issu de traditions millénaires, de conserver, de réutiliser, de sélectionner, d'échanger et de vendre des semences.

Les pétitionnaires s'inquiètent des restrictions actuelles et récemment proposées qu'on veut imposer aux agriculteurs dans le cadre de contrats commerciaux, ainsi que des mesures législatives qui criminalisent des pratiques anciennes et pourraient leur faire du tort à eux ainsi qu'à la société en général.

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, la deuxième pétition fait suite à la motion que j'ai présentée à la Chambre, la motion M-558, demandant au gouvernement actuel d'entamer des négociations afin que des visas pour séjours multiples valides pendant 10 ans soient délivrés aux citoyens canadiens qui se rendent en Chine. Je tiens à féliciter le gouvernement d'avoir conclu un accord à cette fin. C'est une mesure importante qui aidera des millions de Canadiens au cours des années à venir, viendra en aide aux entreprises, contribuera à la réunification de familles, et favorisera le tourisme et les échanges culturels.

Je veux présenter ces pétitions, car c'est grâce aux pressions exercées sur le gouvernement par des milliers de Canadiens que nous avons réussi à...

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Le député de Châteauguay—Saint-Constant a la parole.

[Français]

L'AGRICULTURE

M. Sylvain Chicoine (Châteauguay—Saint-Constant, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux de me lever aujourd'hui à la Chambre pour déposer une pétition signée par des centaines de gens de ma circonscription ou des alentours. Ils s'inquiètent du respect des droits des petits agriculteurs familiaux de conserver, d'échanger et d'utiliser des semences. Les signataires de cette pétition demandent donc au gouvernement d'adopter des politiques d'aide internationale qui soutiennent les petits agriculteurs, et particulièrement les femmes, afin de reconnaître leur rôle indispensable dans la lutte contre la faim et la pauvreté. Ils demandent également de s'assurer que les politiques et les programmes seront développés à la hauteur d'un processus consultatif auprès des petits agriculteurs et que ces politiques protègent le droit des petits agriculteurs des pays du Sud de conserver, d'utiliser et d'échanger librement les semences.

[Traduction]

LES SCIENCES

M. Kennedy Stewart (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour présenter une pétition signée par des dizaines de citoyens canadiens. Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'appuyer mon projet de loi C-558, qui créerait le poste apolitique de directeur parlementaire des sciences.

Ils signalent aussi que, depuis 2006, le gouvernement fédéral a compromis l'intégrité scientifique, fait fi des données scientifiques et muselé indûment les scientifiques de la fonction publique. Un organisme indépendant de surveillance en matière scientifique fournirait au Parlement des conseils éclairés sur des questions scientifiques.

Même si je ne suis pas autorisé à me prononcer sur cette pétition, j'exhorte le gouvernement à mettre fin à sa guerre contre la science et à appuyer mon projet de loi.

[Français]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Pierre-Luc Dusseault (Sherbrooke, NPD): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, au nom de centaines de Sherbrookoises, une pétition demandant au gouvernement fédéral d'utiliser de façon très active tous les outils diplomatiques qu'il a à sa disposition pour assurer la libération du blogueur et prisonnier d'opinion, M. Raïf Badawi. Puisque c'est ici que la famille de ce dernier s'est réfugiée, les pétitionnaires demandent au

Initiatives ministérielles

gouvernement canadien d'agir et de faire tout son possible pour assurer sa libération et la réunification de la famille ici au Canada.

* * *

•(1015)

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA CONTRIBUTION MILITAIRE À LA LUTTE CONTRE LE GROUPE ÉTAT ISLAMIQUE

L'hon. Rob Nicholson (ministre des Affaires étrangères, PCC) propose:

Que, attendu que:

- (i) le groupe terroriste connu sous le nom d'État islamique en Irak et au Levant (EIL) a exhorté à maintes reprises ses membres à cibler le Canada et les Canadiens au pays et à l'étranger;
- (ii) l'EIL constitue une menace claire et active pour la population du Moyen-Orient, notamment pour les membres de minorités religieuses et ethniques vulnérables, qui ont fait les frais d'une campagne brutale et barbare de violence sexuelle, de meurtres et d'intimidation de la part de l'EIL;
- (iii) si elle n'est pas confrontée à une force puissante et directe, la menace que l'EIL pose pour le Canada et pour la paix et la sécurité internationales ira en s'accroissant;
- (iv) le Canada souhaite, conformément aux valeurs et aux intérêts canadiens, protéger les civils vulnérables et innocents de la région, notamment en fournissant de l'aide humanitaire d'urgence;
- (v) le gouvernement de l'Irak a demandé un soutien militaire contre l'EIL aux membres de la communauté internationale, y compris au gouvernement du Canada;
- (vi) le Canada fait partie d'une vaste coalition internationale formée d'alliés et de partenaires, notamment de nombreux pays du Moyen-Orient, engagés dans la lutte contre l'EIL;
- (vii) le Conseil de sécurité des Nations Unies demeure saisi de la menace que constitue le terrorisme international avec l'adoption à l'unanimité de la résolution 2178 du Conseil de sécurité des Nations Unies;
- (viii) le déploiement de ressources de l'Aviation royale du Canada a joué un important rôle en réduisant, en déstabilisant et en affaiblissant la position et les opérations de l'EIL dans la région;
- (ix) la mission de prestation de conseils et d'assistance des Forces d'opérations spéciales du Canada dans le nord de l'Irak a augmenté les capacités des forces de sécurité kurdes et irakiennes à combattre l'EIL;
- (x) le fait de continuer à réduire l'EIL nécessitera des frappes contre ses opérations et ses infrastructures là où elles sont, y compris en Syrie;

En conséquence, la Chambre:

- a) continue à appuyer la décision du gouvernement de fournir des moyens militaires pour lutter contre l'EIL et les terroristes alignés sur l'EIL, notamment une capacité de frappe aérienne pour mener des frappes aériennes en Irak et en Syrie;
- b) appuie la décision du gouvernement de prolonger la mission au plus tard jusqu'à la date du 30 mars 2016;
- c) prenne note du fait que le gouvernement continue à ne pas envoyer des troupes de combat au sol;
- d) offre son soutien sans réserve et de tout coeur aux courageux hommes et femmes des Forces armées canadiennes qui sauront protéger nos foyers et nos droits à tous.

Initiatives ministérielles

— Monsieur le Président, au cours de la dernière année, nous avons assisté à la progression de l'extrémisme et de la brutalité dans le monde. Cette progression choque les Canadiens et oblige le gouvernement à agir.

Les pays limitrophes de la Syrie continuent de faire les frais de l'instabilité qui y règne. Des camps de réfugiés de la taille d'une ville poussent partout dans la région. J'ai visité un de ces camps il y a quelques semaines dans le Nord de l'Irak. J'y ai discuté avec des yézidis et des chrétiens de Syrie, entre autres. Ils m'ont raconté leurs histoires d'horreur.

Je prends la parole à la Chambre pour l'informer que tous ceux que j'ai rencontrés, ceux qui ont été persécutés, sont en fuite en raison de la tyrannie insupportable qu'ils allaient subir. La campagne qu'a lancée le soi-disant État islamique en Irak et au Levant, l'EIIL, a des répercussions partout dans le monde, de l'Afrique du Nord à l'Asie du Sud, en passant par les médias sociaux et les rues devant notre Parlement.

La campagne de l'EIIL menace les Canadiens. Cette campagne — fondée sur la peur, l'oppression, la tyrannie, une culture de la violence et l'intimidation brutale et barbare — menace les fondements de notre société.

Même si la menace terroriste continue d'évoluer, notre réaction à cette menace continue d'être la plus grande épreuve de notre génération. Cela met fondamentalement à l'épreuve nos valeurs, notre caractère national et notre volonté en tant que pays et nation. La détermination des Canadiens nous a permis de passer au travers des guerres, des dépressions, des temps difficiles et d'une grande incertitude.

Comme ils l'ont fait devant toute autre tyrannie, les Canadiens se dresseront devant celle-ci. J'aurai toujours foi en notre pays; nous ferons preuve d'une clarté morale à cet égard, comme nous l'avons toujours fait dans les moments qui ont défini notre nation.

On ne saurait trop insister sur l'étendue des ambitions de l'EIIL. De la région située entre ces fleuves anciens que sont l'Euphrate et le Tigre, ces terroristes barbares cherchent à établir un califat et promettent ensuite une expansion territoriale et des persécutions religieuses.

Nous savons que l'EIIL s'affaire à organiser ses campagnes d'atrocités. Dans les régions où le groupe est actif en Syrie, il réduit à l'esclavage d'innombrables personnes, dont bon nombre de musulmans, par le biais de tribunaux qui appliquent la charia. L'EIIL s'est doté d'une prétendue capitale en Syrie dans l'ancienne ville de Raqqa, qui était autrefois la capitale du califat abbasside. Son chef, al-Baghdadi, s'est autoproclamé calife tout en prêchant sa perversion de l'islam dans une mosquée de Mossoul.

Résultat? L'EIIL draine le sang des persécutés, laissant dans son sillage une crise humanitaire sans précédent: des millions de réfugiés, dont des membres de minorités religieuses, fuyant la région dans l'espoir d'échapper à la mort; d'atroces exécutions de masse qui s'apparentent à des crimes de guerre; la généralisation du viol et de la violence sexuelle envers les femmes et les enfants; l'émergence de marchés où des terroristes violents vendent et achètent à des fins d'esclavage sexuel des femmes appartenant à des groupes minoritaires; et la destruction de reliques historiques et de trésors du patrimoine religieux.

Il y a un peu plus de six mois, le monde a vu les yézidis, encerclés par l'EIIL, braver la chaleur sans autre protection que les vêtements sur leur dos pour se réfugier sur le mont Sinjar. Nous avons vu les Syriens contraints de quitter la plaine de Ninive, leur terre ancestrale, et des églises primitives profanées au fur et à mesure qu'ils ont

cherché à se réfugier dans des écoles et des lieux de culte du Nord de l'Irak.

Nous prions pour les personnes qui ne sont pas parvenues à s'échapper ou qui ont succombé à la tyrannie de l'EIIL, ainsi que pour celles que les bandits et les brutes de l'EIIL ont assassinées ou réduites à l'esclavage. Nous prions pour que justice soit rendue à leurs familles et que les gestes que nous posons les réconfortent quelque peu malgré la distance qui nous sépare.

Nul besoin de rappeler qu'il s'agit, jusqu'à présent, d'une des pires catastrophes humanitaires de notre siècle. Soyons clairs: cette catastrophe n'est pas le fruit d'une calamité naturelle. Elle est le résultat d'actes d'une malveillance caractérisée, inspirée par une idéologie fanatique. L'EIIL repose sur une idéologie qui attise la haine, qui encourage la persécution brutale et qui cherche à effacer les traces d'une histoire marquée par la diversité culturelle et le pluralisme en vue de la remplacer par un discours dépravé qui rejette la dignité inhérente de tout être humain.

Toutefois, l'idéologie de l'EIIL ne se limite pas à l'Irak et à la Syrie. Au-delà de cette région, elle a su inspirer un culte de la violence à l'échelle mondiale. Chose certaine, si on ne fait rien, cette menace terroriste ne fera que s'intensifier et continuer de croître rapidement. En effet, comme l'ont montré les événements récents, le Canada n'est pas à l'abri de l'idéologie de l'EIIL. Bien que les menaces les plus explicites proviennent de l'étranger, elles sont aussi présentes ici, au Canada, et nous en avons même été témoins dans cette enceinte.

• (1020)

Comme le premier ministre l'a fait remarquer, l'EIIL cherche à détruire le genre de société libre, ouverte et diversifiée que les Canadiens ont choisie et défendue tout au long de notre histoire. Plus cette menace augmente, plus il est de notre devoir d'agir, à notre tour, pour défendre la dignité et les valeurs humaines.

Dans sa réponse à la déclaration faite ici par le premier ministre mardi dernier, le chef du Parti libéral a affirmé que l'argumentaire du gouvernement doit être fondé sur des « faits présentés de façon claire, fiable et rationnelle ». Les faits sont clairs. L'EIIL a déclaré la guerre au Canada en le ciblant nommément et en cherchant à mener son djihad contre notre peuple. Peu importe la façon dont ces faits sont communiqués, les Canadiens savent que les chefs des partis de l'opposition les rejeteront, niant ainsi les valeurs canadiennes.

[Français]

Les Canadiens veulent voir de l'action de la part de leur gouvernement, et c'est exactement ce que nous faisons.

[Traduction]

Depuis six mois, de concert avec nos alliés occidentaux et régionaux, comme les Émirats arabes unis et le Royaume de Jordanie, nous défendons l'Irak et l'aidons à préserver la stabilité de la région et à contrer la campagne de terreur de l'EIIL dans ce pays.

Initiatives ministérielles

Comme mon collègue, le ministre de la Défense nationale, l'expliquera plus en détail, nous avons fourni de précieuses ressources militaires à la coalition. En menant une mission de combat, le Canada affaiblit l'EIIL, en plus de conseiller et d'aider ceux qui cherchent à reconquérir le territoire contrôlé par l'EIIL. Le gouvernement a toujours dit, par contre, que la participation militaire n'est qu'un volet des mesures d'intervention du Canada. En fait, le gouvernement a adopté une approche multidimensionnelle pour faire face à la crise. Nous agissons à la fois avec force et compassion. Voilà ce qu'est défendre les intérêts du Canada.

Les mesures humanitaires du Canada ont permis de fournir des vivres à 1,7 million de personnes, de procurer des abris et du matériel de secours à 1,2 million d'autres et de favoriser la scolarisation de quelque 500 000 enfants. Nos mesures d'aide ont permis de fournir 4 millions de litres de kérosène à 23 000 familles en Irak.

● (1025)

[Français]

Notre aide a aussi permis de fournir de l'eau potable pour 760 000 personnes, dont la moitié sont des enfants.

[Traduction]

Nous avons procuré des trousseaux d'hygiène à 466 000 personnes. Dans le cadre du plan d'intervention rapide de l'UNICEF, nous avons promptement fourni de l'aide vitale à plus de 240 000 personnes très vulnérables. Au début de l'hiver, nous avons fourni des vêtements chauds et du matériel à près de 60 000 enfants. De plus, près de 1,5 million de gens ont reçu de l'aide alimentaire grâce à notre participation au Programme alimentaire mondial. Nous avons aussi procuré des denrées alimentaires, de l'eau et des abris aux réfugiés syriens en Irak, en plus de contribuer à leur protection.

Ce mois-ci, je suis allé à Erbil pour visiter l'un des camps de réfugiés, et j'ai pu constater les ravages causés par la crise. Par contre, j'ai aussi vu des Canadiens fournir de l'aide médicale dans une clinique financée par le gouvernement canadien. L'amélioration concrète du sort des victimes de l'EIIL nous rappelle que les importantes mesures d'aide humanitaire que le Canada fournit sont tout à fait justifiées.

[Français]

En effet, le Canada est au sixième rang des plus grands donateurs humanitaires en Syrie, et le cinquième en importance en Irak. Cela fait du Canada un des plus grands donateurs par habitant au monde.

[Traduction]

Nous fournissons également de l'aide et de la protection aux survivants de la violence sexuelle et nous prêtons assistance à ceux qui deviennent des cibles en raison de leur foi religieuse.

Le Canada doit continuer de lutter contre le problème croissant des sévices infligés aux femmes et aux filles. Il doit aider les survivants à obtenir la justice et l'aide humanitaire dont ils ont besoin. Il doit veiller à ce que les auteurs des crimes soient tenus responsables de leurs actes, qui constituent des violations odieuses des principes les plus fondamentaux de la civilisation et du respect des êtres humains.

Nous sommes fiers des efforts que font le Canada et nos partenaires de la coalition pour aider des millions de civils innocents à se remettre de la terreur de l'EIIL. De plus, nous oeuvrons de concert avec nos partenaires de la coalition pour couper le financement illicite de l'EIIL, contrecarrer les récits extrémistes et

interrompre le flot de combattants étrangers qui se rendent sur les lignes de front et qui en repartent.

Grâce à nos efforts diplomatiques, le Canada a également accru sa collaboration avec les dirigeants de la région. Au cours des dernières semaines, j'ai rencontré nos alliés des Émirats arabes unis, de la Jordanie et de l'Irak, y compris ceux du Kurdistan, et nous allons poursuivre cette collaboration.

Devant la catastrophe humanitaire qui perdure, il faudra en faire davantage. Le gouvernement veillera à ce que ce soit le cas.

Je peux donner aux Canadiens l'assurance que le gouvernement a l'intention de fournir de l'aide humanitaire à grande échelle ainsi que de l'aide pour stabiliser la situation, de manière à atténuer les souffrances infligées à la population par ce groupe terroriste. Cependant, afin que cette aide puisse être efficace, nous devons affaiblir l'EIIL. Et c'est pourquoi nous demandons à la Chambre d'appuyer notre décision d'étendre la mission militaire du Canada pour une période maximale d'un an. Nous comptons ainsi poursuivre le combat contre le djihad islamiste, qui menace la sécurité nationale et mondiale.

Bien que les capacités de l'EIIL aient été amoindries, il poursuit ses mouvements de troupes et de matériel vers la Syrie. Nous ne pouvons pas permettre à des idéologies violentes de couvrir dans des lieux échappant à toute autorité étatique. Il ne faut pas que l'EIIL puisse trouver refuge quelque part.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que la Chambre nous appuie dans notre démarche visant à nous joindre à nos alliés, qui attaquent l'EIIL en Syrie. Nous demandons aux Forces canadiennes d'effectuer des frappes aériennes contre des cibles rattachées à l'EIIL en Syrie, tout comme nos alliés de la coalition le font, dans le but de juguler le danger que représente l'EIIL pour l'Irak.

Nos frappes aériennes en Syrie auront comme seul et unique objectif d'affaiblir l'EIIL, dont on ne saurait faire disparaître les menaces simplement avec des vœux pieux. Le Canada n'a pas l'intention de rester les bras croisés alors même que sévit une crise nécessitant force et compassion.

● (1030)

[Français]

Le chemin devant nous ne sera pas sans obstacle.

[Traduction]

Les dissensions profondes d'ordre ethnique et sectaire qui existent dans la région ne disparaîtront pas du jour au lendemain. On ne remédiera pas facilement à l'instabilité qui règne en Irak et en Syrie et la crise humanitaire qui afflige ces nations ne pourra malheureusement pas se résorber d'un coup. Pendant que nous travaillons avec nos plus proches amis et partenaires de confiance, il y en a d'autres qui travaillent à faire avancer leurs intérêts aux dépens d'objectifs communs de stabilité et d'unité durables.

Nous ne nous faisons pas d'illusions quant à ces obstacles, mais il n'en demeure pas moins que, face à cette menace, le Canada se tient à la croisée des chemins de l'histoire. Nous pouvons soit nous tenir à l'écart soit réagir de façon concrète et mesurée.

La barbarie de l'EIIL est un affront à la dignité humaine et au monde civilisé. Elle menace les principes mêmes qui ont façonné l'identité nationale du Canada et guidé notre implication dans le monde. L'idéologie violente et les visées expansionnistes de l'EIIL menacent les intérêts canadiens et les citoyens canadiens.

Initiatives ministérielles

Au moment où les valeurs canadiennes et les citoyens canadiens sont assiégés, nous ne pouvons pas nous permettre de rester en retrait et de prêcher la vertu. Nous ne pouvons pas dire que nous soutenons la mission et nos soldats pour ensuite voter contre un tel soutien. Les moments graves et importants que nous vivons exigent un leadership sérieux et responsable.

[Français]

Nous devons agir avec compassion, avec force et avec une clarté morale. Nous devons défendre ce qui est bien.

[Traduction]

En association avec ses alliés de la coalition, le Canada travaille sur plusieurs fronts pour mettre fin à la campagne terroriste de l'EIIL et rétablir la stabilité que les habitants de la région méritent tant.

Notre détermination dans cette opération reste forte. Qu'on me comprenne bien: notre engagement vise ultimement à aider le peuple de la Syrie et de l'Irak, un peuple soumis au terrorisme et à la tyrannie pour qui doit persister la promesse d'un avenir de paix et de liberté.

Sur ce, je recommande vivement aux députés d'appuyer cette motion.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement a tout d'abord décidé que nous allions intervenir en Irak pour une période de 30 jours afin d'offrir des conseils et du soutien, puis nous avons entrepris une mission de six mois qui avait pour but de prendre part à des combats, mais pas d'accompagner les forces irakiennes sur la ligne de front, ni de participer à des combats sur le terrain ou quelque autre activité du genre. C'est pourtant ce qui s'est produit.

Nous allons maintenant rester là-bas une année de plus, mais les choses ne s'arrêtent pas là. Le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Défense nationale et le premier ministre ont déclaré que nous y serons à long terme.

On ne voit pas la fin de cette mission. En réalité, les objectifs dont le ministre des Affaires étrangères a parlé aujourd'hui sont différents de ceux énoncés par le ministre de la Défense nationale, qui ne parle pas d'affaiblir l'EIIL, mais bien de le vaincre.

Quel est l'objectif du gouvernement? Le plan des conservateurs consiste-t-il à modifier leur position lorsque cela les arrange, ou bien définiront-ils un objectif qui permettra aux Canadiens de savoir pendant combien de temps nous risquons de participer à cette guerre?

L'hon. Rob Nicholson: Monsieur le Président, c'est précisément l'une des choses que le gouvernement a faites. Nous avons fait preuve d'ouverture et de transparence. Nous avons tenu le public et les députés de l'opposition au fait de l'évolution de la situation et nous avons soulevé la question au Parlement.

L'on pourrait objecter qu'il s'agit de l'une des prérogatives de l'État, car c'est effectivement le cas. Le gouvernement a toutefois choisi de soumettre ces questions à la Chambre des communes afin d'obtenir son soutien et, à juste titre, pour tenir les Canadiens au courant de ce que nous faisons exactement.

Monsieur le Président, la motion que nous soumettons au Parlement est très claire. Nous prolongeons cette mission pour une période pouvant aller jusqu'à un an. Nous allons maintenir la présence de nos forces spéciales et leur permettre de continuer d'apporter conseils et soutien aux peshmergas kurdes, et nous allons étendre en Irak ainsi qu'à la Syrie les frappes aériennes que l'Aviation royale canadienne effectue de concert avec nos alliés.

Nous avons fait des progrès et nous avons été très francs à cet égard. L'EI est en train de s'affaiblir. Il s'est retiré de certaines régions et il est maintenant confiné à certaines autres. Il a perdu une partie de son équipement et de son effectif.

Cela dit, nous ne pouvons lui laisser les coudées franches en Syrie. Nous ne pouvons pas nous retrouver dans une situation où il pourrait traverser la frontière, et c'est exactement ce que nous tentons d'empêcher avec cette motion.

• (1035)

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, le Parti libéral a clairement fait savoir qu'il n'est pas dans l'intérêt national du Canada de s'embarquer dans une mission de combat en Syrie quand on ne nous propose rien de plus qu'une mission aux contours mal définis qui risque de se prolonger indéfiniment.

Je n'ai rien entendu, dans les propos du ministre, qui permettrait de connaître les objectifs poursuivis par nos troupes sur le terrain — parler « d'affaiblir les activités de l'EIIL » est très vague — ni de savoir en quoi consisterait la future stratégie de retrait du Canada. En fait, quand Evan Solomon, de *Power and Politics*, a demandé au ministre de la Défense nationale qui prendrait la relève si jamais l'EIIL devait être bouté hors de Syrie, il a répondu qu'il ignorait comment tout cela allait finir. On est loin d'un objectif clair et d'une stratégie de retrait digne de ce nom.

Nous craignons qu'en agissant comme il le fait, le Canada ne permette au président syrien de consolider ses pouvoirs. Ai-je besoin de rappeler qu'il a fait tuer 133 000 de ses propres compatriotes? Le ministre pourrait-il juste nous expliquer ce qui se passerait si la coalition réussissait à expulser l'EIIL de la Syrie? Qui serait aux commandes?

L'hon. Rob Nicholson: Monsieur le Président, j'aimerais bien qu'on organise un débat, un de ces quatre, pour que les libéraux nous expliquent précisément leur position dans ce dossier, mais j'imagine que ce sera pour une autre fois.

Qu'on puisse affirmer que, parce que nous n'appuyons pas le régime al-Assad — et nous ne l'appuyons pas, qu'on se comprenne bien —, l'EIIL est libre de pénétrer en territoire syrien et d'y faire ce qui lui plaît est tout simplement inacceptable. Maintenant que nous avons réussi à affaiblir l'EIIL en Irak, ce groupe a commencé à déplacer hommes et équipement en Syrie. Or, il est hors de question que nous le laissions faire simplement sous prétexte que nous n'approuvons pas les méthodes du gouvernement syrien. Il n'en est pas question. Voilà pourquoi nous agissons comme nous le faisons: pour que l'EIIL ne se sente en sécurité nulle part.

Nous connaissons les terribles séquelles que l'EIIL a laissées sur la population de la région. C'est tout à fait inacceptable, et contrairement au Parti libéral, le Parti conservateur a toujours agi de manière cohérente. Qu'on puisse seulement imaginer que nous allons rester les bras croisés et nous perdre en palabres inintelligibles répugne profondément au gouvernement conservateur et, j'en suis convaincu, à la population canadienne.

M. Robert Goguen (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, PCC): Monsieur le Président, le ministre a clairement souligné dans son discours que la raison de nos actions, c'est qu'une guerre a été déclarée contre le Canada et ses valeurs, et que l'EIIL est l'ennemi menaçant.

Initiatives ministérielles

Il est évident que l'objectif de cette mission est de protéger les citoyens canadiens. Même si la guerre peut sembler très loin, n'est-il pas vrai qu'au fond, l'enjeu de celle-ci est la protection du sol canadien et des citoyens canadiens ainsi que, au bout du compte, la sécurité des citoyens canadiens respectueux des lois?

J'aimerais que le ministre nous dise ce qu'il pense de cet objectif.

L'hon. Rob Nicholson: Monsieur le Président, je serai heureux de le faire. Je tiens à remercier le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice de toute son aide, de son soutien et de son intérêt à l'égard de cette mission importante.

Nous le disons très clairement: le Canada est directement menacé. Je dois le dire. Nous l'entendrons peut-être dans les discours aujourd'hui. Le chef de l'Opposition et le chef du Parti libéral n'ont rien dit au sujet de la menace directe envers le Canada. L'EIIL a déclaré la guerre au Canada. Nous l'avons vu. Nous l'entendons dans son discours. Nous le voyons dans ses actions.

Nous avons dit très clairement que nous sommes là pour soutenir l'Irak. Nous sommes là pour soutenir la Syrie. Nous soutenons nos partenaires de la coalition dans cette région, et en contribuant à affaiblir l'EIIL là-bas, nous contribuons à assurer notre protection contre cette menace.

L'EIIL a clairement indiqué que nous sommes nous aussi des cibles. Voilà une autre raison pour laquelle nous avons toujours affirmé qu'il est impossible pour notre pays de rester les bras croisés devant cette menace.

• (1040)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, le ministre des Affaires étrangères s'est peut-être mal exprimé. Je vais lui donner la chance de corriger ses propos. Je viens de l'entendre dire que nous sommes là pour appuyer la Syrie.

Les arguments que l'administration et le premier ministre essaient de faire valoir sont complexes et contradictoires. Ils avancent l'idée que nous pouvons porter atteinte à la souveraineté territoriale d'un autre État-nation, en l'occurrence la Syrie, en y effectuant des missions de bombardement. Ils semblent croire que le droit international ne s'applique que lorsque nous voulons critiquer M. Poutine pour avoir porté atteinte à la souveraineté territoriale de l'Ukraine. Lorsqu'on joue avec le droit international, on risque de n'être en sécurité nulle part.

Avec la mission qui est proposée, nous mettrons la vie de pilotes canadiens en danger, et nous porteront atteinte à la souveraineté territoriale d'un pays dirigé par un dictateur brutal, Bachar al-Assad, dans l'espoir qu'il n'exercera pas de représailles parce que nous ciblons son ennemi, c'est-à-dire l'EIIL. En Occident, nous pensions que les membres de l'EIIL se rebellaient contre Bachar al-Assad, et qu'il était donc évident qu'ils valaient mieux que lui. Nous semblons maintenant penser qu'ils ne valent peut-être pas mieux que Bachar al-Assad.

Dans quel camp sommes-nous? Avons-nous la moindre idée des conséquences auxquelles nous devons faire face aux termes du droit international?

L'hon. Rob Nicholson: Monsieur le Président, je le répète, nous avons clairement dit que nous n'appuyons pas le régime Assad. Nous avons été très clairs et cohérents sur ce point. Cependant, la population de Syrie et nos alliés dans ce pays ont besoin du soutien de la coalition, et c'est exactement ce que nous leur offrons.

La députée s'inquiète des risques juridiques. Je crois que ces risques sont faibles, mais que les risques pour la sécurité sont très élevés en cas de non-intervention. C'est une réalité que la députée ne

semble pas comprendre. Nous ne pouvons pas laisser le champ libre à l'EIIL en Syrie sous prétexte que nous n'aimons pas le gouvernement d'Assad ou que nous n'appuyons pas le régime syrien.

Conformément au droit international et au discours que nos alliés ont tenu, nous nous joindrons à la coalition et nous demandons au Parlement de nous appuyer dans notre démarche.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, du côté de l'opposition, nous ne doutons nullement du caractère odieux et abominable des crimes perpétrés par l'EIIS. Ce groupe a commis des massacres et des actes de violence sexuelle, réduit des gens en esclavage, forcé des personnes à se déplacer et détruit des sites sacrés et historiques. En Irak seulement, la violence a causé le déplacement de 2,5 millions de civils et fait en sorte que 5,2 millions de personnes doivent s'en remettre à l'aide humanitaire.

[Français]

Le groupe État islamique a commis des crimes odieux: massacres, crimes sexuels, déplacements forcés et destruction de sites religieux. Les actes de violence que le groupe État islamique a perpétrés sont injustifiables et ne respectent aucunement la doctrine de l'islam. La crise en Irak et en Syrie met en danger la paix et la stabilité de la région.

[Traduction]

La situation en Irak et en Syrie exige une intervention internationale. Le NPD demande que le Canada participe à cette intervention depuis juin dernier.

La première fois que j'ai demandé au gouvernement d'aider les Irakiens déplacés par l'invasion de l'EIIS à Mossoul, c'était en juin dernier, époque à laquelle la question restait obscure pour le gouvernement. En fait, j'ai soulevé la possibilité d'une menace directement auprès du ministre. Sa réponse a été brutale. Il a mentionné les échecs passés des États-Unis dans ce pays et lancé: « C'est leur gâchis; qu'ils le nettoient eux-mêmes ».

Un mois plus tard, nous avons demandé au gouvernement d'appuyer la gouvernance et la sécurité irakiennes en réponse à la menace posée par l'EIIS. Nous reconnaissons déjà que seule une gouvernance responsable et inclusive en Irak permettrait aux Irakiens de prendre leur pays et leur destinée en mains pour assurer eux-mêmes la paix chez eux.

Le Canada doit agir. Nous devons trouver la meilleure façon de bonifier la coalition internationale et d'intervenir dans le respect du droit international et de nos valeurs nationales.

• (1045)

[Français]

Nous croyons que le Canada doit agir dès maintenant pour sauver des vies. Nous nous sommes aussi clairement et constamment opposés à la mission de combat mal définie que proposent les conservateurs.

[Traduction]

Malheureusement, les préoccupations que j'ai exprimées quand nous avons discuté de la motion initiale, il y a six mois, demeurent valides. J'aimerais en fait lire ce que j'avais dit à l'époque:

La motion dont nous débattons aujourd'hui est mal définie et irréflective. Elle n'offre ni plan ni stratégie de retrait. Étonnamment, elle ne prévoit aucun nouvel engagement humanitaire...

Il est tout aussi troublant de constater qu'on n'a pas précisé les limites territoriales des opérations. Presque tous les autres membres de la coalition ont explicitement exclu la possibilité de frappes aériennes en Syrie, mais le premier ministre n'a pas exclu cette possibilité.

Initiatives ministérielles

[...] la motion dont nous sommes saisis permettrait [des frappes aériennes] en Syrie, et même ailleurs.

Qui plus est, il n'y a aucune restriction quant à ceux que l'on pourrait inclure dans la catégorie des « terroristes associés à l'EIIL ».

La motion parle de fournir des « ressources militaires » sans donner plus de détails. Pourrait-il s'agir de plus que les 9 avions et 600 soldats déjà promis? Impossible à savoir.

La motion n'exige aucune consultation parlementaire [...] si la mission est prolongée ou élargie.

Non seulement ces préoccupations sont-elles toujours valides, mais la situation a même empiré. En effet, la nouvelle motion n'exclut pas la possibilité de déployer des soldats qui prendront part aux combats terrestres. Dans le discours qu'il a prononcé plus tôt cette semaine, le premier ministre a ouvert la porte à un possible élargissement de la mission en ces termes: « [...] dans la mesure du possible, nous devons éviter de prendre part aux combats terrestres dans cette région. Nous souhaitons que les Irakiens s'occupent eux-mêmes des combats au sol... »

Autrement dit, le gouvernement fera son possible, mais il ne peut rien promettre. Quand on connaît le bilan du gouvernement, cela n'a rien de rassurant.

D'autres caractéristiques de la nouvelle mission sont tout aussi inquiétantes. Alors que la mission précédente avait pour objectif d'affaiblir l'EIIS, il semble que le ministre de la Défense nationale veuille maintenant vaincre l'EIIS. Ce changement suppose un engagement beaucoup plus long. Il met aussi en lumière l'importance d'avoir une stratégie de retrait, un élément qui semble échapper au gouvernement.

Bien sûr, il y a le fait que la motion propose d'étendre les frappes aériennes du Canada en Syrie. Or, nous n'avons pas de mandat de la part de l'ONU ou de l'OTAN, ni la permission du gouvernement syrien, ce qui est dangereux à trois égards. Primo, il est possible que l'intervention soit illégale. Secundo, le gouvernement n'a rien fait pour prouver le contraire ni pour montrer qu'il tient sérieusement compte du droit international.

Après que le premier ministre ait minimisé la question en riant hier après-midi, le gouvernement a dû agir rapidement pour dissimuler le fait qu'il n'avait pas informé le Conseil de sécurité de l'ONU de son intention, comme il se doit dans les cas de légitime défense. Il n'a pas été établi au moyen d'arguments juridiques que des bombardements en Syrie constituent une réaction de légitime défense.

Le fondement juridique de cette guerre paraît encore plus faible lorsque l'on compare le texte de la motion à l'étude à celui de la motion présentée au mois d'octobre. La motion précédente ciblait l'EIIS et ses alliés. La motion à l'étude vise quant à elle l'EIIS et les « terroristes alignés » sur l'EIIS, ce qui ouvre la porte à un rôle beaucoup plus vaste pour le Canada dans cette présumée guerre contre le terrorisme.

Secundo, comme les pilotes canadiens survoleront la Syrie sans soutien terrestre, la probabilité de tuer des innocents se voit décuplée. En fait, les États-Unis ont exclu la Syrie de ses propres normes afin de prévenir des pertes civiles et ils ont admis ne pas connaître exactement les conséquences de leurs bombardements en Syrie. Le gouvernement prépare apparemment sa campagne de messages dans l'éventualité où des civils seraient tués, mais il n'a pas dit comment il s'y prendra pour éviter de telles pertes de vie.

Même si les pilotes sont en mesure de déterminer des cibles, ils vont parfois — c'est inévitable — viser la mauvaise cible. Comme l'a dit l'an dernier le lieutenant-général américain James Terry, le plus haut gradé américain aux commandes de l'intervention contre l'EIIS:

Nous sommes capables d'une grande précision. Mais il ne faut pas oublier que, si on ne fait pas attention, il est possible d'être très exact tout en étant dans l'erreur [...], ce qui peut engendrer des catastrophes.

Bien entendu, le décès de civils accroît la capacité de l'EIIS d'utiliser les frappes aériennes comme outil de recrutement.

Troisièmement, le bombardement de l'EIIS en Syrie aide le dictateur brutal Bachar al-Assad. Le régime Assad a utilisé des bombes-barils et des armes chimiques contre des enfants, des femmes et des hommes en Syrie. Assad est directement responsable d'avoir causé une guerre civile qui a coûté la vie à quelque 220 000 personnes, ce qui est 100 fois plus que le nombre de victimes qu'a fait l'EIIS.

Nous avons entendu des nouvelles troublantes voulant que le régime Assad collabore avec l'EIIS. Des groupes d'opposition syriens rapportent que les forces d'Assad profitent des failles créées par les bombardements pour étendre son emprise territoriale. En bombardant la Syrie, nous réduisons les chances de trouver une solution politique durable sans Assad, ce qui est nécessaire pour régler le conflit dans son ensemble.

• (1050)

[Français]

Il va de soi que le Canada devrait prendre des mesures pour lutter contre le groupe État islamique. Notre réponse devrait être ferme et substantielle. Cependant, que devrait faire le Canada? Voilà la question. Comment pouvons-nous être le plus utiles pour venir à bout du groupe État islamique, pas seulement à court terme, mais aussi à long terme?

Soyons clairs: il n'est pas nécessaire de lancer des missiles ou de participer à des bombardements pour prouver que nous prenons cette menace au sérieux. Plus de 60 pays collaborent pour vaincre le groupe État islamique, et la grande majorité d'entre eux ne participent pas aux frappes aériennes.

[Traduction]

Depuis le début, le NPD est proactif et cohérent, pas seulement pour s'opposer à la mission militaire, mais pour proposer une solution de rechange pratique fondée sur des principes. À l'automne, les néo-démocrates ont exhorté le gouvernement à prendre quatre mesures concrètes: soutenir la construction de camps de réfugiés, aider les victimes de violence sexuelle, prêter assistance dans la protection des minorités religieuses et ethniques, et encourager la tenue de poursuites judiciaires devant un tribunal international pour les crimes de guerre. L'ancien ministre a accepté de le faire, ce qui est tout à son honneur. Il a même déjà fait certaines démarches, mais il reste encore beaucoup à faire.

J'ai été déçu d'entendre le nouveau ministre répéter sans cesse que le Canada fait sa part. Il y a des enfants en train de geler dans les camps de réfugiés de Dohuk au Kurdistan. Un quart des citoyens du Liban sont en fait des réfugiés syriens, ce qui est en train de conduire ce pays déjà fragile au bord du gouffre.

La majorité des initiatives humanitaires en Irak et en Syrie ne sont pas financées. Quand la situation est si tragique et les besoins si manifestement criants, je trouve inacceptable d'entendre le ministre affirmer avec un haussement d'épaules que le Canada a fait sa part. Le fait est que la plupart des gens qui ont besoin d'aide en Irak ne sont pas dans les territoires contrôlés par l'EIIS. Ce sont des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur du pays, des gens qui ont été privés de leurs moyens de subsistance par le chaos et le carnage. Ils sont les victimes de l'EIIS, et le Canada est en mesure de les aider tout de suite.

Initiatives ministérielles

Au cours du débat de l'année dernière, j'ai raconté l'histoire de ma rencontre avec un groupe de jeunes enfants irakiens dans un camp de réfugiés. J'espère qu'ils ont survécu à l'hiver. S'ils y ont survécu, ils ont encore certainement besoin d'aide. Ce qui était vrai à l'époque l'est encore aujourd'hui: nous devons tâcher d'effectuer des interventions judicieuses.

Au comité des affaires étrangères, nous venons de terminer une étude commandée par le NPD sur la réaction du Canada face à l'EIIS. Le comité a entendu toutes sortes de témoins, dont des universitaires, des représentants de la société civile et des organisations communautaires. Leur message était très clair: le Canada doit réagir aux gestes de l'EIIS; son intervention doit être judicieuse, responsable et tenir compte de tous les facteurs; et il faut dresser une stratégie en collaboration avec la communauté internationale concernant l'intervention sur le terrain et les moyens de prévenir la radicalisation et l'extrémisme à l'étranger.

Les résolutions 2170, 2178 et 2199 du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'EIIL précisent clairement l'orientation que nous devons adopter sur le sujet. Aucune de ces résolutions n'autorise une mission militaire. Le Conseil de sécurité demande toutefois qu'on prenne des mesures pour empêcher l'arrivée de combattants de l'étranger ainsi que l'apport de financement et de ressources à l'EIIL ou à tout autre organisme terroriste. Les frappes aériennes servent d'argument à l'EIIL pour recruter. Ces mesures de l'ONU s'attaquent plutôt aux réseaux et aux structures facilitant le recrutement et la diffusion, par l'EIIL et d'autres, de leur idéologie et de leur influence.

Le gouvernement du Canada devrait prendre des mesures immédiates et ciblées pour respecter ses obligations internationales dans ce domaine. Il devrait donc immédiatement signer et ratifier le Traité sur le commerce des armes, qu'il refuse de signer, afin de montrer son engagement à contrer l'approvisionnement en armes de groupes illégaux n'ayant aucun respect pour les droits de la personne.

Le gouvernement devrait aussi s'associer aux groupes canadiens pour mettre au point une stratégie visant à contrer la radicalisation ici-même, au Canada. En fait, un programme en ce sens a déjà existé, mais les conservateurs l'ont supprimé. Le Canada peut agir en chef de file au sein de la coalition internationale pour la création d'une campagne énergique de diffusion de messages contre l'extrémisme, qui montreraient la brutalité de l'EIIL et l'absence de tout fondement religieux à ces atrocités.

Enfin, le Canada peut faire beaucoup plus pour aider au développement d'un système de gouvernance inclusif et responsable en Irak, puisque tous les experts s'entendent sur la nécessité d'un tel système pour que la paix soit durable après l'EIIL.

L'une des témoins au comité, une professeure de l'Université de Waterloo, Mme Bessma Momani, a affirmé: « Si vous n'apportez pas des institutions viables pour combler le vide, un nouvel acronyme viendra le combler. » Je suis tout à fait d'accord avec elle.

Voilà ce que peut faire le Canada avec ses capacités et son expertise. Nous pouvons sauver des vies. Nous pouvons veiller à la consolidation de la paix pour aider la population de l'Irak.

●(1055)

[Français]

Les néo-démocrates sont persuadés que le Canada possède une expertise privilégiée pour répondre à cette crise. Nous devons y répondre d'une façon qui utilise bien cette expertise.

[Traduction]

Notre pays a beaucoup plus à offrir que cette motion proposée par le gouvernement. Elle est douteuse sur le plan juridique et mal avisée sur le plan stratégique, et c'est pour cette raison que je suis très fier de présenter l'amendement suivant au nom de l'opposition officielle.

Que l'initiative ministérielle n° 17 soit modifiée:

- a) par substitution, aux mots « , la menace que l'EIIL pose pour le Canada et pour la paix et la sécurité internationales ira en s'accroissant », des mots « de forces locales compétentes et aptes, la menace que l'EIIL pose pour la paix et la sécurité internationales, incluant les communautés canadiennes, ira en s'accroissant »;
- b) par substitution, aux mots « résolution 2178 » des mots « résolutions 2170, 2178 et 2199 »;
- c) par suppression des sections (viii), (ix) et (x);
- d) par substitution, aux mots suivant les mots « En conséquence », de ce qui suit: « la Chambre exhorte le gouvernement:
 - a. à mettre fin le plus tôt possible à la participation des Forces canadiennes en mission de combat, aux bombardements et à la formation de conseil et d'assistance en Irak et en Syrie;
 - b. à renforcer l'aide humanitaire dans des domaines où l'effet en serait immédiat et vital, notamment en aidant les réfugiés en subvenant à leurs besoins d'abri et de nourriture et en investissant de manière à répondre aux besoins en eau, en hygiène, en soins de santé et en éducation pour les personnes déplacées par les combats;
 - c. à travailler de concert avec nos alliés dans la région afin de stabiliser les pays avoisinants, de renforcer les institutions politiques et d'aider ces pays à gérer l'afflux de réfugiés;
 - d. à contribuer à la lutte contre l'EIIL, y compris par l'affectation de ressources militaires au transport d'armes;
 - e. à fournir un soutien dans les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes de guerre;
 - f. à accroître l'aide consacrée aux soins et à la réinstallation des réfugiés victimes de ce conflit;
 - g. à s'efforcer de prévenir le flux de combattants, d'argent et de ressources provenant de l'étranger et destinées à l'EIIL, en conformité avec nos obligations internationales énoncées dans les résolutions 2170, 2178 et 2199 du Conseil de sécurité des Nations unies;
 - h. à présenter un plan solide de soutien aux collectivités et institutions travaillant à la déradicalisation et à la lutte contre la radicalisation;
 - i. à faire rapport des coûts de la mission et de l'aide humanitaire apportée à ce jour chaque mois au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, jusqu'à la fin de la participation du Canada;
 - j. à continuer à offrir son soutien sans réserve et de tout cœur aux courageux hommes et femmes des Forces armées canadiennes qui sauront protéger nos foyers et nos droits à tous. »

●(1100)

L'hon. Jason Kenney (ministre de la Défense nationale et ministre du Multiculturalisme, PCC): Monsieur le Président, je trouve totalement incohérente la position du NPD, telle qu'elle est exprimée dans cette proposition d'amendement à la motion. L'amendement demande la tenue d'enquêtes sur des crimes de guerre, mais s'oppose à toute intervention militaire visant à prévenir la perpétration de tels crimes.

Au cours des derniers jours, j'ai reçu la visite à Ottawa de dirigeants des communautés irakienne, syrienne, chaldéenne, yézidie, kurde, chiite, sunnite séculaire et arabe au Canada, qui appuient tous avec enthousiasme la motion à l'étude à la Chambre, qui propose de prolonger et d'élargir l'opération militaire canadienne contre cette organisation terroriste génocidaire. Et j'insiste sur le mot « génocidaire ».

Il fut un temps où le NPD, en tant que représentant de la gauche canadienne, appuyait les efforts déployés pour lutter contre les génocides. Qu'est-il advenu de ce NPD? Qu'est-il advenu de l'engagement du NPD à l'égard de la convention internationale pour la prévention des génocides? Qu'est-il advenu de son appui envers le concept de la responsabilité de protéger?

Initiatives ministérielles

Si la responsabilité de protéger a vraiment un sens — et je ne parle pas ici des cas rejetés à cause du droit de veto dont disposent la Russie et la Chine au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies, mais plutôt du principe en tant que tel —, ne vaudrait-il pas la peine de l'assumer dans cette situation pour prévenir un génocide, un nettoyage ethnique, le fait de contraindre des femmes à l'esclavage sexuel et l'exécution d'hommes homosexuels en les faisant tomber du haut de tours?

Le député parle d'aide humanitaire. Notre opération militaire vise à empêcher l'augmentation du nombre de personnes déplacées, de réfugiés et de victimes, ainsi qu'à prévenir un autre génocide. Le député ne comprend-il pas que, si nous n'avions pas entrepris cette opération militaire il y a plusieurs mois, le génocide perpétré par l'EIIL aurait fait des milliers, voire des dizaines de milliers, de victimes supplémentaires? Ne pense-t-il pas que, par conséquent, nous avons la responsabilité morale d'agir pour empêcher qu'il y ait d'autres victimes?

M. Paul Dewar: Monsieur le Président, il est désolant d'entendre le ministre tenir des propos qui suscitent la confusion. Encore une fois, il ne comprend pas que cette coalition regroupe 60 pays et que nous devons tous contribuer à régler cette crise.

Le gouvernement conservateur ne se préoccupe que de la politique intérieure. Qu'est-ce que les conservateurs ont fait? Ils ont causé tellement de confusion qu'ils posent maintenant des gestes irresponsables. Je vais fournir quelques exemples de leur irresponsabilité.

Pas plus tard qu'hier, le premier ministre a tourné en ridicule le principe selon lequel le Canada est un acteur responsable en ce qui concerne le droit international. Soit les conservateurs n'ont aucune idée des responsabilités qui nous incombent en vertu de l'article 51, soit ils ont décidé de tourner le tout en ridicule. Quoi qu'il en soit, ils ont agi de façon tout à fait irresponsable.

C'est très intéressant, car juste après que le chef de mon parti a demandé au premier ministre, avec beaucoup d'optimisme, si nous allions respecter le droit international et, à tout le moins, nous y conformer de façon minimale, car la façon d'appliquer l'article 51 demeure encore controversée, le premier ministre s'est moqué de lui et a dit qu'il était en quelque sorte du même avis que les avocats de l'EIIL.

Une heure plus tard à peine, le gouvernement a fait volte-face et a reconnu qu'il allait informer l'ONU. Cela montre toute la crédibilité du gouvernement, du ministre et des mesures qui sont énoncées dans la motion.

Cette façon de faire est irresponsable et irréfléchie et elle montre que les conservateurs tiennent malheureusement de bien drôles de discours sur cette question très grave.

• (1105)

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt la proposition d'amendement présentée par le député. Il y a certainement des amendements que le Parti libéral approuverait.

Le député a mentionné que le NPD s'opposerait à la mission de formation militaire en Irak. Est-ce que le NPD s'oppose à tous les aspects d'une mission militaire, même si nos soldats se trouvaient bien loin derrière la ligne de front, comme le premier ministre avait promis qu'ils le seraient quand il avait affirmé initialement qu'ils avaient pour rôle d'offrir des conseils et du soutien? Nous savons que l'opération s'est depuis transformée davantage en une mission de combat, mais nos troupes avaient initialement été envoyées en Irak

pour former et aider les troupes irakiennes afin qu'elles puissent protéger leurs concitoyens et leurs communautés. N'est-ce pas des objectifs que le NPD appuie?

M. Paul Dewar: Monsieur le Président, je sais que c'est difficile à comprendre pour le Parti libéral, mais nous avons été très clairs à ce sujet. Nous voulons que nos troupes soient retirées du théâtre des opérations. Nous le souhaitons à cause de la façon dont le gouvernement agit. Il n'a jamais défini le rôle qu'elles doivent jouer.

La première fois que le gouvernement a affirmé que nous allions envoyer des forces sur le terrain, nous avons dit que nous devrions tenir un débat et un vote, comme le premier ministre l'avait promis, promesse qu'il n'a pas tenue. Le Parti libéral a indiqué que ce n'était pas un problème, et qu'il surveillerait le gouvernement afin qu'il ne franchisse pas une certaine ligne. Or, les conservateurs en ont franchi quelques-unes, y compris la ligne de front. Contrairement au Parti libéral, nous croyons que nous devrions avoir une stratégie claire assortie de mécanismes clairs de surveillance, ce que nous n'avons pas à l'heure actuelle.

On nous a demandé, à l'ancien ministre des Affaires étrangères et à moi, de fournir de l'aide humanitaire et de faire toutes les choses que j'ai énumérées. Il semble que le ministre de la Défense nationale ne le savait pas. Je ne sais pas s'il a déjà parlé à son collègue de ces demandes, mais ce sont des demandes qui nous ont été faites, notamment par des minorités religieuses. C'est pourquoi nous les avons intégrées dans notre motion. Tout cela pour dire que le libellé de l'amendement dont la Chambre est saisie ne pourrait être plus clair.

Le problème du Parti libéral, c'est qu'il ne sait pas sur quel pied danser. Dans ce débat, il est important d'adopter une position claire. Que ferait le Parti libéral s'il formait le gouvernement? Se retirerait-il de la coalition ou non? Nous avons dit que nous nous retirerions, car, à notre avis, la chose intelligente et responsable à faire, c'est de répondre aux demandes des Irakiens, des personnes sur place.

[Français]

Mme Ève Pécelet (La Pointe-de-l'Île, NPD): Monsieur le Président, je me rappelle, il y a quelques années, avoir débattu à la Chambre la position du gouvernement sur la guerre en Syrie. Le gouvernement avait refusé de faire pression, par exemple, sur la Russie et sur la Chine pour aider la Syrie où la guerre civile commençait. Il refusait même d'aider les pays limitrophes, comme la Turquie et le Liban, qui, en ce moment, acceptent des millions et des millions de réfugiés syriens.

Le gouvernement n'a pas su agir en amont de ce conflit et, aujourd'hui, il nous dit que c'est la seule solution que nous ayons. Il a refusé d'agir dès les premiers jours du conflit en Syrie, et quatre ans plus tard, il nous dit qu'il n'y a pas d'autre choix. Il a refusé d'agir en amont du conflit, refusé d'aider les pays qui aidaient la Syrie et refusé de faire pression sur ses propres alliés pour qu'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU soit adoptée pour la Syrie.

Maintenant, les conservateurs viennent ici nous faire la leçon, mais nous n'avons aucune leçon à recevoir d'eux, et j'aimerais que mon collègue commente cela.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

M. Paul Dewar: Monsieur le Président, c'est typique du gouvernement de tarder à agir, puis de réagir au lieu d'être proactif. Ce que j'entends par là, c'est que lorsque j'ai contacté le gouvernement en juin dernier, que je lui ai dit que nous devons nous pencher sur cette question et que je lui ai offert les noms de personnes à contacter, il n'était pas intéressé. Il n'a pas souhaité tendre la main aux députés d'en face.

Je vais toutefois reconnaître le mérite de l'ancien ministre des Affaires étrangères qui nous a demandé, à mon collègue du Parti libéral et à moi, d'aller faire une évaluation sur le terrain. Le problème, c'est que les mesures que le gouvernement a prises ne reflètent pas du tout notre évaluation et les récits que nous avons entendus. Personne ne nous a demandé de participer aux frappes aériennes. Le gouvernement n'a même pas su dire la vérité lorsqu'il a justifié notre participation aux frappes aériennes. Il a laissé entendre que c'est la coalition qui le lui avait demandé. Le Canada a offert d'y participer et, bien sûr, les États-Uniens ont dit oui. Pourquoi refuseraient-ils? Voilà à quel point la politique du gouvernement est mal orientée et irresponsable.

Je vais terminer sur cette note: si nous nous opposons à l'orientation adoptée par le gouvernement, c'est perçu comme de l'indifférence de notre part. J'aurais pensé que nous n'en sommes plus là. C'était la perception lorsque nous avons débattu de la mission en Afghanistan. De toute évidence, c'est dans les gènes du gouvernement. Il ne peut pas tendre la main aux députés d'en face. Il ne peut même pas débattre sans faire de coups bas. Ce comportement mine le débat et sape l'institution qu'est le Parlement. Nous devrions pouvoir présenter nos idées et exprimer le fond de notre pensée. Il est insultant et humiliant que le gouvernement dise ensuite que nous sommes indifférents parce que nos idées divergent des siennes. Les Canadiens méritent beaucoup mieux.

• (1110)

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet de la motion du gouvernement proposant de prolonger et d'étendre la mission du Canada en Irak. Les députés du Parti libéral n'appuient pas cette motion visant à obtenir le consentement du Parlement concernant une mission mal ciblée et potentiellement sans fin, parce que ce n'est pas dans l'intérêt du Canada.

L'EIIL constitue vraiment une grave menace à la sécurité dans le monde et au Canada. Nous le reconnaissons. Les libéraux croient que le Canada doit participer aux efforts internationaux pour lutter contre l'EIIL. Nous faisons partie des 60 nations qui participent à la coalition pour lutter contre ce fléau terroriste qui propage des idéaux extrémistes, et le Canada doit jouer un rôle constructif. Nous devons offrir la meilleure contribution possible, une contribution qui va dans notre intérêt national.

La mission proposée par le premier ministre n'est pas à la hauteur. Son fondement juridique et ses objectifs ne sont pas clairs, et sa portée est vague. Bref, cette mission va essentiellement à l'encontre de l'intérêt national.

Quelles sont les autres raisons qui poussent les libéraux à s'opposer à la motion actuelle du premier ministre? En voici.

L'automne dernier, les libéraux ont appuyé le plan du gouvernement en vue d'envoyer des forces spéciales en Irak pour aider derrière les lignes de front, former des troupes, donner des conseils et épauler les forces irakiennes. Nous croyons que l'EIIL sera freiné lorsque les forces irakiennes locales parviendront à lutter efficacement contre les saccages de l'EIIL, à protéger les populations locales

et les villages, à reprendre et à conserver le territoire perdu, et qu'elles s'engageront à respecter les droits des minorités. Nous voulons les aider à y parvenir.

Toutefois, les libéraux n'appuient pas la motion que le premier ministre a présentée en octobre pour aller en guerre en Irak. Pourquoi? Parce que le premier ministre n'a pas établi un objectif clair pour son plan de combat. Il n'a pas élaboré un plan responsable à cette fin. Il n'a pas réussi à prouver qu'une mission de frappes aériennes était la meilleure contribution que les Canadiens pouvaient apporter. Malheureusement, la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui comporte des lacunes semblables.

Plus tôt cette semaine, le chef du Parti libéral a rappelé, dans son discours à la Chambre, les quatre principes de base que les libéraux avaient établis en octobre pour la mission de combat en Irak, et ces principes sont encore valables aujourd'hui. Le premier principe, c'est que le Canada a un rôle à jouer pour répondre aux crises humanitaires dans le monde. C'est là une valeur canadienne importante. Depuis des décennies, les gouvernements du Canada contribuent généreusement, sous forme d'aide militaire et non militaire, à répondre aux urgences humanitaires à l'étranger.

Nous avons ouvert nos portes aux opprimés. Nous avons accueilli des réfugiés pour qu'ils puissent refaire leur vie ici, et ces réfugiés ont aidé à bâtir le Canada. Qu'ils viennent du Vietnam, de l'Ouganda, du Cambodge, de la Somalie, du Nicaragua ou de partout ailleurs, les réfugiés ont fait du Canada un pays meilleur. La motion à l'étude ne contient aucune nouvelle idée, aucun nouveau financement, aucune nouvelle proposition pour atténuer la crise humanitaire catastrophique qui sévit dans la région.

• (1115)

[Français]

En vertu du deuxième principe, lorsque notre gouvernement envisage le déploiement de nos hommes et de nos femmes en uniforme, la mission et le rôle du Canada doivent être clairement définis. La motion d'octobre n'a pas respecté ce principe, et celle déposée aujourd'hui est tout aussi floue quant à la mission et au rôle du Canada. En octobre dernier, les libéraux ont dit craindre fortement que l'absence d'objectifs clairs masque la véritable intention du premier ministre, à savoir, engager le Canada dans un combat plus long et plus intense.

La motion présentée aujourd'hui valide cette crainte. Le premier ministre déclare que son objectif est d'affaiblir le groupe armé État islamique, tandis que le ministre de la Défense dit que c'est pour le vaincre jusqu'à son élimination complète. Voilà deux mandats fort différents.

Encore une fois, la nouvelle motion sur la mission de combat n'énonce aucun objectif clair, ni aucun plan sur le moment et la façon dont le Canada s'extirpera de cette situation aux conflits multipartites de cette région complexe minée par les divisions profondément enracinées, les tensions et la haine.

[Traduction]

Au contraire, l'alinéa a) de la motion donne au gouvernement une trop grande latitude pour mener la guerre. La motion dit que la Chambre:

a) continue à appuyer la décision du gouvernement de fournir des moyens militaires pour lutter contre l'EIIL et les terroristes alignés sur l'EIIL, notamment une capacité de frappe aérienne pour mener des frappes aériennes en Irak et en Syrie;

Initiatives ministérielles

C'est pratiquement un chèque en blanc, et le ministre de la Défense nationale comme le ministre des Affaires étrangères semblent empressés de s'en servir. Ils comparent explicitement cette nouvelle mission à celle de l'Afghanistan et disent que le Canada s'y engage à long terme. En Afghanistan, ce long terme a duré une décennie. Ce fut la plus longue guerre de l'histoire du Canada.

À l'émission *Power & Politics*, Evan Solomon a demandé au ministre de la Défense nationale de dire qui prendrait la relève si l'EIIL était chassé de la Syrie. Le ministre a répondu qu'il ne savait pas comment tout cela allait se terminer.

On ne peut pas se contenter d'objectifs imprécis. Sans objectifs clairs et sans limites bien définies, la guerre que livre le Canada contre l'EIIL en Syrie pourrait consolider l'emprise politique du président syrien Bachar al-Assad. Ce président opprime et terrorise son peuple. En à peine quatre ans, il a mené des attaques au gaz et des bombardements qui ont tué plus de 130 000 citoyens, dont la grande majorité sont des civils, et près du quart des victimes, des femmes et des enfants. Il n'est pas dans l'intérêt du Canada de laisser le pouvoir à M. al-Assad.

Le troisième principe libéral est que l'argumentaire pour le déploiement de nos forces doit être présenté ouvertement et avec transparence, sur la base de faits présentés de façon claire, fiable et rationnelle.

Le gouvernement conservateur actuel n'a pas été transparent et ouvert à propos de cette mission, ni envers les parlementaires ni envers la population canadienne. Les conservateurs ont refusé de fournir une estimation des coûts aux Canadiens tant qu'ils n'y ont pas été contraints par la honte que leur a infligée le directeur parlementaire du budget. Ils ont refusé de donner des séances d'information aux porte-parole jusqu'à hier, alors que les premiers soldats ont été envoyés en septembre dernier.

Ce sont les faits, et non la fiction, qui sont à la base de la valeur morale de l'honnêteté et c'est l'honnêteté qui nous vaut la confiance des autres. Nous ne pouvons pas faire confiance au gouvernement actuel, qui a manqué d'honnêteté envers les Canadiens. Chaque fois qu'ils en ont l'occasion, les ministres font valoir le mythe d'un accroissement constant du financement de la défense, le mythe de l'investissement dans du matériel de pointe. Le fait est que les conservateurs sabrent dans ce budget depuis quatre ans, ayant réduit le financement de la défense à 1 % du PIB — c'est le plus bas niveau en 70 ans — et ils ne sont pas arrivés à remplacer nos avions, nos navires, nos camions, nos chars d'assaut et nos fusils militaires vétustes.

Le ministre de la Défense nationale s'est lui-même pris dans un chapelet de mensonges, donnant une fausse interprétation à une photo de cérémonie religieuse pour alimenter son discours belliciste, faisant de fausses allégations au sujet des votes antérieurs du NPD sur les missions de combat et concoctant de faux chiffres sur les dépenses du précédent gouvernement libéral pour la défense — des chiffres qui sont du domaine public.

Ce qui est encore plus grave, c'est que nos militaires ont participé à des opérations de combat terrestre en dépit des promesses explicites et répétées du premier ministre, qui a dit que cela n'arriverait pas. Le gouvernement et les généraux ont promis aux Canadiens que les forces spéciales n'accompagneraient pas les troupes sur la ligne de front, qu'elles ne fourniraient pas ce qu'on appelle des avis de combat rapproché, et qu'elles ne participeraient pas aux combats. C'est toutefois ce que ces forces ont fait et c'est ce qu'elles sont en train de faire.

En janvier, nous avons appris que la mission s'était transformée depuis le mois de novembre dernier. Les soldats canadiens sont régulièrement actifs sur les lignes de front. Ils participent régulièrement à des combats directs. Contrairement à nos plus proches alliés, qui postent leur conseillers loin des zones de combat, nous mettons inutilement en danger la vie de nos soldats. C'est dans cette zone de combat que le sergent Andrew Joseph Doiron a tragiquement perdu la vie.

Le gouvernement fournit maintenant de fausses raisons pour justifier la participation du Canada à la mission de bombardement en Syrie. Les conservateurs prétendent que l'aide du Canada a été sollicitée parce qu'il est le seul pays à disposer de bombes intelligentes à guidage de précision pouvant appuyer les États-Unis, mais c'est faux. Même l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis disposent de ces munitions et les utilisent de façon très efficace dans la région, selon le général Dempsey, chef d'état-major des États-Unis.

Il n'est tout simplement pas dans l'intérêt des Canadiens que nous votions en faveur d'une participation plus longue et plus intense du Canada à cette guerre, menée par un gouvernement malhonnête auquel on ne peut pas faire confiance.

Notre principe final, c'est que le rôle du Canada doit être le reflet de son plein potentiel, afin que nous puissions venir en aide de la meilleure façon qui soit.

• (1120)

Étant donné les compressions massives qu'ont faites les conservateurs dans le budget de la Défense, les libéraux sont préoccupés à l'idée qu'on demande aux Forces armées canadiennes d'en faire encore davantage. Selon l'Institut de la Conférence des associations de la défense, le déploiement actuel des forces dans le monde « camoufle un déclin considérable dans leurs capacités et leur disponibilité opérationnelle ». D'ailleurs, des soldats blessés pendant la guerre en Afghanistan n'ont toujours pas obtenu des soins en santé mentale en temps opportun. C'est inadmissible.

De quels moyens le Canada dispose-t-il? Comment peut-il faire un apport constructif dans cette région fort perturbée? Quels rôles correspondent aux valeurs canadiennes et à nos intérêts nationaux? Que préconisent les libéraux?

Le Canada peut faire mieux. Le Canada peut défendre les valeurs qui font sa renommée dans le monde entier, qu'il s'agisse de collaborer de manière constructive, d'aider les plus démunis, de faire plus que sa juste part ou d'agir avec droiture.

Je m'arrête sur trois éléments qui remportent l'aval des libéraux. Tout d'abord, le Canada peut collaborer de manière constructive avec ses alliés coalisés de manière à accélérer l'entraînement et à renforcer les capacités d'un plus grand nombre de soldats irakiens. Selon le major-général Michael Hood, 69 membres des forces spéciales se concertent actuellement avec les États-Unis pour prodiguer des conseils stratégiques et tactiques aux forces de sécurité de l'armée irakienne. Jusqu'à présent, ils ont offert 42 camps d'entraînement à 650 soldats peshmergas.

Le Canada est manifestement qualifié pour contribuer à l'entraînement des forces irakiennes dans le but de contrer et d'éradiquer l'EIIL. Il faut sans aucun doute davantage de personnel à cet effet. Le Canada a fourni plus de 1 000 formateurs émérites au cours des dernières années passées en Afghanistan. De toute évidence, le Canada peut dès maintenant en faire davantage en Irak, mais à condition que ce soit loin des lignes de front.

Initiatives ministérielles

C'est un point sur lequel nous ne sommes pas d'accord avec les néo-démocrates, qui ne savent pas sur quel pied danser lorsqu'il est question de missions militaires. Parfois ils affirment être éventuellement favorables au transport aérien stratégique ou à l'idée de faire appel aux militaires pour l'approvisionnement. Aujourd'hui, nous apprenons que le NPD refuse la moindre participation militaire, contrairement à nous, libéraux, qui respectons les membres des Forces armées canadiennes, car nous savons qu'ils peuvent jouer un rôle charnière dans ce dossier.

[Français]

Deuxièmement, le Canada peut diriger une intervention internationale d'aide humanitaire bien financée et bien planifiée pour aider les personnes démunies de la région du Levant. Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, António Guterres, affirme que 3,8 millions de Syriens sont maintenant inscrits comme réfugiés, alors que 12 millions de personnes déplacées ont besoin d'aide à l'intérieur même de la Syrie. C'est sans compter les millions d'autres déplacés et réfugiés irakiens.

Le mois dernier, le Haut-Commissaire a lancé un appel afin d'obtenir 3,7 milliards de dollars canadiens en aide humanitaire, seulement pour 2015. Le Haut-Commissaire Guterres signale que les besoins humanitaires en Syrie augmentent beaucoup plus rapidement que les contributions de la communauté internationale. Il a exhorté les donateurs à hausser considérablement l'aide aux réfugiés et le soutien à la communauté d'accueil. Cette crise des réfugiés menace la stabilité et la sécurité de la région. Des pays voisins, comme le Liban et la Jordanie, sont déstabilisés. La Turquie nourrit et héberge des millions de réfugiés.

• (1125)

[Traduction]

Que devons-nous faire pour servir les intérêts supérieurs du Canada? Nous devons en faire davantage pour aider les familles des réfugiés vulnérables parce que cela s'inscrit dans le droit fil de nos valeurs et parce que nous voulons donner une certaine assurance aux soldats issus de ces familles qui combattent l'EIL.

Troisièmement, le Canada devrait élargir sa cible pour l'établissement de réfugiés syriens. Faisons en sorte qu'un nombre accru de victimes de la guerre aient la possibilité de commencer une nouvelle vie au Canada. Les promesses du gouvernement conservateur ont été timides, et leur réalisation encore plus.

Voici un exemple de la générosité des gouvernements précédents: en 1979 et 1980 seulement, 50 000 réfugiés vietnamiens se sont établis au Canada.

Connus sous le nom de réfugiés de la mer, ces immigrants venaient autant des villes que des campagnes. La plupart ne parlaient ni français ni anglais et n'avaient pas de parenté au Canada. De surcroît, ils sont arrivés au pays durant une période de ralentissement économique. Ces facteurs ont rendu leur intégration au Canada et leur parcours vers l'autonomie financière très difficile. Aujourd'hui, ces Canadiens d'origine vietnamienne sont salués pour leurs réussites, leurs communautés solides et pour leur contribution immense à la société canadienne. Nous devrions garder en tête ce chiffre de 50 000 en deux ans.

À l'opposé, le gouvernement conservateur se montre plutôt mesquin pour ce qui est du traitement des réfugiés syriens. Le gouvernement s'était fixé comme objectif initial de réinstaller seulement 1 300 réfugiés sur 18 mois mais, à la date cible de décembre dernier, il n'en avait réinstallé que la moitié. À l'insistance de l'opposition, le gouvernement a récemment porté son engagement

à 10 000 réfugiés sur trois ans, mais les organismes d'aide aux réfugiés sont sceptiques puisqu'une grande partie du financement devra venir des familles qui parraineront ces réfugiés et d'organisations privées, et non du gouvernement. Les Canadiens n'ont pas pour habitude de faire moins que leur juste part. Les Canadiens croient qu'il faut en faire plus, ce qui est d'ailleurs dans l'intérêt du Canada.

En définitive, des quatre engagements qui figurent dans la motion du gouvernement, les libéraux n'appuient que le dernier, mais avec enthousiasme. Voici le libellé de cet engagement:

En conséquence, la Chambre: [...]

d) offre son soutien sans réserve et de tout coeur aux courageux hommes et femmes des Forces armées canadiennes qui sauront protéger nos foyers et nos droits à tous.

[Français]

Au Parti libéral, nous respectons et reconnaissons le professionnalisme, le courage et le dévouement dont font preuve tous ceux et celles qui servent notre pays. Nous n'avons jamais hésité à déployer nos Forces armées canadiennes très compétentes en zone de combat, lorsque cela servait clairement l'intérêt national du Canada et des Canadiens. Dans chacun des cas, cet intérêt national était exprimé clairement.

[Traduction]

Une mission visant à défendre les intérêts du Canada doit reposer sur des objectifs transparents, sur un plan responsable pour les atteindre et sur un plan de retrait du théâtre de guerre. Or, ces éléments sont absents de la motion et de la mission de combat proposée.

Les libéraux invitent le gouvernement à changer le rôle du Canada en Irak de façon aussi rapide et responsable que possible, pour qu'au lieu de bombarder la Syrie, notre pays se donne une mission non combattante et se concentre davantage sur la formation des troupes irakiennes, sur son rôle de chef de file en matière d'aide humanitaire et sur un accueil beaucoup plus généreux et chaleureux aux réfugiés de cette guerre. Voilà qui serait conforme à l'approche canadienne.

L'hon. Jason Kenney (ministre de la Défense nationale et ministre du Multiculturalisme, PCC): Monsieur le Président, ce discours incarne parfaitement la position risible et antilibérale du Parti libéral d'aujourd'hui, sous la direction du député de Papineau, qui abandonne la longue tradition d'action responsable sur la scène internationale qu'on lui connaissait, devant les situations de génocide et de nettoyage ethnique.

Je suis déçu, mais pas surpris, de voir que la députée n'a même pas mentionné le programme de réinstallation des réfugiés le plus important que le Canada ait mis en oeuvre depuis 1980. Grâce à ce programme, nous avons accueilli plus de 20 000 réfugiés irakiens. J'ai lancé ce programme en 2009, alors que pas un seul député libéral n'avait demandé au gouvernement de le faire et que les députés libéraux n'ont jamais dit un mot sur ce programme.

Hier, j'ai rencontré plusieurs personnes qui sont venues au Canada en tant que réfugiés irakiens. Il s'agit d'Assyriens, de Chaldéens, de yézidis, de Kurdes, d'Arabes sunnites et chiites irakiens réfugiés au Canada, qui étaient de cette vague de plus de 20 000 réfugiés que le gouvernement a accueillis au cours des cinq dernières années. Toutes les personnes que j'ai rencontrées, sans exception, approuvaient l'extension de la mission militaire canadienne proposée dans cette motion. Toutes m'ont exprimé leur profonde déception de constater que le Parti libéral a renoncé aux principes de la responsabilité de protéger et de la prévention des génocides, principes auxquels il prétendait auparavant adhérer.

Initiatives ministérielles

J'ai une question très simple à poser à la députée. Pourquoi ne tient-elle pas compte du fait que le Canada a déjà accueilli plus de 20 000 réfugiés irakiens — ce qui est plus que tout autre pays dans le monde, soit dit en passant — et pourquoi veut-elle que nous permettions, par notre inaction, que davantage de personnes deviennent des réfugiés? Ne comprend-elle pas que ni les bons vœux ni les solutions diplomatiques ne peuvent mettre fin à un génocide, et que nous ne pouvons y mettre fin, dans ce cas-ci, que par des mesures concrètes? Pourquoi le Parti libéral tourne-t-il le dos à sa propre tradition à cet égard?

• (1130)

Mme Joyce Murray: Monsieur le Président, je trouve désolant d'entendre le ministre emprunter la voie de l'exagération et tenir des propos fondés sur des mythes et des faussetés. En fait, la responsabilité liée au principe de protection est très claire. L'approbation du Conseil de sécurité de l'ONU et l'invitation de l'État dans lequel le pays veut intervenir sont nécessaires.

Le ministre devrait commencer par réfléchir à sa façon de répandre des faussetés, réfléchir aux discours creux de son propre gouvernement. Au sujet d'un autre projet de loi, le ministre a dit: « Soit vous êtes de notre côté, soit vous êtes du côté des pédopornographes », et maintenant, on nous dit que soit nous bombardons les Irakiens, soit nous restons les bras croisés.

Ces paroles simplistes et inexactes nuisent aux discussions sur la manière dont nous pouvons réellement aider cette importante coalition à contrer la menace que pose l'EIIL en Irak. Si les conservateurs voulaient adopter une approche collaborative à la Chambre, ils n'utiliseraient pas ce genre de discours. Cela nous montre que toute cette affaire est une initiative purement politique de la part du gouvernement, et ce n'est pas digne du gouvernement du Canada.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, je dois dire que j'ai été complètement estomaqué d'entendre la porte-parole du Parti libéral en matière de défense dire que la position du NPD va dans tous les sens.

Il y a un mois, le chef du Parti libéral du Canada a d'abord parlé en faveur d'une intervention, mais il a fini par voter contre la mission en Irak. En ce qui concerne le projet de loi C-51, il est contre, mais il va voter en sa faveur. La semaine dernière, il a dit publiquement être en faveur de la prolongation de la mission en Irak, et maintenant, les libéraux se prononcent contre la mission. Hier, lorsqu'on a demandé aux libéraux, qui sont contre la mission, s'ils rapatrieraient les troupes dans l'éventualité où ils formeraient le gouvernement, ils ont répondu non. Le seul parti à la Chambre dont la position va dans tous les sens, à propos non seulement de l'EIIS et de l'Irak, mais de pratiquement toutes les questions dont la Chambre est saisie, c'est le Parti libéral du Canada.

J'aimerais que ma collègue mette les pendules à l'heure et nous dise si les libéraux sont, oui ou non, en faveur d'une intervention en Irak. Sont-ils, oui ou non, en faveur du projet de loi C-51? Sinon, pourquoi ne joignent-ils pas le geste à la parole?

Mme Joyce Murray: Monsieur le Président, en réalité, le Parti libéral du Canada a toujours dit depuis le début qu'il est favorable à ce que les instructeurs et les forces spéciales se tiennent derrière les barbelés et aident les troupes irakiennes à défendre la population et le territoire irakiens. Nous maintenons cette position. Nous avons dit auparavant que nous ne voulons pas d'une participation au combat, et c'est encore notre position.

Ce qui me préoccupe, c'est que les néo-démocrates mettent en opposition l'intervention militaire et l'intervention non militaire au

lieu de parler du véritable enjeu, c'est-à-dire la possibilité de participer ou non au combat. Ils s'opposent à la mission militaire, ce qui veut dire qu'ils ne croient pas que nos militaires peuvent contribuer de manière constructive à la lutte contre cette menace en Irak et en Syrie. Les néo-démocrates ne croient pas au professionnalisme de nos militaires. Ils ne croient pas qu'ils peuvent apporter une aide constructive en offrant des services d'approvisionnement et d'entraînement là-bas. Je trouve honteux qu'ils fassent si peu confiance à nos militaires.

Des voix: Oh, oh!

• (1135)

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. J'aimerais rappeler à la Chambre que nous ne sommes pas à la période des questions, mais dans une période de débats, de questions et d'observations. Les deux côtés de la Chambre devraient se comporter avec plus de décorum qu'ils ne le font depuis un certain temps.

Le député de Lac-Saint-Louis a la parole.

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de son discours. Je suis heureux qu'elle ait mentionné que le gouvernement semble incapable de planifier adéquatement cette mission, tout comme il est incapable d'établir un budget de ses recettes et dépenses pour la prochaine année.

Je me réjouis aussi que la députée ait parlé des réfugiés vietnamiens, de la générosité dont le Canada a fait preuve à l'époque et du nombre de réfugiés qu'il a accueillis. Le Canada a aussi fait preuve de détermination et de générosité quand il a accueilli des réfugiés iraniens après la révolution.

Il faut toutefois des ressources pour pouvoir accepter des réfugiés. Citoyenneté et Immigration a besoin de ressources pour traiter les demandes de statut de réfugié. La députée pourrait-elle nous parler des ressources consacrées, d'une part, aux réfugiés et, d'autre part, à l'armée canadienne?

Mme Joyce Murray: Monsieur le Président, comme nous le savons tous, le gouvernement a choisi d'offrir des allègements fiscaux aux familles les plus aisées au détriment des Forces armées canadiennes qui contribuent au quart des compressions budgétaires utilisées pour financer ces allègements. Il le fait aux dépens des hommes et des femmes en uniforme et de l'équipement dont ils ont besoin pour assurer leur sécurité et faire leur travail.

Le gouvernement a lésé les réfugiés au Canada. Son bilan est honteux: il a réduit leurs prestations de soins de santé et fait en sorte qu'ils soient moins susceptibles de bénéficier de l'aide sociale provinciale lorsqu'ils en ont besoin. C'est un gouvernement qui clame haut et fort qu'il vise à accueillir 10 000 réfugiés syriens, alors que 60 % de ceux-ci devraient être financés par les familles et des groupes particuliers plutôt que par le gouvernement.

Le gouvernement a été clair. Quand les réfugiés tamouls sont arrivés par le Pacifique à bord du *Sun Sea*, il a commencé à dire qu'il s'agissait de resquilleurs et de tricheurs plutôt que d'êtres humains dont la vie était menacée par la guerre civile qui faisait rage dans leur pays. Son bilan en matière d'aide aux réfugiés est honteux. Le gouvernement n'a rien à apprendre aux libéraux sur ce point.

M. Harold Albrecht (Kitchener—Conestoga, PCC): Monsieur le Président, je ne crois pas que la Chambre puisse un jour tenir un débat aussi important que celui qui se déroule en ce moment.

J'ai écouté l'intervention de ma collègue, et elle a beaucoup parlé d'aide humanitaire. Tous les députés savent pourtant qu'il ne peut y avoir d'aide humanitaire sans sécurité. Il faut qu'une zone soit sécurisée si nous voulons que les ONG puissent y acheminer l'aide jusqu'à ceux qui en ont besoin.

Ce qui m'irrite le plus, dans tout ça, c'est de voir la députée faire délibérément fi des investissements massifs que le gouvernement a faits dans l'aide humanitaire depuis le dernier débat sur ce sujet. Le 7 janvier, nous avons annoncé 40 millions de dollars de plus en Irak. Nous avons annoncé 25 autres millions pour les pays avoisinants afin de les aider à accueillir des réfugiés. Nous avons enfin annoncé 25 millions de dollars en aide directe aux Syriens. Pour ce qui est de la réinstallation des réfugiés, nous avons annoncé que nous accueillerions 3 000 réfugiés irakiens et 10 000 réfugiés syriens de plus.

Ma question est toute simple: la députée pourrait-elle au moins dire aux Canadiens qu'elle est consciente du bilan absolument extraordinaire du gouvernement en matière d'aide humanitaire et qu'elle sait bien qu'il ne peut y avoir d'aide humanitaire sans sécurité sur le terrain?

• (1140)

Mme Joyce Murray: Monsieur le Président, les conservateurs n'arrêtent pas de parler du caractère humanitaire de cette mission, mais ils n'y ont pas consacré un sou, n'ont fait aucune promesse en ce sens et n'ont élaboré aucun projet précis.

Dans un autre ordre d'idées, quand le député réclame un débat sérieux, j'espère qu'il va en glisser un mot à son chef, le premier ministre, qui n'a rien trouvé de mieux que de se demander en riant s'il allait se faire attaquer par les avocats de l'EIIL quand on lui a demandé sur quelles bases juridiques il se fondait pour mener des bombardements en Syrie. En faisant entrer notre pays dans la guerre en Syrie, il nuit considérablement à notre crédibilité auprès du reste de la communauté internationale et de la population canadienne.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je suis honorée de prendre part au débat sur la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui, qui propose de prolonger la mission en Irak pour les 12 prochains mois et de l'étendre jusqu'en Syrie.

Je tiens d'abord à vous remercier de vos paroles, monsieur le Président. Il serait assurément malheureux que la discussion prenne le même tour irrespectueux que durant la période des questions et que les deux côtés de la Chambre se mettent à chahuter et à se manquer de respect.

Il est question d'envoyer les Forces canadiennes participer pour une période supplémentaire de 12 mois à une mission encore plus dangereuse que jusqu'à maintenant. Nous, des deux côtés de la Chambre, devrions être en mesure d'en discuter comme des adultes, avec respect et sérieux, ce qui aiderait les Canadiens à former leur propre opinion sur ce que le Canada devrait faire.

Je pense qu'aucun député n'est d'avis que le Canada devrait rester passif. Aucun d'entre nous ne sous-estime la menace que pose l'EIIL ou l'EIS. Les deux noms sont employés, mais, à bien des égards, l'État islamique en Irak et au Levant est une force plus dangereuse que ce que nous avons vu jusqu'à présent. Ses représentants prétendent qu'ils peuvent établir leur propre périmètre, proclamer eux-mêmes leur souveraineté et leur califat.

Ils se sont montrés excessivement cruels et sadiques, et ils troublent la conscience du monde. Ils appliquent une interprétation extrémiste de l'islam du IX^e siècle et représentent une force très

Initiatives ministérielles

dangereuse. Je pense que personne à la Chambre des communes ne le nie.

Il faut donc s'interroger sur la meilleure façon pour le Canada d'affaiblir l'EIIL, comme l'indique le libellé de la motion, afin de lutter contre les nombreuses bandes de brutes criminelles partout dans le monde. En 2001, je ne pense pas que qui que ce soit en Amérique du Nord aurait imaginé qu'il y aurait un groupe pire qu'Al-Qaïda. Le réseau Al-Qaïda exerce toujours son influence et est derrière les attentats survenus à Paris. Il y a Boko Haram qui kidnappe d'innocentes écolières au Nigeria. D'autres groupes encore non identifiés pourraient apparaître.

Nous devrions discuter de ce que nous, en tant que communauté de pays occidentaux, pouvons faire pour contrer le mieux possible la menace générale que représentent les organisations terroristes partout dans le monde. L'une des façons d'y arriver, c'est évidemment en s'assurant que l'Occident ne semble pas être en guerre contre l'Islam. Lorsqu'on parle de l'Occident contre l'Islam, on lance un cri de ralliement dans la propagande.

Des voix: Oh, oh!

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, j'aimerais que les députés d'en face ne fassent pas de chahut. J'essaie de parler avec respect. Je ne les ai jamais chahutés.

Nous devons prendre garde de ne pas alimenter la propagande et les arguments de ces gens que nous voulons neutraliser. Cela dit, passons maintenant à la mission proposée.

Je veux prendre un instant pour faire l'éloge du gouvernement conservateur, pour l'aide humanitaire que nous avons donnée jusqu'à maintenant. Je l'aurais dit mardi matin si on m'avait permis de prendre la parole. J'étais contente d'entendre le premier ministre dire que nous nourrissons des enfants en Irak et que nous aidons des gens qui vivent une misère insupportable. Nous devons cependant en faire beaucoup plus sur le plan humanitaire. J'y reviendrai plus tard.

La motion propose de prolonger de 12 mois les bombardements en Irak, où nous sommes allés à la demande du gouvernement de l'Irak, mais aussi d'étendre la portée de ces bombardements jusqu'en Syrie. Je veux faire porter la plus grande partie de ma brève intervention sur les effets qu'aurait cette mission sur la Syrie, et sur les grands périls qu'elle comporterait.

Mon intervention d'octobre dernier sur l'idée de procéder à des bombardements en Irak avait pour thème que l'enfer est pavé de bonnes intentions. Le Canada a l'habitude d'être plein de bonnes intentions. Bien sûr, je ne veux dénigrer aucune des intentions du gouvernement conservateur à cet égard.

Toutefois, nous avions de bonnes intentions quand nous sommes allés en Libye. Nous étions pleins de bonnes intentions en affirmant que nous y étions parce que nous avions la responsabilité de protéger la population civile contre le brutal dictateur Mouammar Kadhafi. Mais nous avons ensuite changé notre discours et dit que nous n'étions pas vraiment là dans le but de protéger, que nous n'accepterions pas de proposition de cessez-le-feu et ne participerions pas à des pourparlers de paix tant que Kadhafi serait au pouvoir.

Initiatives ministérielles

Je me souviens que John Baird avait dit — et je peux le nommer puisqu'il ne siège plus à la Chambre — que nous ne savions pas qui remplacerait Kadhafi, mais que nous pouvions être sûrs d'une chose: rien ne pouvait être pire que Kadhafi.

● (1145)

Nous avons raté notre chance. C'est pour cette raison que j'étais la seule députée à voter contre la poursuite des bombardements en Libye. J'ai voté contre, car je savais qu'il y avait des membres d'Al-Qaïda parmi les forces rebelles à qui nous reconnaissons le droit légitime de gouverner le pays. Il était à mon sens inévitable que les vastes arsenaux contrôlés par Mouammar Kadhafi en Libye se retrouvent entre les mains d'extrémistes et de terroristes. On a d'ailleurs confirmé que ces armes sont en possession de l'EIIS.

Nous sommes intervenus en Libye, et je pense qu'il ne fait aucun doute que nous avons beaucoup aggravé la situation. Cela dit, il ne fait aucun doute que nos intentions étaient bonnes.

Passons maintenant à la Syrie. Nous fermons les yeux sur les souffrances des Syriens depuis bien trop longtemps. Nous avons permis à une brute meurtrière, Bachar al-Assad, d'assassiner ses compatriotes. Nous lui avons laissé le champ libre pendant quatre ans. Depuis le printemps arabe de 2011, nous faisons la sourde oreille aux appels des forces rebelles de la Syrie et de ceux qui souhaitent se débarrasser de Bachar al-Assad. Selon de récentes estimations, le nombre de réfugiés syriens se chiffre maintenant à 4 millions, et celui des Syriens assassinés par Bachar al-Assad, à 220 000.

Pourquoi ne sommes-nous pas allés en Syrie? Nous avons la permission du Conseil de sécurité de l'ONU d'aller en Libye, parce que nous avons la responsabilité de protéger. Cependant, lorsque le fondement de notre mission est passé de la responsabilité de protéger au renversement du régime, nous avons à jamais perdu la capacité d'obtenir le soutien de la Russie et de la Chine pour aller en Syrie et y protéger les civils au nom du principe de la responsabilité de protéger.

Je ne jette pas le blâme sur les pays limitrophes qui doivent assumer le fardeau de s'occuper de 4 millions de réfugiés. Les populations du Liban, de la Jordanie et de la Turquie ressentent les effets de la prise en charge des réfugiés qui ont essayé de fuir Bachar al-Assad. Nous souhaitons maintenant aller en Syrie. Pourquoi? Nous disons que c'est parce que l'EIIS s'y trouve.

C'est évident que l'EIIS s'y trouve.

Il y a quelques années, nous avons vu des républicains américains se faire prendre en photo avec des combattants de l'EIIS, qui étaient du bon côté, parce que c'étaient des forces rebelles opposées à Bachar al-Assad. Nous croyons maintenant que les combattants de l'EIIS constituent une menace mondiale, et nous souhaitons aller en Syrie. Par contre, nous le ferons sans avoir de notre côté une autorisation officielle ou le droit international. Nous devons espérer que Bachar al-Assad voit d'un bon œil nos interventions; autrement, les forces syriennes pourraient abattre des appareils canadiens.

Nous savons maintenant, d'après l'information fournie par le ministre de la Défense nationale, et je le crois sur parole, que les combattants de l'EIIS n'ont pas de missiles antiaériens. Mais qu'en est-il des forces syriennes? Elles viennent d'abattre un drone américain.

Bien sûr, nous ne voulons pas demander la permission de Bachar al-Assad, parce que cela montrerait bien clairement que nos premiers efforts d'intervention dans cette crise qu'est la guerre civile en Syrie auraient inévitablement pour effet net d'aider Bachar al-Assad. Nous

ne voulons pas admettre que, si nous réussissons notre coup en Syrie, nous renforcerons l'emprise de Bachar al-Assad en éliminant une force certes épouvantable, mais qui se trouve aussi à être contre le régime al-Assad.

Au regard de ce qui précède, j'espère que tout le monde aura compris — et j'entends par là aussi bien les téléspectateurs que les députés — que la situation qui nous attend en Syrie est, pour le moins, compliquée. Les objectifs sont contradictoires. Les possibilités de dérapage sont presque infinies. Nous allons envoyer des avions de chasse canadiens dans un endroit éloigné, sans l'aval du gouvernement de la région, comme nous le faisons actuellement en Irak, et nous allons intervenir dans une zone de guerre marquée par la violence sectaire.

Nous savons que le Hezbollah et l'Iran appuient Bachar al-Assad. Nous savons que certains groupes faisant partie des forces rebelles cherchent légitimement à entreprendre une transition vers la démocratie, mais nous ne sommes pas intervenus pour empêcher la boucherie qui a lieu en Syrie. Maintenant, drapé dans une attitude de rectitude morale, le gouvernement pense que nous pouvons aller bombardier la Syrie sans que les choses ne tournent mal.

Je vais reprendre les propos de Ban Ki-moon, le secrétaire général des Nations Unies, quant au meilleur moyen de vaincre le terrorisme dans cette région. Comme il l'a dit, le meilleur moyen — et la plus grande menace qui pèse sur le terrorisme — ne sont pas les missiles, mais une stratégie d'inclusion politique. Nous devrions faire bien davantage pour que les pays de cette région, qui sont eux-mêmes menacés par l'EIIL, s'en prennent à ce groupe.

● (1150)

Je salue les efforts qui sont déployés sur le plan humanitaire, mais il faut faire beaucoup plus pour aider les quatre millions de réfugiés syriens. Il y a beaucoup à faire pour mettre un frein à l'approvisionnement en armes de l'EIIL. Il faut faire bien davantage pour juguler le financement de ces groupes terroristes. L'ensemble des pays qui prennent au sérieux la menace terroriste devraient travailler à mettre fin à la menace que constituent Boko Haram, Al-Qaïda, l'EIIL et les groupes de brutes criminelles dont les organisations ne sont pas encore connues.

Ce n'est pas ce que fait cette mission.

L'hon. Jason Kenney (ministre de la Défense nationale et ministre du Multiculturalisme, PCC): Monsieur le Président, je remercie la députée de Saanich—Gulf Islands de sa contribution à cet important débat et de ses opinions senties et avisées.

Toutefois, ne reconnaît-elle pas la contribution humanitaire exceptionnelle du Canada? Nous avons versé plus de 700 millions de dollars à la mission d'aide aux réfugiés syriens et 57 millions de dollars à l'aide humanitaire pour les personnes déplacées à l'intérieur de l'Irak, ce qui fait de nous le sixième et le cinquième pays dans le monde ayant le plus contribué à ces deux opérations humanitaires et le plus important contributeur par habitant de tous les pays développés. Ne pense-t-elle pas que c'est un engagement solide du Canada?

Deuxièmement, elle a parlé de la responsabilité de protéger les gens en Libye. Ne s'inquiète-t-elle pas comme moi que la politique relative à la responsabilité de protéger, telle qu'elle est appliquée aux Nations Unies, pose problème puisqu'elle confère le droit de veto à des personnes comme Vladimir Poutine et au Politburo chinois?

Initiatives ministérielles

N'est-elle pas d'accord avec moi pour dire que l'esprit du principe de la responsabilité de protéger s'applique, tout comme la convention des Nations Unies pour la prévention du crime de génocide, pour empêcher l'EIIS de mener une campagne de génocides violents et de nettoyage ethnique des minorités religieuses? De plus, pense-t-elle vraiment que le Canada...

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. La députée de Saanich—Gulf Islands a la parole.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, je ne crois pas avoir laissé entendre que nous devrions rester à l'écart. Je pense simplement que les mesures que nous prenons, quelles qu'elles soient, ne devraient pas empirer la situation.

Je vais d'abord répondre à la première partie de la question du ministre. Oui, je reconnais que le Canada a été l'un des principaux contributeurs d'aide humanitaire, mais son apport représente une goutte d'eau dans l'océan lorsque l'on voit les quatre millions de réfugiés en Jordanie, au Liban et en Turquie.

Je tiens aussi à souligner que, lorsque le ministre était chargé du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, je lui ai présenté des cas personnels. Dans ma circonscription, nombre de personnes tentent d'aider des parents à quitter la Syrie, et il a contribué aux retrouvailles de certaines familles. Cependant, ces mêmes personnes me parlent maintenant de cas de personnes qui se rendent en voiture avec leurs enfants jusqu'à Beyrouth, mais qui sont renvoyées en Syrie parce qu'elles n'arrivent pas à rejoindre l'ambassade canadienne.

Une crise humanitaire fait rage et nos efforts à ce jour ont été loin d'être suffisants. Le budget du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ne suffit pas pour gérer cette crise. Il s'agit de l'une des crises humanitaires et des réfugiés les plus importantes que le monde ait connues.

Pour répondre à la deuxième partie de la question, comme je l'ai mentionné dans mon allocution, la doctrine de la responsabilité de protéger est compliquée par la nécessité d'appuyer le Conseil de sécurité de l'ONU. J'avais espoir d'avoir clairement indiqué que nous avons notamment empiré la situation en contaminant, et peut-être même en entravant irrémédiablement, la responsabilité de protéger en s'en servant comme prétexte pour entrer en Libye et instaurer un changement de régime.

En réalité, nous avons pas tenu compte de la crise en Syrie, mais nous sommes maintenant intéressés à protéger la population contre l'EIIL. Qui la protégera contre Bachar al-Assad?

Mme Linda Duncan (Edmonton—Strathcona, NDP): Monsieur le Président, j'aimerais savoir si la députée appuie les amendements proposés par les néo-démocrates. Nous proposons 10 mesures que nous considérons importantes.

La députée a parlé de l'importance de la contribution canadienne. La coalition internationale est composée de 62 membres, dont beaucoup jouent un rôle sans participer aux combats et se concentrent sur l'aide humanitaire.

Je me demandais si la députée appuyait les amendements et si elle comptait voter pour. Je crois comprendre qu'elle nous appuie et qu'elle pense que nous pourrions accomplir beaucoup plus en donnant suite à ces 10 recommandations, notamment intensifier l'aide humanitaire aux réfugiés qui fuient la Syrie et l'Irak en grands nombres.

• (1155)

Mme Elizabeth May: Oui, monsieur le Président, j'appuie les mesures décrites dans l'amendement proposé par l'opposition

officielle, tout comme la résolution 2178 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui porte sur cette même question et qui fait état des nombreuses contributions que les pays de la coalition peuvent faire à l'aide humanitaire.

La résolution 2178 du Conseil de sécurité de l'ONU demande également aux pays de lutter contre la radicalisation sur leur propre territoire. Sur un autre sujet, je regrette que le gouvernement n'ait pas tenu compte des mesures prises au Royaume-Uni lorsqu'il a présenté son projet de loi de lutte contre le terrorisme, le projet de loi C-51. Le Royaume-Uni a mis au point des programmes et des résolutions visant à contrer les efforts de radicalisation dans les prisons et les écoles.

[Français]

M. Louis Plamondon (Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, BQ): Monsieur le Président, le Bloc québécois serait favorable à une intervention si elle mettait la mission humanitaire au premier plan et si elle répondait aux causes qui ont fait naître cette crise et la barbarie perpétrée par le groupe armé autoproclamé État islamique.

Cependant, la motion que tentent de faire adopter les conservateurs exige la confiance aveugle de la Chambre. Elle met en avant une solution à prédominance militaire et demeure floue quant à l'objectif de la mission et de son évaluation. Le Bloc québécois reste sur ses positions de toujours et ne donnera pas de chèque en blanc à ce gouvernement.

La présente motion est encore moins bien définie que celle votée il y a six mois à la Chambre. Plutôt que de resserrer et de mieux définir le type d'intervention, la motion ouvre la porte à une plus grande intervention. Pourtant, il y a lieu d'apprendre de nos expériences, de nos succès et de nos erreurs passés. Il y a lieu d'apprendre, par exemple, de l'intervention au Kosovo, du refus du Canada de participer à la guerre en Irak, de l'envoi des troupes en Afghanistan et de l'intervention en Libye. Il faut prendre aussi en considération la complexité de la situation au Moyen-Orient sur le plan des politiques tant intérieures qu'extérieures des pays qui s'y trouvent. Il faut tenir compte des territoires, des pays, des relations entre les peuples qui y vivent et des religions qui y sont pratiquées.

La motion propose la poursuite des interventions en Irak, certes, mais elle propose aussi d'intervenir contre le groupe État islamique et les terroristes alignés sur ce groupe, notamment pour mener des frappes aériennes en Syrie. Je reviendrai un peu plus tard sur la Syrie. Toutefois, ce qu'on entend par « notamment », c'est que cette motion demande que le Canada puisse intervenir contre le groupe État islamique partout, peu importe les territoires, les pays et les situations politiques. On est prêt à intervenir partout. Qui décide? On ne le sait pas.

Pourtant, les Nations unies ont été créées afin de suivre un cadre d'intervention dans les relations internationales. L'action de l'ONU est guidée par sa charte, qui définit les objectifs des Nations unies de la façon suivante: « 1. Maintenir la paix et la sécurité internationales », ce qui inclut évidemment l'envoi de troupes, si nécessaire; « 2. Développer entre les nations des relations amicales », cela va de soi; « 3. Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire », ce qui signifie résoudre les problèmes par les moyens qu'il faut, et ce, sous l'égide des Nations unies.

Initiatives ministérielles

Son action se fonde sur un certain nombre de principes fondamentaux, entre autres sur « l'égalité souveraine de tous ses Membres », qui « règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques », si possible, qui « s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force » et qui donnent aux Nations unies « pleine assistance ». Aucune disposition de la Charte des Nations unies n'autorise celle-ci à intervenir dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale.

Le Bloc québécois souscrit à ces principes, qui sont d'ailleurs le cadre de son analyse concernant les interventions de la communauté internationale en cas de conflit. Une intervention humanitaire doit constituer la base à partir de laquelle le Québec et le Canada répondent à leur devoir de solidarité internationale. C'est uniquement sur cette base que serait justifiée l'utilisation de la force. Le Bloc est contre toute action unilatérale et contre la notion de guerre préventive en l'absence de menace imminente et établie.

La motion proposée par le gouvernement conservateur met en avant une logique unidimensionnelle qui préconise des frappes dans laquelle l'aide humanitaire d'urgence joue un rôle secondaire. Pour le Bloc québécois, à l'instar du secrétaire général de l'ONU, il faut s'attaquer aux causes sous-jacentes qui ont donné naissance à cette crise. À la suite de l'adoption de la résolution 2178, le secrétaire général de l'ONU déclarait que « Les terroristes doivent être mis hors d'état de nuire », et que « cet objectif ne pourrait être atteint qu'en mobilisant la solidarité internationale et en s'attaquant aux causes sous-jacentes de l'essor des groupes radicaux. » Le secrétaire général a souligné en ce sens que « les armes les plus sûres contre cet essor [sont] l'éducation, l'emploi et des dirigeants qui savent écouter leur peuple et respecter l'état de droit. »

• (1200)

Alors que l'on retrouve dans la motion l'ouverture quant à la protection des civils, notamment en fournissant de l'aide humanitaire d'urgence, le ministre de la Défense s'empresse de fermer la porte à ce genre d'aide, en affirmant que le Canada en a assez donné.

Lorsqu'on est prêt à intervenir militairement et qu'on dit dans la même phrase que le Canada a assez donné, malgré les millions de réfugiés syriens, on est loin de l'approche axée sur le multilatéralisme préconisée par l'ONU et le Bloc québécois.

Lorsqu'on est prêt à intervenir dans un pays qui n'en a pas fait la demande, à s'ingérer dans une guerre civile où notre intervention favorisera inévitablement l'un des belligérants, qui devrait déjà faire face à des accusations de crime de guerre, il y a lieu de s'inquiéter.

Brandir le droit octroyé par l'ONU à l'autodéfense pour justifier les bombardements éventuels contre le groupe État islamique en Syrie, c'est une interprétation erronée.

Le Bloc québécois n'a pas changé d'idée et ne donnera pas de chèque en blanc. La motion proposée permettrait au Canada d'intervenir partout. Nous disons non.

Les Nations Unies ont été créées afin de suivre un cadre d'intervention dans les relations internationales. C'est ce que nous défendons et c'est pourquoi nous voterons contre cette motion. Notre position est claire: oui, à une intervention sous l'égide de l'ONU, et seulement sous l'égide de l'ONU.

Mme Ève Pécelet (La Pointe-de-l'Île, NPD): Monsieur le Président, je sais que mon collègue y a touché un peu dans son discours, mais le gouvernement a été assez discret dans son approche depuis le début de la guerre civile en Syrie. Il n'a pas fourni l'aide nécessaire aux pays limitrophes à la Syrie qui accueilleraient des

millions de réfugiés, comme la Turquie et le Liban. Il a vraiment pris une approche extrêmement faible par rapport à ses alliés pour faire pression sur la Russie et la Chine et essayer de faire passer une résolution au Conseil de sécurité.

Le gouvernement a vraiment abandonné la Syrie depuis le début de la guerre civile qui fait rage. C'est en partie la raison pour laquelle on se retrouve dans un bourbier comme celui d'aujourd'hui. Ensuite, le gouvernement vient au Parlement nous dire qu'il n'a plus d'autre solution, qu'il n'a plus d'autre choix que d'aller bombarder en Syrie.

Le gouvernement n'aurait-il pas pu agir en amont avant de venir au Parlement pour nous dire qu'il n'a plus d'autre solution que de bombarder? J'aimerais que mon collègue parle de l'approche du gouvernement.

M. Louis Plamondon: Monsieur le Président, je partage l'opinion de la députée selon laquelle le Canada a tardé à intervenir ou à proposer aux Nations Unies d'intervenir, lorsqu'il y a eu le début de ce qu'on appelait « la révolution » là-bas. Cela a permis au groupe État islamique de s'infiltrer dans ce pays.

Nous nous retrouvons avec le problème d'un groupe rebelle et celui du groupe État islamique qui veut renverser le gouvernement. Les rebelles proposaient l'institution de la démocratie, tandis que ce que propose le groupe État islamique, c'est l'institution d'une autre forme de dictature, peut-être encore pire que la dictature actuelle.

Il faut dire que dans chaque conflit, quand on l'analyse par la suite, on peut toujours trouver une raison pour dire qu'on aurait dû faire quelque chose avant. Effectivement, dans ce conflit qui règne en Syrie, le Canada a été très silencieux par rapport à l'action qu'il aurait pu entreprendre en matière de pression sur l'ONU, pour faire en sorte que l'organisation puisse intervenir d'abord par des résolutions, puis par un accord de paix potentiel.

• (1205)

M. Dany Morin (Chicoutimi—Le Fjord, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais poser à mon collègue une question sur l'implication des hommes et des femmes qui iront en Syrie ou en Irak. Dans ma propre circonscription, se trouve la base militaire aérienne de Bagotville. Je m'attends à ce que ces gens soient appelés à servir leur pays au cours de la mission qui durera un an.

Le gouvernement a menti à la population, aux parlementaires et aux forces armées lorsqu'il a dit qu'il n'y aurait pas d'intervention militaire et qu'il n'enverrait pas nos militaires sur la ligne de front.

Que pense mon collègue bloquiste d'un gouvernement qui n'est pas honnête avec ses propres membres des forces armées, qui vont obéir à ses directives et aller servir dans ces pays?

M. Louis Plamondon: Monsieur le Président, dans toute mission, il est clair que les militaires devraient être informés et conscients de l'ensemble des actions qu'ils auront à entreprendre.

Au début, l'intention gouvernementale énoncée à la Chambre était d'entreprendre une mission de consolidation et de formation des troupes irakiennes, afin de les conseiller. Puis, on y a ajouté des bombardements sur des cibles très précises, dont des entrepôts de munitions du groupe État islamique et des troupes de transport qu'on pouvait bloquer par des bombardements.

Initiatives ministérielles

Toutefois, on a dépassé le cadre de la mission lorsqu'on a envoyé des fantassins sur le terrain. Il va de soi que cela ne faisait pas partie de la demande faite à la Chambre. La mission aura lieu, puisque le gouvernement est majoritaire, mais il est très clair que les militaires devraient être informés précisément du rôle qu'ils auront à y jouer.

L'hon. Jason Kenney (ministre de la Défense nationale et ministre du Multiculturalisme, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de me joindre à ce débat sur la prolongation de notre mission essentielle, militaire et humanitaire afin de venir en aide aux innocents en Irak et en Syrie qui sont victimes de cet organisme terroriste et génocidaire, le soi-disant État islamique, appelé aussi Daesh ou l'EIIL.

[Traduction]

Parlons clairement. Le Canada a toujours respecté son obligation morale d'agir de concert avec ses alliés, lorsque sa sécurité et celle du monde entier étaient menacées. Nous estimons avoir aussi l'obligation morale, chaque fois que cela est possible et prudent, de nous porter à la défense des innocents menacés de génocide et de nettoyage ethnique, comme c'est aujourd'hui le cas en Irak et dans l'Est de la Syrie.

Premièrement, il faut bien comprendre comment fonctionne l'ennemi qui nous fait face, qui est l'ennemi de la planète tout entière et qui se fait appeler l'État islamique d'Irak et du Levant, EIIS ou encore Daesh. Il est sans doute difficile, en raison peut-être de nos paradigmes d'Occidentaux civilisés, de bien saisir la nature de cette organisation, car elle est foncièrement irrationnelle dans son idéologie, ses motivations et ses actions. C'est en effet une organisation qui s'inspire d'une vision dystopique pour imposer, par la violence, un califat, c'est-à-dire une théocratie qui prône une application particulièrement violente de la charia du VII^e siècle.

Pour cette organisation et ses suppôts, quiconque ne partage pas leur vision dystopique du califat est un *kafir*, un infidèle, un ennemi, quel qu'un qui, dans le meilleur des cas, ne mérite que l'esclavage ou la dhimmitude, et dans le pire des cas, la mort, souvent dans des conditions horribles.

C'est une organisation qui, selon le haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies et divers observateurs indépendants en matière des droits de la personne, est responsable de violences inouïes: décapitations d'enfants; mise en esclavage sexuel de fillettes d'à peine huit ans; poursuite des homosexuels dont l'un d'entre eux, comme ils l'ont montré sur un film qu'ils avaient tourné, a été précipité du haut d'une tour avant d'être lapidé, parce qu'il n'était pas mort de sa chute.

C'est une organisation qui s'est donné pour mission d'éradiquer de la surface de la Terre une petite minorité vulnérable, les yézidis, qui sont une ancienne communauté religieuse et ethnique. L'EIIL veut également anéantir les anciens peuples assyro-chaldéens des plaines de Ninive, qui sont des peuples indigènes de cette région de la Mésopotamie, dont les ancêtres s'y sont installés il y a des milliers d'années, et qui, depuis près de 1 700 ans, pratiquent la foi chrétienne et, depuis plus longtemps encore, parlent leur propre langue ancienne, le chaldéen et l'araméen.

L'EIIL est une organisation qui n'a pratiquement aucun respect pour la vie humaine, qui considère les filles et les femmes comme du cheptel et non pas comme des êtres humains, et qui estime que les minorités, au lieu d'être protégées et respectées, ne méritent que d'être éliminées.

J'aimerais illustrer mon propos par un exemple précis du barbarisme de cette organisation, exemple qui m'a été rapporté par le patriarche de l'Église chaldéenne d'Irak, Louis Sako. Il m'a

raconté qu'après que l'EIIL a envahi Mossoul, la deuxième ville irakienne, et prononcé une fatwa de mort, de conversion ou de dhimmitude contre les chrétiens de la ville, ces derniers se sont tous enfuis avec leurs possessions, mais l'EIIL leur a tout confisqué. Toutefois, une petite poignée de chrétiens âgés, infirmes et handicapés avaient été abandonnés dans les hôpitaux. Ils ne pouvaient pas s'enfuir, car ils n'avaient pas de parents pour les transporter.

•(1210)

Des membres de Daesh, l'EIIL, sont allés dans ces hôpitaux et après avoir laissé passer les 48 heures requises pour la fatwa, ils ont approché ces chrétiens handicapés et âgés et ils leur ont dit que s'ils ne se convertissaient pas sur-le-champ, ils seraient tués, décapités sur leur lit d'hôpital. On ne peut donc pas douter du genre de barbarie contre laquelle nous nous battons.

À la lumière de ces événements, j'estime qu'il nous incombe d'intervenir pour des raisons humanitaires. Je crois que cela est conforme au principe selon lequel nous avons la responsabilité d'assurer une protection. Il est vrai que pour donner vie à cette doctrine aux Nations Unies, il faut l'approbation de Vladimir Poutine et du Politburo chinois. Toutefois, le Canada n'a pas à s'embarrasser de l'approbation de Vladimir Poutine pour la politique qu'il veut suivre. Nous devrions pouvoir agir en toute indépendance pour prévenir un génocide et éviter que ce groupe terroriste fasse plus de victimes encore.

Nous avons également un impératif de sécurité nationale pour agir de la sorte parce que, comme les députés le savent, l'EIIS a clairement déclaré la guerre au Canada et invité ses partisans à tuer des Canadiens où qu'ils puissent les trouver. Il est assez évident que les deux attentats terroristes perpétrés au Canada, au cours desquels Patrice Vincent et Nathan Cirillo ont été tués en octobre dernier, ont au moins été inspirés par la barbarie de l'EIIL.

Si le monde n'avait pas commencé à agir, si la coalition des quelque 24 pays participant au combat armé contre l'EIIL en Irak et en Syrie n'avait pas entrepris ses opérations en septembre et en octobre derniers, si les 40 autres pays alliés qui appuient une intervention non militaire ne s'étaient pas manifestés, si rien de cela n'avait été fait, il est clair que l'EIIL aurait continué de gagner du territoire en Irak, conquis plus de ressources, plus de champs pétrolifères, plus de richesses, plus d'armements et, ce qui est le plus inquiétant, plus de légitimité aux yeux de ceux qui risquent de se radicaliser.

•(1215)

[Français]

C'est une des menaces au Canada. Plus de 100 Canadiens sont allés en Syrie et en Irak pour se joindre à cet organisme terroriste. Évidemment, quand ils reviennent au Canada, ils représentent une menace pour notre sécurité. C'est la même chose dans presque tous les pays développés.

Alors, il faut démontrer aux personnes susceptibles d'être radicalisées et d'être recrutées par le groupe État islamique que celui-ci ne représente pas cette idée de califat et que c'est plutôt un organisme farfelu.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

Voilà donc pourquoi le gouvernement du Canada a chargé l'Aviation royale canadienne de participer, avec six CF-18, un Polaris de ravitaillement et deux avions CP-140 Aurora modernisés, à la mission de combat aérien contre les cibles de l'EIIL menée par les pays alliés. Voilà également pourquoi nous avons fourni 69 membres des forces d'opérations spéciales pour conseiller, aider et former les peshmergas kurdes près d'Erbil, dans le Nord de l'Irak. Je suis heureux de déclarer que, grâce en partie au travail extraordinaire de nos hommes et de nos femmes en uniforme et de nos alliés, nous avons mis fin à l'avancée que réalisait le groupe terroriste l'été et l'automne derniers et que ce groupe est maintenant en train de perdre du terrain.

Nous remarquons maintenant que l'EIIS déplace une partie de son équipement lourd qui n'a pas encore été détruit par les bombardements alliés pour le faire sortir d'Irak et entrer en Syrie. Nous espérons qu'avec l'aide de l'aviation des pays alliés, les forces de sécurité irakiennes pourront en temps opportun lancer une contre-offensive sur le terrain efficace à laquelle nous ne participerons pas mais que nous appuierons depuis les airs.

Tout cela indique qu'en temps utile, le centre de gravité de la lutte contre l'EIIL devrait se déplacer à l'Est de la Syrie, où l'organisation terroriste a centralisé ses opérations. La capitale de cette région est Raqqa, dans le centre-est de la Syrie. C'est une région dont le régime syrien brutal a, à toutes fins pratiques, cédé la souveraineté à l'EIIL.

Conformément à l'avis juridique reçu de notre propre juge-avocat général et à la position de l'administration du président Obama, nous estimons donc que nous avons parfaitement le droit, sur le plan juridique, de frapper des cibles de l'EIIL dans l'est de la Syrie, en partie à l'invitation du gouvernement de l'Irak, en vertu de l'article 51 de la Charte des Nations unies, de façon à exercer le droit de légitime défense collective.

J'estime que cette modeste prolongation de la mission et l'horizon d'un an proposés dans la motion fournissent précisément le genre de règles d'engagement dont notre force militaire a besoin pour jouer un rôle important au sein de la coalition internationale.

Nous ne devons pas nous attendre à ce que les autres pays, comme les Pays-Bas ou l'Australie, la France ou la Grande-Bretagne ou encore nos partenaires arabes, fassent tout le gros du travail. Nous sommes une démocratie responsable. Notre pays est un champion de la dignité humaine et de la liberté. Nous devons donc agir maintenant, comme nous l'avons toujours fait tout au long de notre histoire, pour défendre ces valeurs et, en fait, nos propres intérêts.

● (1220)

[Français]

M. Dany Morin (Chicoutimi—Le Fjord, NPD): Monsieur le Président, ma question pour le ministre est simple. Il est bien conscient que lorsque nous demandons aux militaires de mettre leur vie en danger en participant à une mission militaire étrangère, il faut le faire avec le plus grand sérieux. Comme représentant fédéral de la base militaire aérienne de Bagotville, je prends évidemment cette mission très au sérieux, car je connais les hommes et les femmes qui risquent de participer à cette mission.

Je demande donc au ministre conservateur si la base militaire de Bagotville sera mise à contribution pour cette prolongation de la mission. Je sais que c'est surtout la base militaire de Cold Lake qui a été utilisée pour la première phase de l'intervention en Irak.

L'hon. Jason Kenney: Monsieur le Président, je remercie l'honorable député de sa question. Il a raison, car jusqu'à maintenant

les CF-18 qui ont pris position au Koweït pour les missions militaires contre le groupe État islamique en Irak viennent de la base militaire de Cold Lake. Je ne peux pas dire exactement quelles ressources seront déployées. C'est une question pour les commandants de nos forces militaires, évidemment. Ils décideront selon leurs besoins et leurs ressources quelles bases et quelles escouades de chasseurs seront utilisées.

[Traduction]

Je laisserai à nos commandants militaires la tâche de choisir les escadrons qui seront appelés à intervenir dans les rotations futures qui seront décidées pour les opérations menées à partir du Koweït. Il y a, en effet, des rotations périodiques d'équipement et de personnel. Nous informerons la Chambre si des changements surviennent à cet égard.

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, je lisais, il y a quelque temps, que le directeur parlementaire du budget a affirmé que les coupes budgétaires ont affaibli la capacité des militaires de mener des missions à long terme. Or, il semble que nous serons mêlés à ce conflit pendant un bon bout de temps, selon ce que le gouvernement a dit.

Apparemment, le Canada ne consacre qu'environ 1 % de son PIB aux forces armées, alors que ses alliés, la Grande-Bretagne et les États-Unis notamment, ont demandé que nous dépensions 2 % de notre PIB. Le gouvernement prévoit-il alors céder à la demande de nos alliés et consacrer 2 % du PIB aux forces armées?

L'hon. Jason Kenney: Monsieur le Président, il convient de préciser que depuis l'arrivée au pouvoir de notre gouvernement en 2006, nous avons augmenté le budget du ministère de la Défense nationale pour le faire passer de 14,3 milliards de dollars qu'il était en 2005 à 20,1 milliards, le budget entier et final de ce ministère pour l'exercice en cours. Cela représente une augmentation de 27 p. 100, une augmentation plus rapide que celle de l'inflation ou de l'économie observée au cours de cette période, alors que la plupart de nos principaux alliés ont, pendant ce temps, réduit leurs budgets militaires en chiffres absolus.

Nous avons accru la hausse automatique pour le budget de la Défense nationale de façon que ce ministère reçoive chaque année une augmentation de 2 p. 100, ce qui a permis de protéger efficacement son budget contre l'inflation. Aucun autre ministère ne profite d'une telle augmentation. Le ministère de la Défense nationale dispose aussi d'un budget spécial d'immobilisations selon la comptabilité d'exercice pour l'acquisition d'équipement. Soit dit en passant, lundi prochain, je recevrai notre cinquième avion de transport stratégique C-17 Globemaster à la base militaire de Trenton.

Nous avons fait des investissements importants. Ce qui est encore plus important, les hommes et les femmes de nos forces armées sont capables de faire le travail qui leur est attribué. Dans de nombreuses missions, le Canada s'est surpassé. Nous continuerons donc de donner à nos militaires les ressources dont ils ont besoin.

Je peux confirmer à la Chambre que le gouvernement accordera au ministère de la Défense nationale des ressources supplémentaires qui s'ajouteront à son budget de base pour couvrir les coûts additionnels associés à l'opération Impact en Irak et en Syrie.

Initiatives ministérielles

[Français]

Mme Éleine Michaud (Portneuf—Jacques-Cartier, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui, je suis fière de joindre ma voix à celles de mes collègues dans le débat important qui se tient à la Chambre concernant la proposition de ce gouvernement de prolonger la mission canadienne de combat en Irak.

Par contre, avant d'entamer mon discours, je tenais à remercier mon collègue d'Ottawa-Centre, qui s'est prononcé un peu plus tôt dans le cadre du débat. Je veux le remercier particulièrement pour l'amendement qu'il a présenté à la Chambre. Cet amendement met véritablement en lumière les actions que le Canada pourrait entreprendre dès maintenant pour venir en aide à la population qui est victime des atrocités du groupe État islamique.

J'apprécie que le calme se soit rétabli de lui-même à la Chambre. C'était un peu bruyant de mon côté. J'espère que mes collègues, de l'autre côté de la salle, porteront attention à mes propos et il sera plus facile pour eux de poser des questions qui seront pertinentes, c'est à souhaiter.

Pour en revenir à mon propos, comme je le disais plus tôt, le NPD, par l'intermédiaire de la voix de mon collègue d'Ottawa-Centre, a mis sur la table sa proposition pour permettre au Canada d'avoir une véritable incidence et de sauver des vies civiles immédiatement. En effet, c'est la principale préoccupation du NPD en ce moment. Des millions de personnes ont été déplacées à la suite des atrocités qui sévissent présentement en Irak et en Syrie. Ce sont ces gens-là que nous devons aider rapidement.

Personne à la Chambre, d'aucun parti, ne va nier que le groupe État islamique a commis des actes de violence absolument atroces sur les populations civiles. Je ne ferai pas la liste des différents incidents qui nous sont rapportés régulièrement dans les médias. Nous les entendons régulièrement et nous sommes tous choqués et horrifiés par les horreurs qui nous sont rapportées. Nous sommes tous conscients que le groupe État islamique représente une menace pour le monde et pour le Canada et que nous nous devons d'agir. Cependant ce n'est pas avec la motion qui nous est présentée par le gouvernement conservateur aujourd'hui que le Canada aura les répercussions qu'il devrait créer ni qu'il pourra jouer le rôle qu'il devrait tenir.

Les conservateurs nous proposent un flou total, et ce, depuis le début. Quand nous étions encore en train de parler d'une mission de conseil et de soutien d'un mois, le gouvernement nous fournissait déjà très peu de détails, malgré les multiples questions qui leur ont été posées à la Chambre. Nous sommes ensuite passés à une mission de frappes aériennes de six mois, qui s'est transformée, sans que nous en soyons informés, malheureusement, en une mission de combat directement sur les lignes de front. Le gouvernement va tenter de nier ce fait, mais les preuves sont claires. Nous connaissons les faits. Malheureusement, le sergent Doiron est décédé à quelques centaines de mètres à peine des lignes de front. Maintenant, le gouvernement est prêt à nous embarquer dans une mission d'un an et demi, à ce qu'il nous dit. Il cherche à convaincre les Canadiens que c'est véritablement la seule solution possible pour vaincre le groupe État islamique. Pourtant, comme c'est le cas depuis le début, nous n'avons toujours aucun plan concret. Le gouvernement n'a présenté aucun objectif précis ni même de plan de sortie.

Nous sommes devant une proposition pour une mission d'un an et demi, mais si nous regardons ce qui s'est passé en Afghanistan, nous avons été là une douzaine d'années. On nous proposait alors un peu les mêmes choses: des missions relativement courtes, de quelques mois ou de quelques années à peine. Or nous avons été là 12 ans.

Nous ne savons pas vraiment où nous allons dans ce qui nous est présenté actuellement. Les conservateurs sont incapables d'être honnêtes avec les Canadiens quant aux véritables rôles que nos soldats jouent sur le terrain. Ils ne sont même pas capables d'être honnêtes avec les membres des troupes qui attendent à la maison.

Nous avons tous appris avec grande tristesse, mais aussi avec surprise, le décès du sergent Doiron près des lignes de front, alors qu'on nous avait clairement dit à la Chambre, que nos troupes ne devaient pas accompagner les troupes irakiennes au front. D'après le texte de la motion sur lequel la Chambre s'est prononcée, c'était très clair. Pourtant nous sommes confrontés à une situation qui est tout autre. Le gouvernement joue sur les mots et il nous demande de lui faire confiance, les yeux fermés, pour assurer notre sécurité. Il est pris au dépourvu. Les conservateurs disent qu'ils vont larguer quelques bombes ici et là, qu'ils vont se sentir mieux car ils auront l'impression d'agir.

• (1225)

Toutefois, en réalité, le Canada n'apporte pas la meilleure contribution qu'il peut offrir. Franchement, je me demande comment la population canadienne peut faire confiance à un gouvernement qui refuse de faire preuve de la transparence la plus élémentaire. Cette transparence a pourtant été démontrée par les élus des autres pays alliés de la coalition.

Aux États-Unis, par exemple, le président Obama a été très clair. Il a présenté, autant aux parlementaires qu'à la population, le plan et les objectifs à atteindre. Les Américains ont même eu droit au coût de la mission. C'est extraordinaire. Ici, le directeur parlementaire du budget doit se battre et utiliser des données diffusées par les Américains, entre autres, pour tenter d'estimer les coûts de la mission canadienne en Irak. Devant une telle situation, je ne vois pas comment nous pourrions donner un chèque en blanc au gouvernement et lui dire que nous allons certainement prolonger la mission en Irak.

Pire encore, le gouvernement propose maintenant d'aller faire des bombardements en Syrie, c'est-à-dire, de s'allier avec le régime de Bachar el-Assad. C'est une décision absolument incompréhensible. J'entendais tout à l'heure le ministre de la Défense nationale dénoncer l'abandon par le NPD de ses principes de défense contre le génocide. Comment peut-on à la fois accuser les opposants à la prolongation de la mission en Irak de soutenir les génocidaires du groupe État islamique et proposer de s'allier directement avec le régime de Bachar el-Assad? Cet argumentaire est totalement incohérent.

Cela fait déjà au moins quatre ans que ce pays est en guerre civile. La population civile se fait absolument massacrer. Ce sont des horreurs que nous voyons là-bas. Des écoles et des hôpitaux sont bombardés et des enfants sont victimes de crimes horribles. La population est victime d'attaques aux armes chimiques de la part de son propre gouvernement, et le Canada proposerait d'aller jouer le jeu de Bachar el-Assad. Nous savons pourtant très bien qu'il a instrumentalisé le groupe État islamique à différents moments dans le cadre du conflit. Nous tombons carrément dans le panneau en décidant d'aller intervenir sur le territoire.

En fait, nous sommes dans un imbroglio légal, car en demandant explicitement la permission à Bachar el-Assad, comme le premier ministre a mentionné à la Chambre qu'il le ferait, il y a déjà plusieurs mois, nous donnons une certaine légitimité au régime. Si nous décidons d'ignorer totalement cette disposition du droit international, nous faisons fi des conventions et du droit international.

Initiatives ministérielles

Nous avons déjà vu le gouvernement ridiculiser cette notion de droit international, mais ce principe est essentiel. Le Canada est un pays démocratique et, à ce titre, il est primordial qu'il s'en tienne à ces conventions qui ont été établies au fil des années en négociation avec les autres pays. Le Canada peut faire beaucoup mieux que de s'allier avec le régime de Bachar el-Assad. Je suis incapable de passer par-dessus cet élément.

Tout cela paraît très simple pour les conservateurs. Comme je le mentionnais plus tôt, ils vont faire quelques bombardements, puis ils vont se retirer lorsqu'ils seront satisfaits de leur intervention. Toutefois, qu'est-ce que nous laisserons après cette intervention militaire? Nous laisserons un vide politique qui va être rempli par d'autres groupes qui pourraient être pires que le groupe État islamique. Nous ne savons pas ce qui s'en vient. Les conservateurs ont leurs solutions toutes faites qu'ils croient appropriées, mais concrètement, ils pourraient empirer la situation.

Je citerai un extrait d'un texte de Pierre Asselin qui a été publié dans *Le Soleil* hier et qui résume très bien le problème auquel nous faisons face:

Le djihadisme se nourrit du chaos et de la violence qui entraînent l'effondrement des structures. En l'absence d'une stratégie pour écarter Assad, les victoires contre l'État islamique risquent d'être éphémères. La stratégie est-elle de repousser l'EI hors de l'Irak ou de le combattre jusque dans ses retranchements syriens? Et qui occuperait le vide créé par une hypothétique défaite de l'EI en Syrie? Si notre intervention permet au régime syrien de récupérer les territoires perdus aux mains des fanatiques islamistes, cela ne nous sera jamais pardonné par ses millions de victimes.

Ce sont de tels éléments que nous devons garder en tête. C'est pourquoi le NPD propose de venir en aide aux populations civiles qui vivent des situations épouvantables. Il y a des victimes de violence sexuelle et d'abus épouvantables qui ont besoin de notre aide immédiatement. Le Canada a une expertise dans ce domaine.

• (1230)

Nous pouvons leur venir en aide et nous assurer que les camps de réfugiés soient adaptés aux conditions hivernales pour prévenir d'autres décès.

Au cours de la période des questions, j'espère avoir la chance d'en dire plus sur les solutions que le NPD propose. Franchement, compte tenu de tous les éléments que j'ai présentés, il est impossible pour moi et mes collègues d'endosser la proposition de prolongation de mission, telle que proposée par les conservateurs.

• (1235)

[Traduction]

M. James Bezan (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, ma collègue d'en face et moi-même siégeons ensemble au comité de la défense nationale. Elle vient d'une famille militaire et fait toujours des commentaires intéressants lors de nos délibérations.

Je dois souligner que le gouvernement du Canada ne cherche aucunement à soutenir le régime d'Assad en Syrie. Nous reconnaissons qu'il s'agit d'un régime barbare qui a utilisé des armes chimiques sur ses propres citoyens, qui a tué des milliers de personnes et qui en a déplacé des millions d'autres. Nous souhaitons que la coalition dirigée par les États-Unis trouve une solution diplomatique et politique à la guerre civile en Syrie.

La députée propose-t-elle de fermer les yeux en ce qui concerne les terroristes de l'EIIL qui essaient d'établir un califat dans l'est de la Syrie et en Irak? Dit-elle que nous devrions les laisser se terrer et générer des revenus pour se procurer de l'artillerie et de l'équipement lourd en vue de mener des combats dans la région et de lancer des attaques terroristes dans le monde, y compris au

Canada, qui est l'un de leurs ennemis jurés? Avance-t-elle que nous devrions tourner le dos à toutes les innocentes victimes qui ont été brutalisées par le génocide orchestré par les djihadistes de l'EIIL?

[Français]

Mme Éline Michaud: Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'en face de ses bons mots. Il me redonne espoir que nous sommes parfois capables de trouver des collègues avec qui nous pouvons collaborer de l'autre côté de la Chambre, alors je lui rend la pareille dans ses compliments.

Par contre, ce qu'il semble ignorer ici, c'est que sans donner un appui direct et franc au régime de Bachar al-Assad, le fait de jouer son jeu et d'aller bombarder en Syrie, c'est lui donner une forme d'appui tacite. C'est quelque chose qu'il faut garder en tête.

Le NPD n'a jamais dit qu'il fallait simplement tourner le dos aux victimes du groupe État islamique, bien au contraire. Nous demandons au gouvernement d'agir dès maintenant pour fournir aux victimes les ressources et l'aide dont elles ont besoin dans l'immédiat. Il y a des besoins criants en eau potable, en médicaments ou en aide aux victimes de violence sexuelle. Comme je le mentionnais plus tôt, des enfants ont été éloignés de leur famille, entre autres.

Le Canada pourrait faire des millions de choses dès maintenant pour aider les victimes du groupe État islamique et sauver des vies. Nous pouvons aussi utiliser nos ressources diplomatiques pour tenter de les aider à bâtir des institutions en Irak et en Syrie, et qui pourront par la suite protéger les populations civiles et s'assurer que les forces de l'ordre irakiennes et syriennes puissent faire leur travail, et assurer la sécurité de leur population comme il se doit.

M. Marc-André Morin (Laurentides—Labelle, NPD): Monsieur le Président, il y a une chose qu'il ne faut pas oublier: chaque fois que nous essayons d'examiner les causes du chaos dans cette région, les députés d'en face font très attention de ne jamais revenir sur le passé.

Quand la crise a commencé en Syrie, le Canada était le deuxième investisseur étranger dans le pays. C'est une compagnie canadienne qui fournissait l'électricité et qui administrait toute l'infrastructure pour fournir l'électricité aux trois quarts de ce pays. Cette compagnie a été forcée d'arrêter de le faire quand des sanctions ont été imposées par les Nations unies.

C'est facile ensuite de nous accuser de vouloir appuyer le régime de Bachar al-Assad et d'ignorer la cruauté de ces barbares. Je pense qu'il faut observer ce que nos alliés font. Des unités wahhabites s'entraînent en ce moment dans le Golan, et quand l'armée syrienne essaie de les frapper, ces unités se font défendre par l'armée israélienne.

La situation est plus compliquée qu'elle n'en a l'air, et si nous agissons sans plan, nous allons semer plus de chaos et il y aura encore plus d'innocentes victimes.

Mme Éline Michaud: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son commentaire très pertinent, qui met en lumière, comme il a si bien dit, la complexité de ce tout ce qui se passe dans la région du Moyen-Orient en général.

Initiatives ministérielles

C'est ce qui rend problématique une intervention aussi simpliste que celle que proposent les conservateurs, soit d'aller bombarder un peu partout sur le territoire en espérant que cela va régler le problème. Or le groupe État islamique se mêle à la population dans les villages. C'est très difficile de déterminer quel groupe de rebelles on doit aider en Syrie et quels groupes commettent d'autres atrocités contre la population. C'est extrêmement complexe. On se doit d'avoir, à la Chambre, un débat beaucoup plus pertinent et qui n'est pas encadré par le dogmatisme, comme c'est malheureusement trop souvent le cas ici.

• (1240)

L'hon. Steven Blaney (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, PCC): Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion de me lever à la Chambre pour participer à cet important débat.

Il faut rappeler que c'est notre gouvernement conservateur qui a pris l'engagement de consulter le Parlement lorsque nous allions procéder à des engagements militaires outre-mer. La raison pour laquelle je suis ici aujourd'hui, c'est qu'il s'agit effectivement d'un engagement militaire d'une forme particulière, puisqu'il s'adresse non pas à un État traditionnel, mais bien à une entité qui se qualifie d'État islamique.

Je me permets donc de rappeler que ces terroristes djihadistes ont déclaré la guerre non seulement au Canada, mais à nos alliés les Français, les Britanniques, les Australiens et les Danois, qui ont été victimes d'attaques terroristes. On se rappelle l'attaque contre *Charlie Hebdo* ou contre le marché Hyper Cacher à Paris. On se rappelle les attaques terroristes survenues à Sidney, en Australie, pendant la période des Fêtes, ou encore, plus récemment, au Danemark. Ces terroristes nous ont ciblés. Ils encouragent leurs supporteurs à attaquer, et je cite, les infidèles canadiens par tous les moyens. Ils ont même juré que nous ne serions pas en sécurité, même dans nos demeures.

[Traduction]

Pour illustrer l'horreur des menaces qui ont été proférées envers les Canadiens et tous nos alliés, je me dois de citer — et je m'en excuse — les propos du porte-parole du soi-disant groupe État islamique:

Si vous pouvez tuer un infidèle américain ou européen — surtout un méchant et dégoûtant Français — ou un Australien ou un Canadien, ou n'importe quel autre infidèle parmi les infidèles qui nous font la guerre, y compris les citoyens des pays qui font partie de la coalition contre l'État islamique, remettez-vous-en à Allah et tuez-le de quelque manière que ce soit.

Une telle déclaration donne froid dans le dos, et c'est justement pourquoi je prends la parole à la Chambre pour appuyer nos interventions, ici et à l'étranger, destinées à cibler les terroristes et à protéger nos concitoyens. En tant que gouvernement, nous savons que notre responsabilité fondamentale consiste à protéger les Canadiens contre quiconque entend s'en prendre à eux ou à leur famille.

Nous avons été aux premières loges pour constater que le problème ne vise pas strictement un pays lointain. Contrairement à ce qu'a laissé entendre hier le chef du NPD, cette guerre, c'est aussi la nôtre.

[Français]

Le 20 octobre, à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce n'était pas un accident de la circulation. C'était un terroriste qui souhaitait commettre un acte de violence dans un geste d'éclat pour une cause idéologique qui a froidement attenté à la vie de l'adjudant Patrice

Vincent, qui a perdu la vie aux mains d'un terroriste clairement inspiré par le groupe État islamique.

Cette semaine, lundi soir, la soeur de l'adjudant Patrice Vincent, Louise Vincent, est venue témoigner pour appuyer les mesures que le gouvernement met en avant pour lutter contre le terrorisme et nous montrer les dizaines, les centaines, voire les milliers de lettres et de messages d'appui qu'elle reçoit non seulement du Québec et du Canada, mais de partout dans le monde. Des familles ont fait des cartes à la main pour apporter leur soutien à la mère de l'adjudant Patrice Vincent et à sa famille, qui a été durement éprouvée par ce crime scabreux. Un geste terroriste touche toute une collectivité, tout le Canada et le monde entier, comme l'a dit si bien Louise Vincent.

C'est la raison pour laquelle nous avons la responsabilité morale de prendre les mesures nécessaires pour éviter que ces gestes se reproduisent. Comme ce geste était d'inspiration terroriste, nous voyons clairement la relation et l'interdépendance entre les mesures que nous prenons ici, au pays, pour lutter contre la menace terroriste et celles que nous prenons pour s'attaquer, là-bas, au Moyen-Orient, à ce foyer de violence et de terrorisme.

Le 22 octobre, c'est le caporal Nathan Cirillo qui a été assassiné. Alors même qu'il montait la garde au Monument commémoratif de guerre, symbole même du sacrifice de toutes les Canadiennes et Canadiens qui ont servi leur patrie en temps de guerre pour sauvegarder la paix et la liberté, il a été assassiné par un autre terroriste inspiré de l'idéologie extrémiste du groupe État islamique. Il était une cible simplement parce qu'il portait l'uniforme des Forces armées canadiennes dans son pays, en temps de paix, pour commémorer le sacrifice de ceux qui ont donné leur vie pour leur patrie, pour notre patrie.

C'est pourquoi notre pays, le Canada, ne peut se contenter de rester à l'écart les bras croisés, ce que les libéraux et les néo-démocrates voudraient que l'on fasse devant cette menace. Au contraire, nous sommes un partenaire des pays libres et démocratiques contre le groupe État islamique. Nous sommes un partenaire de cette coalition internationale pour défendre nos droits, nos libertés et notre sécurité ici-même, en sol canadien.

Il est important de combattre le terrorisme à l'étranger, mais aussi les idéologies qui incitent des personnes à se radicaliser et à adopter cette violence, autant ici qu'à l'étranger.

C'est la raison pour laquelle notre ministre de la Défense participe, avec la coalition internationale, aux efforts visant à réduire la capacité d'intervention du groupe État islamique à l'étranger. C'est la raison pour laquelle, en matière de sécurité publique, notre gouvernement s'est engagé à prendre des mesures efficaces pour donner des outils à nos forces de l'ordre et à nos services policiers, afin d'être en mesure de faire face à cette menace évolutive du terrorisme ici-même au pays. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons introduit une stratégie de lutte contre le terrorisme il y a plus de deux ans, une stratégie pour laquelle nous n'avons pas reçu l'appui des néo-démocrates, mais qui s'appuie pourtant sur la prévention de la radicalisation.

Il est important que nous posions des gestes concrets pour intervenir dans la sphère pré-criminelle avant que des jeunes ne soient radicalisés et souhaitent voyager à l'étranger pour commettre des actes terroristes ou, même pire, les commettre ici. Cette stratégie a quatre piliers: prévenir, détecter, empêcher ces personnes d'agir et répondre à la menace terroriste.

Initiatives ministérielles

• (1250)

[Traduction]

Nous avons également fait adopter la Loi sur la lutte contre le terrorisme, qui prohibe tout déplacement à des fins terroristes. Il s'agit d'une mesure législative primordiale pour lutter contre le phénomène récent des Occidentaux radicalisés — dont, hélas, des Canadiens — qui cherchent à se rendre en Irak ou en Syrie pour grossir les rangs des combattants du groupe État islamique.

Cela dit, il faut aller encore plus loin, car, actuellement, il n'est pas possible d'empêcher ces individus de monter à bord d'un appareil, même s'il existe des motifs de soupçonner qu'ils sont prêts à commettre un acte terroriste. C'est en cela que réside toute l'importance du projet de loi antiterroriste, qui est à l'étude.

Je suis tout à fait ouvert aux questions, mais il n'en reste pas moins que nous devons pouvoir traquer les terroristes, ici comme à l'étranger. Voilà pourquoi le gouvernement adopte une approche cohérente dans le but de cibler quiconque voudrait nous nuire en sol canadien.

[Français]

Mme Françoise Boivin (Gatineau, NPD): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de pouvoir poser des questions au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile sur la motion n° 17 du gouvernement.

Je suis très fière de la position de mon parti. Dans nos carrières de politiciens, nous ne ferons peut-être pas face à une décision plus importante que celle que nous avons à prendre maintenant. Je prends ce rôle très au sérieux. Je m'insurge toujours quand les positions adverses sont attaquées, soit comme étant ridicules ou en essayant de les diminuer. Cela ne rehausse certainement pas le débat.

Cela étant dit, le ministre s'est fait fort de parler d'un aspect qu'il connaît peut-être plus du fait de sa fonction de ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, soit la « déradicalisation », si je peux m'exprimer ainsi. Je suis curieuse de voir si dans la motion n° 17, le ministre voit quelque engagement que ce soit de son gouvernement pour contrer cette radicalisation sur le territoire canadien. Je ne le lis dans aucune des parties de la motion; on n'y fait aucune référence.

L'hon. Steven Blaney: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question. Je crois qu'il est important de se baser sur les faits dans un débat. Dans les faits, lorsque notre gouvernement a souhaité mettre en avant une stratégie pour lutter contre le terrorisme, les néo-démocrates s'y sont opposés. C'est un fait. Les votes sont enregistrés.

De la même manière, lorsque nous avons voulu faire en sorte que les citoyens qui voyagent à l'étranger pour commettre des activités terroristes se voient leur passeport retiré, encore une fois, nous n'avons pas eu l'appui de l'opposition, et encore moins lorsqu'il a été question de révoquer la citoyenneté des gens reconnus coupables d'activités terroristes. Ce sont des faits.

Au moment où je parle, mes collègues conservateurs écoutent des témoignages, comme celui, par exemple, de Louise Vincent, la soeur de l'adjudant Patrice Vincent. Ce matin, nous avons entendu la représentante d'une association musulmane qui appuyait le projet de loi C-51.

Ce projet de loi sur les mesures antiterroristes contient de nombreuses dispositions pour améliorer nos mesures de prévention de la radicalisation. Les néo-démocrates ne sont pas au rendez-vous pour donner des outils efficaces afin de protéger la population.

[Traduction]

Mme Linda Duncan (Edmonton—Strathcona, NPD): Monsieur le Président, il ne semble pas y avoir beaucoup de députés de l'autre côté qui soient prêts à discuter de cet aspect, mais je suis contente de pouvoir poser une question à mon éminent collègue.

J'ai écouté attentivement l'allocation du ministre de la Défense nationale. Comme vient de le souligner ma collègue, le ministre de la Sécurité publique prétend que la motion a aussi pour but de prévenir la radicalisation des Canadiens. Or, je ne vois rien de tel dans le texte de la motion.

Il y a autre chose dont la motion ne parle pas non plus. Le ministre de la Défense nationale a dit au début que la motion est axée sur l'aide humanitaire. On parle de soldats canadiens qui sont engagés dans une intervention militaire, mais il n'est nullement question d'aide humanitaire dans la motion.

Le ministre se dit favorable à ce que le Canada fournisse plus d'aide humanitaire dans ces régions dévastées par les troubles et les conflits. Nous lui en sommes d'ailleurs reconnaissants. Mais si le ministre y tient autant que ce qu'il prétend, il devrait alors appuyer les amendements que nous avons présentés et qui réclament notamment une participation accrue du Canada en vue d'accroître l'aide humanitaire, de stabiliser la situation des pays voisins et de consolider les institutions politiques. Le ministre est-il favorable aux mesures que nous avons présentées?

• (1255)

L'hon. Steven Blaney: Monsieur le Président, le lien est clairement établi entre les actes terroristes qui ont été commis au Canada et le groupe État islamique. C'est ce que je disais dans mon allocation.

En fait, la menace terroriste à l'étranger incite des gens qui habitent en territoire canadien à passer aux actes. Voilà le coeur du problème. La menace s'étend aussi au Canada. C'est la raison pour laquelle il faut agir sur les deux fronts. Ce n'est pas parce qu'on s'attaque à un front qu'il n'est pas nécessaire de s'attaquer à l'autre.

Certains Canadiens sont prêts à se rendre à l'étranger. En collaboration avec nos alliés, nous avons commencé à contrer et à affaiblir l'EIIS. Nous ne pouvons pas nous arrêter à mi-chemin. Il faut continuer et faire fond sur ce que nous avons déjà accompli.

C'est pour cette raison que la mission à l'étranger est si importante et que les mesures que nous prenons au Canada le sont tout autant.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, la question dont la Chambre est saisie actuellement est grave, elle soulève des enjeux de taille et je crois qu'elle va au cœur de certains des sujets les plus importants et les plus profonds qui peuvent être débattus à la Chambre des communes.

Des mouvements violents menacent le monde, le danger est réel. La situation est grave. Des actes d'oppression, des enlèvements, des viols, du ciblage ethnique et culturel, des conflits armés et de la violence se produisent actuellement partout dans le monde.

Il y a le groupe armé État islamique en Irak, Boko Haram au Nigeria, les événements en Ukraine, la guerre civile en Syrie, les récents conflits en Israël et à Gaza, les tensions dans le Caucase entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, ainsi que des conflits en cours partout en Afrique ainsi que dans les pays socialistes et le tiers monde.

Initiatives ministérielles

Le gouvernement demande aujourd'hui au Parlement et à la population canadienne d'engager le Canada dans l'un de ces conflits. Les conservateurs affirment que les agissements de l'État islamique en Irak sont tels que la guerre est la seule réponse qui vaille de la part du Canada et que l'État islamique en Irak représente une menace pour les Canadiens, ici même, au Canada. Or, je me permets respectueusement de m'inscrire en faux de toutes ces affirmations.

J'ai le privilège de représenter les vaillants citoyens de Vancouver Kingsway dans cette Chambre depuis sept ans. Nous débattons toujours de questions importantes, comme nous l'avons fait au cours de ces années. Cependant, à mon avis, aucun enjeu n'est plus important ou ne justifie un examen plus serré et plus d'attention que celui d'engager nos troupes et le Canada dans une guerre.

Je voudrais tout d'abord rappeler certains faits historiques. Le vieil adage voulant qu'à ne pas tenir compte de l'histoire, on est condamné à répéter les mêmes erreurs s'est avéré avec le temps. Je vais parler de l'expérience de l'Occident dans les interventions militaires menées au Moyen-Orient.

Rappelons brièvement les événements des 30 dernières années. En Afghanistan dans les années 1980, les États-Unis ont armé les Talibans. Les Talibans, qui attaquaient les Soviétiques étaient alors les amis des Américains. À l'époque, il importait peu aux Américains que l'orthodoxie, les doctrines ou les dogmes des Talibans oppriment les femmes, qu'ils soient misogynes, sexistes, intolérants à l'égard des autres cultures et insensibles. Les États-Unis armaient les Talibans à cette époque parce qu'ils avaient un ennemi commun.

Puis, il y a eu les attentats du 11 septembre. Les États-Unis ont demandé au gouvernement afghan de leur livrer ceux qu'ils considéraient comme les auteurs des attentats qui, selon eux, se cachaient en Afghanistan. Lorsque le gouvernement afghan n'a pu ou n'a pas voulu obtempérer, les États-Unis et une coalition de pays occidentaux, dont le Canada, ont attaqué l'Afghanistan.

Le Canada a été embourbé en Afghanistan pendant 10 ans. Nous avons perdu bien au-delà de 150 courageux soldats. De plus, des milliers de soldats canadiens ont été blessés, traumatisés jusqu'à ce jour, et le Canada a dépensé des milliards de dollars en Afghanistan.

Et à quoi ressemble l'Afghanistan aujourd'hui? Ce n'est pas une démocratie. Les divisions tribales sont intactes. La production d'opium bat tous les records. Voilà un pays qui a été dévasté, où les valeurs occidentales n'ont pu prendre racine et où elles sont en fait rejetées aujourd'hui plus que jamais.

Parlons de la Libye. Il y a quelques années seulement, dans cette Chambre, le gouvernement a déclaré qu'il devait engager les Forces canadiennes pour faire respecter une zone d'exclusion aérienne en Libye, et l'opposition a appuyé la mission, malgré les propos erronés que le ministre de la Défense nationale a tenus à la population canadienne. Toutefois, nous avons prévenu le gouvernement, à l'époque, que nous n'appuierions pas une mission qui se transformerait pour susciter un changement de régime. Or, c'est exactement ce qui est arrivé.

Nous nous sommes engagés dans une mission qui a abouti au renversement du régime de Kadhafi en Libye, mais qu'observe-t-on aujourd'hui, à cause de cette intervention militaire? Le pays est plongé dans le chaos, et la violence y atteint des niveaux sans précédent. Il n'y a en Libye aujourd'hui ni démocratie, ni stabilité, ni justice, ni État de droit. Les conservateurs sont restés silencieux sur la situation en Libye depuis qu'ils ont imploré la population canadienne de participer à la mission pour renverser le despote qui gouvernait ce pays, et aujourd'hui, ils refusent de rendre compte de leurs actes.

● (1300)

Nous avons aussi le cas de l'Irak. J'ai vraiment une impression de déjà vu, car ce n'est pas la première fois qu'un pays occidental est sollicité pour participer à une intervention militaire en Irak. En 2003, les États-Unis ont formé une coalition pour attaquer l'Irak. Les motifs, on le sait aujourd'hui, étaient de pures fabulations qui portaient d'une vaste supercherie. On accusait l'Irak d'importer du concentré d'uranium africain pour son programme nucléaire. On l'accusait aussi de fabriquer des armes de destruction massive, et c'était confirmé par les diplomates américains les plus éminents. On a fini par découvrir que tout ça n'était que des mensonges et des fabulations.

Des forces militaires massives ont été déployées en Irak. Des centaines de milliers de personnes ont été tuées. Les dégâts aux infrastructures se sont chiffrés en milliards de dollars. Saddam Hussein a été renversé et remplacé par un gouvernement qui convenait mieux à l'Occident, le gouvernement de M. Maliki. Et qu'est-il arrivé une fois qu'il a été installé au pouvoir? Il s'est livré à une oppression brutale des minorités, la corruption est devenue endémique, la démocratie n'a pas pris racine, et le pays s'est retrouvé ruiné, divisé et socialement fracturé.

À la suite des bombardements massifs de 2003, qui étaient censés restaurer la démocratie, les droits de la personne et l'État de droit en Irak, où en est ce pays en 2015? L'EIL est présent en Irak. On pourrait donc prétendre que, non seulement l'intervention militaire n'a atteint aucun des objectifs qu'on invoque toujours au début d'une mission, mais qu'elle a abouti à la situation inverse. En effet, l'EIS ou EIL n'existait pas en 2003, mais il est bien présent aujourd'hui.

Si les bombardements et les interventions militaires étaient la solution pour rendre l'Irak et les pays voisins plus sûrs et plus conformes aux normes occidentales, c'est ce qui aurait dû arriver après huit ans et huit mois de pilonnages et d'opérations militaires, de 2003 à 2011. Depuis 30 ans, la politique que l'Occident applique au Moyen-Orient et dans toute la région, politique qui se fonde sur la violence, sur l'intervention militaire et sur la supercherie, n'a abouti qu'à un seul résultat, si on veut bien examiner la situation de façon objective: l'échec le plus total eu égard aux objectifs qui avaient été annoncés au début de ces missions. Et pour couronner le tout, les gouvernements responsables, comme le gouvernement canadien, le gouvernement américain et le gouvernement britannique, refusent de rendre des comptes, alors qu'ils avaient dit à leurs concitoyens qu'il fallait qu'ils interviennent pour rendre ces pays plus sûrs. En fait, leurs actions ont rendu le monde encore plus dangereux.

Que devrait faire le Canada? Les Canadiens à qui je parle et que je représente veulent une politique étrangère différente de celle qui fait la marque de commerce du gouvernement actuel. Cette politique met l'accent sur la guerre et l'intervention militaire. Elle diabolise l'ennemi, elle est chauvine et elle incite à la violence. Les Canadiens veulent une politique différente: ils veulent que le Canada soit fidèle à ses traditions. Règle générale, le Canada a toujours été un ambassadeur de la paix. Il était vu comme un intermédiaire honnête à l'échelle internationale et comme un négociateur équitable. Nous étions reconnus pour notre sens de la diplomatie et notre capacité à prendre les devants.

Initiatives ministérielles

Il existe d'autres façons, pour le Canada, de s'attaquer à ce problème très grave. Nous pourrions mettre de côté notre approche belliqueuse et nous concentrer davantage sur l'édification de la démocratie. Nous pouvons aider les pays comme l'Égypte, l'Irak, la Syrie et le Yémen à mettre en place des gouvernements démocratiques responsables qui pourront, à leur tour, bâtir des sociétés respectueuses des droits de chacun. Nous pouvons aider ces pays à bâtir des sociétés civiles solides, à rédiger leur constitution, à construire leur infrastructure publique, à accroître le degré d'éducation de leur population et à lutter contre la pauvreté. Nous pourrions leur offrir une aide financière et humanitaire. Ces rôles sont à l'opposé de ce que le gouvernement propose aujourd'hui. Selon eux, il vaut mieux se rendre sur place et utiliser la violence pour mettre fin aux violences en Irak. Le plus grand mythe, dans tout cela, c'est que cette approche améliorera la sécurité des Canadiens.

● (1305)

La vérité, c'est qu'il n'y a pas eu un seul attentat terroriste encouragé par l'EIIL sur notre territoire, pas un seul. Toutefois, si le Canada engage ses forces et commence à bombarder les positions de l'EIIL et de l'EIIS en Irak, il en découle logiquement que cela accroîtra les possibilités que ces gens s'estiment en droit de prendre des mesures punitives ici, au Canada.

Pour assurer la sécurité des Canadiens et redonner au Canada la position que les Canadiens veulent qu'il ait sur la scène internationale, je demande à tous les députés de rejeter cette motion mal conçue qui ne se justifie pas dans les faits et est la moins logique et morale que j'ai vue à la Chambre.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, il y a beaucoup à dire sur la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui. Quant à moi, j'ai vraiment été impressionné quand le chef du Parti libéral a souligné l'importance pour nous de comprendre ce qui se passe en Syrie, où le gouvernement tente de nous convaincre d'intervenir.

J'ai trouvé cela intéressant quand il a dit que, selon les Nations Unies, après quatre ans de guerre totale, plus de 11 millions de Syriens ont été forcés de quitter leur foyer. C'est plus de la moitié de la population. Les Syriens sont des millions à fuir leur pays. Il a dit que cet exode de réfugiés cause une crise terrible. En cinq ans de combat, plus de 210 000 Syriens, dont 10 000 enfants, ont été tués. C'est un fait que le chef du Parti libéral a porté à l'attention de la Chambre en parlant de la motion.

Voici ma question au député. Croit-il que le gouvernement tient seulement compte des multiples autres options dont le Canada dispose pour aider, surtout quand on voit ce qui se passe en Syrie aujourd'hui?

M. Don Davies: Monsieur le Président, en bref, la réponse est non. Je ne crois pas que le gouvernement envisage sérieusement d'autres options.

J'aimerais citer un résidant de ma circonscription, qui m'a écrit et qui a répondu directement à cette question. Voici ce qu'il dit:

La propagande électorale « conservatrice » est en train de se préciser, et la stratégie du premier ministre semble consister à délaissé l'économie pour mettre l'accent sur le terrorisme. Le premier ministre Harper aurait déclaré que « le terrorisme djihadiste est l'un des ennemis les plus dangereux que notre monde ait jamais affrontés » et qu'« un grand fléau enveloppe notre monde ». Cette rhétorique alarmante vous est-elle familière? Avons-nous oublié le discours sur l'« axe du mal » prononcé par le président Bush il y a plus de 10 ans?

De nouveau, le gouvernement façonne l'information et ses interventions dans le but de faire accepter ses politiques militaires et ses politiques en matière de sécurité. Dans une démocratie, la gestion des perceptions ne peut pas remplacer l'obligation de rendre compte et la transparence du gouvernement. Il serait préférable, pour notre

démocratie, de discuter des expériences récentes, des objectifs actuels et des options stratégiques.

C'est M. Robin Hanvelt qui m'a envoyé ces quelques mots.

En résumé, il dit que, en tant qu'électeur canadien, il a l'impression que le gouvernement actuel se sert de la menace extérieure que posent l'EIIS et l'EIIL pour façonner le débat politique au pays. Évidemment, les élections qui approchent à grands pas n'ont rien à voir là-dedans.

Comme le député l'a laissé entendre, je ne crois pas que le gouvernement ait vraiment envisagé des solutions de rechange qui permettraient de régler les problèmes concrets sur le plan humanitaire qui touchent les populations en Syrie et en Irak.

● (1310)

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Avant de poursuivre les questions et observations, je tiens à rappeler à tous les députés qu'il est évidemment interdit de désigner les autres députés par leur nom, même si le nom figure dans une citation qu'un député voudrait lire durant son intervention. Je suis sûr que le député de Vancouver Kingsway est au courant, mais ce sont des choses qui arrivent de temps à autre.

Nous reprenons les questions et observations. Le député de Laurentides—Labelle a la parole.

[Français]

M. Marc-André Morin (Laurentides—Labelle, NPD): Monsieur le Président, mon collègue croit-il qu'en appliquant à la Syrie la même recette qui a été appliquée à l'Irak, il y a une vague possibilité d'obtenir un résultat différent?

On voit cela partout où ce genre d'intervention a été faite, comme en Libye. La Libye a été débarrassée d'un horrible dictateur, et elle a maintenant deux dictatures, une qui siège au Parlement et l'autre qui siège dans un bateau, au large des côtes. C'est devenu le pays le moins sûr de toute la région.

N'est-ce pas un peu ridicule d'imaginer qu'en appliquant la même recette, on va obtenir un résultat différent?

[Traduction]

M. Don Davies: Monsieur le Président, j'estime que nous ne pouvons pas amener un pays à changer ses valeurs à coups de bombes. Nous ne pouvons pas obliger un pays, par la force des armes, à instaurer une démocratie nationale légitime ou à imposer la primauté du droit. Si c'était le cas, il y aurait aujourd'hui des démocraties florissantes en Afghanistan, en Libye, en Irak et en Syrie. Mais ce n'est pas le cas.

La vérité, c'est qu'après des décennies d'intervention militaire, mettant en jeu des milliards de dollars des contribuables et des pertes de vie innombrables, nous n'avons toujours pas réussi à favoriser, dans ces régions, des régimes démocratiques, des sociétés pacifiques, des nations harmonieuses et des gouvernements fonctionnels.

Ces faits devraient suffire, me semble-t-il, à prouver au gouvernement que la poursuite des bombardements et de la violence en Irak, peu importe la gravité de la menace posée par l'EIIL, n'améliorera pas la sécurité des gens, ni là-bas ni ici.

L'hon. Julian Fantino (Ministre associé de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, je suis fier de prendre la parole à la Chambre sur un sujet d'une importance capitale pour les Canadiens ainsi que pour les sociétés libres et démocratiques.

Initiatives ministérielles

Le débat d'aujourd'hui sur le rôle du Canada dans le cadre des efforts internationaux de lutte contre l'EIIL est effectivement très important. Comme nous le savons tous, l'EIIL est en somme un groupe de barbares inhumains, dont le but est de causer des ravages et de porter atteinte à la sécurité mondiale, du Moyen-Orient jusqu'ici même. Il représente une menace contre la dignité humaine et un danger meurtrier même pour des enfants innocents.

L'opposition ne veut pas tenir tête à cette organisation barbare animée par une culture brutale et meurtrière. Pas plus tard que la semaine dernière, le chef du NPD a tenu les propos suivants à ce sujet même. Je cite:

[N]ous n'avons aucune raison d'y participer [...]

Bien que personne ne tente de minimiser les horreurs qui se produisent là-bas, la question qui se pose est la suivante: « Est-ce que ce combat concerne le Canada? »

Je ne suis pas d'accord avec les observations faites par l'opposition, qui se contente de tenir de beaux discours, au lieu de lutter véritablement contre les actes horribles perpétrés par l'EIIL, plus particulièrement contre les victimes les plus vulnérables, c'est-à-dire les enfants.

Le Canada ne peut tout simplement pas demeurer les bras croisés pendant que les barbares de l'EIIL massacrent des hommes, des femmes et des enfants innocents. Ce groupe prend des femmes et des enfants comme esclaves sexuels et favorise le terrorisme à l'échelle internationale, comme nous l'avons vu ici, en territoire canadien, mais le chef du NPD, lui, clame haut et fort que tout cela ne concerne pas notre pays. Cela dit, tout au long de l'histoire, le Canada est intervenu lorsque la paix et la sécurité étaient menacées. Notre pays a toujours été fermement déterminé à défendre la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit.

Je sais que certains seront mal à l'aise d'entendre les propos qui suivent, mais je veux que la Chambre comprenne parfaitement l'horreur à laquelle nous sommes confrontés. Il est trop facile, dans le cadre de ce débat, de voir la mission contre l'EIIL comme une chose abstraite et d'oublier les crimes abominables contre l'humanité qui ont été commis par ce groupe radicalisé. C'est pour cette raison que je vais parler de certaines atrocités innommables. Pour ce faire, je vais citer le rapport qui a été publié en février 2015 par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, qui s'intitule « Observations finales concernant les deuxième à quatrième rapports périodiques de l'Irak ». En voici un extrait:

Le comité condamne les assassinats cruels et ciblés d'enfants par le soi-disant EIIL et, tout particulièrement: a) le meurtre systématique d'enfants de minorités religieuses et ethniques, dont plusieurs cas d'exécution de masse de garçons, et les cas rapportés de décapitation et de crucifixion d'enfants, et d'enfants enterrés vivants [...]

Le rapport fait aussi mention d'un nombre élevé d'enlèvements d'enfants perpétrés par le soi-disant EIIL:

[...] un grand nombre de ces enfants sont profondément traumatisés d'avoir vu leurs parents assassinés, et font l'objet d'agressions physiques et sexuelles.

Que ces mots s'impriment dans vos esprits: décapitations, crucifixions et enterrements d'enfants vivants. Encore une fois, je demande à l'opposition: le Canada doit-il se contenter de rester à l'écart? Le Canada ne devrait-il pas intervenir pour empêcher ces crimes ignobles d'être perpétrés sur des enfants? Ne devrait-il pas faire sien ce combat?

Je demande à l'opposition de lire le rapport des Nations Unies. Je lui demande de bien saisir le caractère inhumain et déplorable des crimes commis par l'EIIL, des actes tels que, comme le dit le rapport:

[...] l'asservissement sexuel continu des enfants constaté depuis l'apparition du soi-disant EIIL, en particulier des enfants qui appartiennent à des groupes minoritaires et qui sont prisonniers de l'EIIL. Il souligne avec une très vive inquiétude les « marchés » créés par l'EIIL, marchés où sont vendus, affublés

d'étiquettes de prix, les enfants et les femmes enlevés par l'EIIL; et l'asservissement sexuel des enfants détenus dans des prisons de fortune [...]

● (1315)

Renate Winter, la très respectée experte en droit international et fondatrice de l'Institut international des droits de l'enfant, a participé à la rédaction du rapport des Nations Unies. Je demande à l'opposition d'écouter ses paroles:

Nous sommes vraiment très préoccupés par la torture et le meurtre de ces enfants, tout particulièrement ceux qui appartiennent à des minorités, mais pas seulement. C'est un problème d'une énorme ampleur.

Elle joute:

Certains rapports indiquent que des enfants ont été utilisés comme kamikazes, notamment des enfants handicapés mentalement, et il est probable qu'ils ne comprenaient même pas ce qui se passait.

Des enfants souffrant de déficience intellectuelle ont été utilisés pour perpétrer des attentats suicides, et d'autres enfants ont été torturés sans merci. Je sais que beaucoup de députés ont le grand bonheur d'avoir des enfants. Certains, comme moi, ont des petits-enfants. Nous devons songer à ce que nous éprouverions si nos enfants et nos petits-enfants à nous étaient torturés, vendus comme esclaves, forcés de commettre des attentats suicides, violés ou assassinés. Voilà la dure réalité des faits et gestes de l'EIIL à l'heure actuelle.

Nous pouvons nous rendre compte de l'oeuvre de l'EIIL en voyant ce qui s'est passé par exemple à Raqqa, en mai dernier. Nous pouvons voir les photos de personnes crucifiées ou décapitées. Nous pouvons songer aux yézidis qui appartiennent à un groupe religieux minoritaire et pacifique et qui se sont retrouvés encerclés par l'EIIL dans leur petite localité de montagne, où ils ont dû subir la faim et la soif et où beaucoup en sont morts, même si certains ont réussi à s'échapper.

Nous pouvons voir les nombreuses vidéos de décapitation filmées par l'EIIL et largement diffusées pour que tout le monde puisse les voir, notamment la vidéo où l'on aperçoit James Foley, un journaliste indépendant, qui se fait trancher la tête sous les cris de joie des barbares de l'EIIL. Nous pouvons regarder les vidéos encore plus récentes de l'EIIL en train de décapiter 21 chrétiens coptes sur le rivage, à Tripoli. C'est la réalité de la terreur de l'EIIL à laquelle nous devons tous faire face.

Le NPD n'est-il pas d'avis qu'il appartient aussi au Canada de livrer combat? Je pense que oui. Tout le monde éprouve un profond dégoût à la vue des actes commis par des brutes barbares, adeptes de cette secte sanguinaire et dépourvus de sens moral. Pourquoi le NPD souhaite-il que le Canada demeure les bras croisés?

Bien que j'aie passé plus de 40 ans dans les forces de l'ordre à combattre les pires criminels et que j'aie été témoin de crimes horribles, je ne peux que m'imaginer la destruction et les ravages causés par l'EIIL. Des familles sont assassinées et anéanties. Des mères ont le cœur brisé. Des enfants sont enterrés vivants.

Le Canada a le devoir et la responsabilité d'affronter ce mal aux côtés des pays alliés de toutes les régions du monde, dont la liste ne cesse de s'allonger. C'est une coalition dont le Canada fait partie intégrante qui a réussi jusqu'à maintenant à freiner la progression de l'EIIL, à reprendre des territoires stratégiques et à affaiblir considérablement les capacités de l'EIIL.

L'opposition adopterait une position isolationniste; elle a déclaré qu'il s'agit d'une menace lointaine et que ce problème ne concerne pas le Canada. Or, c'est tout le contraire. Lors des grandes guerres et dans le cadre des missions canadiennes de maintien de la paix au Rwanda ou au Congo, par exemple, le Canada est intervenu pour lutter contre la terreur.

Initiatives ministérielles

Je voudrais également rappeler aux Canadiens les attaques et les menaces lancées par l'EIIL contre le Canada, ici même au pays. L'adjutant Patrice Vincent a été tué par un djihadiste au Québec, et le caporal Nathan Cirillo a été tiré à bout portant ici, à Ottawa.

Ne nous y trompons pas: le mouvement djihadiste international, EIIL, a déclaré la guerre au Canada. Le gouvernement a le devoir moral de protéger les Canadiens des personnes qui leur veulent du mal. Rester les bras croisés, c'est laisser le mal gagner du terrain.

J'espère que l'opposition se joindra au gouvernement pour appuyer cette mission. Cependant, que le Parti libéral et le NPD nous appuient ou non, nous allons combattre cette force maléfique et assurer la sécurité des Canadiens. Le gouvernement est fier du travail effectué par nos valeureux militaires. Nous allons continuer de les appuyer afin de poursuivre la lutte contre cette force maléfique.

• (1320)

Mme Françoise Boivin (Gatineau, NPD): Monsieur le Président, je m'insurge contre les propos du ministre voulant que le NPD n'ait rien à proposer à l'égard de la situation.

TM J'ai lu attentivement les amendements proposés par notre porte-parole en matière d'affaires étrangères. Je n'en citerai que quelques-uns:

[...] renforcer l'aide humanitaire dans des domaines où l'effet en serait immédiat et vital, notamment en aidant les réfugiés en subvenant à leurs besoins d'abri et de nourriture [...]

[...] travailler de concert avec nos alliés dans la région afin de stabiliser les pays avoisinants, de renforcer les institutions politiques et d'aider ces pays à gérer l'afflux de réfugiés;

[...] contribuer à la lutte contre l'EIIL, y compris par l'affectation de ressources militaires au transport d'armes;

[...] fournir un soutien dans les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes de guerre;

[...] accroître l'aide consacrée aux soins et à la réinstallation des réfugiés victimes de ce conflit;

[...] s'efforcer de prévenir le flux de combattants, d'argent et de ressources provenant de l'étranger et destinées à l'EIIL, en conformité avec nos obligations internationales énoncées dans les résolutions 2170, 2178 et 2199 du Conseil de sécurité des Nations unies;

[...] présenter un plan solide de soutien aux collectivités et institutions travaillant à la déradicalisation et à la lutte contre la radicalisation;

Cela ne démontre-t-il pas au ministre que nous avons quelque chose à proposer?

L'hon. Julian Fantino: Monsieur le Président, si le NPD veut vraiment que nous nous acquittions des responsabilités qui nous incombent, à titre de Canadiens, dans la lutte contre cette grave menace qui vise aussi le Canada et les Canadiens, il devrait se ranger à nos côtés et appuyer nos efforts. Une action commune nous apporterait à tous beaucoup de réconfort.

J'aimerais préciser que le Canada accomplit déjà un excellent travail au chapitre de l'aide humanitaire. Notre stratégie à deux volets mise à la fois sur un soutien militaire et une aide humanitaire. Les efforts militaires permettent aux travailleurs humanitaires de rejoindre plus de régions, en plus d'accroître la reddition de comptes et la sécurité. Ce soutien est évidemment nécessaire aux travailleurs humanitaires. Il est impossible d'aider les citoyens en détresse pendant que cette menace pèse sur eux.

• (1325)

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les observations du ministre. J'ai été très déçue qu'il se contente d'énumérer une longue liste d'atrocités.

Nous sommes conscients des atrocités perpétrées, mais nous tentons d'avoir, ici au Canada, un débat qui permettra aux gens de mieux comprendre non seulement la complexité de la situation, mais aussi ce qui servirait l'intérêt du Canada, ce qui constituerait une bonne politique publique, et les différentes contributions que le Canada pourrait apporter.

Le ministre préfère réduire le débat pour s'en tenir à la doctrine des conservateurs, qu'un ancien ministre avait résumée en ces termes dans le cadre d'un ancien projet de loi: « vous avez le choix de vous joindre à nous ou aux adeptes de la pornographie juvénile ». Les Canadiens ne se laissent pas bernier par une rhétorique aussi simpliste. J'apprécierais que le ministre parle de l'importance des efforts diplomatiques qui visent à rapprocher les gens de cette région, afin que les communautés minoritaires soient traitées avec respect une fois que l'EIIL aura été chassé de leur région.

Je pense par exemple à la purification ethnique qui se produit dans certains secteurs. Comment pourrait-on y mettre fin grâce au bon travail du gouvernement et des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères?

L'hon. Julian Fantino: Monsieur le Président, rien de tout cela n'est mutuellement exclusif.

Comme je l'ai dit plus tôt, nous déployons dans la mesure du possible de vigoureux efforts humanitaires. Cela dit, tant et aussi longtemps que la menace du terrorisme pèsera sur cette partie du pays et que les atrocités et ignominies s'y poursuivront, l'impact de ces efforts sera beaucoup amoindri.

Nous ne faisons pas cavalier seul. Sauf erreur, la majorité des Canadiens nous appuie. Permettez-moi de vous lire une citation:

La Conférence des associations de la défense accueille favorablement la décision du gouvernement de prolonger la mission militaire contre l'État islamique d'Irak et du Levant (EI).

Plus loin, on peut lire:

L'État islamique constitue une menace directe pour la sécurité nationale du Canada: il a spécifiquement désigné le Canada comme étant un ennemi et a encouragé ses membres et tous ceux qui l'appuient de tuer des occidentaux, militaires et civiles, y compris des Canadiens. [...] ce groupe sert également d'inspiration pour des attaques terroristes de loups solitaires, comme celles commises [...]

[...] ici à Ottawa et aussi au Québec.

M. Craig Scott (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais commencer par énoncer ce qui constitue une évidence pour bien des députés ici présents. La position adoptée depuis quelques jours par le premier ministre est en parfaite continuité avec celle qu'il avait faite sienne en 2003. Rappelons qu'il était parmi les plus ardents défenseurs de la décision — tout à fait illégale et profondément stupide — prise par George W. Bush d'envahir l'Irak.

Il y avait alors deux partisans de renom fort enthousiastes. L'un travaillait au sud de la frontière, mais il est par la suite devenu chef du Parti libéral. Je parle bien entendu de Michael Ignatieff, qui a tout de suite été recruté par les élites libérales, qui en ont fait leur chouchou. L'autre était le premier ministre actuel, qui se fichait déjà du droit international à l'époque, et qui s'en fiche encore aujourd'hui.

J'en veux pour preuve la réponse méprisante qu'il a donnée hier au chef de l'opposition. En fait, le premier ministre est en train de nous dire que c'est lui qui fait la loi. Voilà comment il aime à diriger — pour ne pas dire détruire — une démocratie parlementaire.

[Français]

« Je suis le roi; la loi c'est moi. »

Initiatives ministérielles

[Traduction]

Voilà ce qui en est pour le premier ministre.

Aujourd'hui, le ministre des Affaires étrangères est intervenu. Ses propos étaient plus mesurés, mais il s'est échappé lui aussi. Il a laissé entendre qu'un vote contre la motion équivalait à un vote contre les soldats canadiens. Il est destructeur pour la démocratie de tenter de faire croire que toute préoccupation concernant le bien-fondé — et, dans ce cas-ci, la légalité — des actions envisagées n'est pas digne d'un débat à la Chambre des communes. Nous discutons de l'objectif qui consiste à affaiblir l'EIL, l'EIS, l'État islamique, peu importe son nom tout en tenant un débat qui contribue à réduire le processus démocratique à la Chambre.

Au cours des deux derniers jours, il est apparu clairement que les ministres ignoraient tout du fondement juridique de ce qu'ils s'approprièrent à défendre. Ils n'ont pas pris la peine de se faire une idée claire la question. Leurs réponses à la Chambre allaient dans tous les sens. Hier, ils se sont démenés pour mettre les points sur les *i* et les barres sur les *t*, parce qu'ils ont finalement reconnu que pour employer la même justification que les Américains, c'est-à-dire la légitime défense collective de l'Irak, il nous faut une invitation de la part de l'Irak. Nous verrons si cette mesure est rétroactive. En effet, l'Irak ne nous a pas encore invités à aller en Syrie. Le gouvernement devra également écrire à l'ONU, tout comme les États-Unis l'ont fait le 23 septembre 2014 afin d'intervenir en Syrie.

Cela donne à penser que le gouvernement attache peu d'importance à la légalité de sa décision. Le fait qu'il ne nous informe pas de l'avis juridique sur lequel il se fonde pour déterminer que nous ne pouvons aller en Syrie, et qu'il ne nous laisse pas le lire, afin que nous puissions connaître l'objectif juridique de la mission, nous donne cette impression. Le gouvernement intervient en Syrie pour d'autres raisons.

Certaines de ces raisons peuvent être très bonnes, dans la mesure où la brutalité de l'EIS suscite en nous une réaction viscérale. C'est ce qui se reflète dans les images évoquées par l'ancien ministre. Le gouvernement laisse entendre que cette mission est peut-être en réalité une intervention humanitaire, mais je ne l'ai pas entendu invoquer cela comme fondement juridique de la mission. C'est l'une des raisons.

Le gouvernement est aussi motivé par des raisons purement politiques. Cette décision a autant à voir avec les prochaines élections qu'avec la nécessité d'une telle intervention de la part du Canada, surtout en ce qui a trait à l'expansion de la mission en Syrie.

Nous avons débattu de cette question au début d'octobre dernier. À l'époque, la motion adoptée par la Chambre incluait la Syrie. Nous le savions. Cela avait été précisé clairement, et le premier ministre avait fixé comme condition que le Canada n'étendrait pas sa mission à la Syrie, et plus particulièrement qu'il ne procéderait pas à des bombardements là-bas, sans le consentement du gouvernement syrien, c'est-à-dire du président al-Assad.

Les États-Unis avaient déjà présenté leurs fondements juridiques en vue d'une intervention en Syrie deux ou trois semaines plus tôt, soit le 23 septembre 2014. Tout gouvernement du Canada compétent, ou n'importe lequel de ses conseillers, devait sûrement en connaître la teneur au moment de notre débat à la Chambre. Pourtant, le seul élément de fondement juridique que le gouvernement ait fait valoir à ce moment pour une intervention en Syrie était que le gouvernement de la Syrie y consentait. On n'a absolument pas parlé des motifs des États-Unis.

Était-ce parce que des sources internes avaient avisé le gouvernement que les motifs des États-Unis étaient douteux et

peut-être même invalides? Si oui, comment le gouvernement en était-il venu à obtenir un avis juridique qu'il jugeait grandement préférable? On doit se poser la question.

On a peut-être un indice. Selon certains articles de journaux, cet avis juridique provenait du juge-avocat général, qui relève du ministère de la Défense nationale.

• (1330)

Bien sûr, nous ne verrons jamais cet avis, parce que le gouvernement actuel invoquera l'argument bidon du secret professionnel de l'avocat comme prétexte pour ne pas le montrer. Pourtant, il n'est pas du ressort du juge-avocat général de donner des avis juridiques sur le *jus ad bellum*, ou sur le recours aux forces militaires en vertu du droit international public général. Ce rôle reviendrait plutôt au conseiller juridique du ministère des Affaires étrangères. Dans tout autre gouvernement, et tout autre Parlement reposant sur le modèle de Westminster, ce serait lui qui donnerait un tel avis.

La question qui se pose est donc: le conseiller juridique a-t-il émis un avis en septembre ou octobre? Cet avis était-il favorable aux intentions du gouvernement? Si oui, pourquoi ne l'avons-nous pas vu? S'il n'était pas favorable, est-ce la raison pour laquelle le ministère de la Défense nationale s'est immiscé, prenant la place du ministère des Affaires étrangères pour ce qui est du rôle de conseiller le gouvernement sur la légalité d'une guerre?

Ce sont là des questions qu'il faut poser. Je tiens à rappeler aux députés que nous avons posé ces questions et continuerons de le faire. Nous voudrions prendre connaissance des avis juridiques. Ce n'est pas simplement une question de légalité. Nous voulons savoir pourquoi le gouvernement veut intervenir et lui demander des comptes sur les raisons qu'il aura fournies, en vertu de la loi. C'est également pour examiner la question d'un oeil critique et pour demander à d'autres experts si les arguments présentés sont valables ou non.

À moins que le gouvernement change sa façon de faire, il dira, « Désolé, mais c'est le secret professionnel », ce qui est un argument tout à fait bidon. Premièrement, le client, c'est le gouvernement. Deuxièmement, c'est dans l'intérêt public. Il n'y a rien de raisonnablement confidentiel dans ce que le gouvernement entend sur le fait d'aller en guerre ou non qui ne peut pas être communiqué, non seulement au Parlement, mais à l'ensemble des Canadiens.

Par conséquent, puisque le ministre des Affaires étrangères est ici à la Chambre, je lui demanderais de veiller à ce que tous les avis juridiques que le gouvernement a reçus soient déposés immédiatement.

Je vais passer en revue brièvement les trois types de justifications juridiques qui circulent.

Premièrement, à mesure que les choses se précisent, on dirait que le gouvernement se rend compte que, pour les États-Unis, la légitime défense collective de l'Irak est la principale justification de l'intervention. Comme on pouvait s'y attendre, il fallait que l'Irak demande aux États-Unis de le défendre contre les menaces provenant de la Syrie. L'intervention est fondée sur une théorie très ténue qui n'a même pas de bases solides dans le droit international et probablement même pas dans le nouveau droit international: la théorie du refuge.

Initiatives ministérielles

Selon cette théorie, si un État est incapable ou refuse d'éradiquer les refuges à partir desquels des groupes non étatiques, comme l'EIL, traversent la frontière pour aller dans un autre État, celui-ci peut attaquer à volonté pour contrer la menace. Le fait est que, dans le principal jugement rendu sur cette question en droit international, par la Cour internationale de justice en lien avec les événements survenus au Nicaragua au milieu des années 1980, il est bien dit que ce n'est pas un motif pour exercer le droit de légitime défense collective.

La principale définition créée par les Nations Unies en 1974, la définition d'« agression », parle d'un scénario où des groupes non étatiques traversent la frontière pour attaquer un autre État. Ce n'est pas comme si ce n'était jamais arrivé. La question est toutefois de savoir si les groupes armés sont envoyés de l'autre côté de la frontière par un État, ou en son nom, ou si cet État participe activement à de tels envois. Cela justifie le droit à l'autodéfense.

Certains ont mentionné la réaction aux attentats du 11 septembre. Après l'effondrement des tours, après cette brutale attaque terroriste sur New York, la réaction était d'aller en Afghanistan. Certains affirmaient que l'attaque signifiait que nous avions le droit de nous rendre dans tout refuge en réaction à une attaque terroriste non étatique.

C'est tout à fait faux. À l'époque, tout le monde comprenait qu'Al-Qaïda et le gouvernement taliban d'Afghanistan ne faisaient qu'un. Par conséquent, tout le monde avait la certitude que le gouvernement taliban était en fait grandement impliqué dans toute attaque d'Al-Qaïda. C'est sur cette base que les gens ont fait valoir le principe de l'autodéfense, et personne ne s'y est opposé à l'époque. Cependant, pour étendre ce principe à cette vaste théorie, il faut examiner les avis juridiques en ce sens. Il se peut que le droit ait changé. Même si je suis avocat spécialisé en droit international public, je n'en ai peut-être pas suffisamment vu depuis cinq ans pour le savoir, mais nous devons le voir pour le savoir.

La dernière idée que nous avons en particulier entendu de la bouche du ministre de la Défense nationale, c'est l'idée d'une guerre mondiale contre le terrorisme à la George Bush. C'est l'idée qu'il faut seulement une menace par un groupe non étatique pour autoriser un État à se rendre à l'autre bout du monde pour effectuer des bombardements à l'aide de drones ou d'avions, si l'autre État ne fait pas le travail qui doit être fait, selon le premier État.

C'est exactement ce que laisse entendre la formulation de la motion. Comme mon collègue — le porte-parole en matière d'affaires étrangères — l'a signalé plus tôt aujourd'hui, la nouvelle motion porte sur l'EIL et sur ses alliés, ce qui pourrait inclure, par exemple, le groupe Boko Haram, au Nigeria.

• (1335)

En outre, selon la motion, le Canada pourra « notamment » mener des frappes aériennes en Irak et en Syrie. La liste n'est pas exhaustive. L'opposition officielle a de bonnes raisons de demander qu'on apporte des précisions sur le plan légal et qu'on lui donne accès aux avis juridiques.

L'hon. Rob Nicholson (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les propos de mon collègue. Il a laissé entendre que la Défense nationale avait préséance sur les Affaires étrangères dans ce genre de situation. Ces décisions sont prises de façon collective. Nous recevons des conseils et notre assise juridique est solide.

J'ai noté avec intérêt ce qu'a dit le député au sujet du secret professionnel de l'avocat. Il est vrai que le gouvernement reçoit des avis juridiques. Selon le député, le fait d'invoquer le secret

professionnel de l'avocat constitue un argument bidon, mais j'aimerais lui rappeler que ce principe sous-tend l'ensemble du système judiciaire du Canada. C'est, en réalité, un principe extrêmement important.

Par ailleurs, nous avons été très clairs au sujet de l'article 51 de la Charte des Nations Unies. Nous avons signalé que notre intervention suivait le même fondement juridique que celle de nos alliés: l'Irak a demandé l'aide de la communauté internationale, et nous allons répondre à l'appel.

• (1340)

M. Craig Scott: Monsieur le Président, tout d'abord, le ministre est avocat. Il sait donc que le client peut renoncer au secret professionnel de son avocat. L'analogie entre le secret professionnel en vigueur dans le secteur privé et les avis obtenus par le gouvernement, surtout quand il est question de participer à une guerre, est totalement erronée, et le ministre le sait.

Deuxièmement, le gouvernement n'a pas été clair. Pendant deux jours, personne en face n'a été en mesure d'expliquer que le gouvernement agissait en conformité avec l'article 51 de la Charte des Nations Unies. Tout ce cafouillage en coulisse était plutôt embarrassant pour le gouvernement.

Enfin, le ministre peut bien tenter de remanier les relations gouvernementales, il n'en demeure pas moins que le fait d'obtenir un avis du ministère de la Défense nationale — c'est ce qu'affirment les journaux —, plus particulièrement de la part du juge-avocat général, qui, comme l'a dit le ministre, qui est maintenant présent à la Chambre, est celui qui a donné le feu vert, est totalement inapproprié, à moins qu'un avis parallèle soit obtenu du conseiller juridique du ministère des Affaires étrangères. Si cet avis juridique existe, nous aimerions bien en prendre connaissance.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Je tiens tout simplement à rappeler aux députés que, en règle générale, ils devraient éviter de faire allusion à l'absence ou à la présence de collègues à la Chambre.

Nous passons maintenant aux questions et observations. La députée de Vancouver Quadra a la parole.

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt les observations du député, qui a mis l'accent sur le fondement juridique de la mission proposée. En fait, tout à l'heure, j'ai fait valoir d'entrée de jeu que la mission et la motion ne satisfont pas au critère servant à déterminer si c'est dans l'intérêt national ou non. Ce critère n'est pas rempli parce que la mission est assortie d'un fondement juridique nébuleux, d'objectifs vagues et d'une portée indéterminée, ce qui signifie que nous pourrions nous enliser dans une mission de très longue durée, sans plan précis ni stratégie de sortie.

J'aimerais m'attarder sur les objectifs vagues de la mission. Le député sait sûrement que le ministre de la Défense nationale affirme que l'objectif est de vaincre et d'éliminer l'EIL, alors que le ministre des Affaires étrangères prétend qu'il s'agit d'affaiblir l'EIL, ce qui est bien différent. Le député a-t-il quelque chose à dire au sujet de l'efficacité d'une mission lorsque les deux ministres ont des vues tout à fait différentes sur l'objectif même de la mission?

M. Craig Scott: Monsieur le Président, je n'ai pas d'opinion précise, si ce n'est qu'une question bien formulée appelle une réponse. Il revient selon moi aux deux ministres de composer avec leurs justifications divergentes.

Initiatives ministérielles

Cela dit, nous en revenons une fois de plus au fait que le gouvernement se contente d'arguments en vrac qui dégoulinent de bonnes intentions lorsqu'il dit qu'il faut s'en prendre aux terroristes sanguinaires. Nous partageons tous ces bonnes intentions. Comment pourrait-il en être autrement? C'est le genre d'argument simpliste que le gouvernement fait valoir. Ensuite, pour vraiment faire vibrer la fibre morale des Canadiens, il s'étend sur les brutalités commises. C'est bien d'en parler, sauf que les propos ne s'appuient sur aucune justification légale précise.

Au fond, tout ce que je demande, c'est de lever la moindre ambiguïté. Pour ce faire, il faut pouvoir prendre connaissance des avis juridiques, même si le gouvernement tend à redouter les juristes canadiens. Il redoute les professeurs de droit qui commentent le projet de loi C-51, par exemple. Il méprise l'Association du Barreau canadien. Je doute qu'il soumette volontiers son avis juridique à l'examen d'autres spécialistes.

Mme Lois Brown (secrétaire parlementaire du ministre du Développement international, PCC): Monsieur le Président, le fait que nous parlions encore une fois de l'Irak témoigne de la gravité de la situation et des difficultés auxquelles beaucoup d'Irakiens sont confrontés, parce que le groupe terroriste qui se fait appeler l'EIIL essaie d'imposer son idéologie tordue à ce pays et à sa population. Les habitants sont devenus des cibles et sont injustement victimisés par un groupe qui ne connaît que la cruauté.

Nous savons que l'EIIL se livre à une campagne de terreur en Irak et dans toute la région, ciblant les plus vulnérables pour faire progresser sa prétendue cause, dans le mépris le plus total de ceux qui osent s'opposer à lui. Ce groupe est moralement condamnable, parce qu'il massacre délibérément des enfants innocents, des travailleurs humanitaires et des journalistes innocents, simplement pour imposer son point de vue, et qu'il considère le viol comme une arme de guerre.

C'est un groupe que nous devons continuer de combattre et d'affaiblir, pour pouvoir maintenir la paix et la stabilité au Moyen-Orient et préserver la sécurité mondiale, mais aussi pour pouvoir alléger le fardeau incroyable qui pèse injustement sur les civils irakiens. Dans ce conflit, ils sont en première ligne, leur vie a été complètement chamboulée par l'arrivée de l'EIIL, qui a conquis d'importants territoires situés entre la frontière syrienne, au nord-ouest, et la banlieue de Bagdad.

J'aimerais m'attarder sur les aspects humanitaires de cette crise et sur le rôle que le Canada joue pour aider les enfants irakiens et leurs parents terrifiés à trouver le réconfort et la sécurité dont ils ont désespérément besoin. Les affrontements armés ont provoqué des déplacements de population, ce qui a rapidement aggravé la situation humanitaire en Irak. Une telle violence, lorsqu'elle éclate, provoque non seulement l'exode des populations, mais aussi le chaos dans tout le pays. Les commerces ne peuvent plus ouvrir normalement. Les gens perdent leur emploi. Les entreprises de production alimentaire et les usines d'épuration d'eau ne fonctionnent plus normalement. Les routes d'approvisionnement sont bloquées. Les familles sont séparées et en état de choc, surtout lorsqu'un membre de la famille, un enfant ou un ami a été tué. Elles doivent faire leur deuil en dépit de tous les bouleversements qu'elles subissent, souvent parce qu'elles ont dû quitter leur maison, leur village et le confort de la vie quotidienne. Et les enfants risquent de prendre du retard dans leurs études à cause des perturbations provoquées par les conflits et les déplacements de population.

Le Canada collabore avec ses partenaires et ne ménage pas ses efforts pour venir en aide aux enfants. Jusqu'à présent, nous avons versé 8 millions de dollars à l'Unicef pour l'initiative qu'elle a

lancée en Irak, « Non à une génération perdue », pour l'éducation et la protection des enfants touchés par le conflit. Nous travaillons également avec d'autres organisations expérimentées comme Aide à l'enfance, et le Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations Unies, afin d'offrir aux enfants déplacés un environnement plus convivial et le soutien psychosocial dont ils ont besoin. Même si la guerre perturbe énormément la vie des enfants, nous devons faire le maximum pour qu'ils puissent continuer d'étudier. L'éducation est une priorité essentielle en Irak aujourd'hui. Elle donne aux enfants et aux adolescents un sentiment de vie normale, une certaine stabilité et une certaine structure. Pendant les heures d'ouverture, les écoles sont des endroits où les enfants peuvent se libérer de l'anxiété de la guerre et se concentrer sur l'acquisition des connaissances et le développement de leurs compétences.

Pour la plupart des Canadiens, la situation en Irak est tout simplement inimaginable. Ils comprennent que les mesures que nous prenons pour pallier cette crise s'inspirent directement de leurs propres valeurs et de leur conviction qu'un pays comme le nôtre ne peut pas rester sans rien faire quand des millions de civils irakiens vivent de telles souffrances.

● (1345)

Depuis le début de la crise, le Canada a débloqué 67,4 millions de dollars en aide humanitaire à l'intention des Irakiens touchés par le conflit. Nous avons également versé 9,5 millions de dollars pour répondre aux besoins d'environ 215 000 réfugiés syriens en Irak, ce qui nous place au cinquième rang des pays donateurs dans le cadre de cette crise. Ces fonds ont été acheminés à des organisations onusiennes, à la Croix-Rouge et à des organisations non gouvernementales, pour qu'elles puissent fournir aux plus nécessiteux l'aide vitale dont ils ont besoin. Au cours des six derniers mois, nous avons contribué à la prestation d'une aide alimentaire à 1,7 million de personnes, à la fourniture d'abris et d'approvisionnements de secours à 1,25 million de personnes, et à l'éducation d'un demi-million d'enfants.

Notre rôle consiste également à aider les organisations qui ont pour vocation de lutter contre la violence sexuelle et sexospécifique, et nous avons ainsi contribué à offrir des abris sûrs, un soutien psychosocial, des services de santé spécialisés, des services de gestion de cas et des services d'approche communautaire, entre autres, à 35 000 femmes et enfants. Par ailleurs, le Canada a fait don de 10 millions de dollars pour renforcer l'obligation de rendre des comptes et offrir du soutien aux victimes, dans les cas de violences sexuelles et sexospécifiques, et pour financer ce d'autres programmes visant à protéger les droits des minorités religieuses en Irak et dans la région.

La persécution de ceux qui pratiquent leur foi de façon pacifique est tout à fait inacceptable pour le Canada, et nous appuyons les efforts visant à protéger ces droits. Par toutes ces actions sur le front humanitaire, le Canada montre bien qu'il défend et soutient le peuple d'Irak. Et nous continuerons de chercher d'autres façons de mieux répondre aux besoins de tous les Irakiens.

Initiatives ministérielles

En juin dernier, le Canada a mis en œuvre un programme bilatéral de développement avec l'Irak, afin de répondre aux besoins à court terme du pays et d'encourager sa résilience et sa prospérité à long terme. Ce programme bilatéral permettra aux collectivités de répondre à la demande accrue de services essentiels comme l'eau, l'assainissement et les services de santé, d'atténuer les impacts économiques négatifs et de maintenir la capacité des institutions, pendant cette crise qui se prolonge. Nous savons que, sans la résilience et sans l'espoir d'un avenir meilleur, les collectivités irakiennes resteront aux prises avec l'instabilité. La communauté internationale doit s'unir pour combattre et affaiblir l'EIIL. C'est précisément dans ce but que le Canada contribue à l'effort des alliés, afin de rétablir un peu de normalité et de stabilité dans la vie des Irakiens.

En résumé, je dirai que les mesures militaires que nous prenons contre l'EIIL n'excluent absolument pas les actions humanitaires. Il n'y a pas à choisir les unes ou les autres. Le Canada arrive au cinquième rang des pays donateurs pour les secours humanitaires organisés en Irak, et à la sixième place des pays donateurs en Syrie. La sécurité sur le terrain est absolument essentielle si l'on veut fournir une aide humanitaire aux plus nécessiteux, et cela passe par l'affaiblissement des capacités de l'EIIL.

Cela me préoccupe que les libéraux et les néo-démocrates ne reconnaissent pas la menace réelle que font peser l'EIIL et le terrorisme djihadiste sur le Canada. Les chefs des deux partis ont eu la possibilité de parler de la menace que présente l'EIIL pour les Canadiens et les deux ont choisi de mener des attaques partisans au lieu de parler sérieusement. Comme je l'ai mentionné plus tôt, ce sont souvent des civils innocents qui sont victimes de l'EIIL, et l'essentiel de mes commentaires a porté sur l'aide humanitaire qu'apporte le Canada dans cette crise. Toutefois, l'EIIL a indiqué clairement qu'il vise le Canada et les Canadiens, en les nommant.

Nous ne pouvons pas protéger le Canada en choisissant tout simplement de ne pas tenir compte de la menace. Nous ne resterons pas inactifs, contrairement à ce que voudraient les libéraux et les néo-démocrates. Je voterai en faveur de la motion, et j'encourage tous les députés à en faire autant.

• (1350)

[Français]

M. Pierre-Luc Dusseault (Sherbrooke, NPD): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours. Par contre, comme elle a pris la parole après mon collègue de Toronto—Danforth, qui a bien exprimé son opinion quant à la légalité de l'action du Canada, qui étend sa mission en Syrie, je m'attendais à ce qu'elle réponde à ces préoccupations dans son intervention.

Alors, pourrait-elle au moins répondre à cette question sur la légalité de cette intervention, qui va maintenant s'étendre en territoire syrien, vis-à-vis des lois internationales? Peut-elle répondre à ces interrogations qui sont non seulement les miennes, mais également celles de la plupart de mes collègues de la Chambre et de la plupart des Canadiens?

[Traduction]

Mme Lois Brown: Monsieur le Président, je crois que le ministre des Affaires étrangères a répondu directement à cette question. Nous collaborons avec nos alliés de partout dans le monde, quelque 60 pays, qui s'emploient à réduire la menace que fait peser le groupe armé État islamique sur le monde.

J'ai parlé aux responsables des projets humanitaires que le Canada met en œuvre. Nous ne pouvons pas continuer d'affecter des équipes

d'aide humanitaire dans des endroits où la vie même de ces gens est menacée. Les membres de ce groupe brutal, l'EIIL, ont menacé de la façon la plus barbare les populations d'Irak et de Syrie. Nous les avons vu utiliser le viol comme arme de guerre. Nous les avons vu décapiter des gens devant nos propres yeux.

Nous avons donc la responsabilité d'apporter notre aide et le Canada fera tout ce qu'il pourra pour cela.

• (1355)

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté très attentivement l'allocution de la députée et je lui suis reconnaissante de s'intéresser autant aux questions humanitaires.

Elle n'a pas pu s'empêcher de rappeler aussi les innombrables actes de sauvagerie et de barbarie, ce dont les députés de l'opposition sont parfaitement au courant. Ceux-ci conviennent que l'EIIL représente un danger pour la sécurité du monde entier et du Canada. Ils conviennent aussi qu'il faut que le Canada fasse partie de la coalition qui lutte contre l'EIIL.

Le directeur parlementaire du budget a publié aujourd'hui un rapport. Alors qu'il est question d'envoyer nos forces aériennes bombardier la Syrie, le directeur parlementaire du budget prévient les conservateurs qu'ils n'ont pas affecté assez de fonds aux Forces armées canadiennes pour les prochaines années.

La députée demande-t-elle aux militaires canadiens d'accomplir des tâches de plus en plus risquées en disposant de moins de ressources? À mon avis, ce n'est pas ce que veulent les Canadiens.

Mme Lois Brown: Monsieur le Président, je remercie ma collègue d'avoir parlé du rapport du directeur parlementaire du budget. En fait, le rapport dit plutôt que ce sont les libéraux qui ont imposé les compressions budgétaires les plus importantes aux Forces armées canadiennes pendant les 13 ans où ils étaient au pouvoir.

Les conservateurs ont fait beaucoup de choses depuis pour combler l'écart. Ce sont les libéraux qui ont envoyé les militaires canadiens en Afghanistan en tenues de camouflage faites non pas pour le désert, mais pour la jungle. Ces tenues en faisaient donc des cibles directes pour leurs opposants.

Nous avons renforcé les Forces armées canadiennes en misant sur le perfectionnement des compétences et en améliorant le matériel. Nous leur avons affecté d'énormes sommes. Nous appuyons ces hommes et ces femmes remarquables et nous les remercions de l'excellent travail qu'ils font quotidiennement.

L'hon. Erin O'Toole (ministre des Anciens Combattants, PCC): Monsieur le Président, j'ai toujours du plaisir à écouter ma collègue de Newmarket—Aurora lorsqu'elle prend la parole à la Chambre. Elle le fait avec passion et nous fait profiter de son expérience, surtout dans le secteur du développement international.

Dans une des parties les plus importantes du discours qu'il a prononcé plus tôt cette semaine à la Chambre, le premier ministre a expliqué aux Canadiens qu'il ne s'agissait pas pour le Canada de choisir entre travailler aux côtés de ses alliés pour mettre un terme au terrorisme et apporter du soutien et de l'aide humanitaire.

Dès le tout début de cette crise, le Canada a fait les deux. En fait, nous avons été parmi les premiers à fournir du soutien et de l'aide humanitaire, en travaillant auprès des populations croissantes de réfugiés. Le Canada peut être fier d'avoir toujours été prêt à se battre aux côtés de ses alliés, par principe, mais aussi et surtout, d'avoir fourni en parallèle du soutien et de l'aide humanitaire.

Ma collègue, pourrait-elle nous en dire plus sur notre leadership à cet égard?

Déclarations de députés

Mme Lois Brown: Monsieur le Président, le Canada a donné l'exemple. Toutefois, comme je l'ai dit plus tôt, envoyer de l'aide humanitaire aux endroits les plus exposés, aux personnes les plus vulnérables, requiert des mesures de sécurité que nous pouvons offrir grâce à nos militaires.

Voici quelques exemples de ce que nous avons généreusement donné: 1,5 million de personnes ont reçu de l'aide alimentaire; 1,26 million de personnes ont reçu un abri et des articles de maison essentiels, comme des trousseaux d'hygiène, des ustensiles de cuisine, des bidons et des couvertures, et 500 000 personnes qui ont quitté leur pays et enfants qui se sont retrouvés dans des collectivités d'accueil ont accès à l'enseignement.

Le Canada continuera de travailler avec ses alliés. Nous continuerons d'évaluer quotidiennement la situation.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU SANG

M. Wladyslaw Lizon (Mississauga-Est—Cooksville, PCC): Monsieur le Président, c'est avec fierté que je me suis associé à la Société canadienne du sang pour organiser une collecte de sang au Heartland Town Centre, à Mississauga.

Au cours d'une cérémonie spéciale, nous avons entendu le témoignage émouvant de Vinesha Ramasamy, une courageuse jeune femme qui a survécu au cancer et reçu du sang. Nombreux sont ceux qui ont eu les larmes aux yeux quand Vinesha s'est adressée aux donateurs de sang pour les remercier de faire un don de vie. Elle a remercié Debbie, qui faisait bravement son premier don; Ernie, qui donnait du sang pour la 75^e fois; et Robert, qui le faisait pour la 100^e fois. Moi aussi, j'ai retroussé ma manche, pour donner l'exemple.

Je suis fier d'annoncer que 33 unités de sang ont été recueillies en tout ce jour-là, ce qui pourrait sauver la vie d'environ 99 patients. J'invite tous les députés de la Chambre et tous les Canadiens qui sont en mesure de le faire à faire un don de sang, un don de vie.

* * *

• (1400)

L'ÉPILEPSIE

M. Murray Rankin (Victoria, NP): Monsieur le Président, je prends la parole parce que c'est aujourd'hui la Journée lavande, qui est le jour convenu dans le monde entier pour appuyer les personnes épileptiques.

Plus de 300 000 Canadiens sont atteints d'épilepsie et plus de 15 000 personnes apprennent chaque année qu'elles en sont atteintes. On croit en fait que le nombre de Canadiens qui vivent avec ce trouble est encore plus élevé, mais nombreux sont ceux qui, par peur des préjugés et de la stigmatisation, hésitent à se faire soigner.

Nous devons nous souvenir d'offrir notre soutien aux personnes qui composent quotidiennement avec l'épilepsie, au travail, en société et à la maison. Que nos rubans lavande et nos vêtements lavande suscitent des discussions et des questionnements, et qu'ils soient porteurs de compassion et d'acceptation.

Je souhaite aussi saluer le travail d'Épilepsie Canada, un organisme sans but lucratif qui s'emploie à faire connaître davantage ce en quoi consiste l'épilepsie et à amasser des fonds pour soutenir la

recherche d'un traitement et venir en aide aux personnes qui vivent avec ce trouble.

J'invite tous les députés à se joindre à moi pour encourager les Canadiens à se renseigner sur l'épilepsie afin de mieux comprendre les défis auxquels les épileptiques sont confrontés.

* * *

LA JOURNÉE MONDIALE DU THÉÂTRE

M. Gordon Brown (Leeds—Grenville, PCC): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui la Journée mondiale du théâtre. Dans le monde entier, des gens rendent hommage aux troupes de théâtre qui se produisent localement.

Le théâtre est une source d'énergie et d'entrain. C'est un catalyseur favorisant la propagation des idées, la bonne entente, la créativité et le développement économique. Il nous aide à jeter un regard sur nous-mêmes et à comprendre qui nous sommes en découvrant le sens et la valeur de nos vies.

Je retiens à cet égard ce que nous dit Miekou Ouchi, porte-parole de la Professional Association of Canadian Theatres:

L'art dramatique nous montre que nous avons plusieurs visages et que nous portons de nombreuses identités [...] dès qu'au moins un comédien et un spectateur se réunissent quelque part, le théâtre peut faire naître des moments intenses de communion et d'union, alors que les comédiens et leur public vivent la même expérience humaine interprétée devant eux. Voilà l'apport le plus précieux du théâtre.

À l'occasion de la Journée mondiale du théâtre, je voudrais féliciter ceux qui la célèbrent et qui travaillent dans le monde du théâtre, y compris les artisans du Thousand Islands Playhouse, à Gananoque, ainsi que du St. Lawrence Shakespeare Festival, à Prescott, dans ma circonscription, Leeds-Grenville.

* * *

LA CONGRÉGATION BETH SHALOM

L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour exprimer ma solidarité à l'égard d'une institution vénérable d'Ottawa—Vanier, la congrégation Beth Shalom, située au cœur d'Ottawa, au coin des rues Chapel et Rideau, depuis près de 60 ans. Elle est toujours très active, dynamique et ouverte aux personnes de tous âges.

A l'occasion de son 50^e anniversaire, j'ai félicité la congrégation d'adhérer à une vision que nous sommes nombreux à partager, voulant que le Canada soit une société ouverte, pluraliste et démocratique. Il a été décidé, à la suite d'une longue réflexion, que la *shul* sera relocalisée au Soloway Jewish Community Centre, dans l'Ouest de la ville.

La Torah est le texte le plus sacré; elle est lue de façon hebdomadaire. Étant donné que la Torah est si sacrée, il faut qu'elle soit transportée avec le plus grand respect. Par conséquent, la congrégation organise une marche-relais de la rue Chapel à l'avenue Broadview le dimanche 29 mars prochain.

Même si je regrette son départ, j'aurai le privilège de marcher avec la congrégation dans un esprit de reconnaissance et de respect.

*Déclarations de députés***LES CHASSEURS ET LES PÊCHEURS**

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Monsieur le Président, en tant que président du caucus conservateur de la chasse et de la pêche, j'ai eu l'honneur de rencontrer des groupes de pêche et de chasse partout au Canada. Les chasseurs et les pêcheurs ont été les premiers environnementalistes du Canada, et leur contribution aux efforts de conservation se poursuit de nos jours.

J'ai observé de nombreux projets de conservation menés par des chasseurs dans toutes les régions du Canada, et je suis épaté par le dévouement et l'efficacité des groupes de chasse et de pêche lorsqu'il s'agit de créer des projets de conservation qui donnent des résultats concrets.

Ce constat a été confirmé par une récente étude de l'Université Cornell sur la contribution des chasseurs à la conservation. Je cite l'étude:

[...] les chasseurs étaient plus susceptibles que les personnes qui ne sont pas adeptes de plein air d'améliorer l'état des terres pour les espèces sauvages, de faire des dons à des organismes de conservation et de se porter à la défense des espèces sauvages, autant de gestes qui contribuent de manière importante à la conservation.

L'étude conclut également que les chasseurs sont les superstars de la conservation, et que ceux qui passent plus de temps dans la nature sont les plus susceptibles de la protéger.

Les projets de conservation des chasseurs et des pêcheurs profitent à toute la société, car ils permettent de protéger la biodiversité et d'améliorer la qualité de l'eau et la santé des écosystèmes.

* * *

• (1405)

LE CONSEIL DES JEUNES DE TROUT LAKE

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, récemment, j'ai eu le privilège de rencontrer les membres du conseil des jeunes de Trout Lake. Ce conseil, qui est dirigé par un coordonnateur, Bernie Dionne, réunit 80 élèves de la huitième à la douzième année des écoles secondaires Gladstone, Windermere et Vancouver Technical, dans la région de Vancouver.

Ces jeunes gens exceptionnels, qui sont déterminés à aider la collectivité, se réunissent chaque semaine dans la circonscription de Vancouver Kingsway. Ils ont adopté le parc John Hendry et se sont engagés à organiser une journée communautaire de nettoyage une fois par mois. Ils ont aussi pris des mesures pour qu'une camionnette ramasse les appareils électroniques devant être recyclés, et ils ont ainsi recueilli deux fois plus d'appareils que tous les autres sites municipaux confondus. Ils ont fait du bénévolat lors de la journée de la famille organisée au centre communautaire, à laquelle ont participé 2 500 parents et enfants. Ils ont invité des conférenciers afin d'en apprendre davantage sur différents sujets et d'établir des liens avec les leaders de la collectivité.

Au moment même où le Canada doit pouvoir compter sur des leaders et sur la participation des citoyens, ce groupe de jeunes gens exceptionnels est un modèle pour nous tous. Au nom du Parlement du Canada, je tiens à féliciter les membres du conseil des jeunes de Trout Lake, qui sont des gens extraordinaires.

* * *

LA BATAILLE DE LA CRÊTE DE VIMY

M. Brian Storseth (Westlock—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, ce sera un grand honneur pour moi, le 11 avril prochain, de descendre la rue principale de St. Paul afin de commémorer la

bataille de la crête de Vimy en compagnie des cadets de l'Armée de Mallaig.

Comme les députés le savent certainement, cette bataille a été militairement déterminante pour l'issue de la Première Guerre mondiale. Or, c'est aussi à cette occasion que, pour la première fois de l'histoire, les quatre divisions canadiennes, qui comptaient des soldats de partout au pays, ont combattu côte à côte, comme une seule et même unité. C'est cette image d'unité nationale et de triomphe qui rend cette bataille aussi importante aux yeux des Canadiens. La bataille de la crête de Vimy en est venue à symboliser ni plus ni moins la naissance du Canada en tant que nation. Pour cela, nous serons toujours reconnaissants aux hommes qui ont pris part à cette bataille et à tous ceux qui ont perdu la vie en avril 1917 en France.

Le 11 avril, les habitants de St. Paul se souviennent du sacrifice incommensurable qu'ont fait les soldats qui ont contribué à mettre un terme à la Grande Guerre et à ramener la paix dans le monde. La région de Lakeland a toujours été fière de l'exceptionnel passé militaire du Canada. Nos courageux soldats, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui ou de demain, incarnent les immenses sacrifices et les prouesses extraordinaires qui caractérisent notre grand pays.

* * *

LA COMPÉTITION FIRST ROBOTICS CANADA

Mme Pat Perkins (Whitby—Oshawa, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter FIRST Robotics Canada, le collège Durham et l'institut de technologie de l'Université de l'Ontario. La demi-finale de la compétition consacrée à la robotique qu'ils ont organisée en partenariat a été un franc succès. Elle a attiré 47 équipes d'étudiants du Canada et des États-Unis, et plus de 3 000 spectateurs.

Le partenariat entre FIRST Canada, le collège Durham et l'Université de l'Ontario a été une source d'inspiration pour les compétiteurs de la région et de l'extérieur, qui ont pu plonger dans l'univers de la robotique et découvrir des institutions technologiques. Les étudiants ont aussi affirmé que la compétition avait accru leur confiance en eux, en plus d'améliorer leur capacité de travailler en équipe et de résoudre des problèmes.

J'aimerais remercier particulièrement les professeurs qui ont agi bénévolement comme mentors auprès des équipes d'élèves du primaire et du secondaire. Pour terminer, je tiens à remercier le collège Durham et l'institut de technologie de l'Université de l'Ontario, hôtes de cet événement formidable.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Monsieur le Président, les dispositions du projet de loi C-51 sont trop générales et vagues, en plus de comporter des graves lacunes en matière de surveillance et de reddition de comptes. Ces nouveaux pouvoirs étendus pourraient cibler, par exemple, des gens qui manifestent pacifiquement contre la construction d'un pipeline au mont Burnaby, des habitants de Burnaby—New Westminster qui manifestent contre le programme du gouvernement, des environnementalistes et des membres des Premières Nations s'opposant aux projets d'expansion de pipeline le long de la côte de la Colombie-Britannique ou des communautés autochtones participant à des actes pacifiques de désobéissance civile afin de protéger leurs territoires traditionnels.

Jusqu'à présent, le gouvernement a refusé d'écouter l'Association du Barreau canadien, l'Association des libertés civiles de la Colombie-Britannique, l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique, une centaine des professeurs de droit les plus éminents du Canada, et d'innombrables autres personnes qui ont dénoncé sans équivoque les dangereuses lacunes du projet de loi C-51. Les néo-démocrates manifesteront sans relâche leur opposition à ce projet de loi dangereux.

Les Canadiens méritent mieux et, le 19 octobre, ils l'obtiendront quand ils éliront un nouveau gouvernement néo-démocrate qui respecte les libertés et les droits démocratiques au Canada.

* * *

L'INDUSTRIE DE LA CHASSE AU PHOQUE

Mme Tilly O'Neill Gordon (Miramichi, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a toujours clairement appuyé les chasseurs de phoques canadiens et leur industrie. Plus tôt cette semaine, une femme de Terre-Neuve-et-Labrador s'est fait confisquer son sac à main en peau de phoque par la U.S. Customs and Border Protection, parce que les phoques sont inscrits sur la liste des espèces en péril aux États-Unis. On l'oblige maintenant à payer une amende de 250 \$ pour avoir tenté de passer la frontière avec son sac à main.

La chasse aux phoques est la moins cruelle au monde. Il s'agit d'une longue et fière tradition faisant partie de la vie dans les régions rurales, dans le Nord et chez les Inuits. C'est un mode de vie. Le gouvernement soutient fermement que la chasse aux phoques est une activité bien réglementée, durable et sans cruauté. Nous appuyons les milliers de Canadiens des collectivités côtières du Nord qui dépendent de la chasse aux phoques pour faire vivre leur famille. Nous reconnaissons également le rôle important que cette activité joue pour la gestion des écosystèmes aquatiques.

* * *

● (1410)

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mme Rathika Sitsabaiesan (Scarborough—Rouge River, NPD): Monsieur le Président, nous ne pouvons pas sacrifier les libertés fondamentales qui sont au cœur de la société canadienne sous prétexte de renforcer la sécurité publique. Nous pouvons et devons protéger les deux. Le gouvernement doit écouter les spécialistes qui ont témoigné devant le comité de la sécurité publique et nous ont mis en garde contre le projet de loi C-51 et l'attaque globale contre les libertés fondamentales. Les spécialistes sont d'accord avec le NPD pour dire que le projet de loi confère de nouveaux pouvoirs élargis au SCRS, sans rehausser la surveillance de ses activités, et qu'il contient des dispositions qui pourraient influer sur la dissidence légitime, mais ne prévoit pas de mesures pour contrer la radicalisation dans les collectivités canadiennes.

Ce qui me préoccupe surtout dans le projet de loi, c'est la vague définition de ce qui constitue un terroriste. En tant que Tamoule originaire du Sri Lanka, j'ai fait l'expérience de ce qu'une définition élargie du terrorisme peut signifier pour un peuple en entier. J'ai connu des innocents qui avaient tout perdu à cause de vagues définitions de « terroriste ».

À titre de parlementaire canadienne, j'exige la surveillance des activités du SCRS et une définition claire de ce qui constitue un terroriste et une manifestation légitime. Avec le NPD, je défendrai notre Charte des droits au nom de nos libertés fondamentales et de ce qui fait de nous une nation forte.

Déclarations de députés

LA FISCALITÉ

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, les libéraux et les néo-démocrates augmenteraient les impôts des familles canadiennes et la dette pour payer leurs énormes promesses de dépenses. Toutefois, les Canadiens refusent que leur argent finisse dans un trou noir administratif. Les familles de travailleurs canadiens n'ont pas besoin d'impôts plus élevés. Ce dont ils ont besoin, c'est d'allègements fiscaux et de soutien direct qu'ils pourront utiliser à leur guise.

C'est exactement ce que nous offrons. Dans le cadre de notre programme de réductions d'impôt et d'avantages pour les familles, nous allons remettre de l'argent dans les poches des parents. Les libéraux et les néo-démocrates se sont opposés à ces mesures et ont voté contre dès qu'ils en avaient la chance. Dans le cadre de notre programme, la totalité des familles pourront bénéficier de ces mesures, et la grande majorité de ces avantages seront accordés aux familles à faible et à moyen revenu.

Le choix est clair: en votant pour les conservateurs, les Canadiens ont plus d'argent dans leurs poches à consacrer à leurs priorités. En votant pour l'opposition, ils auront des dettes et des impôts plus élevés.

* * *

LA JOURNÉE LAVANDE DE SENSIBILISATION À L'ÉPILEPSIE

L'hon. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole pour contribuer aux efforts de sensibilisation à l'épilepsie en soulignant la Journée lavande. Des milliers de personnes dans l'ensemble du pays portent des vêtements couleur lavande aujourd'hui en célébration du rôle de tête de file du Canada au chapitre de la sensibilisation à l'épilepsie. Je remercie mes collègues, qui sont nombreux à avoir été touchés par cette affection, de leur appui généreux et d'avoir fièrement porté du lavande aujourd'hui.

La Journée lavande a été créée par Cassidy Megan, de ma circonscription, afin de sensibiliser le monde entier à l'épilepsie, une affection physique dont sont atteints 300 000 Canadiens et 50 millions de personnes dans le monde. Nous devons toute notre gratitude à Cassidy pour avoir eu le courage et la détermination d'améliorer la qualité de vie des personnes souffrant d'épilepsie.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mme Kelly Block (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement conservateur a un très bon bilan pour ce qui est d'éviter que les drogues dangereuses à accoutumance se répandent dans nos collectivités. Cette semaine, nous avons adopté la Loi sur le respect des collectivités, qui garantit aux habitants, aux forces policières et aux dirigeants de nos localités qu'ils auront leur mot à dire sur l'ouverture éventuelle d'un centre d'injection supervisée. Malheureusement, les libéraux ont voté contre l'idée que les collectivités puissent se prononcer sur leur ouverture, et leur chef réclame qu'on ouvre plus de centres de ce genre d'un bout à l'autre du pays.

Les centres d'injection supervisée permettent l'usage de drogues dangereuses et créent l'accoutumance, des substances qui divisent des familles, favorisent les comportements criminels et détruisent des vies. La volonté du chef libéral d'ouvrir de tels centres dans des villes des quatre coins du Canada est inquiétante et regrettable.

Questions orales

Le gouvernement conservateur continuera à soutenir les programmes de traitement et de désintoxication qui visent à aider les toxicomanes à cesser de consommer, tout en veillant à ce que nos rues et nos villes soient un havre sûr pour les Canadiens et leurs familles.

* * *

LES AÎNÉS

M. John Rafferty (Thunder Bay—Rainy River, NPD): Monsieur le Président, plus les conservateurs tardent à présenter un budget, plus ils manquent à leurs obligations envers les Canadiens, surtout les aînés qui vivent dans la pauvreté. Présenter un budget est la responsabilité première de tout gouvernement, mais c'est une tâche trop difficile pour les conservateurs. Les gouvernements provinciaux sont forcés de présenter leur budget sans aucune certitude. L'inaction des conservateurs est inacceptable. C'est une faille de plus dans cette décennie de mauvaise gestion conservatrice.

Les Canadiens travaillent plus fort, mais ils perdent du terrain. Assez, c'est assez. Il est temps de remplacer l'actuel premier ministre, de réparer les dommages qu'il a causés et de sortir les aînés de la pauvreté. Le NPD a un plan pour y parvenir. Nous ramènerons l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse à 65 ans et nous augmenterons non seulement le Supplément de revenu garanti, pour éliminer la pauvreté chez les aînés, mais aussi les prestations du Régime de pensions du Canada, afin que tous puissent prendre leur retraite dans la dignité. Voilà ce que les aînés méritent et ce que fera un gouvernement néo-démocrate.

* * *

● (1415)

LA FISCALITÉ

M. Scott Armstrong (Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley, PCC): Monsieur le Président, nous savons que les libéraux et les néo-démocrates, qui préconisent une hausse des impôts et de la dette, croient que ce qu'il y a de mieux pour les familles canadiennes c'est un appareil gouvernemental plus imposant et des impôts plus élevés. Cependant, de ce côté-ci de la Chambre, nous croyons qu'il est préférable de laisser plus d'argent dans les poches des parents canadiens. Notre plan de réduction des impôts fonctionne, et nous nous assurons que toutes les familles ayant des enfants auront pratiquement 2 000 \$ de plus dans leurs poches.

La grande majorité de ces prestations profiteront aux Canadiens à faible et à moyen revenu. Ils pourront ainsi dépenser leur argent durement gagné comme ils l'entendent. S'ils en avaient la possibilité, les libéraux qui prônent des hausses d'impôts et les néo-démocrates qui préconisent une augmentation de la dette élimineraient ces avantages pour financer leurs projets favoris et faire croître la bureaucratie à même les deniers publics.

La comparaison est simple. Les libéraux croient que les bureaucrates sont les mieux placés pour prendre les décisions concernant les familles canadiennes. De ce côté-ci de la Chambre, nous préférons remettre de l'argent aux véritables spécialistes en matière de garde d'enfants que sont les parents.

QUESTIONS ORALES*[Français]***LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION**

Mme Megan Leslie (Halifax, NPD): Monsieur le Président, hier, le premier ministre a fait le choix de ne pas tenir compte des inquiétudes qui entourent sa guerre en Irak et en Syrie, au détriment de l'aide humanitaire dont ces pays ont besoin.

Alors que les demandes d'asile en Irak et en Syrie ont atteint un sommet historique en 22 ans, le gouvernement peut-il nous expliquer son inaction?

L'hon. Chris Alexander (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, bien au contraire, ce gouvernement prend des mesures depuis le début de ces conflits en Irak et en Syrie. C'est pourquoi nous avons procédé, depuis 2009, à la réinstallation d'un plus grand nombre de réfugiés de l'Irak que n'importe quel autre pays, sur une base par habitant. C'est pour cela aussi que nous avons décidé d'accepter 10 000 réfugiés syriens qui seront accueillis au Canada au cours des trois prochaines années. Ce gouvernement prend des mesures sur le plan militaire pour faire face à la menace représentée par le groupe État islamique, ainsi que sur le plan humanitaire et de la réinstallation des réfugiés.

Mme Megan Leslie (Halifax, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement vient juste d'atteindre les objectifs de 2013. Cela, c'est deux ans de retard pour accueillir 1 300 réfugiés en provenance de la Syrie, et c'est sans compter sa promesse d'accueillir 10 000 autres réfugiés en trois ans.

Quel est le plan du ministre pour s'assurer que ces promesses soient remplies, et ce, à temps?

L'hon. Chris Alexander (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, le NPD ignore les faits dans ce dossier, comme dans bien d'autres. Dès le début, nous avons atteint notre objectif de 2013-2014 et, au mois de janvier de cette année, nous avons annoncé un objectif beaucoup plus ambitieux de 10 000 réfugiés de la Syrie, qui seront accueillis au cours des trois prochaines années. C'est l'objectif le plus ambitieux de tous les pays pairs, de partout dans le monde, qui font partie du réseau qui accueille les réfugiés. Le Canada est fier d'accueillir chaque année un réfugié sur dix réinstallés dans le monde.

[Traduction]

Mme Megan Leslie (Halifax, NPD): Monsieur le Président, les conservateurs ont beau se réjouir, il leur a tout de même fallu deux années de plus que ce qui était prévu pour remplir leur promesse de faire venir des réfugiés syriens au Canada. Des mesures qui auraient permis de sauver des victimes de l'EIIL sont maintenant mises en veilleuse. Pourtant, le premier ministre s'est empressé de lancer le Canada dans une guerre qui est loin d'être terminée, et ce sans même avoir adopté de stratégie de retrait.

Le ministre peut-il expliquer pourquoi la motion présentée par les conservateurs ne prévoit pas de fonds supplémentaires pour les réfugiés?

Questions orales

• (1420)

L'hon. Chris Alexander (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, la députée a tout faux. Nous avons annoncé un premier objectif quant aux réfugiés syriens il y a deux ans. Nous avons dépassé cet objectif, et nous avons annoncé que 10 000 réfugiés additionnels seraient réinstallés au Canada cette année, l'année prochaine et, si cela est nécessaire, en 2017 également. Aucun autre pays n'a pris un engagement public aussi important en ce qui concerne la réinstallation des réfugiés syriens. Ces données ne tiennent même pas compte des 21 000 Irakiens qui ont été réinstallés ici et des milliers de demandeurs d'asile que nous avons accueillis.

Nous prenons des mesures pour lutter contre l'État islamique, qui est à l'origine de la situation des réfugiés de l'Irak et de la Syrie. Nous devons prendre des mesures sur le plan militaire et humanitaire, et nous devons contribuer à la réinstallation des réfugiés.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, selon les médias, les représentants du ministère de la Défense nationale qui ont présenté une séance d'information hier ont dit clairement que la mission en Irak et en Syrie durerait des années.

Le ministre de la Défense nationale l'a admis, et le ministre des Affaires étrangères a comparé cette mission à celle menée en Afghanistan.

Le gouvernement pourrait-il confirmer que cette prolongation d'un an de la mission est en fait la première étape d'un engagement à beaucoup plus long terme? Pendant combien de temps les conservateurs s'attendent-ils à ce que les Forces armées canadiennes soient présentes en Irak et en Syrie?

L'hon. Jason Kenney (ministre de la Défense nationale et ministre du Multiculturalisme, PCC): Monsieur le Président, la motion du gouvernement dit clairement que la mission sera prolongée de 12 mois. Elle repose sur le déploiement de 6 avions de chasse, de 2 avions de surveillance et d'un avion de ravitaillement de l'Aviation royale canadienne, ainsi que sur la présence de 69 membres des forces d'opérations spéciales, qui participent à une mission de formation près d'Erbil. Voilà la mission à l'égard de laquelle nous souhaitons obtenir l'appui de la Chambre.

Pour revenir à la dernière question, nous venons tout juste de recevoir la visite à Ottawa de réfugiés irakiens, qui font partie des 21 000 qui ont été acceptés au Canada. Ces réfugiés souhaitent que nous demandions aux partis d'opposition d'appuyer cette opération militaire, car ils veulent que leurs proches puissent réintégrer leurs foyers en Irak. Ils souhaitent que ces minorités soient protégées. Voilà ce qu'ils souhaitent.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, hier, le ministre de la Défense nationale a dit que l'argument juridique qui justifie les bombardements en Syrie repose sur la criminalité, ou le droit indépendant du Canada à la légitime défense ou encore, la question du génocide ou peut-être encore, l'article 51 de la Charte des Nations Unies. Le premier ministre, pour sa part, a affirmé que le droit international n'était pas vraiment applicable.

Le ministre des Affaires étrangères peut-il nous dire quel est le motif juridique aujourd'hui ou croit-il, lui aussi, que la question n'est qu'une blague?

L'hon. Rob Nicholson (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de voir que les néo-

démocrates s'intéressent à la justification juridique et, même s'ils en ont pris connaissance, je suppose qu'ils n'appuient toujours pas la mission. Mon observation est-elle juste? Toutes leurs questions portent là-dessus.

Nous avons indiqué que le gouvernement de l'Irak a le droit collectif à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la Charte des Nations Unies. Il a officiellement demandé de l'aide internationale, demande à laquelle nous acquiescerons. Nous interviendrons au même titre que nos alliés américains et nous en ferons rapport aux Nations Unies.

* * *

[Français]

CBC/RADIO-CANADA

L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.): Monsieur le Président, au moment où on apprend la suppression, encore une fois, de nombreux postes à Radio-Canada qui vont affecter les stations locales, cette fois-ci surtout, la ministre va-t-elle admettre que ces délestages à répétition ont pour cause les compressions des conservateurs, soit, depuis 2006, une amputation de 227 millions de dollars de 2014, à peu près le cinquième du budget de Radio-Canada?

La ministre va-t-elle au moins essayer de convaincre son gouvernement de rétablir ces fonds dans le prochain budget? On peut rêver!

[Traduction]

M. Rick Dykstra (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, PCC): Monsieur le Président, comme le député le sait, CBC/Radio-Canada est responsable de gérer elle-même son fonctionnement. Il incombe à CBC/Radio-Canada d'offrir une programmation que les Canadiens veulent regarder et écouter dans les deux langues officielles.

Chaque année, le gouvernement accorde à CBC/Radio-Canada des fonds considérables. Soyons clairs: ces changements, et je n'apprends sans doute rien au député, font partie du plan stratégique de restructuration de CBC/Radio-Canada, dont la mise en oeuvre a commencé en 2014.

* * *

L'ÉCONOMIE

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Monsieur le Président, bien que l'Alberta soit l'épicentre de la crise qui frappe le secteur de l'énergie, le premier ministre Jim Prentice a été en mesure de présenter aujourd'hui un budget, conformément au calendrier prévu pour cet exercice, comme l'avait déjà fait, la semaine dernière, le premier ministre de la Saskatchewan, Brad Wall.

Selon les économistes qui conseillent le gouvernement, rien ne justifie rationnellement qu'on remette à demain ce qui peut être fait aujourd'hui. Quand le ministre des Finances cessera-t-il de jouer à cache-cache avec les Canadiens pour enfin déposer un budget prévoyant des investissements dans ce qui stimule concrètement l'économie, c'est-à-dire les infrastructures, l'accès aux études supérieures, l'innovation, le commerce fructueux et l'écocredibilité? Entend-il le faire au cours de cet exercice?

Questions orales

●(1425)

M. Andrew Saxton (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, nous savons pertinemment que l'économie mondiale est fragile, sans compter que le pays subit les conséquences de l'effondrement spectaculaire du cours du pétrole. Raison de plus pour le gouvernement de s'en tenir à son plan, qui a permis de créer, net, presque 1,2 million d'emplois depuis la fin de la récession. C'est grâce aux mesures que nous avons appliquées que le fardeau fiscal fédéral global est à son plus bas en 50 ans.

Cependant, la solution ne consiste pas à hausser les impôts de la classe moyenne, comme le propose le chef du Parti libéral, et encore moins à imposer une taxe sur le carbone de 20 milliards de dollars qui plomberait l'économie canadienne et qui tuerait l'emploi au pays. Le gouvernement s'en tient à son plan axé sur des impôts bas qui stimule l'emploi et la croissance dans tous les secteurs de l'économie canadienne, un plan qui a fait ses preuves.

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Monsieur le Président, la croissance économique du Canada n'est pas si bonne que ça. Le gouvernement aime jeter de la poudre aux yeux, mais le Canada ne s'en tire pas mieux que les autres pays.

L'automne dernier, avant la chute du cours du pétrole, le FMI prévoyait que 139 pays allaient avoir une croissance plus forte que le Canada. Selon l'OCDE, 16 pays auraient une meilleure croissance que le Canada, y compris la Grèce. Cet organisme a récemment révisé à la baisse la croissance du Canada, et à la hausse celle de bien d'autres, notamment les États-Unis, l'Union européenne, le Japon, l'Allemagne, la France et l'Inde.

Pourquoi le gouvernement se contente-t-il du pire bilan en matière de croissance économique depuis huit décennies?

M. Andrew Saxton (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, depuis notre arrivée au pouvoir, le Canada a connu la croissance économique la plus forte des pays du G7. Nous avons créé, net, près de 1,2 million d'emplois et nous avons lancé le plus important plan fédéral pour les infrastructures de l'histoire du Canada.

Le plan d'action du sommet du G20 mentionne expressément la forte croissance du Canada. Le FMI et l'OCDE prévoient tous deux que la croissance économique du Canada figurera parmi les plus élevées des pays du G7 au cours des prochaines années.

Nous n'avons pas de leçon à recevoir des libéraux, qui croient que les budgets s'équilibrent d'eux-mêmes.

* * *

[Français]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mme Rosane Doré Lefebvre (Alfred-Pellan, NPD): Monsieur le Président, après avoir entendu de nombreux groupes et des experts de partout au pays, les Canadiens sont de plus en plus inquiets de la portée du projet de loi C-51. Les conservateurs font fausse route en refusant d'écouter les critiques importantes sur leur projet de loi.

C'est pour cette raison qu'au NPD, nous allons déposer une motion pour élargir le débat. Nous voulons parler d'une stratégie de lutte contre la radicalisation et de meilleurs mécanismes de surveillance des agences de renseignement.

Ce gouvernement va-t-il appuyer notre motion?

L'hon. Steven Blaney (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, PCC): Monsieur le Président, en matière de lutte contre le terrorisme, les néo-démocrates sont en retard, puisque

depuis plus de deux ans déjà, nous avons mis en place notre stratégie de lutte contre le terrorisme, pour laquelle nous n'avons pas eu l'appui des néo-démocrates.

Je tiens à remercier les membres du comité, qui font un travail important et qui ont écouté des dizaines de témoins au cours des dernières semaines. Ils vont en écouter d'autres ce soir.

Nous constatons un appui important à un projet de loi qui va protéger les droits et libertés des Canadiens et les protéger également contre la menace terroriste.

Mme Rosane Doré Lefebvre (Alfred-Pellan, NPD): Monsieur le Président, je ne sais pas si nous écoutons le même Comité permanent de la sécurité publique et nationale, mais pour ce qui est de l'appui des témoins au projet de loi C-51, on repassera!

Hier encore, en comité, nous avons entendu d'autres voix critiquer la portée trop large et le manque de surveillance des agences de renseignement dans projet de loi C-51. L'Association canadienne des libertés civiles a été sans équivoque: une partie importante du projet de loi C-51 serait anticonstitutionnelle et brimerait nos droits fondamentaux.

Le ministre comprend-il que ce projet de loi mal ficelé va violer les droits et libertés des Canadiens?

L'hon. Steven Blaney (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, PCC): Monsieur le Président, j'espère que nos amis néo-démocrates vont écouter l'avis de la Cour suprême, qui estime que le modèle canadien que nous avons, soit le comité de surveillance, est parfait pour établir l'équilibre entre les droits procéduraux et la vie privée des gens.

Le projet de loi C-51 cible les djihadistes islamistes pour les empêcher de réaliser leur objectif déclaré de mettre à exécution les menaces terroristes contre l'Occident, notamment le Canada.

Je crois que ces mesures pour lutter contre la nature des menaces visant le Canada sont justes et requises, de toute urgence, pour protéger et préserver la liberté de nos citoyens.

C'est le professeur Salim Mansur de la Western University, en Ontario...

●(1430)

Le Président: À l'ordre.

L'honorable députée d'Alfred-Pellan a la parole.

Mme Rosane Doré Lefebvre (Alfred-Pellan, NPD): Monsieur le Président, parlons de témoins qui se sont présentés au Comité permanent de la sécurité publique et nationale pour parler contre le projet de loi C-51.

L'Association du Barreau canadien s'en est prise aux nouveaux pouvoirs de perturbations accordés aux agents du SCRS qui n'auraient presque aucune limite.

Cette association affirme ce qui suit:

Il est inadmissible que la violation des droits garantis par la Charte prête à discussion, qui plus est dans le cadre de procédures secrètes où seul le gouvernement serait représenté [...]

Pourquoi le gouvernement conservateur s'entête-t-il à faire adopter son projet de loi bâclé qui dilue nos valeurs fondamentales?

[Traduction]

L'hon. Peter MacKay (ministre de la Justice et procureur général du Canada, PCC): Monsieur le Président, comme l'a dit maintes fois le ministre de la Sécurité publique et d'autres qui comprennent le projet de loi, il faut le voir pour ce qu'il est. Il vise à protéger les Canadiens, et ce, d'une manière équilibrée.

Questions orales

En ce qui concerne les pouvoirs conférés aux juges, l'Association du Barreau canadien a, pour une raison ou pour une autre, laissé entendre que cela mettrait les juges dans une position délicate. C'est ce que font tous les jours les juges, dans une optique de prévention, lorsqu'ils examinent des demandes de mandat. C'est exactement ce que les juges devraient faire pour prévenir les problèmes.

C'est un travail que les juges de la Cour fédérale feront et que nous estimons nécessaire pour mieux protéger les Canadiens.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Juan de Fuca, NPD): Monsieur le Président, les ministres en face ne comprennent toujours pas. Le projet de loi C-51 est truffé de mesures qui menacent les droits et libertés des Canadiens tout en étant exempt des principaux éléments qui accroîtraient réellement la sécurité des Canadiens.

Le comité a entendu aujourd'hui des leaders communautaires, comme Zarqa Nawaz, qui travaillent sur le terrain pour prévenir la radicalisation. Ils ont désespérément besoin de plus de ressources et non d'un discours qui sème la discorde de la part du gouvernement.

Pourquoi la déradicalisation n'est-elle pas une priorité du gouvernement, alors que nous savons que cela fonctionne et qu'elle peut vraiment empêcher des attentats?

L'hon. Steven Blaney (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, PCC): Monsieur le Président, je suis fier d'avoir assisté à une table ronde transculturelle. Cependant, le député aurait dû écouter. J'espère qu'il était présent lors du témoignage de Mme Raheel Raza, présidente de l'organisation Muslims Facing Tomorrow. Qu'a-t-elle dit au comité? Elle a affirmé que cette mesure législative était un moyen important pour lutter contre la radicalisation et qu'il faut de meilleurs outils pour retrouver les djihadistes qui sont partis à l'étranger. C'est ça, la réalité. Pour elle, le partage d'informations ne constitue pas un problème parce que l'objectif global est la sécurité et la sûreté du Canada. Mme Raza comprend de quoi il s'agit. Quand le NPD le comprendra-t-il?

M. Randall Garrison (Esquimalt—Juan de Fuca, NPD): Monsieur le Président, l'une des choses que le ministre a oublié de mentionner, c'est que Mme Raza a dit que la surveillance prévue dans le projet de loi est insuffisante. Le ministre cite ses propres témoins de manière sélective.

Malgré le fait que des dirigeants de groupes confessionnels aient témoigné devant le comité de la sécurité publique, tous s'entendent pour dire qu'il est urgent d'élaborer une stratégie nationale de déradicalisation et que le projet de loi C-51 ne contient pas les mécanismes de surveillance essentiels qui préviendraient les abus.

Comment le ministre peut-il refuser d'agir compte tenu des preuves accablantes qui montrent que ce projet de loi comporte de graves lacunes et quand 45 témoins sur 48 nous disent qu'il faut l'amender ou le laisser tomber?

L'hon. Steven Blaney (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, PCC): Monsieur le Président, je suis fier de dire que nous allons permettre à la main gauche du gouvernement de savoir ce que fait la main droite.

Je suis fier que nous donnions à nos agents du renseignement la capacité de parler aux parents d'un jeune qui sombre dans la radicalisation.

Nous rejetons l'argument voulant que les libertés soient menacées chaque fois qu'il est question de sécurité. Les Canadiens comprennent que leur liberté et leur sécurité vont de pair. Ils s'attendent à ce que nous les protégeons toutes les deux.

Bien entendu, cette mesure législative comprend des mesures de protection. La vérité, c'est que nos policiers sont là pour nous protéger contre les terroristes.

* * *

L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD): Monsieur le Président, les conservateurs nous présentent un projet de loi d'espionnage qui aura pour effet de criminaliser les écologistes. D'ailleurs, ils n'ont même pas attendu que la loi soit en vigueur pour s'y mettre. Les conservateurs se sont déjà attaqués à des membres du mouvement écologiste, qu'ils qualifient de radicaux et de menaces étrangères alors que ce sont simplement des Canadiens ordinaires ayant à coeur la protection de la nature.

Les conservateurs dépensent 13 millions de dollars par année pour soumettre les organismes de bienfaisance à des vérifications qui prennent l'allure d'une chasse aux sorcières ayant pour but de museler les gens qui ne sont pas d'accord avec eux. Entretemps, ils éliminent des postes de vérificateur à l'Agence du revenu du Canada, ce qui risque d'être mal interprété par les entreprises.

Quand la ministre cessera-t-elle de s'esquiver? Quand demandera-t-elle au vérificateur général de se pencher sur le gâchis qu'elle a créé à l'ARC?

• (1435)

M. Gerald Keddy (secrétaire parlementaire du ministre de l'agriculture, de la ministre du Revenu national et pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, ce que nous venons d'entendre est un tissu d'absurdités.

La députée sait très bien que l'ARC mène ses vérifications de manière indépendante, à l'abri de toute ingérence et de toute motivation politique. La Direction des organismes de bienfaisance de l'ARC agit en toute indépendance. Les règles concernant les organismes de bienfaisance et les activités politiques existent depuis longtemps, et les organismes de bienfaisance sont évidemment tenus de respecter la loi.

La seule ingérence politique que l'on peut voir est celle des pressions exercées par la députée d'en face.

[Français]

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD): Monsieur le Président, ce n'est pas vrai.

Les conclusions de l'étude du Centre du droit en environnement de l'Université de Victoria sont pourtant claires. L'agence mène présentement 44 enquêtes sur les activités politiques de groupes environnementaux ou organismes qui luttent contre la pauvreté. Ce sont des organismes comme la Fondation David Suzuki, Canada sans pauvreté et Équiterre.

Le gouvernement va-t-il stopper cette chasse aux sorcières et demander au vérificateur général d'enquêter sur les activités de l'Agence du revenu du Canada?

[Traduction]

M. Gerald Keddy (secrétaire parlementaire du ministre de l'agriculture, de la ministre du Revenu national et pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, le tissu d'absurdités se transforme en montagne d'absurdités.

Questions orales

Voyons voir ce que fait réellement l'ARC. Chaque année, elle soumet 1 % des dossiers d'organisme de bienfaisance à des vérifications. Chaque année, en moyenne, seulement 0,4 % des organismes de bienfaisance se font retirer leur statut, et ce, pour des motifs précis.

Voyons les autres faits. Les reçus à usage fiscal pour don de bienfaisance totalisent 14,24 milliards de dollars par année, et il y a 86 000 organismes de bienfaisance au pays. La députée pense-t-elle que nous ne devrions soumettre aucun de ces organismes à une vérification ou souhaite-t-elle seulement défendre ceux qui lui conviennent?

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE

M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD): Monsieur le Président, c'est fini, le temps des excuses.

Le gouvernement du Québec dépose son budget aujourd'hui et c'est la même chose en Alberta. Les conservateurs, eux, continuent de demander aux Canadiens d'attendre avant de savoir où seront investis les fonds publics.

On a besoin de mesures maintenant pour venir en aide aux aînés qui vivent dans la pauvreté. On a besoin de mesures maintenant pour aider les familles qui ne peuvent se permettre des services de garde abordables.

Voici ce que je demande. À quand un budget qui accordera la priorité aux familles et à la classe moyenne?

L'hon. Denis Lebel (ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC): Monsieur le Président, nous suivons avec beaucoup d'intérêt ce qui se passe dans les provinces.

Comme on le sait, la priorité de notre gouvernement est toujours la création d'emploi, la prospérité à long terme et le travail en partenariat avec les provinces.

Nous aurons un excellent budget. Le ministre des Finances y travaille tous les jours.

[Traduction]

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, les nouvelles qui nous arrivent de l'Alberta indiquent que, malgré les bas prix du pétrole, le gouvernement albertain a quand même réussi à déposer un budget, et ce, dans une province qui est beaucoup plus touchée par ces bas prix que ne l'est le gouvernement fédéral.

Ici, à Ottawa, on croirait que le ministre des Finances s'est joint à un programme de protection des témoins, et que le budget fédéral n'a pas encore vraiment pris forme dans l'esprit du premier ministre. Pourtant, les aînés canadiens qui vivent dans la pauvreté ont besoin de réponses, les parents canadiens qui recherchent des services de garde abordables ont besoin d'un régime, et un nombre grandissant de Canadiens qui sont sans emploi ont besoin d'espoir.

Quand le ministre des Finances a-t-il l'intention de faire acte de présence et de faire son travail? Quand allons-nous enfin avoir un budget fédéral?

L'hon. Pierre Poilievre (ministre de l'Emploi et du Développement social et ministre de la Réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, le NPD fait allusion aux aînés qui sont en

difficulté. La seule chose que le NPD et les libéraux entendent faire, c'est d'augmenter les impôts.

Ils parlent des parents qui recherchent des services de garde. Le NPD et les libéraux ne leur proposent que des augmentations d'impôts et l'élimination de la prestation universelle pour la garde d'enfants, qui aide concrètement ces parents.

Ils parlent des Canadiens qui n'ont pas d'emploi. Le seul plan du NPD et des libéraux est d'augmenter les impôts de ceux qui sont susceptibles d'embaucher des gens.

Nous n'allons pas présenter un budget pour augmenter les impôts comme le proposent le NPD et les libéraux. En lieu et place, nous resterons fidèles à notre approche de toujours qui consiste à réduire les impôts pour les familles et les créateurs d'emplois, et qui nous a permis de créer 1,2 million d'emplois. Et ce n'est qu'un début.

[Français]

M. Emmanuel Dubourg (Bourassa, Lib.): Monsieur le Président, Statistique Canada et la Banque TD sont clairs: nous faisons face à la pire croissance de l'emploi des 40 dernières années et le taux de chômage va continuer à grimper.

Alors que le Québec et l'Alberta présentent leurs budgets aujourd'hui, le ministre des Finances du Canada préfère les écouter plutôt que déposer un budget. Les conservateurs sont paralysés, ils n'ont aucun plan, ils n'ont pas de budget et ils n'ont aucune solution.

Qu'attend le gouvernement conservateur pour faire preuve de leadership, coopérer avec les provinces et finalement déposer un budget à la Chambre?

● (1440)

L'hon. Pierre Poilievre (ministre de l'Emploi et du Développement social et ministre de la Réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, les contribuables comprennent ce que le chef du Parti libéral ne comprend pas: le budget ne s'équilibre pas lui-même. Les familles doivent équilibrer leur budget en gagnant un bon salaire sans impôts punitifs.

C'est la raison pour laquelle nous avons réduit les impôts et les taxes pour les familles et que nous avons introduit une prestation pour la garde d'enfants de presque 2 000 \$ pour chaque enfant de moins de six ans et de 720 \$ pour chaque enfant âgé de 6 à 17 ans.

Les libéraux veulent retirer tous ces bénéfiques. Nous allons les en empêcher.

[Traduction]

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, l'économie canadienne était faible avant la chute du prix du pétrole, et elle plafonne depuis. Il nous faut un budget dès maintenant pour relancer l'économie et alléger le fardeau des Canadiens de la classe moyenne. Or, le ministre des Finances affirme qu'il ne peut le déposer à cause du prix du pétrole.

L'Alberta dépend beaucoup plus du cours du pétrole que le Canada, et pourtant, cette province dépose aujourd'hui un budget. Si l'Alberta peut le faire, pourquoi le ministre des Finances en est-il incapable? Pourquoi ne peut-il même pas nous donner la date du dépôt d'un budget fédéral? Pourquoi ne peut-il pas répondre aux questions sur le budget qui sont posées à la Chambre?

Questions orales

L'hon. Pierre Poilievre (ministre de l'Emploi et du Développement social et ministre de la Réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, il a répondu à l'appel des Canadiens en diminuant leurs impôts et en mettant plus d'argent directement dans leurs poches. C'est pourquoi, grâce à notre plan d'allègement fiscal pour les familles, les parents pourront fractionner leur revenu afin d'économiser jusqu'à 2000 \$ en impôt. Les libéraux veulent leur enlever cet argent et augmenter les impôts. Dans la mise à jour de l'automne, nous accordons une prestation de 2000 \$ pour chaque enfant d'âge préscolaire et de 720 \$ pour chaque enfant de 6 à 17 ans. C'est de l'argent qui va directement dans les poches des parents, mais les libéraux le leur enlèveraient.

Les parents comprennent que les budgets ne s'équilibrent pas d'eux-mêmes, contrairement aux plans de réduction des impôts du gouvernement conservateur.

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens savent que les budgets ne se préparent pas tout seuls. Le ministre des Finances doit intervenir, faire son travail, préparer les budgets, répondre aux questions sur le budget à la Chambre et stimuler la création d'emplois et la croissance pour les familles canadiennes.

Aujourd'hui, la Banque TD révèle que la précarité d'emploi est pire qu'avant la récession. Nous savons que la Banque du Canada, le directeur parlementaire du budget, la CIBC et la Banque TD nous disent que le marché de l'emploi au Canada est faible.

Quand les conservateurs présenteront-ils un budget qui propose des mesures pour stimuler la création d'emplois et la croissance? Pourquoi le ministre des Finances ne peut-il pas répondre aux questions sur le budget à la Chambre?

L'hon. Pierre Poilievre (ministre de l'Emploi et du Développement social et ministre de la Réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, depuis la récession, notre économie a généré une création nette de 1,2 million d'emplois, dont 85 % sont des emplois à temps plein, et les deux tiers sont dans des secteurs bien rémunérés. Le revenu disponible après l'impôt et l'inflation a augmenté de 10 %. C'est le résultat d'un plan de réduction des impôts qui encourage l'embauche et permet aux travailleurs embauchés de garder une plus grande part de leurs revenus.

Le seul plan des libéraux consiste à laisser le budget s'équilibrer tout seul et à augmenter l'impôt des familles canadiennes. C'est pour cela que les Canadiens nous ont confié la responsabilité de gérer l'économie et que notre approche fonctionne.

* * *

[Français]

LA SANTÉ

Mme Christine Moore (Abitibi—Témiscamingue, NPD): Monsieur le Président, l'ancien président de la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, Roy Romanow, nous dit que notre système de santé arrive à un point tournant.

L'inaction des conservateurs mène tout droit à la privatisation du système et à l'augmentation des coûts. Cela, c'est sans compter leur réduction des transferts aux provinces. Notre système de santé a besoin de leadership.

Qu'attendent les conservateurs pour s'asseoir avec les provinces afin d'assurer la pérennité de notre système de santé universel?

[Traduction]

L'hon. Rona Ambrose (ministre de la Santé, PCC): Monsieur le Président, je parle régulièrement aux représentants des provinces.

Je les ai rencontrés à deux reprises au cours des deux dernières années pour discuter du système de soins de santé, et nous avons beaucoup d'intérêt commun à étudier ensemble la question de l'innovation dans ce domaine.

Le gouvernement fédéral offre déjà 40 milliards de dollars de financement annuel stable et prévisible, ce qui représente une augmentation de près de 70 % des transferts en matière de santé.

Bien des ministres de la Santé, moi la première, se concentrent sur l'innovation dans le domaine de la santé et s'efforcent de trouver de meilleures façons de faire durer et de rentabiliser le financement.

M. Murray Rankin (Victoria, NPD): Monsieur le Président, en vérité, le manque de leadership et de vision du gouvernement met en péril le système de soins de santé public qui nous est si cher.

Les conservateurs n'ont pas su régler des problèmes comme le coût élevé des médicaments sur ordonnance. Ils ont unilatéralement sabré dans le financement et n'ont pris aucune mesure pour la prochaine génération de soins de santé, par exemple en ce qui touche l'assurance-médicaments ou les soins à domicile.

À quel moment le premier ministre rencontrera-t-il les provinces et les territoires pour collaborer avec eux au renforcement de notre système de soins de santé?

• (1445)

L'hon. Rona Ambrose (ministre de la Santé, PCC): Monsieur le Président, je viens juste de m'entretenir avec le ministre de la Santé de la Colombie-Britannique, et nous avons parlé du besoin de collaborer à la stratégie sur les produits pharmaceutiques.

Au bout du compte, les médicaments au Canada sont parmi les plus coûteux du monde, car nous les achetons séparément, et l'industrie pharmaceutique divise pour mieux régner.

Nous travaillons avec les provinces. Elles achètent déjà beaucoup de médicaments en vrac, mais nous aimerions vraiment participer aux négociations. Nous avons commencé à collaborer avec elles dans ce dossier et nous pensons pouvoir faire réaliser des centaines de millions de dollars, sinon des milliards de dollars, d'économies au système.

* * *

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Robert Chisholm (Dartmouth—Cole Harbour, NPD): Monsieur le Président, tant l'ancien ministre de l'Emploi et du Développement social que le ministre actuel ont félicité le secrétaire parlementaire du travail important qu'il a accompli en rédigeant un rapport sur le traitement des demandes d'assurance-emploi.

Les gens du Canada atlantique ont bien hâte de lire cet excellent rapport, car depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir, ils attendent de plus en plus longtemps avant de recevoir leurs prestations d'assurance-emploi.

Malheureusement, le gouvernement n'a pas communiqué le fruit de ce travail aux Canadiens. Quand le ministre publiera-t-il le rapport? Va-t-il le déposer à la Chambre aujourd'hui?

L'hon. Pierre Poilievre (ministre de l'Emploi et du Développement social et ministre de la Réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné, mon secrétaire parlementaire a accompli un excellent travail au nom des électeurs de sa circonscription et de tous les Canadiens.

Questions orales

La réalité, c'est que la majorité des demandes d'assurance-emploi sont maintenant traitées dans un délai de 28 jours. Les deux tiers des demandes sont maintenant entièrement ou partiellement automatisées. Au cours des dix dernières années, nous avons augmenté l'efficacité de 42 %. Nous embauchons également plus d'employés pendant les périodes de pointe de l'assurance-emploi.

Plus important encore, il s'est créé, net, 1,2 million de nouveaux emplois au pays grâce à notre plan de réduction des impôts. Nous avons ainsi donné l'occasion aux prestataires de l'assurance-emploi d'obtenir un emploi et de cesser de recevoir des prestations.

[Français]

M. Robert Aubin (Trois-Rivières, NPD): Monsieur le Président, le saccage de l'assurance-emploi continue de faire des victimes.

De nombreuses études et témoignages confirment que la réforme conservatrice fait énormément mal aux travailleurs saisonniers. À l'évidence, le système actuel de l'assurance-emploi n'est pas adapté à la réalité des entrepreneurs et des travailleurs des secteurs agricole, touristique et forestier du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Alors, au lieu de simplement rendre la vie plus difficile aux employeurs et aux travailleurs saisonniers, le ministre va-t-il enfin agir pour soutenir l'activité économique des régions touchées?

L'hon. Pierre Poilievre (ministre de l'Emploi et du Développement social et ministre de la Réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, les néo-démocrates s'efforcent de semer la peur à l'égard de nos réformes. Évidemment, toutes leurs déclarations et tous leurs avertissements sont faux. Rien de tout cela n'est arrivé en réalité. Nous essayons de créer des emplois. C'est la raison pour laquelle nous avons 1,2 million de nouveaux emplois, dont 85 % sont à temps plein et les deux tiers, dans une industrie bien rémunérée. Nous allons continuer de réduire les impôts et les taxes et d'augmenter les perspectives d'emploi pour tous les Canadiens.

* * *

[Traduction]

LA CONDITION FÉMININE

Mme Joy Smith (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, plus tôt cette semaine, la Chambre a tenu un débat et un vote à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi S-7, Loi sur la tolérance zéro face aux pratiques culturelles barbares. Alors que le gouvernement conservateur prend fermement position contre des pratiques barbares et néfastes, les députés de l'opposition ne répondent pas à l'appel et refusent d'agir.

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration pourrait-il expliquer à la Chambre comment cette mesure importante contribuera à la protection des femmes et des jeunes filles du Canada?

L'hon. Chris Alexander (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier la députée de Kildonan—St. Paul de son excellent travail dans ce dossier et dans le dossier de la traite des personnes. Elle fait véritablement figure de chef de file.

Avec le projet de loi S-7, le gouvernement conservateur prend des mesures afin qu'aucune jeune fille ou femme au Canada ne soit victime d'un mariage précoce ou forcé, de la polygamie ou de la violence fondée sur l'honneur. Nous ne tolérerons pas les pratiques culturelles barbares, car la violence faite aux femmes et aux jeunes filles n'est jamais acceptable. Elle n'est jamais acceptable, malgré ce

que prétendent certaines personnes qui invoquent à tort des valeurs traditionnelles ou culturelles.

C'est malheureusement ce que font les députés de l'opposition. Les néo-démocrates se sont prononcés très vigoureusement contre ce projet de loi ici même, à la Chambre. Les libéraux ont refusé de qualifier ces actes violents de « barbares ». Ils ont évité un...

• (1450)

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le député d'Ottawa-Centre a la parole.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, quand le gouvernement fera-t-il quelque chose à propos des femmes autochtones assassinées et portées disparues?

Le passeport de M. Fahmy a disparu après avoir été saisi par les autorités égyptiennes. Sans les pièces d'identité appropriées, la vie de M. Fahmy est en suspens. J'ai récemment porté cette question à l'attention du ministre des Affaires étrangères et, hier, les autorités égyptiennes ont donné l'autorisation à l'ambassade du Canada au Caire de délivrer un nouveau passeport à M. Fahmy, ce qui lui permettrait de reprendre une vie normale.

Ma question est la suivante. Quelles mesures le gouvernement canadien a-t-il prises pour délivrer un nouveau passeport à M. Fahmy?

L'hon. Lynne Yelich (ministre d'État (Affaires étrangères et consulaires), PCC): Monsieur le Président, quand M. Fahmy sera autorisé à se déplacer, nous lui délivrerons un document de voyage.

[Français]

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Monsieur le Président, depuis qu'il n'a plus de passeport, le journaliste canadien Mohamed Fahmy se trouve dans une situation très difficile, mais heureusement la Cour de justice égyptienne aurait donné l'autorisation à l'ambassadeur du Canada de lui délivrer un nouveau passeport.

Le ministre peut-il confirmer cette information et nous dire si le gouvernement va répondre positivement et rapidement à cette demande de passeport temporaire, ce qui permettrait à M. Fahmy de mener sa vie normalement avant de rentrer au Canada?

[Traduction]

L'hon. Lynne Yelich (ministre d'État (Affaires étrangères et consulaires), PCC): Monsieur le Président, le Canada continue de réclamer la remise en liberté totale et immédiate de M. Fahmy. Nous avons fait le nécessaire pour lui délivrer un document de voyage quand il sera autorisé à se déplacer.

* * *

LES FINANCES

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, comme le Conference Board vient d'en faire la preuve, la stratégie commerciale des conservateurs pour l'Asie a donné de moins bons résultats que prévu. En fait, dans le domaine des services, des investissements et des exportations à valeur ajoutée, le Canada a même perdu du terrain par rapport à ses concurrents.

Questions orales

Nous passons aujourd'hui à côté d'une autre belle occasion. La Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures verra le jour sous peu. Il s'agira d'une institution internationale de premier plan qui investira des milliards de dollars dans divers projets d'infrastructures en Asie.

Les pays intéressés ont jusqu'au 31 mars pour faire partie des membres fondateurs. Le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et l'Australie sont tous de la partie. Le Canada se joindra-t-il à eux, ou les conservateurs vont-ils encore une fois rater une occasion en or de raffermir nos liens avec l'Asie?

M. Andrew Saxton (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, le Canada continue d'évaluer la situation et n'a pas encore décidé s'il deviendra membre de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures. Cette décision sera prise en fonction des intérêts de notre pays. On nous a d'ailleurs confirmé que le Canada serait toujours le bienvenu.

* * *

[Français]

CBC/RADIO-CANADA

Mme Anne Minh-Thu Quach (Beauharnois—Salaberry, NDP): Monsieur le Président, on vient d'apprendre que Radio-Canada sera encore obligée de supprimer 100 postes pour stabiliser ses finances. Cent postes! Huit postes sont perdus à Toronto, sept à Sudbury et onze en Acadie.

[Traduction]

Du côté du réseau anglais, ce sont 144 postes qui seront abolis à cause des compressions conservatrices.

[Français]

La ministre va-t-elle arrêter de mettre la hache dans Radio-Canada et enfin réinvestir dans notre diffuseur public?

[Traduction]

M. Rick Dykstra (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de répéter ce que j'ai dit tout à l'heure en réponse à la même question.

CBC/Radio-Canada est responsable de son propre fonctionnement. C'est à la société de produire des émissions que les Canadiens veulent regarder ou écouter, en français comme en anglais. Le gouvernement lui fournit chaque année des sommes considérables. Voici les faits: comme je le disais tout à l'heure, CBC/Radio-Canada a présenté un plan stratégique de restructuration faisant état des projets que la société compte entreprendre. Ce plan a été présenté en 2014, et la société le met actuellement en oeuvre.

* * *

L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, hier, lorsque le ministre s'est fait poser une question sur la faiblesse de l'engagement du gouvernement envers l'industrie manufacturière du Sud de l'Ontario, il nous a servi de belles paroles de façon plutôt cavalière. Les familles ontariennes qui ont perdu leur emploi dans ce secteur en ont marre de ses beaux discours. Ils veulent des emplois.

Voilà maintenant plus de deux ans que le Parlement a autorisé plus de 200 millions de dollars pour aider le secteur manufacturier ontarien, qui bat de l'aile. Le ministre est-il en mesure de nommer ne serait-ce que cinq projets qui ont été financés par le Fonds de fabrication de pointe en particulier ou va-t-il encore se contenter de paroles creuses?

L'hon. James Moore (ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, il ne s'agissait pas de paroles creuses, mais bien d'une réponse directe à la question posée. J'ai décrit un projet en particulier, ce qui est exactement ce que le député avait demandé. Il s'agissait d'un projet de robotique à l'hôpital pour enfants de Toronto, pour venir en aide aux enfants. Des produits issus de ce projet seront vendus partout dans le monde.

Si la députée souhaite un autre exemple, je lui dirai que, lundi dernier, j'étais de passage au siège social de L-3 WESCAM à Burlington, en Ontario, pour annoncer un investissement qui sauvera plus de 800 emplois à Burlington et qui permettra l'expansion de la société à Don Mills. On y fabrique une technologie de calibre mondial destinée à l'observation terrestre sur terre, en mer et dans les airs. Cette initiative crée des emplois partout dans le Sud-Ouest de l'Ontario, où le gouvernement a investi, chose pour laquelle le Parti libéral avait voté contre. Nous allons continuer à ne pas tenir compte de leur point de vue et à soutenir le Sud-Ouest de l'Ontario.

* * *

● (1455)

L'INFRASTRUCTURE

M. Adam Vaughan (Trinity—Spadina, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a pas que le secteur privé à qui le gouvernement donne de faux espoirs; le secteur public se fait également servir de belles paroles. Soyons clairs. Le gouvernement se vante d'un plan qui ne financera pas les villes pendant 10 ans, ne construira pas des logements aujourd'hui, ne réparera pas un pont demain et ne réglera pas les embouteillages de sitôt.

Le soi-disant plan d'action du gouvernement actuel est un plan d'inaction. Cette semaine, le maire de Calgary a exhorté le gouvernement fédéral à cesser les faux chèques et à faire un vrai chèque pour la construction d'infrastructures.

Quand le ministre des Finances sortira-t-il de sous son bureau ou de peu importe où il se cache pour établir un budget, financer les villes et faire travailler les Canadiens maintenant dans des vrais projets et dans des vraies villes?

L'hon. Denis Lebel (ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC): Monsieur le Président, le député sait très bien, puisqu'il a travaillé en politique municipale il y a de cela quelques années, qu'il n'y avait aucun soutien de la part du gouvernement fédéral et des libéraux. Il y a 26 autres membres de notre caucus qui sont d'anciens politiciens municipaux. Lorsque nous parlons de politique municipale, nous savons très bien de quoi nous parlons de ce côté-ci.

Nous avons tenu 13 réunions partout au pays pour préparer le Nouveau Plan Chantiers Canada avec les municipalités, la Fédération canadienne des municipalités et toutes les organisations provinciales qui représentent des municipalités. Nous appuyons les municipalités et elles le savent.

Questions orales

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

Mme Élane Michaud (Portneuf—Jacques-Cartier, NPD): Monsieur le Président, le 16 mars dernier, à l'aérodrome de Neuville, un avion s'est écrasé en bout de piste à 150 mètres d'une maison habitée. Les élus municipaux demandent maintenant que les activités à l'aérodrome soient suspendues le temps de l'enquête. Les gens sont inquiets. C'est le deuxième incident en quatre mois. Il y a clairement un sérieux problème de sécurité.

La ministre des Transports s'était engagée à rencontrer le conseil municipal il y a plus d'un an mais elle n'a jamais retourné ses appels. La ministre va-t-elle enfin respecter sa promesse et rencontrer les élus de Neuville pour régler le problème de l'aérodrome?

[Traduction]

L'hon. Lisa Raitt (ministre des Transports, PCC): Monsieur le Président, en ce qui a trait à la sécurité aérienne au pays, malgré une augmentation importante du trafic aérien en général, le Canada a le taux d'accidents le plus bas de l'ère moderne, ce dont nous pouvons être fiers. Les inspecteurs de Transports Canada et du Bureau de la sécurité des transports sont ceux qu'il faut contacter lorsque des accidents surviennent dans des aérodromes. Ils mènent une enquête pour nous dire ce qui s'est passé. Je sais que des fonctionnaires sont en train de se pencher sur ces incidents, et nous attendons leurs rapports avec impatience.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Niki Ashton (Churchill, NPD): Monsieur le Président, les conservateurs ont refusé à une Première nation éloignée du Nord de la Saskatchewan du financement qui lui aurait permis d'avoir une piste d'atterrissage pouvant sauver des vies. Sans une telle piste qui permette l'atterrissage d'une ambulance aérienne, la communauté de Southend doit se contenter d'un service d'ambulance terrestre. Or, cela représente un trajet de cinq heures, aller et retour, sur une route de gravier. Des vies sont en jeu, et les Premières Nations méritent mieux. Le ministre cessera-t-il de trouver des excuses, acceptera-t-il de négocier et financera-t-il cette piste d'atterrissage qui pourrait sauver des vies?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, PCC): Monsieur le Président, la députée devrait vérifier ses dires. La piste d'atterrissage dont elle parle est de compétence provinciale. Notre gouvernement finance un poste de soins infirmiers dans cette communauté. La Première nation en question peut actuellement obtenir des évacuations d'urgence pour des raisons médicales par avion ou par hélicoptère.

Nous continuerons à travailler en partenariat avec les Premières Nations pour que les communautés autochtones soient plus fortes, en meilleure santé et plus autonomes.

* * *

LA JUSTICE

M. Blake Richards (Wild Rose, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens sont tout simplement incapables de comprendre pourquoi les délinquants les plus violents qu'on puisse connaître sortiraient un jour de prison. Heureusement, le gouvernement est à l'écoute, contrairement aux partis de l'opposition qui favorisent et appuient des politiques comme la disposition de la dernière chance des libéraux, et qui s'opposent à un régime de répression plus sévère

pour des meurtriers qui sont aussi coupables d'agression sexuelle et d'enlèvement.

Le ministre de la Justice peut-il faire le point sur les dernières mesures prises par le gouvernement pour protéger les Canadiens?

L'hon. Peter MacKay (ministre de la Justice et procureur général du Canada, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de Wild Rose de sa question très claire.

En fait, nous sommes le seul parti à la Chambre en qui on peut avoir confiance pour sévir contre les délinquants les pires et les plus violents du pays. Je veux féliciter mon prédécesseur ainsi que le premier ministre et les autres députés de ce côté-ci de la Chambre, qui ont appuyé cette initiative.

Comme l'a dit le premier ministre quand ce projet de loi a été présenté, il existe des crimes si répugnants que seule une sanction à perpétuité peut en refléter adéquatement la nature horrible. Le projet de loi C-53 garantirait que les délinquants les plus infâmes et violents, ayant commis les crimes les plus horribles, se voient imposer un peine à perpétuité, ce qui voudra vraiment dire l'emprisonnement à vie.

* * *

● (1500)

LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Mme Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, voilà cinq ans maintenant que dure la crise en Syrie qui cause tant de souffrance humaine. L'ONU estime à 220 000 le nombre de morts et à plus de 4 millions le nombre de personnes qui cherchent refuge dans les pays avoisinants. Le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a affirmé aujourd'hui qu'à cause du conflit en Syrie et en Irak, le nombre de demandes d'asile a atteint son plus haut niveau en 22 ans.

La semaine prochaine, le secrétaire général des Nations Unies présidera une conférence des donateurs au sujet des besoins humanitaires énormes dans la région. Le ministre assistera-t-il à cette conférence importante?

L'hon. Christian Paradis (ministre du Développement international et ministre de la Francophonie, PCC): Monsieur le Président, le Canada sera représenté à la conférence, et je rappelle à la Chambre qu'il est le sixième donateur en importance pour la Syrie. Dans les six derniers mois, surtout en Syrie, l'appui du Canada a fourni de l'eau potable à 16 millions de personnes, de l'aide alimentaire à 4,1 millions de Syriens et de l'aide d'urgence à près de 3 millions de réfugiés dans les pays avoisinants.

Nous avons de quoi être fiers de ce bilan, et nous encourageons les autres pays donateurs à verser l'argent qu'ils ont promis.

* * *

[Français]

LES TRAVAUX PUBLICS ET LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

M. Denis Blanchette (Louis-Hébert, NPD): Monsieur le Président, Chantier Davie Canada emploie plus de 1 100 travailleurs à son chantier de Lévis. Aujourd'hui, Chantier Davie possède la plus grande cale sèche au pays et la capacité de production la plus importante. Le travail acharné de la direction des travailleurs fait le soutien de ce chantier. Chantier Davie Canada est en attente d'une réponse du gouvernement fédéral pour un contrat important avec la Marine royale canadienne.

Travaux de la Chambre

La ministre peut-elle s'engager à soutenir l'industrie maritime au Québec et les gens de Lévis en prenant enfin une décision?

[Traduction]

L'hon. Diane Finley (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a déjà attribué au chantier maritime Davie des contrats pour des travaux importants sur les brise-glaces *Louis Saint-Laurent* et *Des Groseilliers*. De plus, nous venons tout juste d'annoncer un autre contrat fédéral pour le chantier visant à prolonger la vie du *Earl Grey*, un navire de la Garde côtière canadienne.

Nous invitons le chantier maritime Davie à soumissionner pour tous les contrats fédéraux à l'avenir. Il reste d'ailleurs des milliards de dollars alloués à la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale, programme auquel la société est admissible.

* * *

LA FISCALITÉ

M. Jim Eglinski (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement sait qu'élever une famille coûte cher. Il n'y a pas de petites économies, surtout lorsqu'on a des enfants. Voilà pourquoi le gouvernement a réduit, entre autres, l'impôt personnel, l'impôt des sociétés et la TPS.

La ministre d'État au Développement social pourrait-elle faire le point à la Chambre sur les mesures que prend le gouvernement pour aider les familles canadiennes?

L'hon. Candice Bergen (ministre d'État (Développement social), PCC): Monsieur le Président, nous aidons les familles en les écoutant. Hier, j'étais à Vancouver, dans les locaux de l'organisme West Side Family Place, pour parler avec des familles ordinaires de la bonification de la prestation universelle pour la garde d'enfants.

Des mères et des pères de divers milieux ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Ils sont enchantés de la bonification de la prestation. Ils sont heureux, parce que la prestation augmentera, parce que chaque mois ils peuvent compter sur ce chèque. Nous continuerons dans cette voie et nous continuerons à écouter les parents, qui sont les véritables experts de la garde des enfants, de l'éducation des enfants et des priorités familiales.

* * *

[Français]

LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

M. Claude Patry (Jonquière—Alma, BQ): Monsieur le Président, alors que les achats par carte de crédit se multiplient, les petits commerçants continuent de payer les frais d'utilisation les plus élevés au monde, à des taux variant entre 1,5 % et 3 %, ce qui occasionne des pertes importantes pour de nombreux petits détaillants de ma région et du Québec.

Le ministre des Finances va-t-il profiter du prochain budget pour enfin réglementer ces frais d'utilisation abusifs, comme l'ont fait l'Australie et l'Angleterre en fixant des taux de 0,5 % et de 0,3 %?

[Traduction]

M. Andrew Saxton (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a présenté le code de conduite destiné à l'industrie canadienne des cartes de crédit et de débit. Aux termes de l'article 4, les commerçants qui acceptent les cartes de crédit comme mode de paiement ne sont pas obligés d'accepter les cartes de débit.

Le code fait la promotion de pratiques commerciales loyales. Le NPd a voté contre toutes les initiatives visant à renforcer le code. C'est une honte.

* * *

[Français]

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

M. Massimo Pacetti (Saint-Léonard—Saint-Michel, Ind.): Monsieur le Président, récemment, à la demande de l'ONU, le gouvernement a promis d'accepter 10 000 réfugiés syriens de plus d'ici 2017.

Par contre, la Syrie ne fait toujours pas partie de la liste des pays sous moratoire. Cela indispose les demandeurs d'asile qui sont déjà au Canada, craignant d'être déportés vers un pays en crise.

Quand le gouvernement mettra-t-il la Syrie sous moratoire pour protéger les réfugiés syriens qui sont déjà au Canada?

● (1505)

L'hon. Chris Alexander (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, je remercie l'honorable député de sa question et d'avoir reconnu l'engagement de ce gouvernement de rétablir 10 000 réfugiés syriens au Canada.

Bien sûr, nous examinons tout ce que nous faisons en Syrie et en Irak d'un oeil humanitaire. Nous regardons de près chaque cas et nous encourageons toutes les familles et organismes sociaux au Canada à parrainer des réfugiés pour atteindre nos objectifs le plus vite possible.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPd): Monsieur le Président, j'ai de bonnes nouvelles pour les Canadiennes et les Canadiens. Tout d'abord, il est important de savoir qu'il ne reste qu'un peu plus de 200 jours à la vie de ce gouvernement. Le 19 octobre prochain, les Canadiens auront la chance de mettre fin à ce gouvernement. Je sais que la très grande majorité des Canadiennes et des Canadiens en ont marre de ce gouvernement.

J'ai aussi une autre grande nouvelle. Même si le gouvernement est intolérant quand il s'agit des débats à la Chambre et même s'il a coupé dans la liste des témoins que nous avons au sein du Comité permanent de la sécurité publique et nationale, il est important de noter que les Canadiennes et les Canadiens suivent les débats de ce comité. Même si, au début de l'étude concernant le projet de loi C-51, la majorité des Canadiens approuvaient peut-être ce projet de loi, maintenant, la majorité des Canadiennes et Canadiens sont en désaccord avec ce gouvernement et en désaccord sur ce projet de loi. Cela démontre l'importance des débats de la Chambre, que les Canadiens suivent évidemment avec beaucoup d'intérêt.

Cela dit, je voulais poser la question à mon collègue, le leader du gouvernement à la Chambre des communes: qu'est-ce qui sera à l'ordre du jour du gouvernement lors de la prochaine semaine?

[Traduction]

L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, cet après-midi, nous continuerons à débattre de la motion n° 17 du gouvernement, qui concerne la contribution militaire du Canada à la campagne contre l'État islamique en Irak et au Levant. Compte tenu de l'importance que revêt ce débat, il se poursuivra ce soir jusqu'à minuit, conformément à l'ordre adopté par la Chambre.

Initiatives ministérielles

L'EIIL a exprimé l'intention de s'en prendre au Canada et aux Canadiens. Il a d'ailleurs appelé les terroristes à s'attaquer à des cibles canadiennes; deux ont répondu à l'appel jusqu'à présent. C'est pourquoi nous devons réagir à la menace que présente l'EIIL et empêcher le groupe de maintenir sa domination sur un territoire d'où il peut mener ses opérations. Nous voulons continuer d'affaiblir l'EIIL, l'objectif final étant de le détruire.

Pour cette raison, nous demandons aux parlementaires canadiens d'appuyer la mission militaire du Canada, que nous menons conjointement avec nos alliés, afin de combattre efficacement le djihadisme, qui menace la sécurité de notre pays, mais aussi celle du monde entier.

Nous reprendrons ce débat lundi après-midi pour le conclure ce même jour.

[Français]

Demain, nous continuerons — et, je l'espère, terminerons — le débat en troisième lecture du projet de loi C-26, Loi sur le renforcement des peines pour les prédateurs d'enfants.

Lundi, avant la période des questions, nous entamerons le débat en deuxième lecture du projet de loi C-52, Loi sur la sécurité et l'imputabilité en matière ferroviaire. Ce projet de loi améliorera la sécurité ferroviaire et en renforcera la surveillance, tout en protégeant les contribuables et en rendant l'industrie ferroviaire plus responsable envers les communautés. Ce débat se poursuivra mardi.

[Traduction]

Mercredi, la Chambre reprendra le débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-42, Loi visant la délivrance simple et sécuritaire des permis d'armes à feu, qui concrétise un objectif du gouvernement, celui de réduire les formalités administratives pour les propriétaires d'armes à feu respectueux des lois et d'appliquer des politiques plus simples et sécuritaires en matière d'armes à feu. Le projet de loi prévoit apporter des modifications au Code criminel pour que le gouvernement puisse veiller au respect des droits des propriétaires d'armes à feu qui observent la loi. Ce débat se poursuivra jeudi, dernier jour avant l'ajournement de Pâques.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA CONTRIBUTION MILITAIRE À LA LUTTE CONTRE L'EIIL

La Chambre reprend l'étude de la motion et de l'amendement.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je constate que, depuis des années, un certain nombre de députés conservateurs évoquent systématiquement l'EIIL lorsqu'ils cherchent à interpeller les Canadiens relativement au genre d'agissements auxquels se livre ce groupe.

J'ai la certitude absolue que tous les membres du caucus libéral estiment que l'EIIL agit depuis des années de manière tout à fait inadmissible, mais, au-delà de cela, je crois qu'on peut affirmer avec assurance qu'à peu près tous les Canadiens sont du même avis. Je doute qu'il existe des mots assez forts pour exprimer la révolte que nous inspirent ces agissements. Les images d'une violence inouïe que véhicule cette organisation terroriste justifient de manière éloquente l'obligation pour le Canada de participer à la lutte contre l'EIIL et le terrorisme.

Loin de moi l'idée de donner le moindre l'impression aux auditeurs que le Parti libéral du Canada n'a pas conscience du rôle

dévastateur que joue l'EIIL sur la scène mondiale. Nous sommes prêts à prendre les mesures qui s'imposent pour protéger tous les Canadiens.

Le terrorisme n'est pas nouveau. En fait, si nous revenons aux attentats du 11 septembre et à l'effondrement des tours jumelles, nous constatons que le monde a réagi relativement rapidement. À l'époque, le premier ministre Jean Chrétien a saisi l'importance de ce que les Canadiens croyaient qu'un gouvernement devait faire.

Diverses mesures législatives ont été adoptées, et diverses discussions ont eu lieu. Le premier ministre Chrétien a ainsi été en mesure de calmer les inquiétudes liées au terrorisme et à la sécurité en sol canadien. Il a fait comprendre au Parti libéral l'importance de reconnaître que le Canada avait un rôle à jouer.

Le Parti libéral ne s'est jamais opposé au déploiement de nos forces armées dans le cadre d'opérations de combat, lorsque cela sert clairement l'intérêt national du Canada. Les opérations militaires conçues pour défendre nos intérêts ont des objectifs transparents et un plan responsable pour les atteindre.

Toutefois, je me dois de le dire très clairement. Le Parti libéral n'appuie pas les efforts du gouvernement en vue d'élargir la mission de combat et de l'étendre jusqu'en Syrie.

J'ai examiné certaines observations consignées au compte rendu, et j'aimerais en particulier revenir à l'autre jour, lorsque le chef du Parti libéral s'est adressé à la Chambre sur cette question très importante et l'élargissement de la mission. Voici ce qu'il a dit:

[...] la volonté du gouvernement d'élargir la présence canadienne jusqu'en Syrie représente une tendance inquiétante. Qu'on préfère qualifier cette tendance d'évolution, d'escalade ou encore de dérive de la mission, n'y change rien.

Tout d'abord, nous avons appris que, contrairement aux affirmations du premier ministre, le Canada a participé à des missions de combat sur le terrain. Maintenant, on nous demande d'étendre notre participation jusqu'en Syrie. Compte tenu des déclarations publiques des ministres de la Défense et des Affaires étrangères, difficile de se fier au calendrier proposé. En effet, le ministre des Affaires étrangères a explicitement comparé cette guerre à la campagne d'Afghanistan en soutenant que notre rôle s'inscrira dans la durée. Or, en Afghanistan, cette durée a été de 10 ans.

[...] comment pouvons-nous faire confiance à un gouvernement qui a su si ouvertement induire la population canadienne en erreur? Ce gouvernement propose aux forces canadiennes de s'engager dans une mission de combat vague et sans fin que nous ne pouvons pas appuyer.

● (1510)

C'est ce que le chef du Parti libéral a dit l'autre jour à la Chambre des communes. Cela s'applique aussi au débat que nous tenons aujourd'hui.

L'EIIL représente une menace, nous en convenons. Il est important de bien préciser que le Parti libéral appuie les hommes et les femmes des Forces canadiennes. J'ai d'ailleurs eu le privilège d'être membre des forces régulières durant les années 1980, et c'était pour moi un grand honneur de servir les Canadiens en cette qualité.

De l'avis de bien des gens, les parlementaires assument leur responsabilité suprême lorsqu'ils font appel aux membres des Forces canadiennes, à ces courageux hommes et femmes, pour faire exécuter une directive de la Chambre des communes. Il s'agit d'une question que nous ne devrions pas prendre à la légère. Sur cette note, j'aimerais personnellement offrir mes condoléances, mes prières et mes meilleurs voeux à la famille et aux amis du sergent Doiron, première victime de notre intervention actuelle en Irak.

Initiatives ministérielles

Le Canada a tout intérêt à former les forces irakiennes afin qu'elles combattent et éliminent l'EIL. Nous pouvons et nous devrions le faire loin de la ligne de front, comme le font nos alliés. Le Canada devrait participer à une aide humanitaire internationale bien financée et bien planifiée. À elle seule, la crise des réfugiés met la région en péril; les pays environnants sont dépassés. Nous devons reconnaître l'ampleur de la situation. Nous parlons de millions de gens.

J'aimerais répéter ce que le chef du Parti libéral a déclaré l'autre jour au sujet des Nations Unies. Il a dit:

Les Nations unies nous disent qu'après quatre ans d'une guerre sans merci, plus de 11 millions de Syriens, soit plus de la moitié de la population, ont été chassés de leur demeure. Les Syriens fuient leur pays par millions, et ce flot de réfugiés provoque une crise absolument effroyable. En cinq années de combat, plus de 200 000 Syriens ont été tués, dont plus de 10 000 enfants.

C'est un chiffre effarant. Imaginons que tous les résidents de l'Ouest du Canada, et même plus, étaient déplacés. La population de l'Ouest du Canada est inférieure à 11 millions. Les députés peuvent-ils imaginer ce qui se produirait si tous les gens de l'Ouest du Canada étaient déplacés? Nous parlons ici d'un déplacement massif de personnes, et la réponse du gouvernement laisse à désirer.

Parlons des quatre principes fondamentaux formulés par le Parti libéral. Premièrement, le Canada a un rôle à jouer pour répondre aux crises humanitaires dans le monde. Deuxièmement, lorsqu'un gouvernement envisage le déploiement de nos hommes et de nos femmes en uniforme, la mission et le rôle du Canada dans cette mission doivent être clairement définis. Troisièmement, l'argumentaire pour le déploiement de nos forces doit être présenté ouvertement et avec transparence, sur la base de faits présentés de façon claire, fiable et rationnelle. Quatrièmement, le rôle du Canada doit être le reflet de son plein potentiel et de la manière dont nous pouvons venir en aide de la meilleure façon qui soit.

● (1515)

Ce sont les critères que nous avons présentés au premier ministre, au ministre de la Défense nationale et au ministre des Affaires étrangères, mais le gouvernement actuel ne les a pas respectés. Les Canadiens doivent être conscients de l'incapacité des conservateurs de plaider leur cause.

● (1520)

L'hon. Erin O'Toole (ministre des Anciens Combattants, PCC): Monsieur le Président, je veux remercier mon ami de Winnipeg pour son intervention. Il a fait allusion au temps qu'il a passé dans les Forces armées canadiennes. Nous avons travaillé ensemble, ici, au Parlement, sur des dossiers ayant trait aux anciens combattants et aux militaires, et j'ai toujours apprécié ses points de vue sur ces questions.

Une chose que je dois souligner, c'est qu'il a insisté sur la liste de facteurs de son chef. Et ce que j'ai trouvé surprenant, c'est que le député a dit, fort de son expérience de militaire durant les années 1980, que nous devrions avoir un débat clair et transparent à la Chambre des communes au sujet des missions de combat. Cependant, cette approche n'a jamais été suivie par les libéraux avant la 12^e année de la guerre en Afghanistan. En fait, la mission de Kaboul et, plus tard, celle de Kandahar n'ont jamais été débattues à la Chambre des communes.

Je vais parler plus tard cet après-midi et je vais me servir de certains discours que d'autres chefs libéraux ont prononcés. Nous n'avons trouvé aucun discours du premier ministre Chrétien ou d'autres premiers ministres qui aurait été prononcé à la Chambre des communes avant l'Afghanistan. La raison en est qu'ils ne soumettaient pas ces questions à la Chambre des communes, ni pour un débat ni pour un vote.

L'approche de notre premier ministre est radicalement différente. C'est la deuxième fois que nos débats à ce sujet s'étirent jusque dans la soirée. Le vote qui nous occupe porte sur une mission de combat, une mission modeste mais importante. Pourquoi le Parti libéral n'appuie-t-il pas une mission qui, contrairement à la mission des libéraux en Afghanistan, est présentée avec autant de clarté et de transparence?

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, ce n'est tout simplement pas vrai. Ce qu'il dit est inexact.

Je serai très clair. Le gouvernement propose une mission de combat sans objectif précis et d'une durée indéterminée aux Forces armées canadiennes. Les conservateurs n'ont pas expliqué clairement les objectifs de la mission. Le premier ministre et le ministre de la Défense nationale présentent des arguments contradictoires.

Souvenons-nous des débats et des discussions sur le rôle du Canada en Irak, qui ont eu lieu à la Chambre et dans d'autres contextes. Il a fallu beaucoup de courage au premier ministre Chrétien pour reconnaître qu'il n'était pas approprié que le Canada joue un rôle en Irak à ce moment-là. En ce qui concerne l'Afghanistan, des arguments ont été présentés et le gouvernement a bien expliqué sa position.

Je crois que le Parti libéral a adopté une approche très responsable en ce qui concerne les Forces armées canadiennes et la politique mondiale. Nous pouvons être très fiers de la façon dont nous avons abordé les questions relatives aux affaires étrangères. Je suis personnellement très fier de notre bilan en la matière. Cela dit, il est très important que les Canadiens sachent à quel point...

Le Président: À l'ordre. Je vais interrompre le député pour que nous puissions passer à une autre question.

Le député de Sherbrooke a la parole.

[Français]

M. Pierre-Luc Dusseault (Sherbrooke, NPD): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours.

Je me demande si mon collègue peut nous éclairer sur le flou actuel de l'objectif de la mission canadienne en Irak, que le gouvernement tente actuellement de démontrer. Il ne semble pas y avoir d'objectif clair et défini sur la fin de la mission en Irak.

Le problème, c'est que le gouvernement décide d'entreprendre une mission armée sans avoir d'objectif clair et défini à l'avance quant au moment où la mission sera terminée et où nous pourrions retirer nos militaires de l'ensemble de ces conflits.

Mon collègue voudrait-il commenter le problème voulant qu'il n'y ait pas de fin définie à cette mission?

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, c'est l'essence même de ce qui, selon moi, préoccupe grandement nombre de Canadiens. On n'a présenté aucun plan de match clair. Le Cabinet du premier ministre a manqué de transparence, ce qui devrait tous nous préoccuper.

J'aimerais souligner quelques arguments que le Parti libéral du Canada veut faire valoir. Le Canada a un intérêt manifeste à entraîner les forces irakiennes à combattre et à détruire l'EIL. Nous pouvons et nous devrions leur offrir cet entraînement loin du front, comme le font nos alliés.

Initiatives ministérielles

Le Canada devrait participer à une opération internationale d'aide humanitaire bien financée et bien planifiée. La crise des réfugiés menace à elle seule la sécurité de la région et accable les pays avoisinants. Au Canada, nous devrions accroître nos cibles en matière de réfugiés et donner à un nombre accru de victimes de la guerre la possibilité de commencer une nouvelle vie en terre canadienne. Nous pouvons faire bien des choses. Nous allons devoir attendre de voir où nous mène le débat.

• (1525)

L'hon. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères et pour les Droits internationaux de la personne, PCC): Monsieur le Président, je remercie mes collègues de m'avoir accueilli à nouveau après ma courte pause.

Je suis ravi de pouvoir discuter de cette question internationale cruciale qu'est la crise causée par le soi-disant État islamique en Irak et au Levant, ou EIIL.

J'aimerais ajouter une dimension personnelle au débat.

J'ai grandi dans des pays multiculturels comme la Tanzanie et l'Inde avant d'arriver au Canada. En Tanzanie, mon meilleur ami — que je traitais comme un membre de la famille — était un musulman sunnite. Il s'appelait Shakot Malik. En Inde, j'ai tissé des liens étroits pendant mes études avec des membres de la communauté musulmane. Ici, au Canada, je compte des musulmans sunnites, chiïtes, ismaéliens et Ahmadiyya parmi mes fervents sympathisants et amis personnels, notamment Naseem Mahadi, Albert Elkadri, Ray Sarout, Nagah Hage, Moe Amery, Moe Suliman, Jamal Rafai, Mohammad Rasheed et Mohamad Yasin, pour n'en nommer que quelques-uns.

Pourquoi je donne ces noms? Parce qu'il s'agit de membres exceptionnels de la communauté musulmane qui ont grandement contribué à faire du Canada le meilleur pays au monde.

Je pourrais nommer encore quelques personnes, comme Habiba Chakir, sommité scientifique, et Nazreen Ali, avec qui j'ai tenu un symposium ayant pour thème les femmes de l'islam il y a quelques années, sur la Colline du Parlement. L'une de ces personnes se joindra bientôt à ma famille, d'ailleurs.

Nous sommes fiers des contributions de ces Canadiens.

J'ai aussi eu le privilège de représenter le Canada à l'étranger et de tisser de belles amitiés avec des musulmans du monde entier, de merveilleux citoyens du monde.

Bref, il est faux de dire que l'EIIL représente l'islam. L'EIIL n'est qu'une bande d'assassins, dont les agissements vont clairement à l'encontre de l'islam. Ils tuent des innocents, violent des femmes, ciblent des minorités. On a entendu d'horribles récits de ce qui se passe en Syrie et en Irak, dans les régions contrôlées par l'EIIL. Ce sont des barbares, qui tuent même les gens de leur propre groupe qui osent avoir une opinion différente de la leur. Un numéro récent du magazine *The Economist* décrivait très bien ce que font les membres de l'EIIL: ils sèment la peur.

La communauté internationale a non seulement l'obligation, mais le devoir de mettre fin à la folie meurtrière de ces barbares qui se font une fierté de tuer des gens.

Plus de 60 pays unissent leurs forces pour mettre fin aux atrocités commises dans les zones où se trouve l'EIIL. Pourquoi? Parce que nous sommes tous convaincus d'avoir non seulement l'obligation, mais le devoir de défendre les innocentes victimes de l'EIIL.

Je rappelle à la Chambre que c'est le Canada qui a piloté les discussions aux Nations Unies sur le concept de la « responsabilité de protéger » à la suite du génocide au Rwanda. Selon ce concept,

lorsqu'un État n'assume pas la responsabilité de protéger son peuple — parce qu'il en est incapable ou qu'il refuse de le faire — celle-ci échoit à la communauté internationale au sens large.

La présence de l'EIIL se fait déjà sentir en sol canadien. Je me suis entretenu avec Christianne Boudreau, dont le fils, Damian Clairmont, est mort en Syrie. Nous avons également perdu deux soldats ici au Canada aux mains d'individus endoctrinés par la propagande de l'EIIL.

Notre service de sécurité continue à entraver les efforts de ceux qui prennent des Canadiens pour cibles. Il faut arrêter ces gens.

Leur quartier général est situé en Syrie. Ils se cachent là-bas parce qu'ils savent qu'ils n'y seront pas attaqués. Nous avons déclaré à maintes reprises qu'Assad devait partir. Nous sommes toujours de cet avis. Assad doit partir, mais il ne faut pas que l'EIIL trouve refuge en Syrie. La motion à l'étude propose d'étendre la mission en Syrie pour empêcher que l'EIIL ne devienne une menace à l'échelle de la planète, et c'est pourquoi elle est cruciale.

Je rappelle aux députés que l'EIIL sévit déjà en Libye, au Nigeria et au Yémen. Nous avons appris récemment que l'EIIL cible maintenant des militaires américains aux États-Unis en publiant leur nom.

Je ne comprends pas les partis de l'opposition, qui n'arrivent pas à prendre conscience de la menace. Le candidat libéral dans Calgary Forest Lawn a déclaré récemment que nous ne devrions pas être en Irak, que nous ne devrions pas combattre l'EIIL. Ce sont là les propos d'un policier qui a consacré toute sa carrière à aider d'innocentes victimes. Comment peut-il être aveugle aux besoins des innocentes victimes d'une organisation terroriste? Même le pape François a dit qu'il faut arrêter l'EIIL.

Les combattants de l'EIIL doivent être traduits en justice. Ils doivent être tenus responsables, faute de quoi ils donneront naissance à d'autres groupes terroristes et sèmeront encore plus le chaos dans les sociétés paisibles du monde entier.

• (1530)

Comme l'a dit mon ami Goldy Hyder: « Pourquoi devrions-nous demeurer inactifs quand il y a des gens qui tentent de détruire tout ce en quoi nous croyons, tout ce que nous aimons? »

Le Canada ne demeurera pas inactif. Quand j'assistais au défilé du jour du Souvenir dans ma circonscription, je suis très fier de voir les anciens combattants défendre fièrement la façon dont ils se sont battus pour la démocratie et le respect des droits de la personne, ainsi que pour préserver la liberté dans le monde. Certaines personnes ont perdu leur vie dans ces combats.

Malgré ce qu'affirment les néo-démocrates et les libéraux, c'est le Parti libéral qui a envoyé, sans débat, des soldats canadiens en Afghanistan parce qu'il estimait que c'était ce qu'il fallait faire. Il n'a même pas tenu de débat à la Chambre, comme le fait le gouvernement conservateur, afin de pouvoir discuter de la question. Quant au NPD, nos débats sur l'Afghanistan nous ont montré que le NPD s'opposerait à tout. Il s'est même opposé à la Seconde Guerre mondiale, alors que le monde entier combattait le mal.

Initiatives ministérielles

Contrairement à ce que diront les néo-démocrates et les libéraux, le gouvernement conservateur va poursuivre la longue tradition canadienne qui consiste à aider les innocents partout dans le monde.

Quand la paix mondiale est menacée, le Canada répond présent. C'est ce qu'il va faire. Je suis très fier d'appuyer cette résolution.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, il n'est pas étonnant que les Canadiens ne croient pas à ce que les députés d'en face disent. Lorsqu'ils s'emballent à propos de certaines idéologies ou qu'ils veulent susciter l'engouement des gens, ils perdent contact avec la vérité et la réalité. Lorsque le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères parle de l'appui du NPD à l'égard de la Seconde Guerre mondiale, nous n'étions pas ici ni l'un ni l'autre, mais j'ai lu le compte rendu, et la motion relative à la Seconde Guerre mondiale a reçu l'appui du NPD.

Je reproche au député et au ministre de la Défense nationale de déclarer publiquement que le NPD n'appuie pas et n'a jamais appuyé les interventions militaires, car ils étaient tous les deux ici lorsque les deux motions sur la Libye, la motion initiale et la première demande de prolongation, ont reçu l'appui du NPD. Nous avons dépassé le mandat de la mission lorsque nous avons décidé de viser le changement du régime au grand complet. Nous avons vu que ce que cela a donné.

L'hon. Deepak Obhrai: Monsieur le Président, j'étais également ici lorsque nous avons débattu de l'Afghanistan et que les néo-démocrates se sont opposés à toutes les mesures proposées pour défendre l'Afghanistan. Lorsqu'ils disent qu'ils ont appuyé des missions comme celle en Libye, parfois, lorsqu'ils constatent que l'opinion publique a changé, ils changeront leur position, mais ils reviennent très rapidement à leur position initiale et cessent d'appuyer les missions.

Les néo-démocrates parlent sans cesse d'aide humanitaire. C'est effectivement un aspect important, mais on offre cette aide après coup. Nous devons intervenir à la source pour éviter qu'il y ait des réfugiés. Comme le ministre de la Défense nationale l'a dit durant la période des questions, les Syriens aimeraient retourner chez eux. Ils veulent y rester. Aidons-les à pouvoir rester chez eux. Ce devrait être le but, et nous pourrions seulement l'atteindre si nous combattons les groupes terroristes là-bas.

• (1535)

Mme Yvonne Jones (Labrador, Lib.): Monsieur le Président, voici ce que je réponds à mon collègue d'en face: c'est peut-être ce que vous faites, mais ce n'est pas nécessairement une bonne idée de prendre des décisions uniquement en fonction de l'opinion publique. De notre côté, nous prenons nos décisions en fonction des intérêts des Canadiens à long terme.

À vous autres ministériels, je signale que ce que vous proposez dans votre motion est très flou. Il en est ainsi depuis le début. Jusqu'à maintenant, les Forces armées canadiennes sont engagées dans une mission de combat sans fin et pour laquelle votre gouvernement n'a proposé aucune stratégie de retrait.

Comment, pendant qu'on y est, le gouvernement peut-il affirmer que c'est maintenant que nous devons étendre la mission à la Syrie alors qu'aucun autre pays, à part les États-Unis, n'est allé jusque-là et refuse d'envisager une telle possibilité? Pourquoi votre gouvernement refuse-t-il d'accroître l'aide aux réfugiés et les efforts humanitaires pour la population syrienne et pour tous ces enfants et ces familles qui en ont un urgent besoin?

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Avant de donner la parole au secrétaire parlementaire, j'aimerais revenir sur l'emploi de la deuxième personne du pluriel. Essayez de vous adresser à la

présidence et d'utiliser la troisième personne du singulier. Vous allez voir, ça marche très bien.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

L'hon. Deepak Obhrai: Monsieur le Président, je rappelle à la députée que le gouvernement a permis de tenir un débat à la Chambre. Lorsque les libéraux étaient au pouvoir, ils n'avaient tenu aucun débat sur l'envoi des troupes en Afghanistan. Ils avaient pris eux-mêmes leur décision. Ils ont donc tort de dire qu'ils ont fait ce qui s'imposait.

Pourquoi allons-nous en Syrie? Parce que l'EIIL se trouve en Syrie. C'est là que se situe son quartier général. C'est à partir de là que l'EIIL dirige son organisation meurtrière. Il est donc nécessaire d'aller se battre en Syrie, là où se trouve l'EIIL, pour que nous puissions l'arrêter à sa source. J'ai déjà dit qu'Assad doit partir. Nous n'appuyons pas son régime, mais nous devons stopper l'EIIL là où il se trouve, c'est-à-dire en Syrie.

Quant à l'objet de la mission, c'est indiqué très clairement dans la motion. Il s'agit d'une mission d'un an. Les objectifs sont là. Tout est là. Les députés ont reçu des explications, y compris le porte-parole de l'opposition. Je ne comprends donc pas à quoi tient le problème dont ils ne cessent de parler.

M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC): Monsieur le Président, bon retour. Je suis content de voir que vous allez mieux.

Je viens d'entendre le député parler de l'Afghanistan. Bien entendu, les libéraux n'ont pas demandé l'avis de la Chambre sur cette question et ils n'avaient pas de stratégie de retrait ou ils n'ont pas dit à l'époque ce qu'elle était. Nous avons été là très longtemps.

Nous étions d'accord, parce que c'était une mission honorable et appropriée. Je crois que le député l'a mentionné dans sa réponse. Je me demande s'il a l'impression, comme moi, que c'est plutôt juvénile et naïf de s'attendre à ce qu'une personne qui est en train de gagner ait une stratégie de retrait.

Nous sommes en voie de gagner en Irak. L'EIIL est approvisionné par la Syrie...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): À l'ordre, s'il vous plaît. Nous avons encore un peu de temps pour une autre réponse rapide. Le secrétaire parlementaire a la parole.

L'hon. Deepak Obhrai: Monsieur le Président, nous avons une stratégie de retrait. Notre stratégie de retrait est d'éliminer l'EIIL. Voilà notre stratégie de retrait.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, permettez-moi de féliciter mon collègue, député d'Ottawa-Centre et porte-parole de l'opposition officielle pour les affaires étrangères, d'avoir prononcé un discours clair et ferme ce matin sur la position du NPD au sujet de la motion dont la Chambre a été saisie à propos de l'intention du gouvernement d'élargir à la Syrie notre mission de combat en Irak, et de la prolonger théoriquement d'une année. Je tiens également à féliciter mes autres collègues qui sont intervenus dans le débat, jusqu'à présent.

Initiatives ministérielles

Je suis parfaitement conscient des abus et des atrocités épouvantables et répugnants qui sont commis en Irak et ailleurs par ce groupe sauvage qu'on appelle indifféremment EIIS, EIIL ou encore Daesh. Je veux parler des massacres, de la violence sexuelle, de l'esclavage, des déplacements forcés et de la destruction de sites religieux et historiques. Rien qu'en Irak, cette violence a provoqué le déplacement de 2,5 millions de civils et a laissé 5,2 millions d'Irakiens tributaires d'une aide humanitaire.

L'EIIL revendique un ancien objectif de l'islam, que l'Occident, par intérêt, avait préconisé il y a 100 ans pour le Moyen-Orient, à savoir l'établissement d'un califat. Ses méthodes sont brutales et suscitent l'indignation du reste de l'Islam. L'EIIL fomenté et livre une bataille acharnée entre les branches chiites de l'islam, en faisant preuve d'une intolérance extrême pouvant aller jusqu'à la mort, et à une idéologie radicale qui ne reflète absolument pas l'islam.

La crise actuelle a été fomentée par l'EIIL, qui a profité de l'absence d'autorité gouvernementale en Irak, après dix ans d'intervention militaire par les États-Unis et d'autres pays. En réaction, la coalition internationale actuelle d'une soixantaine de pays, dirigée par les États-Unis, s'efforce de combattre la menace que pose l'EIIL et de limiter l'impact de ses actions. La coalition a mis en place une stratégie en cinq volets, dont un concerne le combat militaire. J'ajouterai qu'une petite minorité seulement des partenaires de la coalition se sont engagés dans des missions de combat militaire. Le Canada en fait partie.

En septembre dernier, le gouvernement a commencé par une mission de 30 jours pour conseiller et aider les peshmergas kurdes du nord de l'Irak. Ensuite, c'est devenu une mission de combat aérien de six mois, avec l'assurance qu'il n'y aurait pas de combat au sol, pas de traçage de cibles, et pas de soutien des Kurdes au combat. Aujourd'hui, le gouvernement prolonge théoriquement la mission d'une année, et l'élargit à la Syrie sans le consentement de ce pays, alors que c'était une condition énoncée par le premier ministre l'automne dernier.

Quand je dis « prolonge théoriquement la mission d'une année », c'est pour une très bonne raison. Le gouvernement conservateur a dit clairement, par l'entremise du ministre des Affaires étrangères, du ministre de la Défense nationale et du premier ministre lui-même, qu'il s'engageait dans une mission de combat militaire à long terme, sans fin précise. Autrement dit, nous devons vivre avec cette décision aussi longtemps que les conservateurs seront au pouvoir.

Le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Défense nationale et le premier ministre ont tous affirmé que l'EIIL constituait une menace directe pour le Canada. Le premier ministre a aussi déclaré ce qui suit:

Nous nous attaquerons à ce danger tant et aussi longtemps qu'il subsistera. Nous ne cesserons pas avant.

Après avoir entendu cela, on se doute bien que nous en avons pour longtemps.

Nous devons examiner la définition de menace utilisée par le gouvernement. Ce matin, dans son discours, le ministre des Affaires étrangères a dit que les Canadiens sont assiégés. Le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Défense nationale et le premier ministre ont dit à maintes reprises que l'EIIL avait déclaré la guerre au Canada. Le ministre de la Défense nationale a même invoqué le droit du Canada à la légitime défense, au titre du droit international, afin de justifier les mesures prises par le gouvernement.

Ces déclarations exagérées, faites par les plus hauts dirigeants du gouvernement du Canada, compromettent la crédibilité du Canada à l'échelle internationale, et du gouvernement à l'échelle nationale. En

outre, elles visent clairement à alimenter la peur des citoyens canadiens. Comment le Canada peut-il s'attendre à être respecté et à conserver une bonne réputation en matière d'affaires étrangères si c'est ainsi que ses dirigeants gèrent l'affaire d'État la plus grave qui soit: aller en guerre en territoire étranger.

Nous savons, bien entendu, qu'il y a des terroristes au Canada. Ce n'est pas nouveau, mais il serait faux de dire que les gens qui ont commis des actes terroristes sur la Colline du Parlement et à Saint-Jean-sur-Richelieu ont été envoyés par une organisation étrangère.

• (1540)

Comme l'a fait remarquer un grand quotidien national du Canada, le *Globe and Mail*, malgré les efforts du premier ministre pour associer l'EIIS à la menace terroriste au Canada, on se rend compte que ces liens sont pratiquement inexistantes.

Au lieu de combattre la menace qui pèse sur le Canada en mettant sur pied, chez nous, des programmes efficaces et suffisamment financés pour combattre la radicalisation des jeunes en collaborant avec la communauté musulmane plutôt qu'en se l'aliénant, en limitant les flux des capitaux vers l'EIIL, en redoublant d'effort pour remédier à la terrible situation humanitaire, et en faisant tout ce que mon collègue, le député d'Ottawa-Centre, a proposé dans son discours ce matin et que le NPD propose dans son amendement, le gouvernement préfère s'engager sur le sentier de la guerre en changeant non seulement l'orientation, mais aussi la portée de la mission, sans avoir défini des objectifs précis, sans dire honnêtement à la Chambre des communes et à la population canadienne ce qu'il en est exactement, sans fixer de date limite ou de stratégie de retrait, sans avoir de justification juridique solide, et sans préciser quel gain on obtiendra au final.

À la télévision l'autre jour, le ministre de la Défense nationale a déclaré que la stratégie, qui était jadis de contenir l'EIIL, était aujourd'hui de le vaincre. C'est exactement ce que vient de répéter le secrétaire parlementaire. Le ministre des Affaires étrangères n'a pas dit tout à fait la même chose aujourd'hui. Cependant, lorsqu'on a demandé au ministre de la Défense nationale ce qui se passerait si le Canada réussissait à vaincre l'EIIL, celui-ci a répondu qu'il lui faudrait consulter sa boule de cristal. Voilà qui montre aux députés que le gouvernement ne sait pas très bien ce que tout ça va donner et dans quelle mesure ça va contribuer à la résolution du problème. Les objectifs changent constamment, d'un ministre à l'autre, et l'absence d'objectifs précis signifie que cette mission sera longue et incertaine.

Nous ne savons pas ce que le gouvernement fera dans le cadre de cette mission militaire, et nous ne pouvons pas lui faire confiance. Nous avons en effet constaté, au cours des six derniers mois, que la mission a « évolué » à l'insu des Canadiens et contrairement aux promesses expresses du premier ministre.

Cette fois-ci, il nous prévient. Mardi dernier, à la Chambre, le premier ministre a dit que « nous avons fait un important déploiement de troupes [...] ces déploiements pourraient être facilement modifiés ». Il a également ouvert la porte à un autre élargissement de la mission, en disant que, « dans la mesure du possible, nous devons éviter de prendre part aux combats terrestres dans cette région. Nous souhaitons que les Irakiens s'occupent eux-mêmes des combats au sol ». Mais vu le comportement du gouvernement jusqu'à présent, c'est loin d'être rassurant.

Initiatives ministérielles

N'avons-nous tiré aucune leçon de nos missions en Afghanistan et en Libye ? Dans un cas comme dans l'autre, on ne peut pas dire que ça a été un succès. En Libye, il a été relativement facile de renverser le gouvernement, même si l'intention affichée au départ, soit la « responsabilité de protéger », a laissé la place au « changement de régime ». Mais le résultat a été un désastre: l'instabilité, le chaos et un vide politique que de nombreux groupes terroristes, notamment Al Qaïda et l'EIIL, se sont empressés d'exploiter. Aujourd'hui, nous voyons les résultats d'une intervention militaire en Irak qui a duré 10 ans. Quand allons-nous enfin reconnaître que toute intervention militaire comporte des limites et des risques d'échec et de conséquences désastreuses ?

Je tiens à être clair. Le NPD appuie la coalition, à l'instar de 60 autres pays, même si une poignée seulement de nos alliés occidentaux s'engagent dans des frappes aériennes et si aucun ne participe, comme le Canada, à des combats au sol. Ce débat porte sur le rôle que le Canada devrait jouer au sein de la coalition. Nous devons agir, c'est évident, mais nous devons le faire de la façon la plus utile pour la coalition internationale, tout en respectant le droit international et les valeurs propres à notre pays. Nous ne pouvons pas appuyer la mission de combat proposée dans la motion, parce qu'elle est mal définie et qu'elle est sur le long terme. Par conséquent, nous proposons de la modifier, compte tenu des mesures importantes que le Canada devrait prendre, à la fois ici même et dans la région, pour venir en aide aux personnes touchées par le conflit et pour renforcer la stabilité à long terme de l'Irak et de toute la région.

● (1545)

L'hon. Jason Kenney (ministre de la Défense nationale et ministre du Multiculturalisme, PCC): Monsieur le Président, j'ai trouvé que, dans son intervention, le député avait déformé assez souvent la politique du gouvernement. Je suis fortement en désaccord avec ses conclusions.

Premièrement, le député a affirmé qu'un petit nombre de pays participaient à la campagne militaire. En fait, 24 pays fournissent des moyens militaires pour cette opération, dont les gouvernements sociaux-démocrates du Danemark, de la Belgique, des Pays-Bas, de la Suède, de la Norvège et de la France. Aussi, la décision des gouvernements du Royaume-Uni, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande de fournir des moyens militaires, notamment pour la campagne aérienne, a reçu l'appui des partis sociaux-démocrates présents dans ces pays, et il ne faut pas oublier la participation de l'administration démocrate aux États-Unis.

Partout dans le monde démocratique, les partis de centre-gauche croient qu'il est urgent, pour des raisons de sécurité et d'aide humanitaire, d'arrêter ce génocide et d'empêcher cette organisation terroriste génocidaire de se transformer en une entité qui pourrait ressembler à un État. Pourquoi le NPD s'éloigne-t-il de façon aussi radicale du point de vue dominant au sein des partis de centre-gauche en ce qui concerne la sécurité internationale ?

Deuxièmement, le député dit que notre objectif n'est pas clair. Pourtant, l'objectif est très clair: il consiste à affaiblir l'EIIL jusqu'à ce qu'il ne représente plus une menace pour la sécurité du Canada ou du monde. C'est ainsi que, selon moi, nous allons défaire cette organisation.

Le député dit que nous n'avons pas de stratégie de retrait. Nous comptons 600 militaires au Koweït et 69 à Erbil. La stratégie de retrait est fort simple. Lorsque le gouvernement du Canada décidera que la mission est terminée, ces militaires monteront à bord d'avions qui les ramèneront au pays.

Je saurais gré au député de cesser de répéter de telles absurdités.

● (1550)

M. Jack Harris: Monsieur le Président, je trouve amusant que le ministre se plaise à jouer avec les mots. Au sujet de la stratégie de retrait, il y a une question stratégique bien connue que les militaires peuvent et doivent envisager, et ils le font chaque fois qu'ils s'engagent dans un combat. Lorsqu'ils participent à une mission, la question de savoir comment s'en sortir fait partie intégrante de la décision d'aller au combat.

Pour ce qui est de l'objectif, il est formulé en des termes différents aujourd'hui. Nous avons entendu le ministre des Affaires étrangères, puis le secrétaire parlementaire. Nous ne savons pas quel est l'objectif du gouvernement.

À vrai dire, nous ne faisons pas confiance au gouvernement. J'ignore ce que font les autres partis à l'étranger avec leurs gouvernements, mais nous avons certainement raison de nous méfier du gouvernement en ce qui concerne les objectifs, l'échéancier et la portée de son intervention.

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question au porte-parole de la défense sur la position de son parti.

Tout d'abord, je dirai que nous avons pris la position de ne pas appuyer cette motion parce que nous estimons qu'elle n'est pas dans l'intérêt national. Le Parti libéral du Canada n'a jamais hésité à envoyer les Forces armées canadiennes au combat lorsque cela servait les intérêts du pays.

Hier, nous avons reçu une note d'information, dans laquelle le ministère des Affaires étrangères se dit convaincu de l'importance d'aider l'armée irakienne à devenir autonome pour qu'elle puisse s'attaquer elle-même à l'EIIL. Toujours selon la note d'information, l'armée irakienne est de plus en plus forte grâce aux conseils, à l'aide et aux efforts de formation de la part des partenaires de la coalition, dont le Canada.

Nous convenons que ces efforts devraient se dérouler derrière les barbelés, plutôt que sur la ligne de front. Pourquoi le NPD n'appuierait-il pas les efforts de formation derrière les barbelés, loin des premières lignes de combat, sachant qu'une telle formation pourrait aider à renforcer les forces irakiennes pour qu'elles puissent protéger elles-mêmes leur peuple et leur territoire et reprendre les régions dont l'EIIL s'est emparé ?

M. Jack Harris: À vrai dire, monsieur le Président, nous n'avons jamais été contre l'idée d'aider l'armée irakienne à entraîner ses troupes et de lui acheminer des armes, comme ce fut le cas depuis la République tchèque et l'Albanie. Nous avons appuyé tout cela. La Chambre n'a jamais été saisie d'une motion à ce sujet.

Ce qui a fait l'objet d'une motion à la Chambre, cependant, au début d'octobre, c'est un train de mesures complet, et nous avons voté contre. Nous avons bien sûr eu du mal à faire admettre la vérité au gouvernement en septembre, ne serait-ce qu'en ce qui concerne le nombre de soldats qui étaient là-bas ou qui y seraient envoyés. Lorsque nous avons voulu savoir quand les troupes seraient déployées, le gouvernement nous a répondu: « Que voulez-vous savoir? L'heure et le numéro des vols? » Voilà le genre de réponse que nous avons obtenue. Il nous a bien fallu trois semaines pour réussir à savoir combien de soldats iraient en Irak.

Nous sommes certainement disposés à aider l'armée irakienne, sauf qu'on s'est retrouvé avec une mission de combat où les troupes sur le terrain participeraient aux affrontements.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Avant qu'on reprenne le débat, j'ai une observation.

Initiatives ministérielles

Compte tenu de la nature et de la gravité du débat dont la Chambre est saisie, les députés ont dû constater que nous ne réussissons vraiment à entendre que deux questions par période de cinq minutes réservée aux questions et aux observations. La Présidence suit la situation de près.

Nous ferons tout en notre pouvoir pour que les députés puissent poser plus de questions, mais il est tout à fait compréhensible qu'ils veuillent prendre leur temps, lorsqu'ils interviennent, pour faire valoir leurs arguments pertinents relativement à la motion à l'étude aujourd'hui.

Par conséquent, avec votre coopération et votre indulgence, nous ferons de notre mieux pour laisser autant de députés que possible intervenir, mais je doute qu'il soit possible d'entendre plus de deux questions ou observations par période de cinq minutes.

Reprenons le débat. Le ministre des Anciens Combattants a la parole.

L'hon. Erin O'Toole (ministre des Anciens Combattants, PCC): Monsieur le Président, les débats de la Chambre qui portent sur l'envoi d'hommes et de femmes des Forces armées canadiennes en mission de combat ou en mission militaire connexe figurent parmi les plus importants qui soient. Moi qui ai déjà été militaire, je peux certainement dire que je prends très au sérieux l'occasion qui m'est donnée de m'exprimer à la Chambre des communes.

J'étais fier de prendre la parole, le 7 octobre dernier, lorsque le premier ministre a présenté pour la première fois la mission menée contre l'EIIL. J'ai cette fois l'honneur d'intervenir à titre de ministre des Anciens Combattants et j'admets que l'envoi de militaires canadiens dans les régions comme celle-là comporte des risques. Je pense à ces risques et à ces gens, des pères, des mères, des fils et des filles qui servent leur pays. Je pense aussi au sergent Andrew Doiron et à ses camarades qui, pendant leur mission d'entraînement, ont été la cible de tirs amis. Cette tragédie ne fait qu'illustrer les risques et l'incertitude des missions auxquelles participent les Forces armées canadiennes. Nous envoyons des militaires canadiens parce que sont des professionnels qui comptent parmi les meilleurs du monde. Moi qui suis ministre des Anciens Combattants, je suis fier d'eux et je peux dire à ces hommes, à ces femmes et à leurs proches que nous défendrons leurs intérêts lorsqu'ils reviendront de mission et lorsqu'ils quitteront un jour les forces armées.

Je repense au 7 octobre et relis mon discours pour voir où nous en sommes comme pays, comme l'un des alliés combattant le mouvement de l'EIIL dans le monde, et ce qui est arrivé depuis le 7 octobre. J'ai lu l'allocation du premier ministre à la Chambre. Elle est importante dans le contexte du présent débat et du vote que nous tiendrons à la Chambre, contrairement au Parti libéral avant la mission en Afghanistan, qui a duré 12 ans. En octobre, l'année dernière, le premier ministre a dit: « Les Canadiens n'ont jamais eu pour habitude de choisir la voie la plus facile ou celle qui leur vaudra des éloges et de laisser les tâches difficiles... » aux autres pays.

Notre pays est fier d'avoir toujours joué un rôle proportionnel à sa taille et à sa capacité. C'est ce qu'on nous demande de faire ici aux côtés de nos alliés, comme les États-Unis et d'autres, et c'est ce que nous faisons avec professionnalisme.

Jetons un coup d'oeil à l'état du monde et, en fait, du Canada, depuis le premier débat à la Chambre, en octobre, l'année dernière. Nous reconduisons maintenant la mission parce que nous avons fixé des délais très concrets marquant l'impact de notre mission pour affaiblir l'EIIL, l'empêcher de progresser et mettre fin à ses actes de barbarie dans cette partie du monde.

Que s'est-il passé depuis octobre dernier? Des attaques ont eu lieu au Moyen-Orient et des attentats terroristes ont été commis en Afrique, en Europe et ici, au Canada. Le phénomène des combattants étrangers a pris de l'ampleur. On estime que, l'année dernière, 20 000 combattants étrangers se sont joints à la mission de l'EIIL dans cette partie du monde, dont au moins 500 venaient de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne et plus de 1 000, de la France. Il y a aussi eu des Canadiens. Nous sommes troublés par le fait que des Canadiens ont été trompés et emportés par le mouvement djihadiste mondial et qu'ils se rendent maintenant à l'étranger pour participer à ces atrocités. Il nous incombe d'autant plus, en tant que chef de file mondial, de ne pas fermer les yeux sur ce qui se passe.

Il y a aussi eu des progrès. Le sergent Doiron et le ROSC, nos escadrilles de F-18, les équipages de nos aéronefs Aurora, les équipages de nos aéronefs Polaris, le Canada et nos alliés ont mené des opérations qui ont eu une incidence considérable. Des minorités religieuses ont été protégées. Des réfugiés quittent les régions où leur vie est menacée. Nous avons affaibli l'EIIL et l'avons repoussé de grandes parties de l'Irak, que le groupe avait pratiquement envahi l'année dernière.

Toutefois, il reste encore des progrès à faire. Il existe encore des risques inhérents à laisser exister une force terroriste dont la mission consiste à créer un État, à procéder à des attaques et à inciter ses partisans à commettre des attentats dans le monde entier. Nous l'avons vécu ici même, à Ottawa. Il nous incombe donc de jouer un rôle actif.

Je suis fier quand le premier ministre met aussi l'accent sur le leadership qu'exerce le Canada en ce qui a trait au volet humanitaire de la mission, car le sujet des réfugiés et de l'aide ne saurait être dissocié du fait que nous devons restaurer la sécurité dans cette région. Pas plus tard que cette semaine, le premier ministre affirmait à la Chambre: « Nous n'avons pas à choisir entre lutter contre le soi-disant État islamique et aider ses victimes. Nous poursuivrons nos efforts sur ces deux plans. » Nous fournissons une partie du savoir-faire de calibre mondial de nos Forces armées canadiennes, mais nous sommes aussi un des principaux pays fournisseurs d'aide. Nous sommes parmi les leaders en ce qui concerne la réponse à la crise des réfugiés. Et nous allons maintenir le cap.

● (1555)

Dans mon discours du 7 octobre, j'affirmais que des débats comme celui-ci définissent le caractère même du Canada.

[Français]

Le fait que nous ayons l'occasion d'avoir ce débat fait partie de nos valeurs canadiennes, des valeurs que nous devons défendre.

[Traduction]

Un débat comme celui-ci mérite une citation de Churchill, car Churchill était un chef que respectaient nombre de parlementaires du monde entier. Dans des débats comme celui-ci, il disait qu'il fallait moins se préoccuper de l'action que de l'inaction. Je paraphrase Winston Churchill. Notre gouvernement prend des décisions délibérées et mesurées pour contrer une menace qui ne se limite pas à cette seule région, mais qui pèse aussi sur le reste du monde et sur sa stabilité.

Initiatives ministérielles

Notre avons le souci de la mesure puisque nous débattons l'échéancier de cette mission. Sur le plan des combats, nous jouons un rôle limité puisque nos chasseurs s'emploieront à affaiblir et à débusquer l'EIIL. Nous effectuons une mission de formation pour aider les Irakiens et les peshmergas à défendre leur territoire et pour leur donner les connaissances tactiques qui les aideront à se défendre contre ces atrocités. La mission que nous proposons au Parlement aux fins de débat est limitée, mesurée et temporaire.

L'un des éléments les plus troublants du débat qui a eu lieu en octobre et de celui de cette semaine, c'est la position désolante du Parti libéral du Canada, qui s'éloigne d'ailleurs de son approche traditionnelle relativement à la position du Canada dans les affaires mondiales. C'est troublant. Dans mon discours d'octobre dernier, j'ai cité les paroles qu'a prononcées ici même Mackenzie King, en 1939, pour remercier le chef conservateur Robert Manion, vétéran de la bataille de la crête de Vimy, d'avoir exclu la dimension politique du débat sur la Seconde Guerre mondiale. King a déclaré: « Ce sentiment de liberté, si bien ancré dans le cœur humain, doit bien être là le sentiment des citoyens du Canada d'un bout à l'autre de ce vaste pays ». Voilà ce qu'a dit Mackenzie King ici même, en remerciant l'opposition de soutenir la participation canadienne à la lutte contre la tyrannie.

Qu'a dit Lester Pearson, un autre chef du parti libéral du Canada, en 1951, à l'époque où le Canada était en Allemagne durant la guerre froide et la mission en Corée? Pearson a dit: « Nous devons accepter sans réserve l'idée que le Canadien qui tire une balle en Corée ou sur l'Elbe défend sa patrie aussi sûrement que s'il tirait cette balle sur son propre sol ». Ce sont des actes commis à l'étranger que nous ne pouvons ignorer. D'ailleurs, la sécurité du Canada est inhérente à ce qui se produit dans le monde.

En 2001, le ministre des Affaires étrangères et vice-premier ministre du gouvernement libéral, John Manley, a déclaré dans cette enceinte, après les attentats du 11 septembre:

Le Canada a une bonne réputation [...] dans le monde, mais ne nous leurrions pas: le Canada n'a jamais été un pays pacifiste ou neutre.

Des soldats canadiens sont enterrés un peu partout en Europe parce qu'ils se sont battus pour défendre la liberté [...]

Voilà trois citations venant de trois générations de figures de proue libérales au Canada. Que retiendront les historiens des déclarations d'une grande profondeur d'esprit du chef actuel du Parti libéral, au sujet de la défense de la liberté? Diront-ils que, selon lui, nous n'avons pas à exhiber nos CF-18 pour montrer qu'ils étaient plus gros que ceux des autres? Voilà qui est malheureux. Le Parti libéral n'est plus le parti fier que les Canadiens avaient l'habitude de voir. Même sa porte-parole en matière de défense nous a critiqués aujourd'hui pour avoir rappelé les atrocités dont s'est rendu coupable l'EIIL. Pourtant, il s'agit de décrire ceux que nous combattons. Le Canada ne peut pas entendre parler de ces atrocités et se dire que ce n'est pas sa mission, que nous n'avons aucun rôle à jouer là-dedans.

Nous sommes un pays fier qui profite de la mondialisation et du commerce international, qui distribue de l'aide humanitaire et qui fait sa contribution à cet égard un peu partout dans le monde. Nous faisons ce genre de contribution, mais nous n'essayons pas de fuir notre responsabilité de jouer un autre rôle proportionnel à notre taille et à nos capacités. Je suis très fier des hommes et des femmes de l'Aviation royale canadienne. Je suis très fier de toutes les personnes en uniforme qui oeuvrent avec nos alliés dans les centres des opérations. Je suis très fier des soldats canadiens des unités de la Deuxième force opérationnelle interarmées et du Régiment d'opérations spéciales du Canada, qui travaillent au sol pour outiller certaines personnes et prévenir les atrocités.

● (1600)

Le Canada a un rôle à jouer. Notre parti, c'est-à-dire le gouvernement, présente cette information à la Chambre des communes pour montrer au Canada qu'il s'agit d'un rôle important. J'espère vraiment que les députés libéraux rappelleront à leur chef sa responsabilité à cet égard.

● (1605)

M. Dennis Bevington (Territoires du Nord-Ouest, NPD):

Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir prendre la parole pour poser une question à mon collègue.

À la fin de son allocution, il a parlé avec beaucoup de conviction du rôle que le Canada devrait jouer. En fait, la contribution du Canada pourrait prendre différentes formes. Le rôle que décrit le ministre est celui que le Parti conservateur a choisi de jouer dans ce conflit.

À ma connaissance, le conflit qui sévit en Irak et en Syrie se déplace actuellement vers les centres urbains. Le rôle que jouera le Canada amènera donc les avions canadiens à bombarder des centres urbains, et ce, sans consignes provenant de sources alliées. Il y aura des victimes civiles. Voilà le rôle que le Canada s'apprête à jouer dans ce conflit, et il ne m'apparaît pas approprié à l'heure actuelle. Le Canada gagnerait vraiment à se concentrer sur des efforts humanitaires.

Que pense mon collègue du fait que les avions canadiens bombardent et tuent des civils dans la région visée?

L'hon. Erin O'Toole: Monsieur le Président, je remercie le député de Territoires du Nord-Ouest de sa question. J'aimerais lui rappeler que j'ai cité des extraits des deux discours que le premier ministre a prononcés à la Chambre, cette semaine, au sujet de cette mission, et dans lesquels il a affirmé que le Canada agirait sur ces deux plans. En plus de nous efforcer d'affaiblir et d'éliminer une force destructrice qui met en péril le Canada et cette région du monde, nous aiderons aussi les victimes de l'EIIL. Il n'est pas question de choisir une approche ou l'autre. Le Canada joue un rôle de premier plan du côté humanitaire, grâce aux dons et à l'aide qu'il fournit, et il joue aussi un rôle essentiel au chapitre de la sécurité.

Dans mes observations, j'ai mentionné l'Aviation royale canadienne, les avions patrouilleurs Aurora et le Polaris qui ravitaillent les CF-18. La force aérienne du Canada est la plus moderne et la mieux formée du monde entier. La mission aérienne vise à contenir et à détruire l'EIIL et à bloquer ses voies d'approvisionnement. Nous analysons chaque opération: s'il y a des risques que des civils soient victimes de dommages collatéraux, on ne passe pas à l'action. Il faut une force aérienne d'un grand professionnalisme, comme la force canadienne, pour pouvoir ainsi évaluer les cibles et apprendre de chaque frappe.

Comme l'a dit le ministre de la Défense nationale, nous espérons sincèrement que, lorsque nous aurons affaibli puis détruit l'EIIL tel que souhaité, notre stratégie de retrait se résumera à un vol de retour vers le Canada.

Initiatives ministérielles

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, j'ai été très surprise de constater que, parmi les nombreux exemples d'interventions de la part d'anciens premiers ministres, le ministre a passé sous silence la décision de l'ancien premier ministre Jean Chrétien de ne pas faire participer le Canada à la guerre en Irak en 2003. Le chef du député, soit l'actuel premier ministre, était fortement en faveur de notre participation à cette guerre, et sa position s'appuyait non pas sur des arguments raisonnés, mais sur les mêmes arguments provocateurs que comportent les notes récitées aujourd'hui par les députés conservateurs. Or, cette guerre s'est avérée désastreuse, et elle est justement la cause du chaos et de la terreur qui règnent aujourd'hui dans ce pays.

Lorsque j'entends le député parler de son expérience au sein des forces armées, je me demande ce qu'il ferait s'il avait comme dirigeants des gens comme les deux ministres, l'un disant que l'objectif est d'affaiblir l'EIIL, et l'autre, que l'objectif est de détruire et d'éliminer l'EIIL. Ce sont des objectifs très différents. Comment le député d'en face aurait-il réagi si, pendant qu'il était dans les forces armées, les chefs militaires lui avaient fixé des objectifs très différents? Cela ne lui aurait-il pas fait craindre qu'il ne soit pas dans son intérêt de suivre des ordres aussi contradictoires et imprécis?

L'hon. Erin O'Toole: Monsieur le Président, je suis très étonné que la porte-parole du Parti libéral en matière de défense m'accuse d'avoir recours à des notes ici aujourd'hui. En fait, j'ai utilisé des notes pour citer exactement les propos d'anciens chefs du Parti libéral. J'ai cité trois générations de chefs du Parti libéral, un parti qui a jadis été solide: Mackenzie King, Lester Pearson et John Manley, qui était vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères sous Jean Chrétien. Ils savaient que le Canada devait jouer un rôle sur la scène mondiale. En fait, si M. Manley a été nommé l'homme de l'année au Canada par le magazine *Time*, c'est surtout à cause de cette observation, qui indiquait que le Canada allait intervenir. Le Canada est intervenu en Afghanistan, où il a lutté contre la menace sans cesse grandissante exercée par les talibans, qui permettaient aux terroristes de s'entraîner dans ce pays.

Ce qui est intéressant, et il se peut que ce fait ne figure pas dans les notes de la députée, c'est que Jean Chrétien n'a pas tenu de débat ni de vote sur cette question ici, à la Chambre des communes. Il a utilisé son pouvoir exécutif pour déployer les troupes canadiennes, et au bout de compte, la mission a duré 12 ans.

L'écart marqué entre les observations indiquées dans mes notes, qui correspondent bel et bien aux discours prononcés par les chefs du Parti libéral d'hier et d'aujourd'hui, montre bien que le Parti libéral est en déclin et qu'il est déconnecté des Canadiens.

• (1610)

M. Matthew Kellway (Beaches—East York, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement conservateur demande à la Chambre formellement aujourd'hui de lui accorder son appui pour prolonger et étendre la mission militaire du Canada contre l'État islamique en Irak et au Levant, couramment appelé l'EIIL. Par cette motion, le gouvernement demande notre aval pour continuer de mettre en péril la vie des militaires des Forces armées canadiennes en Irak et dans le ciel, voire sur le territoire, de la Syrie.

Le danger qui guette ceux-ci est encore plus évident maintenant, à la suite de la mort tragique du sergent Doiron. Qu'il repose en paix et que ceux qui le connaissaient et l'aimaient puissent trouver un peu de réconfort. Que sa vie et son sort demeurent à notre esprit durant l'étude de la motion dont nous sommes saisis. Ne pensons pas seulement au sergent Doiron, mais aussi aux 158 Canadiens morts en servant leur pays durant sa guerre contre l'Afghanistan, aux milliers

qui ont été blessés, aux milliers d'autres qui seront à jamais aux prises avec un trouble de stress post-traumatique et, enfin, à tous ceux qui se sont enlevé la vie, ne pouvant plus supporter l'expérience ou le souvenir de leur service en Afghanistan.

C'est le caractère inévitable de la guerre. C'est ce que le gouvernement conservateur nous demande d'accepter avec cette motion. Ce débat porte donc sur la responsabilité que nous avons à l'égard de leur vie, la vie des hommes et des femmes membres de nos forces armées. Il arrive que les circonstances exigent que nous approuvions une intervention militaire. L'histoire, y compris notre propre histoire militaire, nous a montré que les circonstances exigent parfois que l'on y consente, sachant que ceux qui participent à des interventions militaires au nom de notre pays ne reviendront peut-être pas en un seul morceau, s'ils reviennent tout court.

En conséquence, il faut que quelques conditions importantes soient réunies avant que l'on puisse consentir à une intervention militaire. La première et la plus fondamentale est la confiance. La confiance à l'égard du gouvernement, à l'égard de son respect du libellé de la motion à l'étude, la certitude qu'il tiendra pour sacré le consentement que lui donnera la Chambre et ses limites, telles qu'elles sont énoncées dans la motion à l'étude.

Nous connaissons la réponse à cette question. Elle nous a été donnée de nombreuses fois et de nombreuses façons, mais nous n'avons nul besoin de regarder plus loin que la présente mission. La Chambre a été induite en erreur et le consentement qu'elle a accordé à la mission jusqu'à présent n'a pas été respecté. Le 4 septembre, le premier ministre a annoncé le déploiement de plusieurs douzaines de conseillers militaires pour un maximum de 30 jours afin d'aider les Kurdes en Irak. On nous a dit qu'il s'agissait d'une mission visant à fournir des conseils et de l'assistance.

Le 30 septembre, le premier ministre nous a dit à la Chambre que les soldats canadiens n'accompagneraient pas les forces irakiennes au combat. De bien des façons, les parlementaires ont demandé à maintes reprises au premier ministre de parler du rôle des troupes canadiennes au sol en Irak, de leur participation au combat. Il nous a répété à maintes et maintes reprises qu'elles ne participeraient pas à ces opérations. En février, il a fallu se rendre à l'évidence: les réponses du gouvernement, du premier ministre lui-même, n'étaient pas vraies.

Les troupes canadiennes au sol qui appuient les frappes aériennes ont échangé des coups de feu avec les forces terrestres de l'EIIL. Au moins trois incidents de ce genre ont été signalés entre la fin de janvier et le milieu de février. On nous demande maintenant d'approuver une motion qui prend « note du fait que le gouvernement continue à ne pas envoyer des troupes de combat au sol ». Nous savons que ce n'est pas vrai. Le gouvernement sait que ce n'est pas vrai. Il y a des ministres qui sont intervenus à la Chambre pour reconnaître la participation de soldats canadiens à des combats terrestres, et la mort du sergent Doiron nous a confirmé ce fait.

Initiatives ministérielles

Cela montre non seulement que le gouvernement n'est pas digne de confiance, mais aussi qu'il prend ses responsabilités bien trop à la légère. Il n'assume pas du tout ses responsabilités en la matière avec le sérieux qu'elles méritent. Je ne parle pas seulement de la disposition étrange sur les troupes de combat qui a été insérée dans la motion. Je parle aussi de la référence que fait la motion à la résolution 2178 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette référence laisse entendre que cette résolution est en faveur de la mission, qu'elle lui accorde un appui ou la légitime. En réalité, la résolution 2178 porte sur les déplacements des terroristes et le financement du terrorisme.

• (1615)

De plus, pour ce qui est de la conduite du gouvernement actuel, de la prolongation proposée et de la prolongation de cette mission, quand on lit la résolution, tout ce que l'on constate, c'est qu'elle contredit la motion dans laquelle elle est enchâssée.

Elle reconnaît, par exemple, « que la coopération internationale et toutes les mesures prises par les États membres pour prévenir et combattre le terrorisme doivent respecter strictement la Charte des Nations Unies ». Elle réaffirme « que, conformément à la Charte, il respecte la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous les États ». Elle réaffirme également ceci:

[...] que les États membres doivent veiller à ce que les mesures qu'ils prennent pour combattre le terrorisme soient conformes à toutes les obligations que leur fait le droit international, en particulier le droit international des droits de l'homme, le droit international des réfugiés et le droit international humanitaire, soulignant que les mesures antiterroristes efficaces et le respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de l'état de droit sont complémentaires et se renforcent mutuellement, et que tous sont des éléments essentiels au succès de la lutte contre le terrorisme, notant qu'il importe de respecter l'état de droit pour prévenir et combattre efficacement le terrorisme et notant également que le fait de se soustraire à ces obligations internationales particulières comme à d'autres, dont celles résultant de la Charte des Nations Unies, est un des facteurs contribuant à une radicalisation accrue et favorise le sentiment d'impunité [...]

Nous avons demandé au premier ministre et aux ministres conservateurs s'ils s'étaient bel et bien conformés à leurs obligations en vertu du droit international. En réponse à une question du chef de l'opposition, directement inspirée du texte de la résolution du Conseil de sécurité citée dans la motion conservatrice, le premier ministre a jugé bon de blaguer à propos des avocats de l'EIIL. Voici ce qu'il a dit:

Je ne suis pas sûr de comprendre ce que le chef du NPD veut faire valoir exactement. S'il veut dire que les avocats de l'EIIL risquent de poursuivre le gouvernement du Canada devant les tribunaux et de gagner leur cause, le gouvernement est d'avis que ces risques sont négligeables.

Le premier ministre a beau envoyer les Forces armées canadiennes parcourir la planète pour faire valoir la primauté du droit et citer une résolution du Conseil de sécurité dans sa motion, il bafoue lui-même la primauté du droit et s'en moque en plein Parlement.

J'aimerais aborder un dernier point concernant la résolution dont il est question dans la motion. Cette résolution ne dit pas seulement que les États ont le devoir de se conformer au droit international, elle explique aussi pourquoi. Le Conseil de sécurité est d'avis, comme on le voit en lisant sa résolution, que le respect du droit international s'ajoute aux mesures antiterroristes efficaces et les renforce, mais que le contraire est vrai aussi, que le fait de se soustraire à ces obligations internationales, dont celles résultant de la Charte des Nations Unies, « est un des facteurs contribuant à une radicalisation accrue et favorise le sentiment d'impunité ».

Il n'a sans doute pas échappé à de nombreux analystes que c'est lorsqu'on fait voler en éclats les institutions nationales d'un État et qu'on en malmène la société civile que surgit souvent la radicalisation. Nous en avons été témoins assez souvent pour savoir

que ce n'est pas en envoyant des centaines de milliers de soldats et en multipliant les bombardements qu'on rétablira la paix et la sécurité.

Le Canada doit changer de tactique. Quant à nous, nous devons rejeter la motion principale et adopter plutôt la version amendée par le NPD.

M. Bernard Trottier (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères et pour la Francophonie, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours du député, et je sais qu'il a peut-être de bonnes intentions.

Le député a parlé des fondements juridiques, comme si les 59 ou 60 autres pays qui participent à cette mission n'avaient pas de fondements juridiques. C'est une considération très importante. En passant, beaucoup de ces pays participent également à l'initiative en Syrie. Ces pays appuient leur intervention sur des fondements juridiques.

Nous avons expliqué notre position concernant les fondements juridiques de notre intervention. Nous nous appuyons sur l'article 51 de la Charte des Nations Unies. Nous en aviserons l'ONU.

La question importante, et je pense que d'autres députés de notre parti l'ont posée aussi, est celle-ci: le NPD appuiera-t-il la mission une fois que nous aurons communiqué nos fondements juridiques à l'ONU?

Je pense que tout le monde s'entend pour dire qu'il s'agit d'une catastrophe sur le plan humanitaire. Une intervention militaire est absolument nécessaire pour qu'on puisse éviter à la population les actes brutaux commis par l'EIIL.

• (1620)

M. Matthew Kellway: Monsieur le Président, nous sommes pratiquement les seuls, parmi tous les pays de la coalition, à étendre cette mission jusqu'en Syrie. Il n'y a que les États-Unis qui bombardent la Syrie, et nous sommes le seul pays ayant engagé des troupes au sol dans le cadre de cette mission.

Je pense que le député passe à côté d'un point fondamental, soit notre capacité de faire confiance au gouvernement pour qu'il assume sérieusement ses responsabilités concernant la vie des hommes et des femmes des Forces armées canadiennes. Le gouvernement fait peu de cas de la primauté du droit international, comme on a pu le constater dans les propos que le premier ministre a tenus à la Chambre. C'est ce mépris du droit international — qui est apparent du fait que le gouvernement n'a pas respecté les exigences établies dans la Charte des Nations Unies en présentant ce qu'il faut pour que sa mission soit approuvée — qui nous amène à adopter cette position sur la mission proposée par le gouvernement. C'est en tout cas une partie de la raison.

Mme Yvonne Jones (Labrador, Lib.): Monsieur le Président, les libéraux sont d'avis que le Canada a un rôle à jouer dans la lutte contre l'EIIL et que ce rôle devrait refléter l'intérêt des Canadiens. Toutefois, nous sommes également d'avis que le gouvernement n'a pas énoncé ses objectifs. En outre, les libéraux ne peuvent pas appuyer une mission qui risque de consolider la mainmise de M. Assad sur la Syrie. Comme nous le savons, M. Assad a opprimé et terrorisé les Syriens, et nous devons tout faire en notre pouvoir pour y mettre un terme.

Initiatives ministérielles

Est-ce que les néo-démocrates appuient le point de vue du Parti libéral du Canada?

M. Matthew Kellway: Monsieur le Président, sauf votre respect, la position des libéraux sur cette question n'est pas claire.

La résolution 2178 que j'ai citée porte sur les mesures complémentaires — le respect de la loi, des droits de l'homme et des libertés, entre autres — et les mesures antiterroristes efficaces. Les libéraux ont pris la parole pour appuyer le projet de loi C-51 avant même qu'il ne soit déposé et continuent de l'appuyer tout en sachant qu'il prive les Canadiens de libertés et de droits humains fondamentaux.

Je ne connais pas, tout comme la majorité des Canadiens je pense, la position libérale sur les questions plus générales de la lutte contre le terrorisme, de la sécurité publique des Canadiens et de la mission élargie en Syrie.

Mme Hélène LeBlanc (LaSalle—Émard, NPD): Monsieur le Président, dans un éditorial publié hier dans le *Globe and Mail* on peut lire ceci:

Mais la logique derrière [...] le plan gouvernemental d'intervention en Syrie est lacunaire, incohérente et déficiente.

J'aimerais savoir ce que mon collègue en pense.

M. Matthew Kellway: Monsieur le Président, voilà une critique plutôt modérée de la mission. On a pu observer à maintes reprises que l'intervention militaire des pays occidentaux dans cette région du monde — même lorsqu'il y a plus de 100 000 soldats sur le terrain dans certains pays — ne permet malheureusement pas d'apporter aux habitants de cette région ce que nous souhaitons tous pour le reste de l'humanité, c'est-à-dire la capacité de vivre en paix et en sécurité et de réaliser leur plein potentiel.

C'est un euphémisme de dire que la mission est lacunaire. Les conservateurs n'ont pas d'objectifs précis en tête. Ils affirment vouloir vaincre et éliminer la menace et utilisent toute une gamme de mots pour expliquer comment ils veulent lutter contre ce mouvement terroriste qui occupe maintenant, en Syrie et en Irak, un territoire dont la taille est comparable à celle du Royaume-Uni, et qui a commencé à s'établir sur d'autres continents par l'intermédiaire de groupes affiliés.

Aujourd'hui, le ministre de la Défense nationale a dit que la mission se terminerait quand nous en aurons eu assez. Voilà une réponse plus que lacunaire qui démontre qu'il n'y a pas de plan de mission à proprement parler.

• (1625)

L'hon. Lynne Yelich (ministre d'État (Affaires étrangères et consulaires), PCC): Monsieur le Président, le Canada est gravement préoccupé par l'augmentation récente de la violence en Irak et ses conséquences humanitaires. Le Canada condamne de la plus vive façon le ciblage de civils et de minorités religieuses. Nous sommes profondément préoccupés d'apprendre que des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité sont peut-être commis. J'aimerais communiquer certains renseignements aux députés pour les aider à comprendre la situation désastreuse à laquelle les victimes de l'État islamique sont confrontées.

La situation humanitaire en Irak et dans les pays voisins continue de se détériorer en raison des déplacements de populations que provoquent les affrontements armés. Depuis janvier 2014, plus de 2,4 millions de personnes ont été déplacées dans tout le pays, ce qui représente l'un des plus grands déplacements de populations au monde. Les services de base, dont les soins de santé et l'infrastructure d'approvisionnement en eau, ont été perturbés ou

interrompus, ce qui a provoqué une augmentation énorme des besoins en aide humanitaire. Or, les combats intenses menés dans les régions tenues par l'État islamique empêchent les organisations humanitaires d'intervenir. De plus, la persécution de groupes minoritaires constitue un sujet de préoccupation constant.

La difficulté de se rendre dans les régions où les conflits sévissent demeure un gros problème pour les organisations humanitaires. L'intervention militaire n'exclut pas l'intervention humanitaire. L'une n'élimine pas l'autre. En fait, la sécurité sur le terrain est essentielle, notamment pour fournir de l'aide humanitaire. Or, pour assurer cette sécurité, il faut réduire la capacité d'agir de l'État islamique, et ce, tout en venant en aide à ceux qui en ont le plus besoin.

Le Canada vient au cinquième rang des pays qui fournissent l'apport humanitaire le plus important dans la crise qui secoue l'Irak. Au cours des six derniers mois, nous avons aidé à nourrir 1,7 million de personnes en Irak. Nous avons fourni des abris et des secours à 1,25 million de personnes et aidé à répondre aux besoins en éducation d'un demi-million d'enfants.

Depuis le début de la crise, le Canada a alloué 67,4 millions de dollars à des partenaires d'aide humanitaire expérimentés, comme les organisations humanitaires des Nations unies, la Croix-Rouge internationale et le mouvement du Croissant-Rouge ainsi que des organisations non gouvernementales, pour fournir une aide vitale à ceux qui sont le plus dans le besoin. Le Canada fournit de la nourriture, des trousseaux d'hygiène, de l'équipement de cuisine, des couvertures, des tentes, des fournitures médicales et d'autres fournitures essentielles, ainsi que des services de réparation d'urgence pour les installations d'approvisionnement en eau et les installations sanitaires.

La persécution de ceux qui cherchent à pratiquer leur religion de manière pacifique et en toute sécurité est inacceptable pour le Canada, et nous appuyons les mesures prises pour aider à protéger le droit de pratiquer sa religion. Nous prêtons également assistance aux organismes qui interviennent après des incidents de violence sexuelle ou de violence fondée sur le sexe.

De plus, nous avons fourni 9,5 millions de dollars pour répondre aux besoins des réfugiés syriens en Irak. En octobre dernier, l'ancien ministre des Affaires étrangères a annoncé une contribution supplémentaire de 10 millions de dollars pour aider les victimes de la brutalité de l'État islamique et pour réagir, en particulier, aux actes odieux de violence sexuelle et de violation des droits de la personne contre les femmes et les enfants.

Nous avons aussi déployé des fournitures de première nécessité à Erbil depuis notre entrepôt situé dans la cité humanitaire internationale, à Dubaï. Nous avons notamment donné des ensembles de cuisine, des jerricanes, des tentes, des couvertures, des trousseaux d'hygiène et des moustiquaires. Les fournitures ont été distribuées par Aide à l'enfance et par le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés en partenariat avec des organisations irakiennes; elles ont été d'un grand secours pour les personnes dans le besoin.

Les collectivités et les gouvernements de la région ont été complètement dépassés par l'ampleur et le rythme des déplacements de populations. Nous savons que cette souffrance atteint les pays voisins. C'est pourquoi le Canada a été et demeure un chef de file international pour intervenir dans cette grande crise qui secoue la région.

Initiatives ministérielles

En Syrie, le Canada vient au sixième rang des principaux donateurs d'aide humanitaire. Notre pays a fait des contributions importantes; il a, entre autres, fourni plus de 700 millions de dollars pour l'aide humanitaire destinée à la Syrie et aux pays voisins et pour l'aide au développement et la sécurité de ces pays.

Notre gouvernement a accordé une aide humanitaire supplémentaire pour les Syriens vivant à l'intérieur de leur pays et pour ceux qui cherchent refuge dans les pays voisins; nous appuyons également la stratégie « Non à une génération perdue » de l'UNICEF.

• (1630)

Cette stratégie vise à fournir une éducation et une protection aux enfants touchés par la guerre. Avec ce financement, l'UNICEF en Syrie a fourni du matériel scolaire à 162 000 enfants et un soutien vital à 20 000 enfants.

En Jordanie, l'UNICEF a permis à 52 000 enfants et jeunes d'avoir accès à des endroits accueillants pour eux; l'organisation a également présenté à quelque 36 980 femmes et hommes des séances de sensibilisation sur la prévention de la violence, les mesures à prendre pour y réagir, la protection, les services à joindre en cas de besoin, la violence sexuelle et la violence fondée sur le sexe.

Le Canada a affecté plus de 230 millions de dollars à l'aide au développement pour les pays qui accueillent des réfugiés syriens, dont la Jordanie, l'Égypte et le Liban. Cette aide vise essentiellement à amener les collectivités qui accueillent des réfugiés à se doter des moyens nécessaires pour fournir des services de base, comme l'éducation, des services municipaux, des services d'approvisionnement en eau et des installations sanitaires. L'aide sert également à favoriser la cohésion sociale.

En Égypte, le Canada vient en aide à 195 000 étudiants réfugiés égyptiens et syriens au moyen d'un programme d'alimentation scolaire. En outre, des projets d'accès à une éducation de qualité viennent en aide à plus de 60 000 étudiants.

En Jordanie, plus de 1 million d'étudiants réfugiés jordaniens et syriens profitent d'un meilleur accès à une éducation de qualité, à de l'eau, à des installations sanitaires et à des mesures d'hygiène. Le Canada appuie la prestation de services municipaux à plus de 1,1 million de réfugiés jordaniens et syriens.

Au Liban, le Canada fournit une aide pour l'approvisionnement en eau, les installations sanitaires et l'hygiène dans les écoles à 18 750 étudiants réfugiés libanais et syriens.

Grâce à l'appui du Canada, nos partenaires répondent à de nombreux besoins humanitaires. Ils fournissent de l'eau potable à 16 millions de personnes, ainsi qu'une aide alimentaire à 1,4 million de Syriens à l'intérieur de leur pays en plus d'une aide d'urgence à près de trois millions de Syriens réfugiés dans les pays voisins.

Comme cela a été mentionné, on craint que les enfants prennent du retard en raison des perturbations causés par le conflit et les déplacements de populations. Nous répondons aux besoins en protection et en éducation des enfants déplacés, à qui on nie le droit d'avoir une enfance, une éducation et même un avenir. Le Canada prend des mesures pour s'attaquer à ce problème dans toute la région.

Nous continuerons de collaborer étroitement avec nos partenaires pour fournir une aide humanitaire à ceux qui sont affectés par la barbarie du groupe armé État islamique. Les responsables canadiens continuent de surveiller la situation de près et d'évaluer les problèmes de sécurité ainsi que les besoins humanitaires des Irakiens.

Il est très préoccupant que les libéraux et les néo-démocrates ne reconnaissent pas la menace réelle que font peser l'EIIL et le terrorisme djihadiste sur le Canada. Sous la direction du premier ministre, notre gouvernement continuera de prendre cette menace très au sérieux. L'EIIL a dit clairement qu'il vise le Canada et les Canadiens. Il a mentionné leur nom. Nous ne pouvons pas protéger le Canada en choisissant simplement de faire abstraction de cette menace.

Nous ne pouvons pas offrir de l'aide humanitaire aux victimes de l'EIIL à l'étranger sans tenir compte de la menace. Contrairement à ce que voudrait l'opposition — c'est-à-dire le Parti libéral et le NPDP —, nous n'allons pas rester les bras croisés.

Je vais appuyer la motion d'aujourd'hui, car il est évident que le Canada doit apporter de l'aide. Nous devons contribuer à la lutte contre l'EIIL et à son affaiblissement jusqu'à ce qu'il ne soit plus une menace pour le Canada.

• (1635)

[Français]

M. Pierre-Luc Dusseault (Sherbrooke, NPDP): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours.

Je voudrais revenir sur une question que plusieurs Canadiens se posent et que plusieurs députés du Parlement se sont posée, car il est difficile d'obtenir une réponse. À quel moment le gouvernement pourra-t-il dire que la mission est accomplie?

On a entendu plusieurs définitions de « mission accomplie » de la part de différents ministres. Certains disent qu'il s'agit d'affaiblir les ressources et les capacités de ces groupes, alors que d'autres disent qu'il s'agit de défaire ou d'anéantir complètement ceux-ci.

La députée peut-elle donc nous dire à quel moment le gouvernement conservateur va pouvoir dire que la mission est accomplie, et s'il est possible, dans la réalité, d'anéantir à jamais des groupes terroristes comme celui qui nous préoccupe aujourd'hui?

[Traduction]

L'hon. Lynne Yelich: Monsieur le Président, nous prolongerons la mission tant que l'EIIL continuera de trouver refuge en Syrie et que la Syrie ne résistera pas. Voilà pourquoi nous avons décidé de nous joindre à nos alliés pour attaquer l'EIIL en Syrie.

Il est très difficile de se prononcer sur la fin de la mission alors qu'elle n'a même pas été approuvée à la Chambre.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, la ministre a dit que les libéraux et les néo-démocrates ne sont pas conscients de la menace que l'EIIL représente. Je ne parlerai pas au nom des néo-démocrates, mais le Parti libéral est conscient de la menace que représentent l'EIIL et de son comportement barbare. Nous croyons qu'il y a des façons de s'attaquer à ce problème.

Je trouve intéressant que l'ancien ministre des Anciens Combattants ait longuement félicité les anciens premiers ministres libéraux de l'excellente façon dont ils ont géré la participation du Canada aux efforts de guerre. L'ancien ministre des Anciens Combattants a cependant passé sous silence la décision de l'ancien premier ministre libéral Jean Chrétien de ne pas faire participer le Canada à la mission en Irak.

Initiatives ministérielles

Compte tenu du manque de transparence du premier ministre dans cet important dossier, je ne crois pas que les libéraux devraient appuyer le gouvernement en toutes circonstances.

Avec le recul, la députée croit-elle que le gouvernement actuel aurait appuyé la participation du Canada à la guerre en Irak, en 2003?

L'hon. Lynne Yelich: Monsieur le Président, en rétrospective, je pense au 22 octobre 2014, lorsque nous avons eu une menace directe. Cette menace provenait de l'EIIL, et le Canada était en guerre contre l'EIIL et les djihadistes. Je pense aux militaires — aux hommes et aux femmes en uniforme — qui sont depuis des cibles. Depuis ce jour, l'EIIL cible quiconque porte un uniforme au Canada, sur notre territoire.

Voilà ce à quoi je pense. Voilà pourquoi nous devons faire ce que nous devons faire.

L'hon. Jason Kenney (ministre de la Défense nationale et ministre du Multiculturalisme, PCC): Monsieur le Président, le dernier député néo-démocrate à avoir participé au débat a sous-entendu que mes observations voulaient dire que « la mission se terminerai lorsque nous en aurons eu assez ». J'aimerais entendre ce qu'en pense la ministre. Je ne sais pas si elle a entendu mon discours, mais c'est de la pure fabulation. Je n'ai rien dit de tel. J'ai affirmé que nous avions une mission très claire, ce qu'aucun parti de l'opposition ne semble vouloir entendre.

La ministre ne convient-elle pas, comme moi, que notre objectif clair est d'affaiblir l'EIIL jusqu'à ce que le groupe ne constitue plus une menace à la sécurité canadienne ou internationale? Convient-elle que c'est l'objectif clair de la mission?

N'est-elle pas d'accord pour dire que le gouvernement a fait preuve d'une transparence exceptionnelle dans le cadre du second débat sur une deuxième motion, compte tenu des séances d'information techniques hebdomadaires pour la population et les médias et des séances d'information offertes à l'opposition? En fait, je crois qu'aucun autre gouvernement canadien n'a fait preuve d'une telle transparence au sujet d'une opération militaire.

• (1640)

L'hon. Lynne Yelich: Monsieur le Président, je ne saurais mieux dire. Je suis d'accord. En effet, le mouvement djihadiste international a déclaré la guerre au Canada. C'est clair. Comme je l'ai dit, pensons aux derniers mois. Rien ne se compare aux événements auxquels notre pays a été confronté ces jours-là et aux menaces qui planent partout dans le monde.

Nous sommes persuadés qu'une partie importante de notre travail consiste à faire tout en notre pouvoir pour arrêter l'EIIL.

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre la question qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable députée d'Algoma—Manitoulin—Kapusksing, Le transport ferroviaire.

La Chambre reprend le débat. L'honorable député de Sherbrooke a la parole.

M. Pierre-Luc Dusseault (Sherbrooke, NPD): Monsieur le Président, je remercie la Chambre de m'accorder la possibilité de m'entretenir sur la motion très importante qui nous occupe aujourd'hui. C'est avec plaisir que je m'adresse aux parlementaires au nom des Sherbrookoises qui m'ont accordé le privilège d'être ici aujourd'hui.

Effectivement, c'est une motion extrêmement importante. En effet, en tant que parlementaires, une des plus importantes décisions que nous ayons à prendre, c'est celle d'envoyer nos troupes canadiennes, formées d'hommes et de femmes, en mission. Ils portent l'uniforme et défendent le Canada en notre nom. Il s'agit évidemment de la décision la plus importante qu'il nous est donnée de prendre.

Je prends donc cette décision avec un grand sens des responsabilités et du devoir. Je vais tenter d'énoncer ma position le plus clairement possible, position que je partage d'ailleurs avec plusieurs de mes collègues qui se sont déjà exprimés sur la question.

Qu'on me permette d'abord de revenir sur le début de cette mission canadienne qui nous engage en Irak, et qu'on souhaite maintenant étendre jusqu'en Syrie. Au départ, la mission proposée par le gouvernement était de 30 jours. Elle consistait simplement à aller conseiller les militaires irakiens et kurdes.

Cependant, lorsque les 30 jours ont été achevés, le gouvernement a présenté une demande de prolongation de cette mission de six mois. Il y a six mois, nous avons donc également débattu d'une motion concernant cette mission en Irak. Aujourd'hui, le gouvernement nous demande de nous prononcer sur la prolongation de cette mission pour un an de plus. Nous sommes passés de 30 jours à six mois, et maintenant à un an, et chaque fois, cela prenait beaucoup de questions, voire des dizaines, pour obtenir des réponses claires et les moins contradictoires possible de la part du gouvernement.

Ceux qui écoutent la période des questions tous les jours, comme moi, ont remarqué que les réponses contradictoires se sont succédées. Par exemple, concernant la question d'accompagner ou d'assister, certains ministres disaient deux choses différentes. Quant au fait de savoir si les militaires seraient en situation de combat ou non, ou s'ils étaient près ou non de la ligne de combat, encore une fois, les remarques étaient contradictoires. Comment évaluer la question d'être loin d'une ligne de combat lorsqu'on en est à 200 mètres?

À cet égard, nous avons vécu une situation malheureuse il n'y a pas si longtemps. Un de nos militaires a perdu la vie au nom du Canada. Je souhaite évidemment présenter mes sincères condoléances à toute sa famille, et je les remercie. Ce soldat a fait don de sa vie pour le Canada. Il se trouvait donc à 200 mètres de la ligne de front, alors qu'on nous disait que les troupes étaient à deux kilomètres des positions du groupe État islamique. Deux kilomètres, cela peut paraître loin, mais dans de telles situations, ce n'est pas si loin. Comparativement aux Américains qui n'allaient pas aussi près de la ligne de front, le Canada a permis à des militaires canadiens d'aller aussi près de la ligne de front. Cela prouve également que nous n'avons pas de réponses claires de la part du gouvernement sur la situation de nos militaires. Pas plus tard que ces derniers jours, nous entendions de nouvelles remarques contradictoires.

Cette fois-ci, cela concernait le but de la mission. Le jour où le gouvernement pourra dire que c'est mission accompli, cela sera-t-il en dégradant les capacités du groupe État islamique, en l'anéantissant complètement ou en le freinant dans ses positions? Plusieurs qualificatifs ont été choisis par le gouvernement.

Initiatives ministérielles

● (1645)

Parfois, c'était même des qualificatifs contradictoires. Le gouvernement mérite-il notre confiance? C'est la question que je me suis posée en évaluant la motion et la façon dont j'allais voter. Peut-on faire confiance au gouvernement, compte tenu des sept derniers mois qui se sont écoulés depuis le début de cette mission du Canada? La réponse est non. Comme le chef de l'opposition officielle l'a clairement démontré mardi, la confiance qu'on pouvait avoir en ce gouvernement pour la suite des choses a été rompue à cause des déclarations contradictoires et des informations qui n'étaient pas claires.

Je ne voterai pas en faveur de la motion principale pour plusieurs raisons. D'une part, comme je viens de le dire, c'est parce que je ne peux pas faire confiance au gouvernement pour la suite des choses. D'autre part, c'est parce qu'il manque plusieurs éléments. Comme les experts militaires le disent, nous sommes censés avoir deux choses quand on décide de faire une mission: un objectif clair et précis et une stratégie de retrait prévue à l'avance. Il ne s'agit pas simplement de prendre l'avion et de partir, comme l'a laissé entendre le gouvernement. C'est plus complexe que cela. Les stratégies militaires sont plus complexes que de prendre l'avion et de partir. C'est un peu spécial d'entendre les ministres conservateurs penser que c'est aussi simple que cela.

Il y a donc ces deux choses: savoir si on a un objectif clair et s'il y a une fin bien définie et claire à cette mission. La réponse est évidemment non. On l'aura compris.

Tantôt je disais qu'on avait plusieurs définitions pour la fin de la mission. Certains ministres parlaient de dégradation et d'autres d'anéantissement. L'objectif ultime de la mission n'est pas clair. Quand le gouvernement dira-t-il que le Canada a fait sa part, que la mission est accomplie et qu'on se retire? Ce n'est pas clair. On ne peut pas appuyer une mission qui n'a pas d'objectif défini, qui est toujours flou, en ce qui nous concerne. Dans ce cas-ci, le but est pour le moins flou, si on me permet l'expression.

Avec l'histoire, nous sommes pourtant censés apprendre de nos erreurs. Quand on fait une erreur, on essaie de ne pas la refaire. Pourtant, si on examine le résultat de la guerre de George W. Bush, qui a commencé en 2003, les résultats sont plutôt mitigés. Après plusieurs années en sol irakien, le résultat obtenu par l'administration américaine dans ce conflit est plutôt incertain.

La situation qu'on vit aujourd'hui est peut-être, dans une certaine mesure, due à ce conflit qui a créé une situation et des conflits internes dans ce pays. On vit peut-être aujourd'hui une répercussion de ces conflits qui n'apportent certainement pas de situations agréables pour les civils de ces pays.

À ce moment-là, le premier ministre conservateur avait appuyé cette guerre; il était dans l'opposition. On aurait le droit de se demander si la mission qui nous est proposée n'est pas un souhait du premier ministre de revenir à la position qu'il avait eue en 2003 et qui était de faire la guerre. On pourrait dire que c'est la guerre sans assise légale du premier ministre. Ce sera mon dernier point, puisqu'il ne me reste plus beaucoup de temps de parole.

Aujourd'hui, on parle dans la motion d'étendre la guerre jusqu'en Syrie. Je ne referai pas tout le point qui a été très bien expliqué par mon collègue de Toronto—Danforth, mais l'assise légale est douteuse et elle n'est pas ancrée. On a de la difficulté à obtenir des réponses de la part du gouvernement sur cette assise légale. Si le gouvernement veut aller de l'avant, il devra nous prouver qu'il y a une assise légale en droit international.

● (1650)

Sans cela, je ne peux appuyer ce prolongement d'un an de la mission en Irak.

M. Bernard Trottier (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères et pour la Francophonie, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les commentaires de mon collègue d'en face.

Le Canada et les Canadiens partout dans le monde sont ciblés par les forces du groupe État islamique, mais celui-ci n'est pas seulement une menace pour le Canada. En effet, plusieurs autres pays qui protègent les droits et les libertés de leur population, comme le Danemark, l'Australie, la France et le Royaume-Uni, ont été la cible d'attaques, attaques qui ont continué, car trop de jeunes sont séduits par le message barbare du groupe État islamique. Nous sommes donc tous d'accord pour dire qu'il faut mettre fin à cette situation.

Le NPD dit qu'il ne faut rien faire et que le Canada ne doit pas s'engager dans ce combat contre cet extrémisme. Mon collègue a parlé de stratégie et de façons de sortir de cette situation. Toutefois, avant que nous puissions en sortir, il faut s'engager.

Comment le NPD s'engagerait-il dans un combat contre ces forces islamiques, fondamentalistes et barbares du groupe État islamique? Cet engagement est partagé, je dois le répéter, par une soixantaine de pays dans le monde.

M. Pierre-Luc Dusseault: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Effectivement, je crois également qu'il faut faire face à ce problème. Toutefois, là où nos opinions diffèrent, c'est par rapport au rôle que le Canada devrait jouer. Afin de déterminer ce rôle, nous devrions aller voir quelles résolutions les organisations internationales, comme l'ONU, ont adoptées. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté trois résolutions sur l'Irak et aucune d'entre elles n'autorise une mission militaire.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies exige que l'on agisse pour prévenir l'afflux de combattants étrangers et le financement des organisations terroristes, incluant le groupe État islamique. Exercer des pressions sur les gouvernements régionaux afin de prévenir des transferts monétaires envers le groupe État islamique est un véritable effort diplomatique auquel le Canada peut et devrait accorder la priorité. Cela serait efficace. Ces résolutions de l'ONU donnent un mandat et un rôle au Canada.

Effectivement, il faut contrer cette montée de l'extrémisme et du terrorisme, à l'extérieur comme à l'intérieur de nos frontières, en adoptant des mesures contre la radicalisation. Toutefois, je n'entends rien de tel de l'autre côté de la Chambre.

[Traduction]

M. Frank Valeriote (Guelph, Lib.): Monsieur le Président, les gens de Guelph auxquels j'ai parlé il y a plusieurs mois avaient des sentiments partagés au sujet de notre engagement en Irak. Certains étaient en faveur, tandis que d'autres s'y opposaient. J'ai parlé avec eux récemment, et ils m'ont fait part de leurs inquiétudes. Ils sont inquiets à cause de la décision prise par le gouvernement de prolonger la mission d'une année complète. Bien des choses peuvent survenir pendant une année. Ils s'inquiètent aussi du fait que la mission sera étendue à la Syrie.

Initiatives ministérielles

Nous savons que le gouvernement a tendance à exagérer et à répandre des faussetés. Il nous a dit que nos militaires ne seraient pas déployés sur la ligne de front terrestre. Or, un soldat a perdu la vie en Irak, sur la ligne de front terrestre. Puis, le gouvernement a encore exagéré dernièrement en disant que le Canada et les États-Unis possédaient des bombes guidées. Nous savons que ce n'est pas vrai. L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont en leur possession des bombes de ce genre.

Le député d'en face s'inquiète-t-il, comme les gens de Guelph, du fait que la mission sera maintenant étendue à la Syrie, qu'elle sera beaucoup plus vaste que prévu et que, compte tenu de l'évolution déjà observée, elle risque de continuer de changer?

● (1655)

[Français]

M. Pierre-Luc Dusseault: Monsieur le Président, je partage tout à fait les inquiétudes des gens de Guelph.

Effectivement, le fait d'aller en Syrie pose plusieurs problèmes en ce qui a trait au droit international. Lorsqu'on dit qu'un groupe constituant une menace pour le Canada est une bonne raison de bombarder un autre pays, alors que ce groupe n'est même pas un État reconnu, cela crée un dangereux précédent. Alors, je comprends que les gens de Guelph soient inquiets.

L'hon. Chris Alexander (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de présenter quelques perspectives, que j'espère nouvelles, dans le cadre de ce débat très important concernant la mission du Canada contre le groupe État islamique pour contrer le phénomène du terrorisme qui, nous le savons tous, représente une menace pour le Canada.

C'est le cas non seulement loin de nos frontières et pour des civils au Moyen-Orient et dans plusieurs régions du monde, mais même à l'intérieur de nos frontières canadiennes et de nos communautés, où nous avons constaté la présence de ces réseaux et de certaines personnes — très peu nombreuses au Canada, heureusement —, qui ont été radicalisées en faveur de cette idéologie néfaste.

[Traduction]

Pour commencer, je formulerai quelques réflexions, comme nous le faisons souvent dans cette enceinte, pour situer le conflit dans son contexte historique.

Il y a un siècle, en mars 1915, les soldats de la 1^{re} Division du Canada se trouvaient déjà en France, sur le front. Ils attendaient de passer en Belgique et d'atteindre le Saillant d'Ypres, où ils livreraient en avril leur premier grand combat, à Saint-Julien. Comme on s'en souvient, c'est au cours de cette bataille que le chlore gazeux a été utilisé pour la première fois.

Il y a 75 ans, en 1940, c'était jour d'élections. Le premier ministre Mackenzie King a remporté un nouveau mandat grâce, toutefois, à l'appui du Parti conservateur et de son chef, Robert James Manion. Il a qualifié son gouvernement de gouvernement national, car il avait foi dans l'importance de ce qu'accomplissait le Canada. De toute évidence, le Canada était déjà en guerre. Il avait déclaré la guerre, les troupes étaient déployées et les avions étaient dans les airs. Nous faisons face à une menace sérieuse. Nous espérions ne jamais avoir à revivre ce cauchemar. Cependant, le retour de la paix, en 1945, a abouti à la création d'institutions, dont l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, qui fait depuis régner l'ordre sur nos côtes et dans une bonne partie du monde.

Il s'agissait de luttes contre les forces du chaos, dans le contexte de guerres mondiales, afin d'instaurer un ordre plus fort. Dans un cas,

ces efforts ont abouti à la Société des Nations, qui n'a pas tenu longtemps — à peine quelques décennies —, d'autant plus qu'elle n'est pas considérée comme un exercice bien réussi en matière de gestion des affaires internationales. Ensuite, il y a eu les Nations Unies et la Charte de l'ONU, grâce à l'appui de l'OTAN, des organisations de Bretton Woods et de toutes les relations commerciales — l'OMC, comme on l'appelle aujourd'hui. Ainsi, le système international est devenu beaucoup plus efficace aujourd'hui qu'il ne l'était en 1945 et beaucoup plus propice à tout ce que nous pouvons oser espérer à l'époque, c'est-à-dire la paix, l'ordre et la bonne gouvernance, la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit.

Nous n'avons qu'à allumer la télévision et à aller sur Internet pour voir que cet ordre est menacé dans de nombreuses régions du monde. Songeons à Boko Haram au Nigeria, aux talibans, toujours présents en Afghanistan, ou encore à Poutine, en Ukraine. Toutefois, l'ampleur du conflit actuel en Irak et en Syrie est sans précédent dans le monde d'aujourd'hui. La portée de la menace que présentent les terroristes pour les deux régimes en Irak et en Syrie est sans pareille dans les annales du terrorisme, qui constitue lui-même une horrible litanie d'atrocités et de conflits contre laquelle le Canada lutte, à plus grande échelle, en Afghanistan, ainsi qu'ailleurs dans le monde.

En Syrie, bien entendu, une population vulnérable est doublement menacée, car avant même que le terrorisme devienne l'hydre aux mille têtes qu'il est aujourd'hui dans les deux pays, son président, Bachar al-Assad, opprimait la population et lui infligeait des souffrances atroces; jusqu'ici, son régime a causé bien plus de 200 000 morts. Bon nombre de ces décès sont attribuables au gouvernement de la Syrie.

● (1700)

À l'heure actuelle, le terrorisme et les terroristes présentent en soi une menace et font aussi partie d'une vaste guerre par procuration à laquelle prennent part des pouvoirs régionaux qui essaient de tirer les ficelles en leur faveur. L'Iran et la Russie cherchent évidemment à soutenir la Syrie. D'autres pays ont malheureusement donné très tôt leur appui à des groupes associés à Al-Qaïda qui se font maintenant appeler l'État islamique. Il en résulte une énorme crise humanitaire comme le monde n'en a pas connue au moins depuis le génocide du Rwanda et la crise qui s'en est suivie dans la région des Grands Lacs africains et dans l'Est du Congo. Il n'y a peut-être jamais eu pareille crise depuis l'invasion soviétique de l'Afghanistan, qui a donné lieu à l'un des pires exodes de l'humanité.

En Irak et en Syrie, on compte autant de victimes sunnites que chiïtes, surtout dans les régions où ils sont minoritaires et sur le territoire de leurs ennemis armés. Les alaouites et les ismaéliens sont en détresse et doivent se protéger. Des kurdes et des juifs sont massacrés sans distinction.

Ce ne sont que quelques cas recensés. Il y a très peu de journalistes en Syrie. Il est de plus en plus difficile pour les journalistes de couvrir ce qui se passe en Irak, à moins que l'EIIL fasse une vidéo et la publie sur YouTube. Nous savons que l'ampleur des atrocités est beaucoup plus vaste que ce que nous disent les bilans officiels jusqu'à présent.

Initiatives ministérielles

Qu'on parle des assyro-chaldéens, des chaldéens, des mandéens, des orthodoxes syriaques, des Circassiens, des Turkmènes, des Arméniens, des yézidis, des shabaks ou des qizilbash, l'humanité et toutes les populations de ces pays sont menacées par une violence systématique et des centaines de milliers d'entre eux ont déjà perdu la vie. La diversité de la civilisation laissée par les trois religions abrahamiques dans ces pays au fil de plusieurs millénaires est menacée. Cette menace — nous le savons de sources documentées qu'aucun député ne va mettre en doute — vise aussi ceux qui aideraient ces minorités, comme les États-Unis et nos alliés européens, et expressément le Canada. Il faut réagir à cette menace.

L'opposition préférerait rester à l'écart à regarder pendant que le massacre se poursuit. C'est ce que nous entendons, tant du Parti libéral que du NPD, et c'est inacceptable, pour nous et pour la plupart des Canadiens. Même devant un défi de cette ampleur, les autres partis choisissent de ne rien faire. Le NPD s'oppose par principe à l'armée. Les libéraux se dérobent et restent ambigus, faisant fi des principes qu'ils ont formulés plus tôt, au XX^e siècle, dont la responsabilité de protéger les populations vulnérables, principe auquel ils manquent plus qu'ils ne l'observent.

Notre aide est militaire. Notre aide est humanitaire. Notre aide est généreuse. Cependant, elle inclut aussi la réinstallation des réfugiés. Rappelons-nous que cette réponse des Canadiens, des parrains privés et de notre gouvernement a été extrêmement généreuse et de grande envergure, et nous pouvons remercier à cet égard mon collègue, le ministre de la Défense nationale, du travail formidable qu'il a accompli lorsqu'il était responsable de ce portefeuille.

Depuis 2009, le Canada a réinstallé 21 000 Irakiens, ce qui est plus par habitant que d'autres pays à l'extérieur de cette région, un fait dont l'opposition n'a guère parlé et que les gens d'en face préfèrent ignorer la plupart du temps. Nous sommes allés bien au-delà de l'engagement que nous avons pris pour la Syrie et nous sommes sur le point de réinstaller 10 000 Syriens. C'est le plus important engagement public en matière de réinstallation des réfugiés, ce qui n'est pas l'acceptation de demandeurs d'asile ou de personnes d'outre frontière, attendu que nous n'avons pas de frontières communes avec ces pays. C'est le plus important engagement en matière de réinstallation à distance de réfugiés fait par un pays lointain. De plus, nous continuerons à travailler à la réinstallation de 5 000 réfugiés en provenance de la Turquie — des Syriens, des Irakiens et des Iraniens qui sont là-bas depuis longtemps — et nous accueillerons 3 000 Irakiens de plus cette année.

En agissant de la sorte, nous défendons les valeurs canadiennes. Nous défendons l'ordre international, tant par notre appui aux forces irakiennes que par l'ouverture de nos portes et de nos coeurs à ceux qui ont besoin d'être protégés et qui méritent de l'être.

• (1705)

Notre parti ne se fait pas d'illusions au sujet du terrorisme. Nous n'avons pas d'illusions au sujet de ce que les victimes du terrorisme ont besoin en matière de protection, et cela a tout à voir avec le type de réponse que la Chambre s'apprête à appuyer avec cette motion: une aide humanitaire, une aide aux réfugiés et une aide militaire.

M. Craig Scott (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais demander au ministre s'il n'éprouve vraiment aucune inquiétude quand le ministre de la Défense nationale empiète sur le rôle du ministre des Affaires étrangères et fait des déclarations tout à fait fausses sur l'état du droit international. En effet, hier, le ministre de la Défense nationale a dit ceci:

Je dirais même que, dans le cas présent, le Canada a un droit indépendant de légitime défense dans la mesure où cette organisation a explicitement ciblé le Canada.

L'idée voulant que les menaces que représente un groupe terroriste nous donnent le droit de recourir à la force militaire dans un autre pays est une affirmation tout à fait fausse et ridicule du point de vue de l'état du droit international. Puisque le ministre a oeuvré dans le domaine des affaires étrangères, je me demande s'il ne craint pas que le ministre de la Défense nationale tente de faire une prise de contrôle inversée d'un secteur où c'est le ministère des Affaires étrangères qui devrait prendre les devants.

L'hon. Chris Alexander: Monsieur le Président, on assiste plutôt à une prise de contrôle inversée de l'opposition par l'une des philosophies les plus excentriques et insensées qui aient jamais été formulées dans une démocratie occidentale sur un sujet aussi important que celui-ci.

Les États-Unis, le Canada et d'autres pays ont combattu Al-Qaïda en Afghanistan en vertu du droit de légitime défense, tel que garanti et officialisé par la Charte des Nations Unies. Le gouvernement de l'Irak, qui est notre partenaire dans cette entreprise, est attaqué par une organisation terroriste qui veut prendre le contrôle du pays.

Si le député se donnait la peine de lire les dizaines de résolutions qui existent au sujet du terrorisme, il constaterait qu'il s'agit d'une activité illégale. Les terroristes sont passibles de sanctions internationales ainsi que de sanctions nationales qui comptent, à juste titre, parmi les plus sévères.

Dans les autres pays démocratiques, même chez les socialistes, personne ne remet en question la légalité du pouvoir d'entreprendre cette opération militaire, y compris le volet des combats et celui des bombardements aériens qui visent l'EIIL. Pourquoi les autres socialistes comprennent-ils de quoi il s'agit, mais pas le NPD?

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.) Monsieur le Président, au début de l'allocution du ministre, j'avais espoir qu'un intervenant finisse par formuler des commentaires judicieux sur la situation en Irak et les choix auxquels nous sommes confrontés et que, à vrai dire, il discute des questions sur le terrain et des options. Malheureusement, il n'a pas fallu beaucoup de temps pour qu'il nous serve les mêmes clichés éculés et qu'il parle du mythe selon lequel les membres de l'opposition sont soit d'accord avec les efforts du gouvernement d'intensifier la mission de combat et de l'élargir pour englober la Syrie — avec des objectifs nébuleux et aucun plan de retrait —, soit en faveur de ne rien faire. C'est tout le contraire, comme les libéraux l'ont énoncé dans les remarques qu'ils ont prononcées aujourd'hui.

Le Parti libéral est en faveur d'un certain nombre de mesures et souhaite que le Canada fasse partie de la coalition contre l'EIIL. Il préconise surtout le besoin d'accroître le nombre d'entraîneurs qui prépareront les troupes irakiennes à défendre leurs propres peuples et territoires. Cependant, je remarque qu'il n'est plus question d'accroître le nombre d'entraîneurs dans cette motion et que le ministre a même dit que ce n'était plus au programme. Je me demande si c'est à cause des compressions budgétaires des conservateurs.

Le directeur parlementaire du budget a confirmé que, avec les compressions budgétaires, le gouvernement s'approche du moment où il ne pourra plus maintenir la structure et la fonction des Forces armées canadiennes. J'aimerais demander au ministre si c'est la raison pour laquelle l'entraînement très important qui devait être offert aux Irakiens ne sera pas élargi. À la place, on bombarde la Syrie. Est-ce parce que le budget n'est pas...

Initiatives ministérielles

• (1710)

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Il faut laisser du temps au ministre pour qu'il puisse répondre.

L'honorable ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a la parole.

L'hon. Chris Alexander: Monsieur le Président, ces propos viennent du parti de la décennie des ténèbres, du parti qui fait des blagues au sujet des CF-18, qui ne les auraient jamais déployés dans le contexte actuel, et qui n'appuie certainement pas une motion pour poursuivre leur déploiement. Ces propos viennent du parti dont le chef, lorsqu'il a parlé de cette motion, n'a même pas prononcé une seule fois les mots « terrorisme » ou « terroriste » dans son discours. Je n'ai pas entendu la députée les prononcer non plus.

Si c'était le raisonnement libéral qui gouvernait ce débat et cette motion, nous serions ici toute la nuit à discuter. Pendant ce temps, l'EIIL décapite des gens. L'EIIL fait des victimes. À cause de l'EIIL, deux millions d'Irakiens ont dû fuir. Quatre millions de personnes qui ont quitté la Syrie sont maintenant des réfugiés. Il y a six ou sept millions de personnes déplacées à l'intérieur de la Syrie, et bon nombre d'entre elles l'ont été par l'EIIL ou ses alliés.

Ne pas intervenir en restant les bras croisés n'est pas une option, mais c'est exactement ce que le Parti libéral du Canada, qui n'était jamais tombé aussi bas, préconise. C'est honteux.

M. James Bezan (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, nous voici, nous, les parlementaires, en train de tenir un débat extraordinaire. C'est uniquement depuis que le Parti conservateur forme le gouvernement que nous pouvons débattre du déploiement des troupes canadiennes qui vont affronter le danger. C'est une pratique que nous avons inaugurée avec la mission en Afghanistan. Nous avons tenu un tel débat dans le cas de la Libye, et c'est la deuxième fois que nous le faisons au sujet de l'opération Impact.

Je sais que nos troupes sont toujours prêtes à affronter le danger. Les militaires se portent volontaires, et ils sont prêts à remplir cette mission. C'est la carrière qu'ils ont choisie. Je sais qu'ils sauront faire usage de leur entraînement, leurs compétences et leur courage lorsqu'ils accompliront la mission en Irak et en Syrie.

Je voudrais, en passant, rendre hommage au sergent Andrew Doiron, qui s'est sacrifié pour son pays. Malheureusement, il a été tué accidentellement par un tir ami, en territoire kurde, alors qu'il accompagnait nos partenaires peshmergas kurdes et qu'il les formait, conseillait et aidait, essentiellement dans le but de voir à ce qu'ils puissent exécuter leurs plans de bataille, regagner du territoire et libérer les villages dont l'EIIL s'est emparé.

Parallèlement, nous ne devons pas oublier certains des premiers décès qui ont été inspirés par les actions de l'EIIL. Pensons par exemple au caporal Nathan Cirillo, qui a été assassiné au Monument commémoratif de guerre du Canada, le jour de l'attaque sur la Colline du Parlement, le 22 octobre, quelques jours avant que le Canada commence à déployer des membres des forces aériennes, de même qu'à l'adjudant Patrice Vincent, qui a été ciblé le 20 octobre, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Imaginez, il s'était arrêté chez Tim Hortons pour s'acheter un café.

L'EIIL représente une menace énorme. Certains ont dit que ce groupe utilise les médias sociaux du XXI^e siècle et les armes du XX^e siècle pour commettre des actes barbares dignes du XIII^e siècle. Nous avons pu voir cette menace à la télévision, car ce groupe a utilisé ce moyen pour promouvoir son génocide. Cette organisation terroriste djihadiste a montré la crucifixion de certains chrétiens ainsi

que la façon dont sa secte sanguinaire s'y est pris pour piéger de nombreux yézidis dans les montagnes.

Ce groupe vend des femmes et des filles comme esclaves sexuelles. Nous l'avons vu décapiter des membres de toutes les autres minorités ethniques, y compris des chiïtes et ce qu'ils appellent des sunnites apostats. Ils ne se sont pas seulement attaqués à des adultes; nous les avons aussi vus assassiner des enfants.

Tous ceux qui ont vu ce nettoyage ethnique sont du même avis: il s'agit d'actes horribles et déchirants. Bien entendu, les médias ont montré ces actes.

Les membres de l'EIIL n'ont pas seulement effectué un nettoyage ethnique, poursuivi leur génocide et continué de promouvoir leur idéologie djihadiste tordue et leurs idées fausses à propos de la religion. Ils ont aussi capturé des travailleurs humanitaires et des journalistes. Dans certains cas, ils ont exigé une rançon. Au bout du compte, ils ont décapité la plupart de leurs otages. Ces actes ont été diffusés sur les ondes de la télévision nationale, et ils s'en sont vantés. Nous les avons aussi vus agir de façon barbare et sadique lorsqu'ils ont brûlé vif le pilote jordanien.

Tous ces faits montrent clairement ce qui se passe en Irak et en Syrie et la menace que ce groupe représente pour la région. Les actions de l'EIIL ont également inspiré certains Occidentaux, y compris des Canadiens, à se rendre en Syrie et en Irak pour devenir des combattants djihadistes. Ils ont incité des gens partout dans le monde, y compris ici, au Canada, à devenir des terroristes dans leur propre pays. Nous avons vu ce qui s'est passé à Copenhague, en France et en Australie.

Il faut arrêter cette organisation, cette secte sanguinaire djihadiste et génocidaire qu'on appelle l'EIIL, le groupe État islamique. Il est dans l'intérêt national du Canada d'intervenir en Irak, comme nous l'avons fait au cours des six derniers mois, et d'élargir cette mission afin d'y inclure la Syrie, pour veiller à ce que l'EIIL ne puisse pas établir son califat dans la ville qu'il a désignée comme était la capitale de l'Irak.

• (1715)

Si l'EIIL s'incruste en Syrie, il continuera de commettre des actes terroristes au Canada et chez nos alliés, et le génocide continuera de gagner en ampleur dans la région.

Le Canada n'a jamais eu pour habitude de rester les bras croisés. Il n'a jamais eu pour habitude de rester à l'écart quand un régime brutal gagne du terrain. Grâce à notre intervention et à celle de nos alliés, on a pu récupérer 25 % du territoire en Irak.

Dans le cadre du soutien qu'offrent le Canada et ses partenaires de la coalition, des membres des forces spéciales canadiennes forment les milices et les forces de sécurité irakiennes et kurdes, une initiative qui donne de bons résultats jusqu'à maintenant. Nos frappes aériennes ont contribué aux efforts et affaibli l'EIIL en Irak, mais l'EIIL rassemble maintenant ses combattants dans l'Est de la Syrie, un territoire livré à l'anarchie, dont l'EIIL a pris le contrôle.

En fait, il n'y a pas de différence entre la situation actuelle — alors qu'il faut intervenir en Syrie pour déstabiliser et affaiblir l'EIIL et éliminer la menace qu'il représente pour le Canada — et le contexte qui existait il y a quelques années, quand le gouvernement libéral a déployé les forces canadiennes en Afghanistan, sans débat à la Chambre des communes, parce que les talibans offraient à Al-Qaïda un refuge sécuritaire d'où ce groupe pourrait attaquer nos alliés, par exemple lors des attentats du 11 septembre à New York et à Washington, dans lesquels ont péri des Canadiens.

Initiatives ministérielles

Soit, les attentats perpétrés un peu partout dans le monde par Al-Qaïda visaient surtout des intérêts et des infrastructures américaines, mais il n'en demeure pas moins que ces cibles finissaient par être touchées par des activités terroristes. Quoi qu'il en soit, ce principe, cet objectif, que le gouvernement libéral de 2002 avait jugé bien fondé et au nom duquel il s'est engagé dans une guerre qui aura duré 12 ans, l'a poussé à agir sans débat et sans la moindre transparence. Les intérêts nationaux sont les mêmes aujourd'hui qu'à l'époque.

Pour notre part, nous avons été extrêmement transparents depuis le début. J'ai entendu aujourd'hui des députés de l'opposition nous critiquer et nous accuser d'avoir manqué de transparence. Nous sommes le premier gouvernement à présenter des résolutions pour un véritable débat et pour divulguer la teneur exacte des missions avant même qu'elles ne soient entreprises ou prolongées. Nous sommes le premier gouvernement à organiser des séances d'information technique avec les médias et les parlementaires pour expliquer les développements à mesure qu'ils surviennent. Nous avons tenu plus d'une quinzaine de ces séances au cours des six derniers mois, et les ministres de la Défense nationale et des Affaires étrangères ont tous les deux comparu devant le comité des affaires étrangères et celui de la défense nationale afin d'informer les parlementaires.

Nous parlons des libéraux et de la façon dont ils ont renié leurs valeurs. J'ai écouté très attentivement le ministre des Anciens Combattants; il nous a montré clairement que, dans le passé, les libéraux ont fièrement veillé à ce que le Canada fasse plus que sa juste part quand il devait participer à des interventions militaires. Aujourd'hui, les libéraux tournent le dos à ce principe. Ils ne sont plus du tout les mêmes qu'il y a 10 ans.

Je ne comprends pas pourquoi les néo-démocrates ne veulent pas participer. Les partis sociaux-démocrates en Europe, comme celui du président de la France, participent à l'Opération Impact avec nos alliés. Les Danois et les Hollandais y prennent tous part, mais les néo-démocrates sont prêts à regarder se produire ce génocide en restant les bras croisés. Ils sont prêts à sacrifier d'autres vies, et c'est inacceptable.

Nous allons entrer en Syrie en vertu de l'article 51 de la Charte des Nations Unies, qui indique clairement qu'à des fins de légitime défense individuelle ou collective, nous avons le droit d'entrer dans un autre pays où des attaques sont menées. Le gouvernement irakien en a fait la demande. Les États-Unis ont déjà confirmé à l'ONU qu'ils vont participer, comme ils le font déjà depuis plusieurs mois, et nous ferons la même chose afin d'affaiblir la capacité de l'EIIL de commettre des actes terroristes et brutaux dans la région, et bien sûr, de l'empêcher de commettre de tels actes au Canada ou dans un autre pays allié.

• (1720)

Nous poursuivons nos efforts sur le plan humanitaire, car c'est important. Le Canada est très généreux. Les contribuables canadiens, par l'entremise du gouvernement, ont déjà donné plus de 700 millions de dollars pour aider à nourrir 1,7 million de réfugiés dans la région. Ils ont aidé à habiller et à loger 1,25 million de personnes, et ils ont permis à un demi-million d'enfants d'aller à l'école.

En conclusion, je dirai que nous allons poursuivre nos efforts à long terme, comme l'a dit le premier ministre, afin que lorsque la paix et la stabilité seront revenues dans la région, nous puissions aider à la reconstruction, comme le Canada l'a toujours fait, parce que c'est un pays généreux.

M. Dennis Bevington (Territoires du Nord-Ouest, NPD): Monsieur le Président, je remercie le député de nous avoir donné son interprétation des événements. En observant la situation en Syrie

et en Irak, nous constatons que l'EIIL est l'organisation terroriste la mieux financée et la mieux positionnée que le monde n'ait jamais vue.

Quels efforts diplomatiques le Canada a-t-il déployés auprès de ses alliés afin de réduire les ressources financières de l'EIIL et de paralyser le commerce du pétrole dans les territoires qu'il occupe actuellement, dans le but d'empêcher le groupe de perpétrer les attaques auxquelles il se livre actuellement?

M. James Bezan: Monsieur le Président, comme vous le savez, le Canada et ses alliés travaillent très fort pour faire en sorte que les organisations terroristes comme l'EIIL soient incapables d'avoir des revenus ou de recevoir des dons d'argent par le truchement des outils financiers à leur disposition. Nos agences de renseignements ne cessent de chercher comment l'argent est recueilli et comment les transactions sont effectuées.

Pour ce qui est du pétrole, nous sommes conscients que l'EIIL envoie des navires remplis de pétrole vers des destinations qui demeurent inconnues. Il faut exercer plus de surveillance à cet égard. Nous devons enlever aux terroristes la capacité d'exploiter le pétrole et de tirer profit d'autres ressources naturelles. Ils contrôlent les terres sans lois de l'Est de la Syrie.

Pour être efficaces, nous devons stopper le califat. Nous devons l'empêcher d'établir un territoire à partir duquel il peut obtenir des revenus, entraîner des combattants et préparer la guerre et ses actes terroristes partout dans le monde.

• (1725)

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire et bon nombre de ses collègues aimeraient que ceux qui nous écoutent et la population canadienne en général pensent que ce débat porte sur le degré de préoccupation des députés de l'opposition quant aux risques et aux menaces que présente l'EIIL. Ce n'est pas l'objet du débat.

De ce côté-ci de la Chambre, nous comprenons à quel point le comportement de cette organisation terroriste est odieux et inacceptable et nous le disons depuis le début. Au lieu d'induire la population en erreur, le secrétaire parlementaire aurait intérêt à préciser que le débat porte sur la meilleure façon d'améliorer la situation. Nous avons des idées différentes de celles des conservateurs. C'est ce sur quoi le débat devrait porter.

Dans son intervention, le secrétaire parlementaire a demandé pourquoi nous disons que le gouvernement ne rend pas de comptes. À mon avis, c'est parce que le ministre de la Défense nationale a la mauvaise habitude de déformer la vérité de façon créative. Le premier ministre a déployé des forces spéciales au front alors qu'il avait clairement dit qu'il ne le ferait pas. Cette mission n'a pas d'objectifs clairs, pas de plan et pas de stratégie de retrait.

Les haut placés du ministère des Affaires étrangères disent qu'ils ont encouragé les dirigeants irakiens à délaissier les milices et à consacrer leurs efforts à bâtir une armée irakienne renforcée, professionnelle et inclusive. Ils disent que l'armée irakienne est déficiente, mais qu'elle est de plus en plus forte grâce à la formation qu'offre le Canada, notamment. Les libéraux veulent que plus de formation soit offerte, que plus de formateurs canadiens forment plus de peshmergas. Pourquoi le...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale a la parole.

Initiatives parlementaires

M. James Bezan: Monsieur le Président, personne n'est plus créatif que la députée de Vancouver Quadra pour ce qui est de déformer les chiffres ou la vérité.

Elle a relancé le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration à propos du rapport publié aujourd'hui par le directeur parlementaire du budget sur les dépenses militaires. À la page 11 de ce rapport, le directeur parlementaire du budget affirme que c'est de 1995 à 2004 que le budget militaire a fait l'objet des compressions les plus dévastatrices. Qui était au pouvoir à l'époque? C'était le Parti libéral. Il a réduit comme peau de chagrin le financement de nos forces armées. Ce fut une décennie de noirceur pour elles.

Pendant huit années sur dix, le pourcentage des dépenses du gouvernement libéral par rapport au PIB était de 1 % ou moins. Lors des deux autres années, ce pourcentage s'élevait à 1,1 % du PIB. Il est impossible de nier ces chiffres ou de cacher la vérité.

Contrairement aux libéraux, qui ont envoyé nos troupes en Afghanistan sans l'équipement adéquat et presque sans préavis, et qui nous ont engagés dans un combat qui a duré 12 ans, je peux dire aux députés que les troupes que nous déployons sont bien équipées et bien formées, et qu'elles disposent de tout le soutien dont elles ont besoin pour s'acquitter de leur tâche le plus rapidement possible.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Français]

LOI SUR LA JOURNÉE NATIONALE DE SENSIBILISATION AUX LÉSIONS MÉDULLAIRES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 25 février 2015, de la motion portant que le projet de loi C-643, Loi instituant la Journée nationale de sensibilisation aux lésions médullaires, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Mme Hélène LeBlanc (LaSalle—Émard, NPD): Monsieur le Président, j'ai le plaisir, cet après-midi, d'apporter ma collaboration au projet de loi C-643, Loi instituant la Journée nationale de sensibilisation aux lésions médullaires.

Le projet de loi C-643, présenté la première fois le 8 décembre 2014 à la Chambre des communes, institue le troisième vendredi de septembre de chaque année comme la Journée nationale de sensibilisation aux lésions médullaires. Comme mes collègues néo-démocrates, je tiens à donner mon soutien à cette initiative législative.

Au Canada, il y a 86 000 personnes atteintes de lésions médullaires, avec 4 300 nouveaux cas chaque année, malheureusement. En plus de la charge financière de près de 2,67 milliards de dollars par année, les blessés ont des souffrances physiques et psychosociales. Cette journée nationale est importante pour sensibiliser la société canadienne à la situation des blessés et aux difficultés auxquelles ils doivent faire face, mais aussi au travail de leurs soignants et des scientifiques qui travaillent pour améliorer la vie des blessés.

Dans ma circonscription de LaSalle—Émard, de nombreux organismes travaillent non seulement avec les personnes atteintes de lésions médullaires, mais également avec des personnes à mobilité réduite, des personnes en fauteuil roulant, bref, des personnes vivant avec un handicap. Plusieurs organismes visent notamment à travailler à l'intégration des personnes vivant avec un handicap et, surtout, à sensibiliser la société pour faciliter l'intégration de ces personnes.

J'aimerais mentionner l'organisme Handicap Action Intégration et son directeur général, M. Mody Maka Barry, qui est également une personne à mobilité réduite qui se déplace en fauteuil roulant. Il veut, par son organisation, faire découvrir aux personnes à mobilité réduite la force intérieure cachée en eux, afin qu'ils puissent obtenir une vie saine et accomplie, et pour leur prouver qu'une limitation physique ne doit pas freiner la vie d'une personne, car c'est le courage et la bonne volonté qui comptent.

Handicap Action Intégration vise également à sensibiliser les employeurs afin qu'ils embauchent des gens vivant avec un handicap. Un récent reportage du *Globe and Mail* parlait des avantages reliés au fait d'embaucher une personne vivant avec un handicap. Cette diversité est souvent une richesse énorme pour un milieu de travail. Cela crée des liens et permet à des personnes vivant avec un handicap de travailler, que leur handicap provienne de lésions médullaires qui les forcent à se déplacer en fauteuil roulant ou qu'il s'agisse de tout autre handicap.

Les personnes qui seront intégrées au milieu de travail vont pouvoir non seulement bénéficier d'un emploi bien rémunéré et, souvent, sortir de situations financières précaires, mais vont pouvoir également contribuer grandement à la société. Cet article mentionnait plusieurs cas d'employeurs qui ont pu bénéficier de la richesse que leur a apportée l'embauche de gens vivant avec un handicap. J'aimerais citer l'article:

• (1730)

[Traduction]

Cet article s'intitule « Sagesse professionnelle: comment l'embauche de travailleurs handicapés donne un avantage aux entreprises ». On y lit ceci:

Dans bien des cas, les gens comme lui [une personne handicapée] ont encore très peu de débouchés.

Les personnes handicapées n'ont pas beaucoup de débouchés, car il n'y a pas un grand nombre d'employeurs qui sont assez courageux pour les embaucher.

L'article se poursuit ainsi:

Plus de deux millions d'adultes canadiens, c'est-à-dire 11 % de la population, souffrent d'une certaine forme de handicap, et environ la moitié d'entre eux seulement font partie de la population active. Parmi ceux qui cherchent un emploi, le taux de chômage est de 40 % ou plus chez certains groupes. Le taux de sous-emploi est plus élevé et, même si ces personnes occupent un travail, le revenu des adultes handicapés est généralement bien inférieur à celui du reste de la population.

• (1735)

[Français]

Je pense qu'une journée comme celle que propose le projet de loi C-643 pourra sensibiliser les gens à la situation et la précarité de plusieurs personnes qui vivent avec un handicap. Elle pourra également nous amener à voir comment nous pourrions améliorer leur intégration à un milieu de travail et améliorer leurs conditions non seulement financières, mais également physiques et psychologiques.

Je vais donner l'exemple d'un employeur qui a embauché quelqu'un vivant avec un handicap. Voici les avantages qu'il a trouvés.

[Traduction]

L'avantage pour [l'employeur], a-t-il précisé, est qu'il a un effectif davantage à l'image de sa clientèle. De plus, ses employés peuvent lui suggérer des moyens d'atteindre de nouveaux clients et de répondre à leurs besoins.

Initiatives parlementaires

[Français]

C'est donc dire qu'une personne qui vit avec un handicap ou une personne qui se déplace en fauteuil roulant peuvent offrir des idées novatrices à un employeur comme une banque, par exemple. Si c'est un employeur qui offre des services à une large clientèle, l'employé qui a un handicap sera davantage à l'écoute des besoins de cette clientèle. Ce que d'autres employeurs ont constaté, c'est que beaucoup de ces employés sont très fidèles à leur employeur. Ils sont très loyaux et sont également des travailleurs acharnés. Ils mettent leur cœur au travail et permettent de diversifier la main-d'œuvre d'une entreprise. De plus, cet article démontre très bien que cela donne un avantage non négligeable à un employeur qui va reconnaître la force de ses employés et qui va accueillir des employés qui ont un handicap, qui sont à mobilité réduite ou qui se déplacent en fauteuil roulant.

L'initiative législative proposée par le projet de loi C-643 va pouvoir mettre en avant tous ces avantages par l'entremise de cette journée. D'abord et avant tout, elle pourra mettre en avant la situation et la précarité que vivent plusieurs personnes ayant un handicap et démontrer comment toute la société en général peut bénéficier de leur intégration.

Je réitère l'appui du NPD à des initiatives qui favorisent l'emploi des personnes vivant avec un handicap et rendent notre société encore plus accessible. Le NPD défend également très fortement la lutte contre la pauvreté, qu'elle soit chez les personnes vivant avec un handicap ou encore chez les personnes vivant dans des situations de précarité en général.

Nous continuons de vouloir soutenir les personnes qui vivent avec un handicap et travailler à ce que notre société soit plus ouverte et plus inclusive. Nous voulons aussi amener nos milieux de travail à être plus inclusifs.

Je réitère à nouveau mon appui au projet de loi C-643.

[Traduction]

M. David Wilks (Kootenay—Columbia, PCC): Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je prends la parole au sujet du projet de loi d'initiative parlementaire C-643, Loi instituant la Journée nationale de sensibilisation aux lésions médullaires, présenté par la députée de Montcalm. Il est important qu'elle ait porté la question des lésions médullaires à l'attention de la Chambre.

Le projet de loi C-643 reconnaît le courage et la détermination des Canadiens atteints d'une lésion médullaire et fait valoir combien il est important de créer des milieux favorables à leur réintégration dynamique dans une société inclusive.

Le projet de loi reconnaît également le dévouement de leurs soignants — parfois des membres de la famille, des amis ou des professionnels de la santé —, qui leur donnent un soutien vital.

Il reconnaît également les contributions importantes des éminents scientifiques canadiens dont la recherche est venue améliorer la vie de centaines de personnes atteintes de lésions médullaires.

Le projet de loi C-643 a pour objet de désigner le troisième vendredi de septembre comme la Journée nationale de sensibilisation aux lésions médullaires.

Il cherche à réduire le risque de subir des lésions médullaires en proposant des initiatives de sensibilisation et de prévention, et il aiderait également les personnes déjà atteintes en jetant de la lumière sur cet important problème de santé dans l'ensemble du pays, avec la

collaboration des administrations locales, des organisations non gouvernementales et des groupes de bénévoles et du secteur privé.

Les lésions médullaires peuvent toucher n'importe quel segment de la moelle épinière, mais elles ne sont pas toujours traumatiques.

Une lésion médullaire traumatique peut être due à différents incidents comme une chute, un accident de la route, un accident de travail, une blessure de sport ou la violence.

Les lésions non traumatiques sont généralement attribuables à une cause interne, comme une maladie infectieuse, une tumeur, une maladie des muscles ou des os, comme l'ostéoartrite, ou le spina bifida.

Quelle que soit leur origine, les lésions médullaires traumatiques ou non traumatiques peuvent être dévastatrices pour les personnes touchées et leur famille.

Selon les dossiers d'hospitalisation, en 2010 et 2011, on a recensé 577 hospitalisations attribuables à des lésions médullaires au Canada. De ce nombre, 54 % étaient attribuables à des chutes non liées aux sports, 31 % à des accidents d'automobile et 4 % à des blessures dues au sport.

Pour mieux comprendre les affections neurologiques au Canada, le gouvernement a investi 15 millions de dollars en 2011 pour permettre la réalisation de l'Étude nationale de la santé des populations relative aux maladies neurologiques. L'étude a été menée par l'Agence de la santé publique du Canada et les Organismes caritatifs neurologiques du Canada, en collaboration avec Santé Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada. L'étude regroupait treize projets de recherche, trois enquêtes nationales et sept modèles de simulation.

Une fois l'étude terminée, la maladie d'Alzheimer, la sclérose en plaques, l'épilepsie et la maladie de Parkinson ont été ajoutées au Système national de surveillance des maladies chroniques, qui est géré par l'Agence de la santé publique du Canada.

Grâce à l'étude, nous comprenons mieux l'incidence et la prévalence des maladies neurologiques, comme les lésions médullaires. L'étude a également fait la lumière sur les répercussions que les maladies neurologiques ont sur les personnes qui en sont atteintes, leur famille et leur collectivité.

Ce projet de loi nous permet sensibiliser davantage la population aux lésions médullaires et aux répercussions qu'elles ont sur la vie des personnes qui en sont atteintes. Il nous permet de mettre en évidence les efforts fédéraux de prévention des blessures et de présenter les progrès réalisés dans la recherche sur les lésions médullaires et les cellules souches au Canada, de sorte que nous, en tant que pays, puissions réaliser d'autres progrès.

Le gouvernement reconnaît les répercussions que les lésions médullaires ont sur les Canadiens et a fait d'importants investissements de fonds dans la recherche visant à accroître la base de connaissances et à implanter de nouvelles technologies permettant d'améliorer la santé et la qualité de vie des patients.

À mon avis, notre soutien à la recherche sur le fonctionnement et les maladies du cerveau et de la moelle épinière donne des résultats positifs. Grâce au soutien fédéral, le travail accompli par les meilleurs chercheurs nous a aidé à comprendre les modifications qui se produisent dans les neurones, lesquelles pourraient contribuer à prévenir et à atténuer le syndrome de douleur neuropathique chronique et à favoriser la récupération du fonctionnement des membres à la suite d'une lésion médullaire.

Initiatives parlementaires

● (1740)

Par l'entremise des Instituts de recherche en santé du Canada, le gouvernement finance des travaux couvrant l'ensemble de la recherche sur les lésions médullaires. Cela comprend la recherche biologique et clinique de base ainsi que la recherche sur la santé de la population, les services de santé, la qualité de vie et les déterminants de la santé.

Depuis 2006, le gouvernement a investi 57 millions de dollars dans la recherche sur les lésions médullaires afin de créer de nouvelles connaissances et de nouvelles technologies pour améliorer les résultats des traitements et la qualité de vie des patients. Nous avons également investi 470 millions de dollars depuis 2006 dans la recherche sur les cellules souches, dont plus de 53 millions en 2013-2014 seulement.

La recherche sur les traitements cliniques fondés sur les cellules souches pourrait bien révolutionner le traitement des maladies dégénératives, comme les lésions médullaires, et améliorer considérablement la qualité de vie de nombreux Canadiens.

En septembre 2014, la ministre de la Santé a annoncé un investissement fédéral à l'appui de 32 nouveaux projets de recherche financés dans le cadre du Fonds de recherche sur le cerveau du Canada. L'un de ces projets prévoyait la création du Registre albertain Rick Hansen des lésions médullaires à l'Université de Calgary.

Comme certains députés s'en souviendront, la Fondation Rick Hansen avait été créée en 1988 après que M. Hansen a terminé avec tant de courage et de détermination sa tournée mondiale à Vancouver. La fondation œuvre en vue de l'élimination des obstacles qui limitent la participation des personnes handicapées aux activités de la société. Notre gouvernement appuie fièrement la Fondation Rick Hansen, organisation qui s'inspire du rêve de créer un monde accessible et inclusif et qui cherche à trouver un moyen de guérir les lésions médullaires.

Notre gouvernement a investi 30 millions de dollars dans la fondation entre 2007 et 2013 afin d'établir un système de données sur les lésions médullaires partout au Canada, d'appuyer la recherche sur ces lésions et de favoriser les pratiques exemplaires dans les soins donnés aux personnes atteintes. Cet investissement vise à améliorer les soins et la qualité de vie des Canadiens ayant des lésions médullaires.

Afin de maintenir l'élan de la Fondation Rick Hansen, notre gouvernement a annoncé un investissement supplémentaire de 35 millions de dollars dans la fondation jusqu'en 2018.

Le projet de loi C-643 renforcerait les efforts déjà considérables déployés au Canada en faveur des personnes atteintes de lésions médullaires.

Au Canada, d'autres administrations, comme la Saskatchewan et le Manitoba, encouragent la sensibilisation aux lésions médullaires. En 2009, le gouvernement de la Saskatchewan, de concert avec l'Association canadienne des paraplégiques, a déclaré mai 2009 comme Mois de la sensibilisation aux lésions médullaires et aux déficiences physiques. Le Manitoba a également proclamé une Journée de sensibilisation aux lésions médullaires en mai 2011.

J'espère que ces quelques observations ont donné à chacun une meilleure compréhension des répercussions que les lésions médullaires ont dans notre pays.

J'encourage tous les députés à appuyer le projet de loi C-643 visant à désigner le troisième vendredi de septembre comme Journée nationale de sensibilisation aux lésions médullaires.

● (1745)

[Français]

Mme Djaouida Sellah (Saint-Bruno—Saint-Hubert, NPD):

Monsieur le Président, le projet de loi qui nous est présenté ce soir propose la création d'une journée de sensibilisation aux lésions médullaires. Je soutiens ce projet de loi et j'invite tous mes collègues à l'appuyer car les défis que relèvent les personnes souffrant de lésions médullaires sont quotidiens et doivent être exposés au grand public.

Il est nécessaire d'augmenter la visibilité de ce que traversent ces personnes blessées. Les problèmes entourant leur handicap sont nombreux. Il ne s'agit pas seulement de mettre en avant les dangers causés par les activités à risques, comme il en est souvent question dans les campagnes de sensibilisation, mais il faut qu'il y ait une plus grande visibilité des obstacles, des défis et des besoins des personnes souffrant de blessures médullaires.

Une blessure à la moelle épinière ou une blessure médullaire coupe la communication entre le cerveau et le corps et entraîne la paralysie totale ou partielle des membres et du tronc. L'étendue de la paralysie dépend de la localisation de la blessure au niveau de la colonne vertébrale et de sa gravité. Une blessure basse entraîne une paraplégie, c'est-à-dire une paralysie des membres inférieurs, tandis qu'une lésion haute entraînerait une tétraplégie, soit la paralysie des quatre membres.

Comme la moelle épinière contrôle le fonctionnement des membres inférieurs et supérieurs, les blessés médullaires doivent souvent utiliser un fauteuil roulant. Les conséquences de cette paralysie entraînent des soins dont les coûts sont très élevés. On estime que le coût des lésions traumatiques médullaires s'élève à 2,7 milliards de dollars par an pour tout nouveau blessé. En plus du coût pour les soins, des coûts pour le réaménagement du quotidien sont à compter. Quand on est en fauteuil roulant, il faut réorganiser sa maison ou son espace pour pouvoir avoir accès à tout sans trop de difficultés. Cela coûte très cher.

Les journées de sensibilisation sont un outil utile pour sensibiliser et pour recueillir des fonds. Nous ne devons pas négliger cet aspect.

Faire du troisième vendredi de septembre la Journée nationale de sensibilisation aux lésions médullaires facilitera l'action des organismes qui mènent des campagnes dans tout le pays pour récolter des fonds pour la recherche, les soins et les soutiens financiers aux victimes. Même une minime contribution du grand public offrirait la possibilité de changer la vie des personnes touchées par les lésions médullaires, de leurs proches et de leur famille aussi.

Rappelons qu'en 2013, au Canada, environ 86 000 personnes et leurs familles, auxquelles s'ajoutent quelque 4 300 nouveaux cas chaque année, ont été touchées par les lésions médullaires.

Un investissement dans un système de santé est nécessaire. Le gouvernement doit faire preuve de leadership et ne pas abandonner les provinces. Ce projet de loi rappelle combien nous avons besoin d'investissements dans notre système de santé. Une journée de sensibilisation permet de mettre en lumière les besoins des personnes handicapées en matière de santé, mais aussi de ressources. Nous devons pouvoir compter sur un gouvernement fédéral qui est disposé à collaborer avec les provinces et les territoires et à effectuer des investissements à long terme pour faire en sorte que notre système public de soins de santé réponde aux besoins de tous les Canadiens.

Initiatives parlementaires

Les soins de santé constituent une priorité pour tous les Canadiens et Canadiennes, et ils devraient représenter une priorité pour leur gouvernement également. Cependant, les conservateurs sapent notre précieux système public de soins de santé.

• (1750)

Ils ont unilatéralement imposé des compressions de 36 milliards de dollars aux paiements de transferts aux provinces pour les 10 prochaines années. Ces compressions minent notre système de soins de santé. Actuellement, les Canadiens ne reçoivent pas de soins de santé lorsqu'ils en ont besoin, en temps opportun. Par exemple, nos aînés reçoivent des niveaux de soins insuffisants. La plupart des dépenses du gouvernement fédéral fléchissent de façon alarmante, au moment même où la population du Canada vieillit. Ainsi, les provinces et les territoires héritent d'un énorme fardeau financier.

Concrètement, on voit des cliniques médicales fermer leurs portes. Dans ma circonscription, Saint-Bruno—Saint-Hubert, trois cliniques ont déjà fermé leurs portes, et une quatrième va le faire à son tour en 2015. C'est inacceptable. Le gouvernement doit respecter les principes de la Loi canadienne sur la santé.

Si le gouvernement conservateur n'est pas capable de maintenir une formule de financement permettant aux provinces et territoires de financer l'accès universel à des services de qualité, qu'il nous laisse la place. De ce côté-ci de la Chambre, nous écouterons et nous nous assiérons avec les provinces et territoires pour trouver des solutions adaptées. Le NPD a un plan pour renforcer notre système de santé car nous méritons tous d'avoir accès à des soins, peu importe où nous vivons.

En fait, le NPD comblera les lacunes des conservateurs en matière de santé, notamment la santé des personnes handicapées. Les conservateurs ont eu cinq années pour s'attaquer au problème de la pauvreté réelle qu'éprouvent beaucoup de personnes handicapées. Ils n'ont rien fait pour améliorer les mesures d'adaptation du milieu de travail à l'intention des personnes handicapées qui essaient d'intégrer le marché du travail. Le crédit d'impôt pour les aidants naturels n'est pas utile pour de nombreuses personnes handicapées, qui n'ont même pas un revenu imposable. Il ne s'applique même pas aux conjoints qui prennent soin de leurs partenaires handicapés. Comme on peut le constater, beaucoup reste à faire pour aider les personnes vivant avec un handicap dans notre pays.

En conclusion, j'invite tous mes collègues à faire du troisième vendredi de septembre la Journée de sensibilisation aux lésions médullaires. N'oublions pas que la plupart des accidents se produisent l'été, et le troisième vendredi représente une période chargée pour les centres de réadaptation pour les blessés médullaires. Il y a une réalité à considérer entourant ce projet de loi. J'espère que, pour une fois, le gouvernement conservateur la prendra en compte.

• (1755)

[Traduction]

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour dire que le Parti libéral du Canada appuiera le projet de loi C-643 qui, comme nous le savons, vise à instituer une journée de sensibilisation aux conséquences des lésions médullaires pour les Canadiens, le système de soins de santé et l'économie.

Le projet de loi permettrait de sensibiliser l'opinion à ce problème de santé grave et débilitant. Nous appuyons l'idée du projet de loi parce qu'il y a peu de gens qui connaissent les lésions médullaires. On se dit qu'elles surviennent à cause d'accidents de voiture, mais on ne comprend pas la pleine nature du problème, ses coûts pour le

système de soins de santé ni les effets résiduels à long terme sur les victimes.

Au départ, une lésion médullaire est un traumatisme aigu qui impose des coûts considérables au système des soins actifs, comme une hospitalisation de longue durée. Il faut beaucoup de soins, selon la gravité de la lésion.

Ensuite, il y a les conséquences à long terme pour la santé. Les personnes victimes de lésions médullaires ont souvent une mobilité et une espérance de vie très réduites. Elles ont aussi une récupération neurologique incomplète et elles sont incapables de retrouver le plein usage de leur système nerveux central.

Ce qui étonne bien du monde, c'est qu'il y a actuellement 95 000 Canadiens qui ont des lésions médullaires. Ce nombre devrait augmenter à cause du vieillissement démographique puisque, chose curieuse, l'âge est un facteur qui joue dans les lésions médullaires.

Le *Journal de l'Association médicale canadienne* prévoit 4 300 nouveaux cas par année. Le nombre de personnes qui souffrent de lésions médullaires augmentera au fur et à mesure que la population vieillit. Environ 51 % de ces lésions sont la conséquence d'un traumatisme, comme un accident de voiture, de ski, etc. Nous savons que cela est vrai. La plupart des gens pensent que ce sont les seules causes, mais il y a aussi des lésions non traumatiques, comme la SLA, le cancer et des maladies dégénératives du système nerveux qui entraînent la rupture de la moelle épinière ou des lésions, si bien qu'elle ne peut plus fonctionner.

La Fondation Rick Hansen estime que les coûts économiques pour les Canadiens nouvellement blessés s'élèvent à environ 2,7 milliards de dollars. C'est énorme. Ces coûts englobent non seulement les soins actifs, les soins à long terme ou de longue durée, mais aussi l'acquisition de nouveau matériel et la modification du logement pour que les personnes puissent y vivre malgré la lésion durable qu'elles ont subie. Par exemple, les coûts médicaux d'un tétraplégique, sa vie durant, dépassent les 3 millions de dollars. Les coûts comparables pour un paraplégique s'élèvent à 1,6 million de dollars. Pour beaucoup de familles canadiennes, le coût moyen d'un simple fauteuil roulant manuel se situe entre 4 000 \$ et 5 000 \$, et celui d'un fauteuil motorisé peut varier de 10 000 \$ à 15 000 \$. Actuellement, ces coûts ne sont pas couverts par le système de santé.

Nous savons aussi que les personnes confinées et incapables de se déplacer à cause de lésions à long terme, comme les lésions médullaires sont davantage touchées par la dépression et éprouvent des problèmes de santé parce qu'elles n'ont plus les mêmes moyens d'affronter la vie. La dépression, chez ceux qui ont des lésions médullaires, est l'une des principales raisons des consultations chez le médecin de famille.

Quant à la sensibilisation aux lésions médullaires, on ne sait pas ou on ne comprend pas que, même si 51 % des lésions sont attribuables à un traumatisme, les 49 % restants ont d'autres causes, par exemple les chutes des personnes âgées ou des problèmes neurologiques fondamentaux comme la SLA. On pense qu'il faut que la moelle épinière soit sectionnée pour qu'il y ait une lésion traumatique.

Initiatives parlementaires

Par conséquent, si cette journée peut servir à quelque chose, c'est à sensibiliser les Canadiens au problème, aux coûts pour le système de santé, les familles et la société, et aux pertes d'années-personnes de travail. Bien des personnes sont incapables de travailler dans le système ou sont limitées à certains emplois. Il est important qu'on le comprenne et qu'on prenne conscience de l'importance de la recherche sur les lésions médullaires, sur les moyens de réparer la moelle abîmée pour que les personnes atteintes aient une certaine qualité de vie. Les recherches montrent que, si une lésion médullaire est traitée assez rapidement, il est possible d'obtenir une certaine régénération de la moelle épinière.

• (1800)

C'est une bonne nouvelle. Cela est utile pour tous ceux pour qui le drame d'une lésion médullaire ne se limite pas aux coûts et à la perte de productivité, mais comprend aussi la perte de la capacité de faire ce qu'ils faisaient avant la lésion, ainsi que la dépression et les problèmes de santé mentale qui accompagnent cet état.

Si cette journée permet de mieux sensibiliser les Canadiens, alors nous pourrions avoir la volonté politique de faire les recherches nécessaires sur la prévention des lésions médullaires, le traitement de ces lésions et le rétablissement après coup.

On apprend. J'étais de ceux qui ont circulé en fauteuil roulant sur la Colline pour une campagne de sensibilisation. Je me suis soudain rendu compte que, ordinairement, je ne devrais pas utiliser les toilettes réservées aux handicapés. J'en ai pris conscience parce que j'ai dû attendre dans mon fauteuil puisqu'une personne non handicapée s'y trouvait. Le manque d'égards à ce propos m'a montré à quel point il est difficile de se déplacer, pour les personnes atteintes d'une lésion médullaire.

Les accidents de véhicules motorisés, y compris les tout-terrain, expliquent 31 % des lésions médullaires. Nous voudrions peut-être réfléchir à la réglementation de l'utilisation et de la sécurité de ces véhicules tout-terrain. L'âge et la vieillesse sont aussi un facteur, car 46 % de blessures sont attribuables à des chutes, alors que 5 % sont la conséquence d'actes de violence et 18 % de la pratique de sports et d'activités de loisirs, ou encore de maladies dégénératives ou d'autres causes encore inconnues.

De nouvelles méthodes de traitement des lésions médullaires font l'objet de recherche, mais nous devons intensifier les efforts, car la capacité de pouvoir poursuivre sa vie comme avant est un cadeau inestimable. Nous ne pouvons même pas imaginer ce qu'il en coûte à une personne de ne pas pouvoir le faire.

Des recherches sont en cours à l'Université de la Colombie-Britannique, dans ma province. En 2012, les IRSC ont accordé une subvention pour la recherche sur la santé cardiovasculaire des personnes ayant subi des lésions médullaires. En effet, les maladies cardiovasculaires sont la principale cause de décès chez ces personnes, en raison de leur manque de mobilité et de leur inactivité physique. On cherche donc des moyens de prévenir les maladies cardiovasculaires chez ces personnes. Il y a de l'espoir.

Nous pouvons améliorer la qualité de vie et permettre au système de santé de réaliser des économies pouvant atteindre 70 millions de dollars par année, mais le plus important, c'est de rendre aux personnes atteintes de lésions médullaires la capacité de retrouver leur vie, de reprendre leurs activités d'avant et d'avoir une excellente qualité de vie.

• (1805)

M. Mike Wallace (Burlington, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi d'intervenir au sujet du projet de loi C-643, Loi instituant la Journée nationale de sensibilisation aux

lésions médullaires. Un certain nombre de projets de loi visant à instituer des journées de sensibilisation ont déjà été présentés à la Chambre. Celui dont nous sommes saisis aujourd'hui est pour moi l'un des plus importants depuis que je siège ici, soit neuf ans.

J'aimerais d'abord féliciter la députée d'avoir présenté ce projet de loi. De toute évidence, il s'agit d'une question importante pour la députée de Montcalm, mais elle l'est aussi pour les députés représentant des circonscriptions partout au Canada. Des lésions médullaires sont causées par des accidents ou d'autres situations dans l'ensemble du pays. Comme l'intervenante précédente l'a souligné, des maladies peuvent endommager la moelle épinière.

Ma femme travaille pour une organisation qui aide des jeunes aux prises avec des incapacités physiques, dont celles causées par les lésions médullaires. Il s'agit d'un énorme fardeau, si c'est le bon mot. Je crois que le mot « défi » serait préférable pour décrire leur situation. Les lésions médullaires constituent un défi énorme non seulement pour les personnes qui en souffrent, mais aussi pour les membres de la famille et les amis qui sont appelés à prendre soin d'eux.

La députée libérale qui vient de terminer son intervention a dit qu'environ 95 000 Canadiens vivaient avec une affection neurologique causée par une lésion médullaire. En fait, selon mes recherches, il est plus probable que ce nombre, en 2011, avoisinait les 120 000. Notre pays compte beaucoup de personnes souffrant de lésions médullaires. Ces lésions bouleversent souvent la vie des personnes touchées et de leurs proches. Certains de nos collègues, ici même à la Chambre, ont subi de telles lésions. Heureusement, ces collègues ont pu surmonter cet obstacle, se présenter aux élections et être élus au Parlement du Canada. Il leur a fallu énormément de courage pour y arriver.

Ces lésions ont également une grande incidence sur l'économie canadienne. J'aurai peut-être l'air insensible en disant cela, mais il n'en reste pas moins que les personnes qui souffrent de lésions médullaires sont privées de belles occasions. Les proches qui consacrent temps et énergie à des êtres chers atteints de ce type de lésion ne peuvent plus être aussi productifs au travail ou dans d'autres domaines de leur vie. C'est sans contredit une perte.

En 2013, une étude financée par Santé Canada et par l'Institut Rick Hansen présentait les estimations suivantes:

[...] le fardeau économique à vie d'une personne atteinte [d'une lésion médullaire] varie de 1,5 million de dollars pour une paraplégie incomplète à 3 millions de dollars pour une tétraplégie complète[...]

Le projet de loi C-643 nous rappelle combien il est important de reconnaître le courage et la détermination de ceux qui sont atteints de lésions médullaires, ainsi que la persévérance des scientifiques dont les travaux ont amélioré la vie de centaines de personnes ayant de telles lésions.

Nous sommes saisis de beaucoup de projets de loi ces jours-ci. Celui-ci est particulièrement important parce qu'il attirerait l'attention, au moins une fois par an, sur les difficultés que certains connaissent et contribuerait à y sensibiliser le public. Nous devons tirer parti de ces journées en ne nous limitant pas à des vœux pieux.

Initiatives parlementaires

Cette journée particulière de l'année serait l'occasion pour l'ensemble des organisations, des personnes et des familles de se retrouver pour s'assurer que les gouvernements, les organismes, les sociétés à but non lucratif, les communautés et même les services de planification communautaire comprennent les problèmes que doivent affronter ceux qui ont des lésions médullaires. Ce serait une occasion de veiller à ce que nous ayons les ressources et les occasions nécessaires pour ceux qui ont été atteints de telles lésions, qu'il s'agisse de ressources financières, de travaux de recherche ou d'installations matérielles, comme on l'a déjà dit.

• (1810)

Je crois que l'auteur du projet de loi devrait être toute excitée parce que je pense que le vote de la Chambre sera unanime. Il n'y a pas de doute que j'appuie le projet de loi. Je sais que notre gouvernement soutient les mesures que nous avons besoin de prendre pour prévenir ces lésions et appuyer la recherche visant à trouver des traitements novateurs pour ceux qui sont atteints de lésions médullaires.

Entre 2006 et 2014, le gouvernement du Canada a investi près de 57 millions de dollars dans la recherche sur les lésions médullaires, dont plus de 6,5 millions dans la seule année 2013-2014, par l'entremise des Instituts de recherche en santé du Canada qui, nous le savons tous, font un travail exceptionnel. Le gouvernement finance un certain nombre de domaines de recherche en santé dans l'intérêt des Canadiens.

Les projets de recherche financés grâce à cet investissement couvrent une vaste gamme de sujets liés aux lésions médullaires, allant de la régénération et de la réparation des nerfs endommagés et des fibres nerveuses de la moelle épinière à l'élaboration de nouvelles lignes directrices sur les pratiques exemplaires de traitement des patients. Cet investissement a également contribué à l'amélioration de notre compréhension de la façon dont la moelle épinière transmet les signaux entre le cerveau et le reste de l'organisme.

Par exemple, en juin dernier, les IRSC ont annoncé un investissement de 1,7 million de dollars pour un projet de recherche à l'Université Dalhousie devant déterminer comment un groupe de neurones de la moelle épinière contrôle les mouvements inconscients. Ces connaissances fondamentales constituent un important premier pas sur la voie du développement de nouveaux outils pouvant permettre à des patients atteints de blessures ou de maladies neurologiques de retrouver une certaine mobilité.

Lorsque j'apprends toutes les nouvelles découvertes que nous faisons, je trouve toujours extraordinaire la qualité des scientifiques que nous avons chez nous. Notre gouvernement est fier d'appuyer ces experts qui font un travail incroyable, qui dépasse souvent mon entendement. Je suis vraiment reconnaissant du fait que nous ayons des gens aussi savants et aussi compétents, des gens qui consacrent leur vie à trouver des solutions aux problèmes de santé, y compris ceux qui sont attribuables aux lésions médullaires.

Je peux citer un autre exemple de recherche appuyée par les IRSC. Il s'agit du projet du Dr Yves De Koninck, de l'Université Laval. Ses travaux ont pour but d'améliorer notre compréhension du rôle des cellules nerveuses dans la régulation de la douleur et de la façon dont ce processus est modifié dans une moelle épinière endommagée. Cette recherche contribuera à la mise au point de traitements pour la prévention et l'atténuation des douleurs neuropathiques chroniques ou de la sensibilité accrue à la douleur des personnes ayant subi des blessures traumatiques de la moelle épinière.

Ce scientifique génial a reçu le prix Barbara Turnbull pour sa contribution à cet important domaine. Ce prix annuel est offert depuis 2001 par les IRSC, la Fondation Barbara Turnbull et la Fondation Neuro Canada pour sensibiliser le public à la cause des milliers de Canadiens atteints de lésions médullaires et pour promouvoir la recherche dans ce domaine.

Les IRSC appuient en outre un certain nombre d'initiatives de recherche qui ont contribué à l'avancement des connaissances sur les effets des lésions médullaires et sur les traitements les plus efficaces. Par exemple, entre 2004 et 2010, les IRSC et leurs partenaires ont investi plus de 82 millions de dollars dans un grand projet stratégique appelé l'Initiative de recherche en médecine régénératrice et nanomédecine. Les recherches financées grâce à cet investissement sont axées sur le renouvellement des tissus et des organes, le rétablissement de fonctions par des moyens naturels et de bioingénierie et le développement de nouveaux matériaux pour diagnostiquer, traiter et réparer les tissus endommagés.

Beaucoup d'entre nous ont un ami, un voisin, un parent ou un collègue ici même, à la Chambre, atteint de lésions médullaires invalidantes. Même si de nombreux progrès ont été réalisés dans le traitement de ces lésions, il reste encore beaucoup à faire. Le projet de loi C-643 permettra de sensibiliser davantage le public pour que chacun puisse apprendre comment jouer un rôle dans la prévention des lésions médullaires.

Je voudrais remercier mes collègues pour leur attention et les inviter à appuyer cette mesure quand viendra le moment de voter.

• (1815)

[Français]

Mme Manon Perreault (Montcalm, Ind.): Monsieur le Président, je remercie tous les députés qui ont participé à ce débat. Tout ce que j'ai entendu ici, ce soir, me fait vraiment chaud au coeur. Ce débat s'est tenu de manière exemplaire et dans le plus grand respect de notre fonction.

La création d'une journée nationale de sensibilisation aux lésions médullaires va contribuer positivement à la société canadienne. Je tiens à ce que mes estimés collègues sachent que des personnes handicapées de partout au Canada témoignent de leur gratitude à mes bureaux, et je dois partager ces remerciements avec mes collègues.

Je veux aussi remercier tous ceux et celles qui ont rendu possible l'étude de ce projet de loi, tous ceux et celles qui ont collaboré à sa conception et à sa réalisation, et tous ceux et celles qui ont contribué à son avancement. Le sérieux de leur engagement démontre un niveau de préoccupation exemplaire concernant la prévention et la sensibilisation non seulement aux défis que relèvent les blessés médullaires, mais aussi aux traitements et à la recherche dans ce domaine d'expertise.

En franchissant les multiples étapes qui ont mené à ce projet de loi, que je suis honorée de soumettre aujourd'hui, je crois avoir mieux assimilé les besoins réels des personnes vivant avec des blessures médullaires. Je m'explique.

Je saisis plus profondément l'apport d'une initiative telle que cette journée spéciale au calendrier. Ce projet de loi est la base de notre travail politique à tous, en ce sens qu'il guide les citoyennes et les citoyens de notre pays vers un perfectionnement collectif et une amélioration en profondeur.

Initiatives ministérielles

Parfois, on a l'impression de ne pas en faire assez, mais dans ce cas-ci, même si ce projet de loi peut sembler modeste à première vue, c'est un incroyable outil qui nous pousse vers une nouvelle étape dans l'évolution de l'acceptation des personnes handicapées au Canada. Ce progrès en amènera d'autre, et ainsi de suite.

La qualité de vie de tous nos concitoyens, touchés par des lésions médullaires ou non, sera améliorée. Il s'agit de rendre l'acceptation sociale plus universelle, de sensibiliser les employeurs aux qualités insoupçonnées des blessés médullaires, et par conséquent, de rendre plus efficaces, plus productives et plus justes nos communautés.

Le pragmatisme de cette réalité et l'idéalisme des principes énoncés se complètent parfaitement dans ce projet de loi nécessaire. Il faut promouvoir l'acceptation dans les réseaux sociaux et valoriser l'inclusion par humanisme, mais surtout, pour notre bien commun.

À mon avis, un des fondements de notre travail est de s'assurer que les meilleures décisions sont prises pour faire progresser notre société, que les plus profitables politiques sont appliquées pour le bien commun et que l'efficacité de nos mesures se concrétise dans leur application.

Je crois sincèrement que nous allons dans cette direction avec le projet de loi sur la création d'une journée nationale de sensibilisation aux lésions médullaires, et je vais continuer de me prononcer favorablement au sujet de ce projet de loi, naturellement, jusqu'à son adoption par la Chambre des communes.

Pour valider mon point de vue, j'ai fait appel à de nombreux intervenants. J'ai posé beaucoup de questions et cherché des réponses, et j'ai pris connaissance de plusieurs avis de spécialistes, de travailleurs sur le terrain et de nombreuses démarches et initiatives appliquées dans le domaine des blessures médullaires.

Il y a encore énormément de travail à faire, mais nous sommes arrivés à un consensus quant aux actions à favoriser. La création d'une journée nationale de sensibilisation aux lésions médullaires semble être la démarche la plus adaptée aux différents besoins du milieu. C'est une mesure qui a un grand potentiel bénéfique pour un très large segment de la population, et ce, à coût nul. On ne peut tout simplement pas se passer de ce projet de loi essentiel. La balle est maintenant dans le camp des politiciens. Nous avons étudié et tiré des conclusions; maintenant, passons à l'action.

Tant de brassage d'idées, de collaboration et d'échanges passionnés; tant de gens investis dans une mission collective; tant d'efforts et d'énergie dépensée sans compter; inspirons-nous de ces gens souvent anonymes qui, en faisant chacun leur petite part, ont réussi à construire un projet législatif simple, mais efficace. Nous devons prendre la balle au bond, faire notre part nous aussi et voter en faveur du projet de loi sur la création d'une journée nationale de sensibilisation.

J'aimerais mentionner deux organismes: Lésions médullaires Canada, dont le directeur général, Bobby White, m'a appuyée depuis le début, et surtout, Moelle épinière et motricité Québec, avec Walter Zelaya.

Je suis certaine que nous allons y arriver. Nous le pouvons, nous le devons et nous le ferons. Les Canadiennes et les Canadiens sont des gens dignes et fiers. Offrons-nous une politique de sensibilisation aux blessures médullaires à notre image.

• (1820)

Voyons ce projet de loi comme un reflet positif de notre société, un effort louable et rassembleur autour duquel tous sont réunis. En mon nom personnel et au nom des personnes handicapées de Montcalm, du Québec et du Canada, je remercie chaleureusement

mes collègues. Tout ce que j'ai entendu sur les blessés médullaires me touche profondément.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): En conséquence, ce projet de loi est renvoyé au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA CONTRIBUTION MILITAIRE À LA LUTTE CONTRE L'EIIL

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Avant de reprendre le débat, je voudrais rappeler à tous les députés qu'ils disposent de 10 minutes pour leurs discours et de 5 minutes pour les questions et observations. Il a été signalé, plus tôt aujourd'hui, que les questions et les réponses ont été un peu longues. Malheureusement, cela aura pour conséquence d'empêcher un plus grand nombre de députés de participer au débat. Le Président invite donc les députés à respecter la durée de cinq minutes durant la période des questions et observations, c'est-à-dire deux interventions, de deux minutes et demie par tour, ce qui signifie environ une minute 15 secondes pour la question et la réponse.

Le Président fera signe à l'intervenant après une minute. Au bout d'une minute 15 secondes, le député devrait avoir terminé ses observations. À une minute 30 secondes, le Président interrompra le député, même en plein milieu d'une phrase, pour passer à la prochaine question.

Le Président saurait gré à tous les députés de bien vouloir coopérer. Le but de cette mesure est de permettre au plus grand nombre possible de députés de participer au débat.

Nous reprenons le débat. Le député de Colombie-Britannique-Southern Interior a la parole.

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Monsieur le Président, je tiens à vous remercier de vos sages paroles en vue de nous encourager à avoir un véritable débat et de nous donner le temps de répondre aux questions.

J'aimerais pouvoir dire que je suis heureux de prendre la parole au sujet de la présente motion. Malheureusement, je ne le peux pas. Ce n'est pas de gaieté de coeur que je participe au débat. Avec la prolongation de notre mission en Irak et maintenant en Syrie, je me dois de constater qu'il ne fait aucun doute que nous sommes entraînés dans ce qui deviendra un long conflit dispendieux.

Initiatives ministérielles

Le premier ministre nous dit qu'une menace pèse sur notre pays. Son ministre de la Défense nationale affirme que, si nous ne faisons rien et que nous permettons à l'EIIL de former un véritable État ayant des ressources et une armée, cette organisation recrutera et radicalisera des gens de partout dans le monde. Cela laisse sous-entendre que toutes ces personnes viendront au Canada pour nous attaquer. Par conséquent, en bombardant l'EIIL en Irak et en Syrie, nous empêcherons que cela arrive.

Un nombre effarant d'atrocités sont commises partout dans le monde. Il suffit de songer à l'Afrique centrale, à laquelle notre chef et notre porte-parole en matière d'affaires étrangères ont fait allusion. Des millions de personnes ont perdu la vie. Nous n'avons pas eu de débat sur l'envoi de troupes en Afrique centrale. Nous n'avons pas eu de débat sur l'envoi de troupes dans d'autres régions où des gens étaient tués et où des atrocités étaient commises.

La question est de savoir pourquoi nous avons choisi de le faire dans ce cas-ci. Je viens de parler du raisonnement qui sous-tend cette décision. Selon cette logique, nous devons aller combattre. Or, il convient d'examiner attentivement cette façon de voir les choses.

Sauf erreur, toutes les menaces visant le Canada ont été faites sur Internet. Il y a eu des messages encourageant les fanatiques à appuyer la cause. Si c'est le cas, pouvons-nous vraiment croire que ces messages vont cesser pendant que nous bombarderons la région sans relâche? Je crois plutôt que le nombre de ces messages va augmenter et que l'EIIL va sensibiliser un plus grand nombre de détraqués à sa cause.

D'après ce que j'ai pu déterminer, le Canada est au nombre d'une dizaine de pays qui mènent des frappes aériennes. Un seul de ces pays, la Jordanie, est situé dans la région immédiate. Un autre, le Maroc, est en Afrique du Nord. La première question qui nous vient à l'esprit est celle-ci: si cette offensive est si importante pour la sécurité de la région et du monde, où sont les autres pays? Que nous soyons d'accord ou non avec la mission, nous pourrions légitimement dire que nous avons fait notre large part. Nos ressources sont limitées. À mon avis, elles pourraient être utilisées à meilleur escient en renforçant notre protection ici même au Canada, selon les dispositions législatives existantes et non la mesure que le gouvernement tente de faire adopter à toute vapeur.

Surtout, nous pourrions veiller à ce que les anciens combattants n'aient plus à venir à Ottawa pour demander l'aide à laquelle ils ont pleinement droit. J'ai été dans la Marine royale canadienne et, en tant qu'ancien officier de marine, je suis d'avis que la marine canadienne est dans un état lamentable. Au lieu de mener des frappes aériennes dans d'autres pays, nous pourrions nous servir d'une bonne partie de cet argent pour renforcer notre protection et nous assurer d'avoir de bons navires pour protéger nos côtes, par exemple.

J'ajoute aussi que, à mon avis, envoyer des troupes à la guerre devrait être une mesure de dernier recours. Or, nous n'en sommes pas encore là. Prenons le temps de réfléchir à ce qui s'est passé en Afghanistan. En 2005, le gouvernement précédent a subi des pressions de l'ex-chef d'état-major de la Défense, le général Hillier, pour envoyer des troupes au combat. D'autres pays, dont certains de nos alliés, sont restés en coulisses. Ce conflit désastreux nous a coûté 160 vies et 170 suicides, sans compter que des centaines d'anciens combattants se sont retrouvés avec des incapacités physiques ou psychologiques permanentes. Le plus tragique, c'est que nous n'avons toujours aucune assurance que l'Afghanistan est un pays sûr qui repose sur tous les principes démocratiques que défend le nôtre.

Les États-Unis et leur coalition des partenaires pour une même cause ont envahi l'Irak en 2003, avec pour conséquence la mort de centaines de milliers de civils irakiens. L'armée irakienne a été dissoute. Le pays a sombré dans le chaos. Ce qui se passe aujourd'hui avec l'EIIL découle directement de la déstabilisation de l'Irak par le régime de George Bush.

Cela dit, qu'arriverait-il si le Canada se retirait du conflit? Probablement pas grand-chose. J'ai l'impression que c'est aux pays qui sont à l'origine de ce gâchis ainsi qu'aux États environnants qu'il revient de livrer bataille contre l'EIIL et la menace qu'il représente.

• (1825)

Un éminent chercheur irakien, Munqith al-Dagher, a déclaré que, tant que les doléances politiques et sociales des sunnites d'Irak ne seront pas réglées, les frappes aériennes du Canada ne permettront pas de vaincre le groupe État islamique. La coalition internationale ne réussira pas à combattre les groupes extrémistes si elle ne redonne pas aux sunnites confiance en l'avenir. C'est un argument intéressant. Il poursuit en disant:

L'EIIL n'est pas la maladie; [c'est] seulement un symptôme. Pour pouvoir [chasser l'État islamique] hors d'Irak et de la région, il faudra tenir compte des véritables causes de la maladie [...]

Le premier ministre [du Canada], les politiciens américains et les autres politiciens du monde [...] ne pensent qu'à envoyer des militaires et des avions. Ce n'est pas ainsi qu'ils vaincront l'EIIL [...]

Quelle que soit la puissance de l'armée [...], il n'y aura pas de victoire sans l'entière collaboration des habitants.

Il faut alors se demander pourquoi nous nous sommes engagés dans une mission sans avoir auparavant sollicité la coopération de l'Irak et nous être assurés que le gouvernement irakien est établi et cherche une solution. Il revient aux Irakiens de trouver une solution, ainsi qu'aux Américains et aux autres acteurs de l'invasion de 2003. Ce n'est pas le rôle du Canada. À mon avis, ce conflit tragique ne vaut pas que d'autres Canadiens y perdent la vie.

Comme je l'ai déjà mentionné, dans un discours il y a quelques mois, Bernard E. Trainor, un lieutenant-général à la retraite du Corps des Marines des États-Unis, a déclaré ce qui suit dans un article publié dans le *Washington Post* et dans l'édition du 26 septembre du *National Post*:

L'État islamique représente un problème à gérer, et non une guerre à gagner [...]

Le rôle des États-Unis devrait se limiter à aider les forces kurdes et le nouveau gouvernement de Bagdad à mieux s'organiser pour maintenir la pression, avec des frappes aériennes dépendant des progrès réalisés sur le terrain [...]

L'idée d'éradiquer l'État islamique [...] est insensée [...]

La situation en Mésopotamie est une violente épreuve de force dominée par la méfiance et la défense d'intérêts particuliers. Les Saoudiens méprisent les Iraniens, mais sont prêts à conclure des accords avec eux si c'est dans leur intérêt. L'Iran jouera toutes les cartes qu'il faut pour atteindre son objectif d'hégémonie régionale, alors que la Turquie se montre évasive à propos de sa propre quête de suprématie. Les États du Golfe tiennent un double langage. Le dictateur syrien Bachar al-Assad utilise l'État islamique pour nuire aux autres rebelles. L'Irak joue le jeu démocratique tant qu'il lui est permis de soumettre les sunnites. Les chiites et les sunnites s'affrontent tout en étant déchirés par des guerres intestines. La duplicité est pratiquement sans limites. À nos yeux, c'est insensé, mais pas pour les principaux acteurs. Après plus de 10 ans de frustration et d'humiliation, les États-Unis devraient savoir que le Moyen-Orient n'est pas la place pour jouer au pacificateur à gros bras.

C'est un lieutenant-général du Corps des Marines américains qui dit cela. Comme notre chef l'a dit dans son éloquente allocution sur cette question il y a quelques jours, que se passera-t-il si nous allons en Syrie sans la permission du gouvernement syrien? Cela fera-t-il de nous des alliés de ce régime despotique? Quel est l'objectif ultime? Qui allons-nous soutenir? Appuyons-nous le régime ou d'autres factions qui combattent l'EIIL? À quoi parviendrons-nous dans toute cette confusion?

Rien de tout cela n'est sensé.

Initiatives ministérielles

●(1830)

[Français]

Nous sommes passés d'une mission de conseil et de soutien à une mission de bombardement de six mois, puis à une mission de combat sur la ligne de front. Nous nous engageons maintenant dans un conflit d'une durée d'un an et demi, où les troupes canadiennes procéderaient à des échanges de tirs avec les membres du groupe État islamique.

[Traduction]

En conclusion, je veux dire que je suis ici depuis neuf ans et que j'ai vu la tournure qu'a prise le débat sur l'Afghanistan. J'ai vu l'orientation que le gouvernement a cherché à promouvoir, et j'ai vu la souffrance et tous ces morts au champ de bataille.

Nous n'avons pas besoin de continuer dans cette veine. Nous devons prendre acte de la situation, faire un pas en arrière et veiller à ce que la guerre soit notre ultime recours.

M. Bernard Trotter (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères et pour la Francophonie, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours du député, et puisque j'en ai l'occasion, je vais corriger deux ou trois choses qu'il a dites.

Il a dit qu'il croyait que la Jordanie et le Maroc menaient des frappes aériennes. Or, il devrait savoir que le Maroc ne participe pas à ces frappes.

Les pays qui y participent — et ce sont des pays de la région — comprennent Bahreïn et le Koweït, qui fournit une aide logistique à la mission. Bahreïn a effectivement pris part aux frappes aériennes sur la Syrie qu'ont pilotées les États-Unis en septembre 2014. Le Qatar facilite les frappes aériennes puisqu'il fournit une base à la mission. Les Émirats arabes unis participent aussi aux frappes depuis le mois de septembre.

Je vais lire une citation du ministre des Affaires étrangères du Koweït, et je vais demander au député de la commenter. Il a dit que les attaques militaires étaient essentielles et qu'elles ont déjà permis d'amener une plus grande sécurité dans la région. Le Koweït est un pays qui s'y connaît passablement en matière d'expansion hégémonique. Il est très près de cette région. Il y est très engagé.

J'aimerais entendre ce que le député a à dire à ce sujet.

M. Alex Atamanenko: Monsieur le Président, je voudrais remercier mon collègue pour sa question et pour les précisions qu'il nous a données. Je serai bref comme vous me le demandez.

Je crois qu'il revient avant tout aux pays de la région d'intervenir et je suis heureux de constater que d'autres pays, en plus de ceux que j'ai mentionnés, sont présents au sol. Ce sont eux qui doivent affronter cette menace dans leur région. Manifestement, un plus grand nombre de pays devraient collaborer avec le gouvernement irakien et avec les diverses factions pour arriver aux résultats souhaités.

On nous dit que nous sommes directement menacés, au Canada, mais je ne suis pas de cet avis, comme je l'ai dit dans mon discours. Ce n'est pas le cas.

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Colombie-Britannique-Southern Interior pour ses propos. Il est toujours rafraîchissant d'entendre un député entrer dans le débat en cherchant à déterminer quelle serait la meilleure façon d'agir, compte tenu de la présence de l'EIIL, qui constitue une menace réelle et sérieuse à la sécurité dans le monde, plutôt que de prétendre que ceux qui ne sont pas d'accord avec la

proposition du gouvernement prennent automatiquement parti pour l'inaction.

Les libéraux pensent que, dans cette situation, l'apport du Canada pourrait consister à aider les forces kurdes à protéger leur population. Le député a cité les propos du général au sujet de l'importance primordiale d'aider les forces kurdes. C'est ce que font les formateurs canadiens. Nous demandons au gouvernement d'accroître leur nombre, car ils n'ont formé jusqu'ici que 650 personnes, et il en faut davantage.

Je me demande simplement pourquoi le NPD n'appuie pas l'idée d'envoyer un plus grand nombre de formateurs derrière les barbelés pour donner aux forces kurdes les moyens de défendre leur peuple.

●(1835)

M. Alex Atamanenko: Monsieur le Président, j'aimerais remercier ma collègue de la Colombie-Britannique de sa question et de l'excellent travail qu'elle accompli dans ce dossier.

Voici comment je vois les choses. Nous avons constaté que la mission de formation est devenue une mission de combat. Nous ne croyons pas, et je ne crois pas moi non plus, que nos militaires doivent participer à une mission de combat en Irak ou en Syrie. Par ailleurs, nous avons aussi vu les résultats de cette mission. Il y a malheureusement eu un décès.

Les Kurdes se battent depuis des années. Ils ont de l'expérience en ce qui concerne les combats. Je me demande souvent pourquoi nous irions là-bas pour leur dire comment mener les combats. Je n'ai pas vraiment compris pourquoi il en était ainsi et pourquoi nous avons essayé de les aider dans le cadre d'une mission de formation, qui est finalement devenue une mission de combat.

L'hon. Michelle Rempel (ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest), PCC): Monsieur le Président, le débat d'aujourd'hui porte sur le rôle que le Canada devrait jouer dans la lutte contre les atrocités commises par l'EIIL et contre les menaces et les actions de ce groupe, qui mettent en péril la sécurité des Canadiens, ainsi que sur les mesures qu'il devrait prendre pour contrer son expansionnisme ainsi que la crise humanitaire et des droits de la personne qu'il a créée.

Ce matin, la députée de Vancouver Quadra a déclaré que la motion à l'étude aujourd'hui, qui présente la position du gouvernement dans ce dossier, n'est pas dans l'intérêt national du Canada. Je réfute cet argument, et je demande à tous les députés à la Chambre d'appuyer la motion du gouvernement.

Ceux qui s'appuient sur cet argument devraient d'abord se dire que la sécurité du Canada et des gens que nous représentons est l'un des intérêts nationaux les plus importants dont nous devons tenir compte. Si la paix perdure au Canada, dans notre société pluraliste, c'est parce qu'ensemble, nous défendons le droit de ne pas être persécuté, et qu'ainsi, nous offrons la liberté d'expression, la liberté de choix et la liberté individuelle. La prospérité de notre nation repose sur ces libertés.

Initiatives ministérielles

Dans ce contexte, pour savoir si la motion sert effectivement l'intérêt national, il faut d'abord déterminer si la sécurité du Canada et de sa population est menacée. Bien qu'il soit difficile pour la plupart d'entre nous de regarder le manifeste laissé par Michael Zehaf-Bibeau, cette vidéo prouve hors de tout doute que le Canada a bel et bien été la cible d'attentats de la part de sympathisants radicalisés de l'EIIL djihadiste. En fait, l'un d'eux s'est produit ici même, à l'endroit d'où je vous parle. Même si, en soi, cela devrait suffire pour conclure que la sécurité nationale est menacée, les têtes dirigeantes de l'EIIL ont clairement ordonné à leurs disciples de tuer des Canadiens. Voici leurs propos exacts:

Si vous pouvez tuer un infidèle américain ou européen — surtout un méchant et dégoûtant Français — ou un Australien ou un Canadien, ou n'importe quel autre infidèle [...] remettez-vous-en à Allah et tuez-le de quelque manière que ce soit

Comme si ce n'était pas assez, l'EIIL a laissé des traces montrant qu'il cherche à recruter des sympathisants ici, au Canada. La GRC a d'ailleurs déposé des accusations à cet effet contre plusieurs hommes des environs d'Ottawa.

Au-delà de cette menace, qui ne saurait être plus claire ou plus directe et qui suffit à elle seule à comprendre que l'intérêt du Canada est compromis, je crois qu'avant de chercher à savoir si la motion d'aujourd'hui sert l'intérêt national, il faut se rappeler le contexte dans lequel le chef libéral s'y oppose. Il a en effet laissé entendre que la motion ne reconnaît pas assez explicitement que le Canada a un rôle à jouer pour répondre aux crises humanitaires dans le monde. C'est faux, surtout en ce qui concerne l'emploi du verbe « répondre ».

Les crises humanitaires provoquées par les atrocités de l'EIIL ne prendront pas fin tant que la communauté internationale n'utilisera pas la force pour stopper l'expansion de ce groupe. L'EIIL cherche à s'étendre. Son territoire, dont il s'empare par la force, a vite grossi. Ses sympathisants souhaitent que l'EIIL étende son territoire afin d'y établir ce qu'ils appellent un califat, c'est-à-dire un régime qui soumettrait une part accrue de l'humanité à son interprétation tordue, erronée et insultante de l'islam et s'emparerait de ressources pour financer et soutenir ses efforts militaires et de recrutement. Bref, si personne n'empêche l'EIIL d'occuper tout le territoire qu'il veut, l'ampleur et la gravité de la crise humanitaire vont continuer de croître, tout comme les attaques en sol étranger.

Lorsque l'on reconnaît que l'EIIL et ses sympathisants djihadistes radicalisés ont, en fait, lancé des attaques contre les Canadiens et menacé directement la sécurité de notre nation, le fait d'affirmer que le Canada ne devrait jouer qu'un rôle humanitaire dans les efforts internationaux pour contenir l'EIIL revient à dire qu'il n'est pas dans l'intérêt de notre nation de prévenir les attaques avant qu'elles ne surviennent, qu'il est préférable de rester en retrait, de les regarder se dérouler et de se contenter d'offrir de la nourriture, des abris et des services d'aide aux victimes seulement une fois que le crime aura été commis.

Je ne cherche pas à minimiser le besoin pour le Canada de continuer à offrir une généreuse aide humanitaire aux victimes de l'EIIL. À ce jour, l'aide aux victimes offerte par le Canada a permis de fournir de la nourriture à 1,7 million de personnes ainsi que des abris et du matériel de secours à 1,26 million de personnes, d'améliorer l'accès à l'éducation de 500 000 enfants tout au plus et d'offrir un soutien psychosocial et d'autres services à 35 000 femmes et filles victimes de violences sexistes dans la région. En plus de limiter la capacité de l'EIIL d'élargir et de protéger son territoire, l'élément militaire de la motion permet à l'aide humanitaire du Canada d'atteindre un plus grand nombre de secteurs et il permet aussi de relever la reddition de comptes et la sécurité des travailleurs humanitaires.

Il devrait être clair pour tout le monde que, comme le premier ministre l'a mentionné, ce débat ne devrait pas porter sur la question de savoir s'il faut choisir entre combattre le fameux État islamique ou aider ses victimes, mais plutôt sur le fait que, pour vraiment faire face à cette crise humanitaire, nous devons faire les deux.

L'opposition a laissé entendre que la motion ne définit pas de façon claire la mission et le rôle du Canada. C'est également faux. La motion vise à autoriser la participation à une mission de collaboration avec nos alliés de la coalition afin de réduire, déstabiliser et affaiblir la position de l'EIIL au Moyen-Orient. L'Aviation royale canadienne a joué un rôle important à cet égard.

● (1840)

Nos forces spéciales ont fait en sorte que les forces de sécurité irakiennes soient davantage en mesure de combattre l'EIIL et de planifier, préparer et exécuter des opérations contre l'EIIL avec une confiance et une précision accrues. Les forces irakiennes ont récemment effectué plusieurs percées qui leur ont permis notamment de reprendre Tikrit. Comme les forces irakiennes ne sont pas encore en mesure de mener des attaques à grande échelle sans l'appui de la coalition, il est essentiel que nous continuions d'offrir notre soutien dans la région.

L'objectif de nos forces spéciales est clairement défini. Elles ne sont pas autorisées à participer aux combats et ne doivent pas chercher à livrer combat. Cependant, si les membres de nos forces spéciales sont la cible de tirs, ils vont riposter. Nos forces d'opérations spéciales sont là pour aider et conseiller les forces de sécurité irakiennes et les peshmergas kurdes. Elles ne pourraient pas le faire à l'extérieur de l'Irak.

Pour ce qui est de la nécessité d'étendre la portée de cette mission en Syrie, soulignons que l'EIIL a concentré et déplacé une partie de son équipement lourd en Syrie en raison de l'effet important que les frappes aériennes de la coalition ont produit sur les opérations de l'EIIL en Irak. Compte tenu de la menace que l'EIIL représente pour notre pays, et des atrocités qu'il a commises, nous ne pouvons pas permettre à l'EIIL de se réfugier où que ce soit dans le monde.

Nos alliés de la coalition savent que le Canada est bien placé pour les aider à combattre les forces de l'EIIL concentrées en Syrie, notamment grâce à ses avions de surveillance CP-140 Aurora, à ses avions de ravitaillement CC-150 Polaris et aux frappes aériennes de ses avions CF-18.

Soyons clairs: pour ce qui est de l'implication du régime Assad, nous ne tenterons pas d'obtenir son autorisation pour entreprendre la mission qui nous est exposée aujourd'hui. Compte tenu de la demande d'aide militaire formulée par le gouvernement irakien pour lutter contre l'EIIL, les États-Unis fondent les opérations dans la région sur la légitime défense collective. Les États-Unis ont informé les Nations Unies qu'ils procéderaient à des opérations militaires nécessaires et dosées en Syrie pour supprimer la menace constante qui pèse sur l'Irak, puisque la Syrie refuse ou est incapable d'empêcher l'EIIL de préparer des actions et de lancer des attaques en Irak depuis le territoire syrien.

Initiatives ministérielles

Comme les États-Unis l'ont fait, le Canada informera le Conseil de sécurité des Nations Unies des opérations qu'il mènera en Syrie sur la base du principe de légitime défense collective, conformément à l'article 51 de la Charte des Nations Unies. Après avoir hésité quant à ses connaissances et à sa position personnelle sur cette mission, y compris après avoir fait une blague phallique sur le rôle de l'aviation royale canadienne, le chef libéral a aussi déclaré: « [...] l'argumentaire pour le déploiement de nos forces doit être présenté ouvertement et avec transparence, sur la base de faits présentés de façon claire, fiable et rationnelle [...] » Il convient de souligner le paradoxe de cette déclaration, étant donné que le gouvernement actuel a amélioré le bilan catastrophique des libéraux à cet égard, eux qui ont déployé les Forces canadiennes pour une mission de combat en Afghanistan sans la tenue d'un vote au Parlement. Cela montre qui sont ceux qui ne sont pas dignes de confiance ici pour ce qui est des missions militaires.

À l'inverse, notre gouvernement, comme il l'avait annoncé il y a six mois, est en train de consulter le Parlement sur l'élargissement de la mission Opération Impact. Nous avons publié des mises au point sur la mission, à l'intention de la population canadienne. Comme nous le faisons déjà depuis six mois, nous évaluons constamment le rôle du Canada dans la région, et c'est la raison pour laquelle nous avons fixé une date précise, dans cette motion, à la fin de la mission. Voilà ce que c'est que la transparence.

Quand j'entends que nous restons indifférents face aux viols perpétrés par l'EIIS sur des milliers de femmes, face au génocide, face aux décapitations, face aux persécutions des minorités religieuses, des journalistes, des travailleurs humanitaires et des membres de la communauté LGBTQ, face au traitement sous-humain des femmes, et face aux incitations à attaquer des Canadiens, je ne suis pas du tout d'accord. Nous ne pouvons pas rester indifférents, car tous ces comportements vont à l'encontre des valeurs canadiennes. Ils sont maléfiques et répréhensibles. En appuyant cette motion, nous affirmons que notre pays refuse de justifier la barbarie de l'EIIL ou de céder à la peur en essayant de contenir l'idéologie maléfique qui imprègne toute sa gouvernance et qui supprime, par le meurtre, le viol et la coercition, toutes les libertés que nous chérissons.

Les risques que nous faisons courir à nos soldats ne sont pas à prendre à la légère. Mais c'est justement parce que la mission est bien ciblée et bien définie et qu'elle a la capacité d'affaiblir une menace claire et directe pour notre pays et pour le monde entier que beaucoup de Canadiens décident de se mettre au service de notre pays. Il serait plus facile, certes, de regarder ailleurs. Mais à l'approche du 150^e anniversaire de la création de notre pays, nous devons nous rappeler que la paix et la sécurité dont nous jouissons ne doivent pas être tenues pour acquises, et que nous ne pouvons pas réduire la preuve historique de ce qui est bien et de ce qui est mal à un simple exercice théorique à la façon du Parti libéral, car nous risquons alors de ne plus être en mesure d'assurer la survie de notre pays.

Pour terminer, je voudrais dire que c'est grâce à ceux qui ont défendu notre pays au cours des guerres antérieures que nous pouvons vivre dans la paix, nous et les générations futures de Canadiens. Il ne faut jamais hésiter à combattre les menaces qui pèsent sur notre pays, sur nos valeurs et sur la paix. C'est là notre mission. Nous ne pouvons pas échouer.

• (1845)

[Français]

M. Tarik Brahma (Saint-Jean, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention le discours de la ministre d'État à la diversification de l'économie de l'Ouest. Je suis très étonné chaque fois qu'on utilise l'argument voulant que le groupe Daesh représente une menace claire et directe pour le Canada. Prenons l'exemple de Martin Couture-Rouleau qui a commis l'attentat de Saint-Jean-sur-Richelieu. La raison pour laquelle il n'a pas pu aller en Irak ou établir des connexions avec le groupe Daesh, c'est qu'il ne parlait pas l'arabe. Il a essayé pendant plusieurs mois d'établir des contacts avec le groupe Daesh, il n'a pas réussi et il était tellement frustré de ne pas pouvoir aller combattre, qu'il a posé un geste désespéré avec une auto et un couteau, qui ne représentent pas l'équipement d'un groupe terroriste typique.

J'aimerais savoir comment ma collègue peut réconcilier cette contradiction quand elle mentionne une attaque claire et directe contre le Canada.

[Traduction]

L'hon. Michelle Rempel: Monsieur le Président, je tiens à être parfaitement claire. Aucun membre de notre parti ne cherchera jamais à faire une rationalisation ou une analyse théorique des causes profondes du terrorisme, comme essayer de dire que le meurtre d'un militaire canadien n'est peut-être pas du terrorisme, mais peut-être que oui dans certains cas, en quelque sorte, si on veut.

C'est du terrorisme. C'est répréhensible. C'est une menace pour notre pays, et nous prenons les mesures qu'il faut.

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse d'avoir l'occasion de poser une question à la ministre d'État. On a pu constater clairement, pendant ce débat, que tous les côtés de la Chambre considèrent l'EIIL comme une menace pour la sécurité. J'aimerais parler des méthodes les plus efficaces pour contrer cette menace.

Les libéraux appuient de tout coeur la participation du Canada à la coalition contre l'EIIL. Il reste à déterminer quelle forme devrait prendre cette participation pour servir le plus adéquatement l'intérêt national du Canada. La voie à suivre ne serait sûrement pas de nous lancer dans une longue mission visant à bombarder la Syrie, ce qui pourrait renforcer la position de Bachar al-Assad, un personnage menaçant qui tue les citoyens de son propre pays. Nous souhaitons plutôt que le Canada apporte une contribution véritable.

Les formateurs jouent un rôle extrêmement important, puisqu'ils renforcent les forces kurdes afin qu'elles puissent protéger la population et le territoire et récupérer les zones envahies par l'EIIL. Je trouve étrange que la motion du gouvernement ne propose pas de fournir plus de formation, au lieu d'opter pour des bombardements en Syrie et toutes les conséquences qui en découleront.

Pour le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, il est clair qu'il faut des opérations militaires pour défaire l'EIIL. Nous sommes d'accord, et les formateurs travaillent en ce sens. Au bout du compte, toutefois, la stabilité future de l'Irak nécessitera une réconciliation politique et un gouvernement inclusif. Il est donc essentiel d'agir sur le plan politique pour affaiblir l'EIIL et stabiliser l'État. Quelle partie de la motion...

• (1850)

Le président suppléant (M. Barry Devolin): La ministre d'État a la parole.

Initiatives ministérielles

L'hon. Michelle Rempel: Monsieur le Président, le long préambule et la question décousue de la députée au sujet de l'ouverture et de l'inclusivité en ce qui concerne l'EIIL est un exemple manifeste pour ceux qui nous regardent du manque de compréhension total des libéraux à l'égard de la gravité de la situation et de leur incapacité à articuler une position cohérente.

Soyons clairs: il n'y a pas de solution intermédiaire au problème. Ce n'est pas le moment d'avoir recours à des manoeuvres populistes pour plaire aux électeurs, comme nous l'a bien montré le chef libéral ces derniers mois, avec ses blagues à caractère phallique et ses observations selon lesquelles le rôle du Canada devrait consister à fournir des parkas; il dit que ce n'est pas le rôle du Canada et il fait honte au pays sur tous les fronts en dirigeant un parti incapable de prendre position dans le dossier.

J'aimerais lancer une invitation à la députée d'en face, qui siège à la Chambre depuis bon nombre d'années. Je sais qu'elle est capable, de son propre chef, d'énoncer une position après avoir déterminé ce qui est juste et ce qui ne l'est pas, et ensuite de la défendre. Je l'invite donc à examiner attentivement la motion — qui porte notamment sur l'entraînement des forces spéciales kurdes pour contribuer à la lutte contre cette menace —, à prendre son courage à deux mains et à l'appuyer.

M. John Rafferty (Thunder Bay—Rainy River, NPD): Monsieur le Président, malheureusement, la dernière question était longue et décousue, et j'avais moi-même une question à poser à la ministre. La ministre a parlé des actes barbares commis par l'EIIL. On peut faire valoir qu'il y a toujours beaucoup d'actes barbares dans les guerres. Je veux poser une question à la ministre, et elle pourrait peut-être y répondre plus tard. Qu'est-ce que le gouvernement fait pour limiter les flux des capitaux vers les forces de l'EIIL? C'est une question pertinente, qui est tout à fait légitime. La ministre pourra peut-être y répondre.

Je suis heureux de pouvoir participer au débat d'aujourd'hui. Je veux mettre l'accent sur l'effort humanitaire, ainsi que sur l'amendement que nous avons proposé à la motion. Je tiens à décrire ce dernier aux députés de la Chambre, de même qu'aux gens qui suivent ce débat attentivement chez eux.

Je crois que, depuis le premier jour, les conservateurs ont été malhonnêtes au sujet de cette mission. Je crois qu'ils ont induit les Canadiens en erreur quand ils ont affirmé que nos soldats ne participeraient pas à des combats terrestres, et qu'ils ne sont pas parvenus à démontrer la nécessité de l'intervention militaire canadienne en Irak. Voilà la prémisse sur laquelle je fonderai mes observations.

Permettez-moi de parler de l'amendement du NPD à la motion. J'espère que le gouvernement et les téléspectateurs écouteront attentivement. Pour moi, à l'instar de nombreux Canadiens, cet amendement est sensé.

Nous exhortons le gouvernement à mettre fin le plus tôt possible à la participation des Forces canadiennes en mission de combat, aux bombardements et à la formation de conseil et d'assistance en Irak et en Syrie.

Nous exhortons le gouvernement à renforcer l'aide humanitaire dans des domaines où l'effet en serait immédiat et vital, notamment en aidant les réfugiés en subvenant à leurs besoins d'abri et de nourriture et en investissant de manière à répondre aux besoins en eau, en hygiène, en soins de santé et en éducation pour les personnes déplacées par les combats.

Nous exhortons le gouvernement à travailler de concert avec nos alliés dans la région afin de stabiliser les pays avoisinants, de

renforcer les institutions politiques et d'aider ces pays à gérer l'afflux de réfugiés.

Nous exhortons le gouvernement à fournir un soutien dans les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes de guerre.

Nous exhortons le gouvernement à accroître l'aide consacrée aux soins et à la réinstallation des réfugiés victimes de ce conflit.

Nous exhortons le gouvernement à s'efforcer de prévenir le flux de combattants, d'argent et de ressources provenant de l'étranger et destinées à l'EIIL, en conformité avec nos obligations internationales énoncées dans les résolutions 2170, 2178 et 2199 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Nous exhortons le gouvernement à présenter un plan solide de soutien aux collectivités et institutions travaillant à la déradicalisation et à la lutte contre la radicalisation.

Nous exhortons le gouvernement à faire rapport des coûts de la mission et de l'aide humanitaire apportée à ce jour chaque mois au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international jusqu'à la fin de la participation du Canada.

Nous exhortons le gouvernement à continuer à offrir son soutien sans réserve et de tout cœur aux courageux hommes et femmes des Forces armées canadiennes qui sauront protéger nos foyers et nos droits à tous. Je suis convaincu que tous les députés appuient cette dernière demande.

Au cours des derniers jours, un certain nombre d'électeurs se sont dits inquiets que le premier ministre change l'orientation de la mission et dirige les yeux fermés le Canada dans un conflit qui s'envenime sans cesse, sans véritable reddition de comptes ou plan de retrait. Le premier ministre a annoncé l'autre jour que le Canada restera jusqu'à la fin. Il parlait comme George Bush, mais j'ai l'impression qu'aucun député de l'autre côté lit des ouvrages d'histoire. C'est un perpétuel recommencement. Les guerres prennent toujours de nouvelles formes.

Il suffit de regarder la Libye, dont la situation est sans doute pire maintenant que lorsque nous faisons partie de la coalition qui est intervenue là-bas. La situation en Afghanistan ne s'est pas améliorée depuis notre mission là-bas. Les choses évoluent et changent sans cesse.

● (1855)

Les conservateurs ont trompé les Canadiens à maintes reprises concernant ce qui se passe sur le terrain, qu'il s'agisse du rôle de combat joué par nos forces spéciales ou du coût de la mission. Il est allé jusqu'à violer la loi et cacher de l'information au directeur parlementaire du budget.

Qu'on me permette d'être clair. Le Canada n'a pas sa place dans cette guerre, et nous pourrions faire notre part d'une façon plus utile. Nous devrions être en train de sauver des vies sur place, en apportant de l'aide humanitaire en Syrie et en Irak, où la crise humanitaire est de plus en plus grave.

Certaines questions demeurent sans réponse, et c'est le genre de questions que je reçois en nombre toujours croissant de la part d'électeurs. Des déclarations contradictoires du premier ministre, du ministre de la Défense nationale et de hauts gradés des forces armées ont eu pour effet que les électeurs de ma circonscription et beaucoup de Canadiens se demandent bien ce que font exactement nos troupes en Irak.

Initiatives ministérielles

En octobre 2014, le chef d'état-major de la Défense, le général Tom Lawson, a dit aux médias que cette mission avait évolué, tandis que le premier ministre et le ministre de la Défense nationale maintenaient que l'échange de tirs avec l'ennemi, en première ligne, faisait partie de la mission originale de conseil et de soutien.

En refusant de parler de mission de combat, le gouvernement suscite des questions sur la prime de risque offerte aux militaires. Les conservateurs ont refusé de répondre clairement concernant les critères de succès de cette mission ou l'éventuelle stratégie de retrait.

Malgré les questions répétées des néo-démocrates et du directeur parlementaire du budget depuis le mois de septembre dernier, ce n'est que le 16 février que le gouvernement a rendu public les détails sur les coûts supplémentaires de la mission. La totalité des coûts de la mission n'est pas encore connue. Le directeur parlementaire du budget estime que ces coûts seront au moins six fois plus élevés que les coûts supplémentaires.

Ce dont je veux vraiment parler aujourd'hui ce sont les besoins humanitaires en Irak. Il est important de fournir certains chiffres et de faire en sorte que les gens qui suivent le débat comprennent bien la crise humanitaire qui existe.

Chaque jour, les bulletins de nouvelles font état de la détérioration des conditions humanitaires en Irak. Les Nations Unies ont déclaré que la situation correspond à l'état d'urgence maximale. Depuis le mois de janvier dernier, on estime que 2,5 millions de personnes ont été déplacées et les conditions dans lesquelles elles vivent empirent chaque jour.

Sur les 2,5 millions de personnes déplacées jusqu'à maintenant en raison du conflit, au moins 20 % ont des besoins critiques en matière de protection, y compris des besoins liés au traumatisme et à la violence sexuelle. La situation est exacerbée par l'impact au niveau régional de la crise syrienne, alors que les pays voisins tentent toujours désespérément de s'occuper des réfugiés et de la violence en Syrie. Des pays voisins qui, normalement, accueilleraient des réfugiés de l'Irak, sont déjà submergés par le grand nombre de réfugiés en provenance de la Syrie.

Le Canada devrait continuer à concentrer ses efforts sur les besoins humanitaires des collectivités déplacées — y compris les minorités les plus durement touchées —, ainsi que des collectivités qui les accueillent. Le prix des aliments continue d'augmenter dans toute la région, particulièrement en Irak.

Les enfants sont touchés de façon disproportionnée par le conflit armé et par le déplacement. Le Canada devrait axer davantage ses efforts sur le bien-être des enfants. Plus de 70 % des enfants déplacés à l'intérieur de l'Irak ne fréquentent pas l'école. Plus d'un demi-million d'enfants âgés de 6 ans à 17 ans n'ont pas accès à l'éducation.

Quels sont les besoins immédiats? Ces besoins sont l'eau, les services sanitaires et d'hygiène, la sécurité alimentaire, les abris, la protection, le soutien psychosocial et l'éducation.

● (1900)

Comment le Canada peut-il aider? Les néo-démocrates ont exhorté le gouvernement à accroître l'aide humanitaire dans les secteurs où cette aide peut sauver des vies immédiatement, comme par exemple construire des camps de réfugiés préparés pour l'hiver, répondre aux besoins en eau, en hygiène, en soins de santé, et ainsi de suite.

M. Brad Butt (Mississauga—Streetsville, PCC): Monsieur le Président, il est évident que les néo-démocrates n'appuieront pas la mission.

Cela dit, au cours de la première semaine de mars, durant la relâche parlementaire, je suis allé au Kurdistan. Je me suis rendu sur le terrain et j'ai rencontré des réfugiés. J'ai parlé à des jeunes femmes qui avaient été torturées par des membres de l'EIIL. Lorsque j'ai demandé à ces personnes ce qu'elles voulaient, elles m'ont répondu qu'elles souhaitaient tout simplement rentrer à la maison. Elles voulaient retourner dans les villes, les collectivités et les quartiers où leurs familles avaient vécu pendant des siècles.

Si nous ne repoussons pas l'EIIL, si nous n'éliminons pas la menace que ce groupe représente, comment ces personnes pourront-elles retourner vivre dans les maisons que leurs familles ont occupé durant des siècles? Les yézidis, les chrétiens et les chaldéens ont tous vécu dans ces régions durant des années. Ils ne peuvent retourner à la maison si l'EIIL n'est pas chassé. Pourquoi le NPD ne comprend-il pas que nous devons éliminer la menace?

M. John Rafferty: Monsieur le Président, à première vue, cette question a du sens. Cependant, elle perd son sens lorsque nous comprenons que l'EIIL se transformera tout simplement en quelque chose d'autre. Nous pourrions bombarder l'EIIL pendant encore 20 ans, mais d'autres groupes viendront prendre sa place.

Si je prends la situation actuelle en Irak et les combats qui s'y déroulent, je dirais que l'intervention américaine précédente en Irak n'a vraiment rien réglé. En fait, elle a permis la création de divers autres groupes qui combattent maintenant.

Même s'il semble logique de penser qu'il serait idéal de pouvoir se débarrasser complètement de ce groupe, libérer ces maisons et ces terres et permettre à ces gens d'y retourner, c'est impossible.

Nous devons nous assurer que les personnes déplacées ont les moyens de continuer d'élever leur famille, de grandir et de vivre en vue de pouvoir un jour, avec un peu de chance, graduellement retourner à la maison.

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue de Thunder Bay—Rainy River a souligné que j'avais tellement de choses à dire lors de ma dernière intervention que je n'ai pas eu le temps de poser ma question. Il est vrai que c'est une question complexe qui est difficile à résumer en une minute. Néanmoins, c'est parfois le voyage qui compte et non la destination. J'ai maintenant l'occasion de poser au député d'en face la question que j'avais en tête.

Les diplomates de haut rang du ministère des Affaires étrangères croient que la réconciliation politique, la bonne gouvernance, l'inclusion et les diverses solutions politiques sont très importantes et même plus importantes que les solutions militaires. Or, cette notion est complètement absente de la motion et des interventions des députés conservateurs.

Quelles mesures mon collègue propose-t-il que le Canada prenne pour contribuer à améliorer le climat politique dans cette région et assurer la paix et la stabilité à long terme?

● (1905)

M. John Rafferty: Monsieur le Président, c'est une bonne question. Nous n'avons pas besoin de jouer avec d'autres un rôle de premier plan dans la guerre. Par contre, nous devons être un des chefs de file sur le plan de la réconciliation, de l'aide humanitaire et de la lutte contre les crimes de guerre. Bref, nous devons figurer parmi les chefs de file qui vont de l'avant pour assurer le retour de la stabilité dans la région, mais sans recourir aux armes, sans faire la guerre et, bien franchement, sans tuer des gens.

Initiatives ministérielles

M. Brad Butt (Mississauga—Streetsville, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole pour appuyer cette importante motion au sujet de la réponse continue du Canada à la situation en Irak.

Comme nous l'avons entendu, l'organisation terroriste, le soi-disant État islamique en Irak et au Levant, ou EIIL, a tué des milliers d'innocents et s'est emparé d'une superficie importante du territoire irakien au cours de l'année dernière. Il menace maintenant de déstabiliser davantage la région. En fait, n'eût été des hommes et des femmes des Forces armées canadiennes et de nos alliés de la coalition, l'EIIL aurait poursuivi son avancée.

Au début de mars, j'ai visité la région du Kurdistan, en Irak, dans le cadre d'une délégation de l'organisation One Free World International. C'était ma deuxième visite dans la région, et cela m'a permis de constater de visu les attaques de l'EIIL. J'ai rencontré des représentants du gouvernement, des troupes peshmergas, des victimes et des réfugiés. J'ai personnellement entendu leurs récits. De jeunes femmes qui avaient été enlevées et brutalisées par des membres de l'EIIL nous ont fait part de leurs expériences horribles. Tous ces récits ont donné plus de poids aux motifs pour lesquels il faut arrêter ce groupe barbare.

La crise sévit toujours, et le Canada s'est engagé à aider le peuple irakien et à appuyer les forces de sécurité de l'Irak. Grâce aux interventions militaires du Canada et des alliés de la coalition, la progression alarmante de l'EIIL s'est arrêtée. À notre grand soulagement, le groupe est présentement en position de défense. Or, nous ne pouvons pas baisser les bras. Nous devons continuer à affaiblir l'EIIL jusqu'à ce qu'il ne représente plus une menace pour la région et pour le Canada. Nous avons l'obligation morale d'agir et le Canada doit aussi continuer de faire preuve d'un très grand leadership comme il l'a fait dans de nombreuses opérations internationales. Notre sens moral et notre désir d'aider les gens dans le besoin orientent, en partie, les interventions de notre pays en cas de catastrophe naturelle et lorsque vient le temps de défendre des civils non armés.

Notre obligation morale, en l'occurrence, est on ne peut plus claire. L'EIIL, cette secte sanguinaire, a déclaré la guerre au Canada. Il a expressément invité ses adeptes à s'en prendre aux Canadiens. Nous devons prendre des mesures pour contrer la brutalité de l'EIIL. Cette organisation a des visées militaires et expansionnistes, elle est génocidaire et impitoyable. Elle cible de façon démesurée les minorités religieuses, les femmes et tous ceux qui s'opposent à ses actes d'une sauvagerie indicible — et c'est probablement ce qu'il y a de plus aberrant dans toute cette situation. Il ne s'agit pas d'un combat lointain dont nous pouvons débattre de façon abstraite. Il ne s'agit pas non plus d'une analyse instructive et philosophique de notre rôle dans le monde. Ce combat est réel et se déroule ici même. Ces terroristes détestent la société canadienne et ses traditions en matière de liberté, de démocratie et de primauté du droit.

L'EIIL a lancé un appel à s'en prendre aux Canadiens. Il a demandé qu'on s'attaque à des innocents dans nos rues, l'objectif délibéré étant de faire en sorte que nous nous sentions tous menacés. Pour mener son action, il recrute les personnes vulnérables, les plus impressionnables, les personnes isolées, les jeunes au moyen de son réseau qui répand une dégoûtante propagande et il les retourne contre nous.

Telle est la nature du mal que nous devons affronter. Il n'y a pas moyen de raisonner avec le mal incarné qu'est l'EIIL. Pas question de prendre le thé avec ses membres. Pas moyen de raisonner avec des adeptes d'une secte sanguinaire qui veulent massacrer, violer et

pillier le monde industrialisé. Nous ne pouvons pas, avec condescendance, prétendre que cette lutte n'est pas la nôtre. Ce groupe nous a déclaré la guerre. Il a commandé qu'on nous attaque et il a été une source d'inspiration pour des attaques lancées contre nous.

• (1910)

Déjà, le sang a coulé dans des rues au Canada à cause de l'EIIL. Nous ne pouvons pas dire que ce n'est pas notre combat. Il faut agir au nom de tous ceux qui ont été touchés par cette secte sanguinaire. Nous le devons à tous ceux qui craignent que leurs fils et leurs filles ne se laissent séduire par la propagande de l'EIIL, à ceux qui, en ce moment même, subissent la tyrannie de ce groupe.

Je peux donner l'assurance aux députés de l'opposition qui ont proposé de réorienter nos efforts vers l'aide humanitaire que le Canada joue d'ores et déjà un rôle important dans la prestation d'aide humanitaire dans cette situation profondément troublante. Lorsque je me suis rendu dans la région du Kurdistan, je me suis fait dire par plusieurs responsables que le Canada était le grand chef de file dans la prestation d'aide humanitaire et qu'ils étaient très reconnaissants. Ils ont notamment rendu hommage à notre ambassadeur en Irak, Son Excellence Bruno Saccomani, pour le leadership qu'il a assuré en travaillant avec eux. Nous devons en être très fiers.

Il faut faire reculer l'EIIL si nous voulons pouvoir fournir efficacement des secours alimentaires, des services d'éducation et des abris aux gens dans le besoin. C'est ce que m'ont dit les responsables gouvernementaux. Oui, il existe des forces de sécurité irakiennes, mais nous ne pouvons pas les laisser mener le combat seules.

Le Canada a la capacité de jouer un rôle déterminant dans ce combat, et les six premiers mois de la mission l'ont montré. L'EIIL reste sur la défensive, ce qui est une nouvelle tendance dont on peut se réjouir. Ses tentatives récentes pour reprendre des territoires dans le nord et le centre de l'Irak ont échoué parce que notre coalition a réussi à repousser ses attaques. En gardant l'EIIL en dehors de ces territoires, nous sauvons des vies. Nous savons quel effet cela peut avoir, car nous ne savons que trop bien ce que fait ce groupe terroriste.

Nous avons tous entendu parler des exécutions de masse. Au cours de ma récente visite, j'ai entendu le récit de mes propres oreilles. Nous avons tous entendu parler de viols et de violences sexuelles. De courageuses jeunes femmes m'ont raconté ce qu'elles avaient vécu. Nous avons tous entendu parler des horreurs dont le groupe se rend coupable. Nous en avons déjà discuté ici même. C'est pourquoi nous ne pouvons pas laisser le groupe installer une base opérationnelle protégée. Il ne doit pas avoir de refuge sûr.

Les six derniers mois en Irak ont montré que la coalition pouvait lutter directement contre ce mal. Nous avons décidé de nous joindre à nos alliés, qui ont attaqué l'EIIL en Syrie sans que le gouvernement syrien n'oppose quelque résistance. Les États-Unis et d'autres membres de la coalition ont six mois d'expérience dans le pilonnage de cibles de l'EIIL en Syrie. Nous mènerons des frappes aériennes contre l'EIIL en Syrie sur les mêmes fondements juridique et opérationnel que nos alliés.

Les combattants et le matériel de l'EIIL circulent librement entre l'Irak et la Syrie. Le groupe s'est replié en Syrie et y a déplacé une partie de son matériel lourd à cause de l'impact important des frappes aériennes de la coalition sur ses opérations en Irak. Nous avons attaqué avec succès des cibles du groupe en Irak et nous étendrons maintenant notre action vers l'endroit où il se regroupe.

Initiatives ministérielles

Le bilan des Forces armées canadiennes sur la scène mondiale est vraiment impressionnant. Les hommes et les femmes qui servent dans nos forces continuent de faire la preuve de leurs compétences et de leur dévouement. Grâce à la bonne préparation et à la souplesse des Forces canadiennes, le Canada peut assurer un solide leadership et un bon soutien à la communauté internationale.

C'est grâce à notre engagement à promouvoir la paix et la sécurité internationales que nous aidons les Irakiens. C'est pourquoi je suis fier de prendre la parole ce soir pour appuyer la motion du gouvernement prévoyant la poursuite de notre action pour aider partout dans le monde ceux qui ont besoin de notre aide et de notre soutien. Le Canada est un chef de file dans le monde. Nous avons bien des raisons d'être fiers, et nous avons encore beaucoup à faire.

Dieu bénisse les Irakiens et les Syriens qui sont plongés dans une situation terrible. Le Canada sera toujours à leurs côtés.

• (1915)

M. Alain Giguère (Marc-Aurèle-Fortin, NPD): Monsieur le Président, j'ai entendu le son de la défaite, le son d'une autre guerre du Vietnam. Il est clair que ces guerres sont perdues. Le gouvernement a perdu la guerre en Afghanistan. Nous sommes maintenant en présence d'une autre défaite. C'est clair.

Si nous ne nous attaquons pas au premier problème, il faudra composer avec la corruption du gouvernement irakien. Nous ne nous en prenons pas à la coopération qui existe entre l'Arabie saoudite, le Qatar et l'État islamique. Il est impossible de gagner cette guerre uniquement au moyen d'attaques militaires.

Il est évident que le gouvernement ne comprend pas une chose importante, soit que la population sunnite irakienne appuie l'organisation terroriste. Voilà le problème. Pourquoi la population sunnite appuie-t-elle le groupe terroriste? Voilà le problème.

J'ai écouté attentivement le discours du député. J'aimerais obtenir une réponse claire à ma question.

M. Brad Butt: Monsieur le Président, j'ai rencontré personnellement des victimes de ces attaques brutales en Irak et j'ai écouté leurs histoires. Tout ce que je peux dire, c'est qu'elles ont été agressées, violées et brutalisées uniquement parce qu'elles étaient des femmes. Elles ont été agressées uniquement parce qu'elles étaient chrétiennes, chaldéennes ou yézidiennes, ou bien parce qu'elles appartenaient aux autres minorités religieuses qui vivaient sans problème en Irak depuis des siècles. Ces gens gagnaient leur vie et élevaient leurs enfants, génération après génération.

La mission canadienne en Irak vise à soutenir nos semblables qui sont attaqués sauvagement par cette secte barbare. C'est notre rôle. Je suis fier que le gouvernement défende et aide ces gens.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je pense qu'il faut préciser clairement que ce n'est pas parce qu'on vote contre la résolution qu'on appuie pour autant l'EIL. Le gouvernement tente de donner l'impression qu'il n'y a pas d'autre moyen, pas d'autre choix, et que quiconque vote contre la motion est pour l'EIL.

J'ai des petites nouvelles pour le gouvernement. Nous, membres du Parti libéral, de même que, selon moi, l'ensemble des Canadiens, n'appuyons pas l'EIL, dont les crimes aussi barbares et révoltants qu'objets envers l'humanité appellent une intervention, dans la mesure du possible.

Le problème, c'est que le gouvernement semble tenir à tout prix à impliquer de plus en plus le Canada dans une situation floue et sans issue, à l'aveuglette. Le Cabinet du premier ministre, le ministre de la

Défense nationale et le ministre des Affaires étrangères laissent les Canadiens dans l'ignorance par rapport à cette mission.

J'ai une question pour le député. Je viens de rencontrer des membres de la fantastique communauté kurde du Canada, en fin de semaine. Ils avaient réfléchi au rôle qu'ils devraient jouer. De l'avis du député, quel rôle les Kurdes devraient-ils jouer et comment le Canada pourrait-il le renforcer?

M. Brad Butt: Monsieur le Président, premièrement, ces propos viennent du parti qui nous a entraînés en Afghanistan sans jamais tenir de débat sur le sujet à la Chambre des communes. Il n'y a jamais eu de débat comme celui que nous tenons ce soir.

Deuxièmement, je suis heureux que le député ait rencontré des membres de la communauté kurde. Vendredi dernier, en compagnie du ministre de la Défense nationale, j'ai fait la même chose. Ils nous ont dit qu'ils voulaient que le Canada protège leur peuple. Ils veulent que nous en fassions plus. Ils veulent que le Canada ait une présence militaire là-bas. Ils ont indiqué très clairement qu'ils appuient la participation du Canada à la lutte contre l'EIL.

Il n'y a que le Parti libéral qui joue sur les deux tableaux. Les députés libéraux peuvent prétendre appuyer ces mesures, puis voter contre. Pour notre part, nous passons à l'action. Nous nous portons à la défense des Irakiens et des Syriens qui ont souffert aux mains de cette secte barbare. Nous continuerons de collaborer avec nos alliés de la coalition pour faire ce qui s'impose afin de veiller à ce que les gens puissent vivre en paix et librement dans leur propre pays.

• (1920)

M. Paul Calandra (secrétaire parlementaire du premier ministre et pour les Affaires intergouvernementales, PCC): Monsieur le Président, je suis très content de participer à cet important débat. Je tiens d'abord à préciser une chose: les députés de l'opposition ne semblent pas comprendre que nous tenons aujourd'hui ce débat parce que les terroristes djihadistes ont déclaré la guerre au Canada et à nos alliés. C'est pour cette raison que nous sommes ici et que le présent débat a lieu. Ils ont ciblé précisément le Canada et incitent leurs sympathisants à s'attaquer « de quelque manière que ce soit » aux « infidèles » canadiens. Ils disent qu'il faut agir ainsi pour que nous ne nous sentions pas en sécurité dans nos foyers.

Je tiens à reprendre ce que plusieurs députés ont déjà cité, c'est-à-dire la déclaration du soi-disant porte-parole de l'État islamique:

Si vous pouvez tuer un infidèle américain ou européen — surtout un méchant et dégoûtant Français — ou un Australien ou un Canadien, ou n'importe quel autre infidèle parmi les infidèles qui nous font la guerre, y compris les citoyens des pays qui font partie de la coalition contre l'État islamique, remettez-vous-en à Allah et tuez-le de quelque manière que ce soit [...]

Voilà ce qu'a dit ce groupe brutal. C'est justement à cause de ces effrayantes déclarations que je suis très fier d'appuyer mon gouvernement et mon premier ministre tandis que nous avançons vers l'adoption d'une autre motion proposant d'en faire encore plus dans la lutte contre l'État islamique. Comme l'ont mentionné plusieurs autres orateurs, l'une des choses les plus importantes qu'un gouvernement puisse faire, c'est protéger ses citoyens. Je crois vraiment que c'est ce que cette motion ferait.

Initiatives ministérielles

Nous avons vu de nos propres yeux que ce n'est pas un problème qui se manifeste dans un pays lointain. Ce n'est pas, comme l'a affirmé le chef de l'opposition, la guerre de quelqu'un d'autre. Ce n'est tout simplement pas vrai. Le 20 octobre, l'adjudant Patrice Vincent a perdu la vie aux mains d'un terroriste s'inspirant de l'État islamique. Le 22 octobre, le caporal Nathan Cirillo a été tué pendant son tour de garde au Monument commémoratif de guerre du Canada. Il a été abattu par un terroriste s'inspirant de l'État islamique simplement parce qu'il portait l'uniforme des Forces armées canadiennes.

Voilà pourquoi le Canada ne peut pas rester en dehors de cette affaire, comme le préconisent les libéraux et les néo-démocrates. Voilà pourquoi nous sommes très fiers de faire partie de cette coalition internationale qui cherche à refouler l'État islamique et à protéger les peuples de cette région.

Bien sûr, il est très important de combattre le terrorisme et les idéologies qui amènent les gens à adopter un extrémisme violent tant chez nous qu'à l'étranger. Je suis fier de constater que notre gouvernement a réussi sur les deux fronts. J'aimerais dire quelques mots de ce que nous faisons ici, sur le plan intérieur.

Notre gouvernement a introduit la première stratégie antiterroriste du Canada. Elle a quatre piliers: prévenir, détecter, couper les ressources et intervenir. Nous avons également adopté la Loi sur la lutte contre le terrorisme, en vertu de laquelle il est devenu illégal de voyager à des fins terroristes. C'est une importante mesure législative parce que nous avons récemment pu constater que des Occidentaux, y compris des Canadiens, se sont rendus en Irak et en Syrie pour rejoindre les rangs de l'État islamique.

Nous avons également adopté la Loi renforçant la citoyenneté canadienne qui permet au gouvernement de révoquer la citoyenneté des personnes ayant une double nationalité qui se livrent à des actes de trahison en prenant les armes contre les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes ou qui sont condamnés pour des actes terroristes. J'ai trouvé choquant que le chef du Parti libéral affirme qu'il est contraire aux valeurs canadiennes de révoquer la citoyenneté ou même de retirer le passeport d'une personne ayant une double nationalité qui prend les armes contre des Canadiens ou qui se rend coupable d'un acte terroriste. Voilà ce que pense le chef du Parti libéral.

De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons qu'il est tout à fait inacceptable de partager le privilège de la citoyenneté canadienne avec quiconque pense que la façon de régler un désaccord politique consiste à capturer des gens et à leur couper la tête ou encore à les mettre dans une cage pour les brûler vifs. Nous ne pouvons pas accepter un tel comportement. C'est une des autres raisons pour lesquelles nous avons engagé cette lutte. Ce sont des actes barbares, qui nous imposent de faire notre part.

• (1925)

Nous avons également déposé la Loi sur la protection du Canada contre les terroristes ainsi que la Loi antiterroriste de 2015. Ces mesures législatives sont importantes pour un certain nombre de raisons. Elles permettraient d'actualiser la liste d'interdiction de vol, ce qui donnerait à nos partenaires de meilleurs moyens de s'assurer que nos compagnies aériennes sont sûres. Elles criminaliseraient ceux qui font la promotion des activités terroristes, comme dans le cas des vidéos que j'ai mentionnées plus tôt. Nous savons que l'État islamique se sert de vidéos pour encourager les gens à commettre des actes terroristes dans différents pays du monde, y compris le Canada. Cela contribue à leur radicalisation. En vertu du projet de loi, une telle promotion constituerait une infraction criminelle qui donnerait à

nos partenaires d'application de la loi – ceux que nous avons chargés de la sécurité de notre pays et de nos collectivités – de nouveaux outils pour faire leur travail. Le projet de loi renforcerait la surveillance et assujettirait à des autorisations judiciaires les nouveaux pouvoirs que nous donnons aux organismes de sécurité pour veiller sur nous.

On nous a dit aussi, et nous en prenons acte, qu'il est très important que nous nous intéressions également à la crise humanitaires provoquée par l'EIIL dans la région. Des Canadiens nous l'ont dit, et le gouvernement est tout à fait d'accord. C'est la raison pour laquelle nous collaborons avec des organisations onusiennes comme la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, et avec d'autres organisations non gouvernementales de la région, afin de fournir l'aide nécessaire. En quoi consiste cette aide ? Nous avons contribué à l'aide alimentaire dispensée à 1,7 million de personnes et à la fourniture d'abris et de matériel de secours à 1,26 million de personnes. Nous avons également facilité l'accès à l'éducation de près de 500 000 enfants.

Enfin, je voudrais dire quelques mots à l'intention des électeurs de ma circonscription d'Oak Ridges—Markham. Il est évident que la décision d'envoyer des troupes canadiennes au combat est une décision extrêmement difficile à prendre. De nombreux députés ont déjà dit que, pour un député du gouvernement, c'était en fait l'une des décisions les plus difficiles à prendre. Je voudrais dire très sincèrement aux électeurs de ma circonscription qu'il est très important que le Canada continue de jouer un rôle pour assurer la sécurité de notre pays et de notre collectivité.

L'histoire de ma circonscription et des collectivités qui composent Oak Ridges—Markham, notamment Markham, Whitchurch-Stouffville, Richmond Hill et King City, montre que nous avons toujours su répondre à l'appel de notre pays, chez nous et à l'étranger. Nos régiments locaux, le Governor General's Horse Guards et le Queen's York Rangers, ont toujours été prêts à répondre à l'appel lorsque le Canada est entré en guerre ou lorsqu'on a sollicité son aide à l'étranger. Je suis très fier que notre passé historique soit aussi riche.

Dans ma circonscription, nous avons d'importantes organisations non gouvernementales, des églises et des groupes communautaires qui sont toujours prêts à venir en aide à ceux qui en ont besoin.

Même si je comprends que tous les électeurs de ma circonscription ne sont pas nécessairement d'accord avec les mesures que nous avons prises ou celles que nous prendrons, je sais que tous conviennent qu'il est très important que nous fassions ce que nous pouvons pour assurer la sécurité de notre pays et de notre collectivité. Je crois que ce que nous faisons ici et ce que nous avons fait au cours des six derniers mois dans la grande tradition du Canada, un important allié, un partenaire fiable et un pays qui recherche la paix, mais qui est toujours prêt à combattre quiconque cherche à détruire ce que des générations de Canadiens ont construit ici.

C'est pourquoi je leur dis à eux et à la Chambre que je suis très fier d'appuyer la motion. J'espère que l'opposition y réfléchira et réfléchira aux dangers que court le Canada et qu'elle agira comme il se doit en appuyant la motion pour l'élargissement de la mission.

Initiatives ministérielles

• (1930)

M. Tarik Brahmi (Saint-Jean, NPD): Monsieur le Président, j'ai assisté aux obsèques de l'adjudant Patrice Vincent. Il a été victime d'un acte ignoble, mais je ne comprends pas comment le secrétaire parlementaire peut prétendre que cet acte méprisable soit directement relié au groupe Daech, qui a ciblé le Canada. La raison pour laquelle Martin Couture-Rouleau a commis cet acte abject est qu'il n'arrivait pas à joindre le groupe Daech et ce, après des mois de tentatives infructueuses et parce qu'il ne parlait ni ne comprenait l'arabe. Il était tellement frustré qu'il a commis cet acte de folie en enlevant la vie à un membre choisi au hasard de nos frères Forces canadiennes. Comment le député peut-il expliquer cette contradiction?

M. Paul Calandra: Monsieur le Président, je ne comprends pas très bien la question du député. L'adjudant Vincent a été la cible d'un acte terroriste commis en sol canadien. L'assaillant a tué un membre des Forces armées canadiennes. Deux jours plus tard, un autre militaire a été abattu par un autre terroriste, à moins de 500 mètres d'ici.

Ces personnes étaient en guerre contre le Canada. Elles avaient suggéré à d'autres de tuer non seulement des Canadiens, mais aussi nos alliés. Voilà pourquoi le Canada a pris des mesures pour assurer la sécurité des Canadiens, chez eux et à l'étranger.

J'invite le député à réfléchir à certains points dont nous avons discuté ici aujourd'hui et à certaines expériences qui ont été racontées, en particulier celle du député de Mississauga—Streetsville. Des gens nous demandent de l'aide et, fidèles à la tradition du Canada, nous leur portons secours.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à préciser que le Parti libéral du Canada ne s'est jamais opposé au déploiement des forces armées dans des opérations de combat, lorsqu'une telle mesure sert clairement les intérêts du Canada.

Pour accomplir les missions militaires destinées à défendre ces intérêts, celles-ci doivent avoir des objectifs transparents et être assorties d'un plan raisonnable. Par exemple, il est clairement dans l'intérêt du Canada d'entraîner les forces irakiennes pour qu'elles combattent et détruisent l'EIIL. Nous pouvons et devons effectuer cet entraînement loin des lignes de front, à l'instar de nos alliés. Voilà une intervention dans laquelle le Canada peut exceller. Il n'y a pas de doute là-dessus et, dans l'ensemble, les Canadiens l'appuieraient.

Mais le gouvernement ne semble pas vouloir reconnaître qu'il a manqué de franchise envers les Canadiens. Le secrétaire parlementaire du premier ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi, par exemple, le premier ministre a été évasif initialement au sujet de la nature de la participation des soldats canadiens au combat? À un moment donné, il a dit non, et puis nous...

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Paul Calandra: Monsieur le Président, la position du Parti libéral dans ce dossier est vraiment obscure. Le député vient de dire que les libéraux appuient le déploiement des Forces canadiennes dans la région. Pourtant, ils ont voté contre la motion qui a permis l'envoi des troupes canadiennes là-bas, il y a six mois. Ils sont maintenant d'un autre avis.

Selon moi, le Parti libéral a compris une chose. Il sait que les Canadiens sont conscients de l'importance de cette mission. Pour notre sécurité nationale, il importe que nous soyons présents là-bas. Il est important pour la sécurité des Canadiens que nous y soyons. Les libéraux comprennent maintenant qu'ils ne sont pas au diapason

des Canadiens et ils essaient de faire semblant qu'ils le sont. Ils se contorsionnent pour résoudre leurs contradictions. Ils veulent que nous déployions des soldats, mais pas aussi loin que nous l'avons fait ni de la manière que nous l'avons fait.

Mais la réalité est simple. La semaine prochaine, les libéraux auront l'occasion de voter pour une motion qui vise l'envoi de troupes canadiennes et l'élargissement de notre mission dans une région où nous pouvons protéger les intérêts nationaux du Canada et avoir les meilleures chances possible de sauver des millions de vies. J'espère que les libéraux y réfléchiront et qu'ils joindront leurs voix aux nôtres sur cette question, plutôt que de tenir un double langage.

• (1935)

M. Peter Braid (secrétaire parlementaire pour l'Infrastructure et les Collectivités, PCC): Monsieur le Président, c'est un privilège pour moi de prendre la parole à la Chambre ce soir au sujet de la motion du gouvernement, qui vise à prolonger et à élargir notre mission contre l'EIIL en Irak, et d'appuyer cette motion.

Ce groupe qui s'autoproclame l'État islamique a menacé et attaqué ceux qui, partout dans le monde, dénoncent la forme d'islam barbare qu'il préconise. L'EIIL a également déclaré qu'il ciblait précisément le Canada et ses alliés. Ce groupe a clairement dit qu'il cible le Canada. Pourquoi? Pour la même raison qu'il cible le reste de l'humanité. En effet, il estime que toute personne qui n'accepte pas son interprétation perverse de la religion doit être assassinée.

C'est pour cette raison que nous sommes présents en Irak aux côtés de nos alliés. Nous y sommes pour lutter contre la menace que représente l'EIIL, pas seulement pour cette région, mais aussi pour le Canada.

La motion énonce clairement les activités militaires qui seront entreprises en Irak pour affaiblir et déstabiliser le groupe État islamique. J'aimerais aborder plus en détail la contribution des ressources aériennes canadiennes.

À ce jour, nos CF-18 Hornet, des avions très efficaces, ont effectué plus de 416 sorties qui ont permis de détruire des véhicules, des armes lourdes, des postes de contrôle, des immeubles et des bunkers. Lorsqu'elles endommagent et détruisent des cibles comme celles-là, les Forces armées canadienne ne font pas que réduire la capacité de combat de l'EIIL et l'empêcher d'établir des refuges sûrs: elles permettent aux forces irakiennes de passer à l'attaque. Au bout du compte, ce sont les forces de sécurité irakiennes qui devront faire suffisamment pression sur l'EIIL pour éliminer la grave menace qu'il représente.

Nos avions CP-140 Aurora, dotés de systèmes d'imagerie sophistiqués, de radars et d'autres dispositifs de détection, ont mené plus de 116 missions de reconnaissance, pendant lesquelles ils ont recueilli des données cruciales qui servent à repérer des cibles, à les atteindre avec précision et à évaluer les dommages causés par les combats. L'avion Aurora modernisé est à la fine pointe de la technologie. Les renseignements qu'il recueille permettent non seulement d'accroître l'efficacité des frappes aériennes, mais aussi d'éviter des dommages collatéraux puisqu'on peut s'assurer que les cibles ne comprennent que des éléments militaires. En fait, le soutien aérien rapproché qui est fourni pendant cette campagne est plus précis que jamais auparavant, une réussite attribuable en grande partie à nos avions Aurora. Selon les États-Unis, cet avantage des avions canadiens est extrêmement utile dans la lutte contre l'EIIL et la Syrie.

Initiatives ministérielles

Enfin, l'appareil de ravitaillement Polaris CC-150 a effectué plus de 105 sorties et livré plus de 6 millions de livres de carburant aux avions de la coalition. En ravitaillant les chasseurs dans les airs, cet appareil en prolonge l'autonomie et leur permet de pénétrer plus avant sur le champ de bataille. Bref, il en multiplie la puissance de frappe. Notre appareil Polaris aide la coalition à maintenir la pression sur l'EIIL partout en Irak.

N'oublions pas que nos extraordinaires forces d'opérations spéciales sont aussi sur le terrain. Elles ne ménagent aucun effort pour conseiller et aider les forces irakiennes et les rendre plus efficaces. En renforçant leur confiance en elles des forces de sécurité irakiennes et en les aidant à mieux planifier, organiser et exécuter des opérations contre l'EIIL, elles contribuent directement à les rendre plus professionnelles.

Toutes les missions opérationnelles comportent un certain degré de risque. Nous en sommes tous conscients, mais je suis convaincu que les militaires des Forces armées canadiennes ne pourraient pas être mieux préparés à relever les défis qui les attendent. Ils ont suivi un entraînement rigoureux avant d'être envoyés à l'étranger, ils ont de l'équipement de pointe et les règles d'engagement qu'ils suivent atténuent le plus possible ces risques. Il faut dire qu'ils ont aussi accès aux renseignements et aux conseils juridiques dont ils ont besoin pour que toutes les activités des Forces canadiennes respectent le droit international et canadien.

● (1940)

Par ailleurs, les risques que court le personnel canadien sont atténués par la présence au sein de la coalition de personnel chargé de la récupération, dont une équipe de recherche et sauvetage de combat à disponibilité opérationnelle, préparée à intervenir en cas de besoin. Heureusement que nous avons les membres des Forces armées canadiennes, qui si courageux, compétents et professionnels.

Il n'est pas question de choisir entre l'intervention militaire et l'aide humanitaire. Comme les députés le savent, les opérations militaires permettent l'acheminement de l'aide humanitaire et d'autres programmes d'aide en créant des conditions sécuritaires sur le terrain. La sécurité est nécessaire pour que l'aide soit acheminée efficacement. Aussi, en plus de la contribution militaire pour venir en aide au peuple et au gouvernement irakiens, le Canada a pris d'importantes mesures pour soulager les souffrances des civils irakiens.

En fait, le Canada joue un rôle de premier plan dans les efforts internationaux en Irak. Au cours de la dernière année, nous avons engagé des fonds pour de l'aide humanitaire, la stabilisation et des programmes de sécurité en Irak. Ce soutien financier comprend plus de 67,4 millions de dollars pour répondre aux besoins humanitaires en Irak, 15 millions de dollars pour renforcer les mesures de sécurité de première ligne et faire face à la menace des combattants étrangers et des extrémistes violents, et 10 millions de dollars pour régler le problème de la violence sexuelle et autres violations des droits de la personne perpétrées par l'EIIL — des violations comme nous n'en avons jamais vu.

Tout ce soutien contribue à nourrir 1,7 million de personnes en Irak, à fournir des abris et des fournitures d'urgence à 1,25 million de personnes et à éduquer plus d'un demi-million d'enfants.

L'Irak a aussi été désigné comme pays partenaire. Cela signifie qu'il est admissible à une aide bilatérale qui lui permettra d'atteindre ses objectifs de développement à long terme et d'accroître sa capacité de résister au conflit qui fait rage. Nous travaillons rapidement afin d'offrir un nouveau programme d'aide au développement en Irak, tant pour combler les besoins à court terme pendant la crise que pour contribuer au soutien et à la stabilité à long terme.

Cependant, l'EIIL est un groupe qui décrie la civilisation moderne. Il abhorre également tout ce qui déroge de sa vision tordue du monde et a lancé une campagne pour éradiquer la culture. Au cours des dernières semaines, nous avons été témoin de la destruction de la ville de Nimrud en Syrie, vieille de 3 000 ans; de celle des statues de la ville ancienne de Ninive, datant du VII^e siècle, qui se trouvaient dans un musée à Mossoul; et, plus récemment, de celle de la ville ancienne de Hatra, qui datait du II^e ou du III^e siècle avant Jésus-Christ.

La directrice de l'UNESCO a déclaré que cette « destruction délibérée du patrimoine culturel constitue un crime de guerre ».

L'EIIL ne se contente pas de menacer le présent et le futur de la population du Moyen-Orient; il est déterminé à éradiquer sa culture et son passé pour tenter de réécrire l'histoire.

En conclusion, voilà pourquoi j'appuie la motion de notre gouvernement, qui prévoit un soutien militaire pour affaiblir et déstabiliser l'EIIL ainsi qu'une aide humanitaire importante, dans la tradition canadienne, pour veiller à ce que les populations déplacées soient prises en charge.

Je demanderais à tous mes collègues de la Chambre d'appuyer cette motion très importante.

● (1945)

M. Tarik Brahmi (Saint-Jean, NPD): Monsieur le Président, le député a mentionné les forces spéciales qui aident les forces de sécurité irakiennes, et il a dit que leur rôle consistait à offrir des conseils et du soutien. Lorsque j'ai reçu mon instruction militaire de base dans l'armée française en 1992, on m'a clairement expliqué que les forces spéciales avaient pour rôle de mener des opérations spéciales.

Je me demande si le député d'en face a réellement cru le premier ministre quand il a affirmé que ces forces se contenteraient d'offrir des conseils et du soutien. Croyait-il que les Forces canadiennes ne feraient que conseiller et aider les forces de sécurité irakiennes qui, en passant, ne sont même pas conscientes parfois qu'on les forme?

M. Peter Braid: Monsieur le Président, il est clair que ce sont nos pilotes de CF-18 hautement compétents qui jouent un rôle de combat. Nos forces spéciales, quant à elles, dont les membres sont parmi les meilleurs soldats du monde, sont sur le terrain non pas pour participer à des combats, mais pour offrir des conseils et du soutien. Si elles devaient être la cible de tirs, nous nous attendrions évidemment à ce qu'elles se défendent.

Toutefois, comme je viens de l'expliquer, les rôles que doivent jouer ces deux groupes de participants à notre mission militaire sont clairement définis.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, si le député consultait le *National Newswatch* maintenant, il y verrait un article intéressant qui s'intitule « Les frappes aériennes en Syrie pourraient aider Al-Qaïda ». Je trouve que c'est un titre intéressant.

Comme l'EIIL, Al-Qaïda était, et est encore, une menace pour le monde en raison de ses activités terroristes. J'aimerais connaître l'opinion du député à ce sujet.

Initiatives ministérielles

Par ailleurs, au cours des dernières années, près de la moitié de la population syrienne a été déplacée à cause du régime actuel. Le député croit-il que le gouvernement a bien étudié tous les aspects de la situation, notamment la compassion dont il doit faire preuve envers les réfugiés et — sujet sur lequel j'ai questionné plus tôt le député et son caucus — la meilleure façon de combattre l'EIIL? Je crois que l'une des solutions pourrait être de mieux soutenir les Kurdes.

M. Peter Braid: Monsieur le Président, en réponse au dernier point du député, nous offrons une aide considérable aux Kurdes.

L'objectif de la mission a toujours été de lutter contre la dépravation de l'EIIL, qu'il soit en Irak ou en Syrie. L'EIIL voue un culte à la violence, et l'objectif de notre mission est de l'affaiblir et de la déstabiliser.

La base de pouvoir de l'EIIL, son centre névralgique, est en Syrie. C'est pourquoi il est indiqué pour le gouvernement d'envisager l'élargissement de la mission, qui vise indéniablement l'EIIL, dans le territoire syrien. Le but précis de cet élargissement est de déstabiliser et d'affaiblir l'EIIL, car il représente une menace pour la sécurité non seulement de l'Irak mais aussi du Canada. C'est pour cela que le Canada participe. C'est pour cela que nos forces contribuent à cet important effort de la coalition.

[Français]

M. Pierre Lemieux (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour m'exprimer sur la motion que le gouvernement a présentée pour demander à la Chambre des communes de reconnaître que le groupe terroriste appelé État islamique en Irak et au Levant, ou État islamique, a appelé de nombreuses fois ses membres à s'en prendre au Canada et aux Canadiens. Je veux aussi exprimer mon soutien concernant la décision de notre gouvernement de prolonger la mission militaire du Canada en Irak.

Le groupe État islamique représente une menace sérieuse non seulement pour la sécurité au Moyen-Orient, mais aussi pour la paix et la sécurité internationale. Le groupe a provoqué une crise humanitaire et sécuritaire grave en Irak et dans les pays voisins. Il a entraîné le déplacement de plus de 2 millions de personnes. Il persécute les minorités religieuses et ethniques et a tué des milliers d'enfants, d'hommes et de femmes innocents. Il a commis des actes d'une barbarie inouïe en décapitant des journalistes et des travailleurs humanitaires devant la caméra et en faisant brûler un pilote jordanien.

Par sa conduite, le groupe État islamique nous envoie un message clair. En détruisant les vestiges de civilisations anciennes, il nous dit son mépris de la culture et de l'histoire. Chaque fois qu'il réduit une femme en esclavage, il nous dit son mépris de l'égalité entre les êtres humains. Chaque fois qu'il tue un innocent, il nous dit son mépris du caractère sacré de la vie.

• (1950)

[Traduction]

L'EIIL prétend avoir établi un califat dans le territoire qu'il contrôle. Il cherche ainsi à légitimer son règne, à imposer la charia et à lancer un cri de ralliement à tous les combattants étrangers qui estiment qu'il est de leur devoir de vivre sous l'égide du calife. Ce sont des extrémistes qui accusent d'apostasie toute personne, dont les musulmans modérés, qui ne souscrit pas à leur interprétation de l'islam. L'EIIL cherche à éradiquer tous les apostats ainsi définis au Moyen-Orient. Nous avons vu des exemples extrêmement boule-

versants des atrocités qu'il a commises dans le territoire qu'il contrôle, notamment le meurtre de plus de 10 000 civils.

[Français]

Ce groupe terroriste a lancé un appel à des frappes directes contre le Canada et contre les Canadiens. Il a inspiré et acclamé les tragédies terribles de Saint-Jean-sur-Richelieu et d'Ottawa, et il s'est réjoui des attentats commis contre des gens innocents à Sydney, à Paris, à Copenhague, et tout récemment, à Tunis. Sa propagande est un moyen d'inciter les terroristes à attaquer les populations civiles et d'encourager les combattants potentiels à se joindre à lui sur les champs de bataille d'Irak et de Syrie.

Il est clair que le groupe État islamique fait peser une menace réelle sur le Canada et les Canadiens. Notre gouvernement, en collaboration avec nos alliés, est résolu à attaquer cette menace de front. Nous voulons réagir avec force et montrer que, individuellement et collectivement, nous avons la détermination nécessaire pour dégrader leurs opérations de manière significative.

En août dernier, l'Aviation royale canadienne a commencé à acheminer du matériel militaire essentiel, donné par nos alliés aux forces irakiennes. Au total, 25 vols d'avions de transport Hercules et un transporteur aérien stratégique Globemaster ont permis de livrer plus de 700 tonnes dont on avait désespérément besoin.

En septembre, au sommet de l'OTAN, au pays de Galles, le premier ministre a annoncé que les forces d'opérations spéciales du Canada seraient déployées dans le cadre d'une mission de conseil et d'assistance et qu'elles seraient chargées de fournir des conseils tactiques et opérationnels pour améliorer l'efficacité des forces irakiennes et peshmergas kurdes sur le terrain.

Puis au début d'octobre, le gouvernement a présenté une motion demandant au Parlement de soutenir le prolongement et l'extension de la contribution militaire du Canada au gouvernement de l'Irak.

[Traduction]

Les efforts militaires actuels du Canada font partie de l'Opération Impact. Cette mission regroupe environ 600 membres des Forces armées canadiennes et une force de frappe de six chasseurs CF-18 Hornet, avec leurs membres d'équipage et le soutien logistique connexe. Ces chasseurs seront déployés pour mener des attaques aériennes contre des cibles de l'EIIL en Irak, en coopération avec nos partenaires de la coalition. Une force aérienne, qui comprend un avion de ravitaillement CC-150 Polaris et jusqu'à deux appareils de surveillance aérienne CP-140 Aurora, avec le soutien logistique connexe, sera déployée dans le cadre d'une mission de reconnaissance et de soutien. Cette force aérienne contribue à la connaissance de la situation, au commandement et au contrôle, au soutien logistique ainsi qu'aux frappes aériennes de la coalition contre des cibles de l'EIIL en Irak. Les contributions des Forces armées canadiennes non seulement ont été très efficaces, mais sont aussi très appréciées par la coalition.

Initiatives ministérielles

Au cours des six derniers mois, la coalition a remarqué des signes réels de progrès. Par l'entremise de la campagne aérienne, la coalition a détruit des cibles de l'EIIL au centre de l'Irak et au nord et au nord-ouest de Bagdad, dans des régions qui sont contrôlées par l'EIIL. Ces efforts ont réduit la liberté de mouvement et l'emprise territoriale de l'EIIL. Grâce en partie aux efforts militaires du Canada, la capacité de l'EIIL d'amasser des fonds pour financer son régime de terreur a été durement éprouvée. Les forces irakiennes se sont battues contre l'EIIL pour reprendre possession de la ville d'Al-Baghdadi et tentent de récupérer Falloujah. Dans le Nord de l'Irak, les forces irakiennes reprennent graduellement le contrôle du territoire à l'est de Mossoul, où l'EIIL est actuellement en position défensive.

● (1955)

[Français]

Ces résultats prouvent que la situation s'améliore, mais il y a encore du travail à faire. Plus que jamais, nous devons aujourd'hui rester fermes. Plus que jamais, nous devons aujourd'hui montrer notre détermination, et plus que jamais nous devons aujourd'hui reconnaître l'importance de poursuivre cette lutte qui définira une génération. C'est une lutte contre une interprétation radicale de l'islam, une interprétation qui inflige d'énormes violences aux gens innocents et qui encourage des menaces terroristes envers le Canada et nos citoyens.

C'est pourquoi notre gouvernement demande au Parlement d'approuver le prolongement de la mission des Forces armées canadiennes en Irak pour un maximum de 12 mois, soit jusqu'au 30 mars 2016. Nous demandons aussi au Parlement d'approuver l'extension des paramètres de la mission.

Comme nous le savons tous, le groupe État islamique présente une menace sérieuse pour la paix et la sécurité régionale. Même si la coalition a réussi à arrêter son avancée, le groupe État islamique continue de contrôler un grand territoire qui couvre une partie de la Syrie et de l'Irak. Sa puissance repose sur ces deux pays. Puisque les frappes aériennes de la coalition ont réduit ses réserves et affaibli ses bastions en Irak, il n'a pas le choix de passer maintenant par la Syrie pour refaire ses forces, se réfugier et se réapprovisionner.

Si nous arrêtons le combat à la frontière irakienne, nous ne pourrions jamais éliminer ces bases de soutien, et nous ne pourrions jamais créer les conditions nécessaires pour faire disparaître cette menace. C'est pourquoi notre gouvernement demande au Parlement d'appuyer l'extension de la mission aérienne pour qu'il soit possible de frapper des cibles en Syrie. Nous ne serons pas seuls dans cette mission; les États-Unis mènent déjà des frappes aériennes en Syrie, avec la coopération de la Jordanie, de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, du Maroc et des Émirats arabes unis. Nos contributions seront certainement importantes, surtout si nous pensons à notre capacité de ciblage au moyen de munitions de précision.

[Traduction]

Les députés des partis de l'opposition refuseraient que des mesures de la sorte soient mises en place en Syrie, de peur d'aider indirectement le régime barbare de Bachar al-Assad. Ce que les députés de l'opposition refusent d'admettre, c'est que l'EIIL est une menace pour le Canada et pour les Canadiens et que nous devons donc lutter contre l'EIIL non seulement en Irak, mais aussi en Syrie. Nous continuons d'espérer que le régime d'Assad sera remplacé par un régime qui respecte les droits de la personne et la démocratie, mais entretemps, nous ne permettrons pas à l'EIIL de profiter de la situation en Syrie pour faire davantage de victimes dans la région et de continuer à menacer le Canada.

[Français]

Le groupe terroriste que nous appelons État islamique en Irak et au Levant a demandé à ses membres de s'en prendre au Canada. Le groupe État islamique cible les minorités religieuses et ethniques, commet des crimes de violence sexuelle et massacre des civils. C'est pourquoi nous devons, de concert avec nos partenaires de la coalition, empêcher sa liberté de mouvement en Irak. Nous devons éliminer ses refuges en Syrie et nous devons faire tout en notre pouvoir pour arrêter la violence horrible qu'il déchaîne sur des civils innocents.

Nous ne pouvons pas laisser la haine et le fanatisme du groupe État islamique se répandre, faire effet sur les faibles et les influençables et créer des terroristes prêts à attaquer ceux qui ne partagent pas leurs croyances. C'est pour cette raison que nous demandons au Parlement d'appuyer la décision de notre gouvernement, la décision de continuer à aider la population de l'Irak, la décision d'affaiblir la menace du groupe État islamique qui pèse sur l'Irak et la Syrie et les menaces qui pèsent sur le Canada et, finalement, la décision d'agir pour lutter contre les atrocités que le groupe État islamique commet au nom d'un djihad qui ne cesse de répandre la mort.

● (2000)

M. Alain Giguère (Marc-Aurèle-Fortin, NPD): Monsieur le Président, j'ai bien écouté la présentation de mon distingué confrère et celle-ci me pose un sérieux problème: il nous demande d'aller faire la guerre à des terroristes, qui sont d'une barbarie incroyable, certes, mais qui ont été créés, financés et armés par nos présents alliés, l'Arabie Saoudite et le Qatar. Cela présente un problème. Le gouvernement nous demande d'aller désarmer des barbares qui ont été armés par nos soi-disant alliés. Il va nous faire cette plaisanterie combien de fois avant que nous comprenions que nous ne sommes pas la chair à canon d'une bande de dictateurs pétroliers?

M. Pierre Lemieux: Monsieur le Président, cette question prouve que le NPD ne comprend pas ce qui se passe du côté du groupe État islamique en Irak et en Syrie et la menace qu'il représente ici, au Canada.

[Traduction]

Le NPD est complètement déconnecté des Canadiens et de la façon dont ils comprennent les agissements de l'EIIL. Comme je l'ai dit dans mon discours, l'EIIL représente un danger évident pour les gens de la région où il mène ses opérations, et un danger évident pour les Canadiens également.

Juste avant Noël, nous avons vu les effets de ses menaces à l'endroit du Canada. Je ne sais pas pourquoi le NPD ne veut pas admettre que l'EIIL cible le Canada. Il devra s'expliquer là-dessus devant les Canadiens.

Les députés néo-démocrates voteront sur cette motion. Je leur demande de changer leur façon de penser, d'être raisonnables et d'appuyer la motion que nous avons présentée.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je sais que le député sait que c'est Al-Qaïda qui est à l'origine des attaques du 11 septembre et de l'écroulement des tours jumelles, qui ont culminé en un niveau de terrorisme jamais vu jusque-là.

Initiatives ministérielles

Je voudrais avoir l'opinion du député. Un grand titre des médias sème l'inquiétude, je pense. Je voudrais seulement que le député nous dise ce qu'il en pense. La manchette dont je parle dit que les frappes aériennes en Syrie pourraient aider Al-Qaïda. On lit ensuite: « Des experts préviennent que les attaques contre l'EIIL menées par l'Occident aident son rival tout aussi dangereux. »

Les Canadiens qui suivent le débat, ou qui lisent ou entendent les nouvelles de la CBC, ont des questions à poser, j'en suis sûr. Le député pourrait-il nous dire ce que pense le gouvernement du Canada de cette analyse, ou croit-il qu'elle n'est tout simplement pas crédible?

M. Pierre Lemieux: Monsieur le Président, ce qui me trouble au sujet de la position des libéraux, c'est que, au fond, ils préconiseraient de ne rien faire, de laisser la menace exister, la violence continuer et des terroristes attaquer le Canada sans broncher.

Les Canadiens ne comprennent ni la position des libéraux, ni la position des néo-démocrates. En fait, je crois que les libéraux n'ont prononcé que deux discours sur ce sujet ce soir. C'est un débat extrêmement important à la Chambre des communes. À mon avis, les députés libéraux n'ont prononcé que deux discours parce qu'eux-mêmes ne comprennent pas leur position.

Notre position est très claire. L'EIIL constitue une menace non seulement pour les personnes dans les régions où il est actif, mais pour les Canadiens, ici au Canada.

Comme je l'ai dit dans une réponse à une question antérieure, l'EIIL recrute des Canadiens induits en erreur et le Canada en a subi les conséquences tragiques. Un de ces Canadiens a attaqué le Parlement et tué Nathan Cirillo et un autre a tué Patrice Vincent à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Je ne comprends pas pourquoi les libéraux ne le voient pas, ne l'acceptent pas et refusent de lutter contre l'EIIL. Pourquoi ne prennent-ils pas la parole et ne défendent-ils pas les intérêts du Canada et des Canadiens?

[Français]

M. Alain Giguère (Marc-Aurèle-Fortin, NPD): Monsieur le Président, il y a des atrocités dans ce monde, et Boko Haram et le groupe État islamique en ont une bonne part de responsabilité.

Évidemment, quand on voit des actes de barbarie, on ne peut que les dénoncer. On a vu des choses horribles. Un chauffeur de taxi londonien décide d'être utile à l'humanité et de conduire un camion pour transporter de la nourriture à des gens qui ont faim. Sa punition pour avoir fait cet acte de bonté a été d'être égorgé par les gens du groupe État islamique. Il va sans dire que ce genre de chose est condamnable.

Cependant, les gens de ce groupe ne sont pas les seuls. On a vu des atrocités commises par l'Arabie Saoudite, comme condamner un homme à recevoir 1000 coups de fouet. M. Raïf Badawi, dont la famille s'est réfugiée au Canada, aimerait lui aussi qu'on fasse preuve d'humanité à son égard. Il y a eu un problème majeur, lorsque les populations musulmanes ont appris que la CIA, américaine, avait systématiquement torturé tous ses détenus. Il va sans dire que les reportages et les informations sur les tortures commises par la CIA sont un puissant carburant pour inciter de jeunes musulmans à se joindre au mouvement terroriste. C'est dangereux. C'est la pire qui nous soit arrivée.

Il y a aussi le Congo. Depuis 1998, cinq millions de personnes y sont mortes. C'est plus que les populations du Koweït, de l'Afghanistan et du Vietnam ensemble. On ne nous demande pas

d'aller le bombarder. Non, ce n'est pas intéressant. Il n'y a pas de pétrole. Il n'y a que des Africains. Cela ne vaut pas cher. Toutefois, Boko Haram se trouve au Nigeria. Les membres de cette organisation, c'est simple, a déclaré la guerre au monde entier, en tuant quiconque n'est pas avec eux. Il n'y a pas de limite. Il y en a qui ont menacé le Canada et l'Australie, mais pour Boko Haram, c'est la terre entière qui est infidèle. Or nous n'allons pas au Nigeria. Il y a le Mali et bien d'endroits où il y a des terroristes. La Libye en est un bel exemple, mais nous n'allons pas là. Nous choisissons en fonction des demandes des Américains.

Toutefois, nous, ici, nous sommes des Canadiens. Nous ne voulons pas être la caricature de George W. Bush. Nous ne voulons pas d'un premier ministre qui soit le clone de George W. Bush. Évidemment, nous ne sommes pas d'accord avec eux. On nous avait promis — c'est un peu une promesse à la George W. Bush — que les troupes canadiennes ne participeraient pas aux combats. C'était promis, juré, craché. Le 30 septembre, le premier ministre l'a déclaré à la Chambre. Nous savons maintenant que ce n'est pas vrai et que des troupes canadiennes étaient sur la ligne de front. Elles accompagnaient directement des troupes au combat. Or on vient nous dire que le Canada va faire un gros changement.

Pendant 11 ans, les Américains ont bombardé généreusement l'Irak. Ils y ont envoyé une armée de 250 000 hommes. Le résultat est qu'on est obligé d'y retourner. Il faudrait peut-être comprendre que la façon militaire et les bombardements ne donnent pas des résultats à long terme ni très fiables. Quand ils se sont retirés de l'Irak, les Américains ont dit aux Irakiens d'être démocratiques et respectueux des droits. Influencés par un gouvernement iranien, ils ont été peu démocratiques. Vu l'influence iranienne en Irak, l'Arabie Saoudite et le Qatar ont créé une résistance pour combattre le dangereux régime syrien trop proche de l'Iran et le gouvernement sympathique aux Iraniens. Ils ont créé l'armée du groupe État islamique. Cette journée-là, franchement, ils ne nous ont pas demandé conseil. Avec des amis de ce genre, on n'a pas besoin d'ennemis.

● (2005)

Comment se fait-il que le groupe État islamique, qui n'est pas particulièrement important, comptant environ 40 000 hommes, a pu se rendre aux portes de Bagdad? C'est bien simple. L'armée irakienne, forte de 200 000 hommes, ne s'est pas battue. Il est arrivé que 60 000 soldats irakiens soient vaincus par 800 terroristes. À 1 contre 75, les 75 ont été vaincus. Ils ont déserté massivement, et ces 60 000 hommes n'étaient pas 60 000 hommes, parce que dans le très démocratique Irak, les officiers qui commandent un bataillon de 500 hommes n'en ont en réalité que 250. Ils prennent le salaire des 250 soldats fantômes et se le mette dans les poches. En Irak, on achète et on vend des grades d'officiers de l'armée irakienne. On comprendra que face à une corruption pareille, le soldat irakien n'est pas très motivé à se battre.

Initiatives ministérielles

Il y a un deuxième problème. Non seulement l'armée irakienne n'a pas intérêt à se battre, mais la population chiite de l'Irak est plutôt sympathique au groupe État islamique. On va me demander ce qui se passe: on ne peut pas être sympathique à la barbarie. C'est que la barbarie se trouve des deux côtés de la frontière. Des gens étaient assassinés parce qu'ils étaient sunnites, ils étaient opprimés. Des journalistes sunnites, des hommes et des femmes politiques sunnites ont été assassinés par le gouvernement irakien. Ils étaient donc opprimés. Des chrétiens étaient opprimés par le présent gouvernement irakien. Celui-ci n'étant ni démocratique, ni très respectueux, ni très civilisé. Cela a conduit à la situation où, quand le groupe État islamique s'est présenté dans de nombreuses villes, la population lui était sympathique. Ce n'est pas en la bombardant que cette population va cesser de lui être sympathique. Il faudrait peut-être des vertus autres que les bombes.

Quand les appareils d'État sont détruits, on voit apparaître des bandes armées, des seigneurs de la guerre. Et Dieu sait qu'on les détruit facilement dans ces environs-là, comme en Libye, au Yémen, en Irak ou en Syrie. Alors évidemment, cette situation devrait être réglée.

On a créé, surtout avec 12 ans de bombardements américains, une nouvelle génération de jeunes qui voient l'Occident comme une menace, pas comme une aide, pas comme un exemple, mais comme un ennemi qui détruit tout, qui détruit les aqueducs, les alimentations électriques et les écoles. Evidemment, nous ne sommes pas très sympathiques à leurs yeux. En plus de cela, les gens regardent la télévision. Ils voient les barbaries du groupe État islamique, mais en même temps, ils voient la barbarie de la CIA qui torture des gens. Je n'ai pas besoin de le dire, tout le monde le dit, même les Américains l'ont reconnu eux-mêmes, cela a été la pire chose qu'ils ont faite, la pire bêtise. Ils ont créé leurs ennemis. Ils leur ont fourni une propagande gratuite.

Bien sûr, le Canada a d'autres armes, d'autres puissants modèles. Heureusement, le NPD est, si on peut dire, l'héritier historique de Lester B. Pearson. Nous voulons la paix et nous allons la bâtir. Nous allons y arriver certainement pas en faisant des guerres, mais en évitant les guerres, en évitant que ces terroristes ne reçoivent des armes. Des pays leur fournissent des armes. Ce serait peut-être intéressant d'arrêter cela. Des pays achètent le pétrole produit par le groupe État islamique en Irak. Il faudrait peut-être arrêter cela. Ce serait pratique et utile. Bref, il faut leur enlever les moyens financiers, leur enlever les moyens militaires: pas de munitions, pas de guerre. C'est le genre de choses sur lesquelles on interviendrait, et il n'est pas nécessaire de bombarder des populations civiles pour cela.

• (2010)

C'est ce genre de choses que nous allons promouvoir au NPD. Bien sûr, nous allons aussi promouvoir une aide alimentaire pour tous ceux qui en ont besoin. Il ne s'agit pas que de donner quelques tentes et de dire que nous soutenons la population civile. Non, il faut en faire une priorité pour nous. La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge ont besoin d'être soutenus, et ils le méritent.

• (2015)

L'hon. Jason Kenney (ministre de la Défense nationale et ministre du Multiculturalisme, PCC): Monsieur le Président, l'honorable député vient de dire qu'il faut donner la priorité à l'aide humanitaire. Or j'ai de bonnes nouvelles pour lui: nous l'avons déjà fait énormément.

En effet, nous l'avons déjà fait pour les réfugiés syriens avec un investissement de plus de 700 millions de dollars, ce qui en fait la

sixième contribution financière à l'aide humanitaire aux Syriens en importance dans le monde, et la plus grande par habitant parmi les pays développés.

En ce qui concerne les personnes déplacées à cause de l'EIIL en Irak, nous avons dépensé près de 70 millions de dollars pour de l'aide humanitaire par le biais de la Croix-Rouge et des organismes de l'ONU. Il s'agit de la cinquième contribution financière en importance, et de la plus grande par habitant dans tout le monde développé. Nous l'avons donc déjà fait.

Mon collègue a exprimé toutes les théories de conspirations anti-américaines, de gauche typiques, et il a parlé sans cesse de George W. Bush qui a quitté la présidence des États-Unis il y a six ans; il a blâmé la CIA et toutes les théories de conspirations.

Pourtant, il faut constater que les gouvernements sociaux-démocrates de gauche de l'Europe, soit de la France, de la Hollande, de la Belgique et du Danemark, ainsi que le Parti démocrate des États-Unis et le Parti travailliste du Royaume-Uni, de l'Australie et de Nouvelle-Zélande, et presque tous nos alliés sont impliqués dans les campagnes militaires.

Pourquoi tous les courants sociaux-démocrates à l'étranger, dans le monde démocratique, sont-ils en faveur de notre politique d'une application militaire et que les néo-démocrates sont le seul parti social-démocrate occidental qui soit contre?

M. Alain Giguère: Monsieur le Président, il est consternant de voir le ministre de la Défense nationale dans un tel déni.

Le Sénat américain a reconnu, dans un rapport unanime, que la CIA avait systématiquement torturé ses prisonniers. Ce n'est ni une invention ni un complot; c'est un rapport clair, net et précis!

Que cela nous plaise ou non, il s'agit d'un fait historique: pendant 12 ans, les Américains ont bombardé l'Irak. Ils l'ont militairement occupé. Nous en constatons le résultat présentement. Nous sommes obligés d'y retourner! Il faudrait peut-être comprendre un jour que les bombes ne sont pas la meilleure des solutions. Nous en proposons une tout autre.

On dit que l'aide alimentaire, c'est bien, mais qu'il leur faut quand même une petite aide militaire. Il faut plutôt s'assurer que les gens ne reçoivent pas d'armes ni de munitions. Il faut peut-être convaincre quelques gouvernements de se tenir tranquilles.

Il faut empêcher la Turquie d'être un refuge pour le groupe État islamique. Que les gens ne puissent pas aller se faire soigner ou aller vendre leur pétrole en Turquie, cela serait utile.

Cela s'appelle prendre des mesures pour gagner la guerre, ou bref, faire ce que les conservateurs n'ont surtout pas fait en Afghanistan.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, si vous me le permettez, j'aimerais réaffirmer des propos que j'ai tenus plus tôt aujourd'hui.

Le Parti libéral n'appuiera pas les efforts du gouvernement visant à intensifier et à élargir cette mission de combat en Syrie. Ce refus est motivé par une bonne raison: le gouvernement propose une mission de combat vague et interminable pour les Forces armées canadiennes.

Initiatives ministérielles

Les conservateurs n'ont pas articulé clairement les objectifs de la mission. De plus, le premier ministre et le ministre de la Défense nationale ont présenté des arguments contradictoires. À notre avis, le Canada a un rôle à jouer dans la lutte contre l'EIIL. Ce rôle doit servir nos intérêts nationaux. La mission proposée par le premier ministre ne les sert pas.

Le député est-il d'accord avec tout ce que je viens de dire?

[Français]

M. Alain Giguère: Monsieur le Président, c'est un véritable problème.

Quand je dis que nous revivons la guerre du Vietnam, c'est un fait. Tout à l'heure, la ministre d'État à la diversification de l'économie de l'Ouest indiquait que son objectif était de déstabiliser le gouvernement, afin d'en dégrader la capacité. Or cela ne constitue pas une victoire.

La véritable victoire se concrétisera quand les gens ne voudront plus soutenir un mouvement terroriste. Là sera la victoire. Tout ce qu'on nous propose à l'heure actuelle, c'est de limiter l'influence de ces groupes terroristes.

Comme pour la guerre du Vietnam et la guerre en Afghanistan, cette stratégie n'a pas d'objectif clairement défini, et nous ne savons surtout pas, une fois que nous serons dans le bourbier, comment nous nous en sortirons.

• (2020)

[Traduction]

M. Corneliu Chisu (Pickering—Scarborough-Est, PCC): Monsieur le Président, je vous remercie de l'occasion de prendre la parole au sujet de cette motion. En tant qu'ancien combattant de la guerre en Afghanistan contre le fléau des talibans et d'Al-Qaïda, je considère qu'il est de mon devoir de me faire entendre dans le cadre du présent débat et d'affirmer qu'il faut freiner l'EIIL avant qu'il poursuive sa destruction et prenne la vie d'autres innocents.

J'aimerais traiter d'un aspect que bon nombre semblent avoir perdu de vue dans le cadre du présent débat. L'EIIL a demandé à ses sympathisants de commettre des attaques sauvages contre les Canadiens, en particulier les civils. Par le biais de son réseau de propagande, l'EIIL a déjà inspiré des attaques ici en sol canadien. Au cours de la dernière année, nous avons enterré des soldats canadiens qui sont morts en sol canadien, dont un militaire qui a été tué à quelques pas d'ici.

La lutte contre l'EIIL est un débat qui concerne tous les députés. C'est quelque chose qui, en soi, dépasse la portée d'une mission humanitaire. J'exhorte tous les députés à appuyer la motion pour que le Canada prolonge son engagement envers la coalition internationale qui appuie le gouvernement irakien dans sa lutte contre le groupe État islamique.

Nous avons beaucoup entendu parler du rôle du Canada en Irak, de sa mission et des capacités mises à contribution par les Forces armées canadiennes. C'est grâce à leurs efforts si l'EIIL commence à reculer. L'EIIL est maintenant sur la défensive dans presque 25 % des zones dont il s'était emparé. Malgré ses avancées rapides au cours de l'année dernière, l'EIIL se tient maintenant sur la défensive. En fait, l'EIIL n'a fait aucune progression territoriale depuis des mois, comme conséquence directe des frappes aériennes effectuées par l'Aviation royale canadienne et nos alliés de la coalition.

Dans le nord de l'Irak, les forces irakiennes reprennent graduellement l'est de Mossoul. Dans l'ouest de l'Irak, la ville d'Al-Baghdadi a été récupérée par les forces irakiennes, et ces dernières s'emploient à reprendre le contrôle de Falloujah. Au centre

de l'Irak, les frappes aériennes de la coalition ont affaibli la capacité de l'EIIL de mener des opérations dans ces régions, ce qui contribue aux gains réalisés par les forces irakiennes. Ces frappes aériennes sauvent des vies.

Voici ce que le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, avait à dire au sujet des frappes aériennes:

Les frappes aériennes et l'opération militaire entreprises à la demande du gouvernement de l'Irak ont pu aider les Nations Unies et d'autres intervenants à [...] sauver beaucoup de vies humaines.

Il a ajouté qu'il est clair que les militants du groupe État islamique représentent « une menace pour la paix et la sécurité internationales, comme l'a déjà déclaré le Conseil de sécurité. »

Le groupe État islamique mène une offensive en règle contre la dignité humaine. Ses atrocités sont au-delà du répréhensible. Ses actes et ses valeurs sont le propre d'une barbarie absolue. Il s'agit d'une organisation terroriste génocidaire. Sa brutalité à l'état pur cible de façon disproportionnée les minorités ethniques et religieuses.

De plus, c'est une organisation qui respire la haine des femmes, plus particulièrement. On estime que le groupe État islamique garde 7 000 femmes et filles yézidiennes comme esclaves sexuelles. Ces informations sont nombreuses, et elles sont troublantes. On capture des jeunes femmes et on les distribue comme des objets aux combattants du groupe État islamique.

Un rapport récent du Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU fait état d'innombrables signalements d'enlèvements, de viols et d'autres formes de violence sexuelle et sexiste perpétrées contre des femmes et des enfants. Il cite plusieurs cas d'esclaves sexuelles du groupe État islamique qui se sont enfuies, dont une qui dit que les gardes l'ont violée trois fois par jour pendant trois jours. Il est aussi question, dans le rapport de l'ONU, d'une fillette de 8 ou 9 ans qui a été publiquement violée dans la salle d'une école de Tal Afar par des membres du groupe État islamique où celui-ci aurait gardé plus d'une centaine de jeunes enfants. Selon le même rapport, beaucoup de femmes réduites à l'esclavage par le groupe ont été mariées de force à des combattants ou vendues aux enchères comme esclaves. Elles sont soumises à des violences sexuelles et sexistes.

• (2025)

Voilà le type de haine que le groupe veut exporter au Canada. C'est ce qu'il préconise. Ce sont là les valeurs révoltantes dont il se fait le champion, pour lesquelles il est prêt à tuer, à décapiter des gens. Il a lancé un appel aux attaques contre des Canadiens au Canada même. Le combat est donc tout à fait le nôtre.

Grâce à son réseau terroriste, le groupe État islamique a pu se procurer des armes et de l'artillerie lourde. Il utilise ces armes lourdes pour revendiquer un vaste territoire en Irak et en Syrie, où il peut se livrer à ses atrocités. Nous ne pouvons tolérer qu'il se ménage un refuge sûr en Syrie pour pouvoir continuer à se livrer aux mêmes atrocités sans avoir à craindre la moindre répercussion.

Voilà pourquoi une intervention humanitaire, qui serait notre seule action, si l'opinion des députés de l'opposition officielle l'emportait, ne saurait suffire à elle seule.

Initiatives ministérielles

Le Canada fait plus que ce qu'on devrait normalement attendre de lui, en matière d'aide humanitaire. Il est au sixième rang des plus importantes sources d'aide humanitaire pour la Syrie et au cinquième rang dans le cas de l'Irak. Grâce à ses efforts, le Canada a fourni une aide alimentaire à 1,7 million de personnes en Irak, et 1,26 million d'Irakiens ont reçu des approvisionnements de secours.

Plus de 500 000 enfants ont pu profiter de possibilités d'éducation. Nous combattons aussi l'EIIL par nos efforts humanitaires, mais ces efforts ne suffiraient pas seuls à mettre fin à la barbarie de l'EIIL. Voilà pourquoi nous avons adopté une approche à la fois humanitaire et militaire. Nous affrontons la menace et faisons aussi tout en notre pouvoir pour aider les victimes qui en ont désespérément besoin.

Ce n'est pas un scénario dans lequel nous pouvons faire un choix tranché. En fait, nous ne pouvons pas protéger le Canada sans reconnaître ces menaces, en fermant les yeux et en continuant tout simplement à aider ceux qui sont touchés par la croissance et l'expansion de l'EIIL. L'EIIL doit être affaibli jusqu'au point où il ne représentera plus une menace pour le Canada. Pour le moment, c'est une menace directe non seulement pour la sécurité régionale et internationale, mais aussi pour la sécurité des Canadiens ici même, chez nous. Grâce à notre intervention militaire, grâce au travail de nos braves hommes et femmes de l'Aviation royale du Canada, nous affrontons ces menaces et faisons sentir notre présence sur la scène internationale. Comme Canadiens, nous avons une obligation morale envers les hommes et les femmes qui sont en butte aux attaques de l'EIIL et nous avons le devoir de protéger les Canadiens contre ce groupe qui nous a déclaré la guerre.

Nous ne pouvons pas nous isoler dans un monde troublé. Voilà pourquoi j'encourage l'opposition à voter en faveur de la prolongation de cette mission. Faisons le bon choix. Faisons notre devoir.

M. Tarik Brahmi (Saint-Jean, NPD): Monsieur le Président, je félicite mon collègue d'en face pour le dévouement dont il a fait preuve au Comité permanent de la Défense nationale.

Il est ingénieur, et je le suis aussi. Il a servi dans les Forces canadiennes. J'ai servi dans l'armée française. Connaissant ses antécédents militaires, je me demande comment il a pu croire au départ que les forces spéciales canadiennes se trouvaient en Irak non pour mener des opérations spéciales, mais pour faire de la formation.

Mon collègue connaît bien les opérations militaires. Comment peut-il alors expliquer que le sergent Andrew Doiron a été tué par ceux qu'il était censé entraîner?

M. Corneliu Chisu: Monsieur le Président, lorsque mon collègue dit que les forces spéciales étaient là à des fins d'entraînement, il devrait comprendre qu'il y a des règles d'engagement qui sont très claires. Ces forces ne peuvent rien faire qui soit extérieur à leur mandat. Mon collègue le sait certainement.

Lorsque nous parlons des forces spéciales qui sont allées donner de la formation, c'est exactement ce qu'elles font, et rien d'autre. Comme nous le savons, des accidents se produisent chez les militaires. Lorsque je l'exerçais, ma profession n'était pas sans danger. Toutefois, je peux donner à la Chambre l'assurance que ce que nous disons aux Canadiens est vrai et que nos forces sont là pour faire de l'entraînement et donner de l'aide.

• (2030)

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, le week-end dernier, j'ai eu le privilège de participer à un événement très spécial organisé par l'Association kurde du Manitoba. J'ai eu l'occasion de discuter avec plusieurs personnes

d'origine kurde. La communauté kurde d'Irak peut avoir un impact considérable. Ce sont ces gens qui combattent l'EIIL sur le terrain. Ils ont un énorme besoin de l'expertise et du soutien du Canada, sous différentes formes.

Le député admet-il que l'un des moyens de combattre l'EIIL consiste pour nous à soutenir des organisations et des gens tels que les Kurdes d'Irak qui combattent infatigablement ce groupe à l'heure actuelle?

M. Corneliu Chisu: Monsieur le Président, je sais que mon collègue a été militaire pendant quelques années. Il devrait donc comprendre que, pour être en mesure d'offrir de l'aide, qu'elle soit humanitaire ou autre, nous devons d'abord créer un environnement sûr. Les Kurdes combattent leurs ennemis et nous les appuyons.

L'hon. K. Kellie Leitch (ministre du Travail et ministre de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, manifestement, les Forces armées canadiennes font un travail remarquable. J'aimerais lire un extrait d'une déclaration du gouvernement irakien à ce sujet:

Le ministre des Affaires étrangères condamne sévèrement les actes criminels et sauvages commis par un groupe terroriste à l'endroit de Canadiens innocents qui vauquaient à leurs occupations quotidiennes [...]. Le ministre est solidaire du gouvernement canadien et tient à le remercier pour sa participation à la coalition internationale qui lutte contre le terrorisme et les attaques violentes commises contre l'Irak. Nous remercions aussi le gouvernement canadien pour l'aide humanitaire et le soutien logistique qu'il apporte, ainsi que pour sa volonté de contribuer à la protection aérienne offerte par la coalition.

Quels sont ces gains réalisés par les Forces armées canadiennes dans le cadre de leurs efforts visant à faire reculer l'EIIL en Irak? Elles font un travail remarquable, mais j'aimerais que le député nous donne des détails sur ce que les Forces armées canadiennes ont accompli jusqu'à présent.

M. Corneliu Chisu: Monsieur le Président, les Forces armées canadiennes sont parvenues à empêcher l'EIIL de progresser en territoire irakien et elles ont aidé les forces irakiennes à tenir le coup. Grâce aux Forces armées canadiennes, les forces irakiennes ont pu se mobiliser contre ce fléau qu'est l'EIIL.

[Français]

Mme Mylène Freeman (Argenteuil—Papineau—Mirabel, NPD): Monsieur le Président, nous sommes ici, ce soir, afin de parler de la proposition du gouvernement de prolonger la mission de combat du Canada en Irak en réponse aux actes de violence atroces et aux graves violations des droits humains perpétrés par l'organisation terroriste État islamique en Irak et au Levant.

Est devant nous la demande du premier ministre de réorienter la mission de conseil commencée en septembre vers une mission de combat sur les lignes de front, en passant par la campagne aérienne commencée en novembre 2014, lors de laquelle le Canada a effectué 53 frappes en Irak.

Alors que nous venons de compléter notre engagement en Afghanistan, où nos militaires ont été déployés le plus longtemps de notre histoire, soit pendant 12 ans, avec un résultat de plus de 40 000 vétérans de guerre, 160 morts, des milliers de blessés et des milliers d'autres qui souffrent du syndrome de stress post-traumatique, nous embarquons maintenant dans un autre conflit.

Tout cela est fait dans un contexte où bon nombre de nos anciens combattants et de leurs proches n'ont toujours pas accès à des soins de santé, des prestations et d'autre soutien adéquat, dû à la façon dont est géré le ministère des Anciens Combattants de ce gouvernement.

Initiatives ministérielles

Déjà depuis cet automne, le gouvernement a déployé 69 membres des Forces d'opérations spéciales et environ 600 membres additionnels des Forces canadiennes en Irak. Alors que le gouvernement a déclaré que, à date, nous ne sommes pas en mission de combat, nous savons que, depuis janvier, les Forces d'opérations spéciales canadiennes ont échangé des tirs avec des militants du groupe État islamique sur le sol irakien.

Le décès du sergent Andrew Joseph Doiron nous confirme que la situation est beaucoup plus complexe et nous rappelle les risques associés au déploiement de nos troupes sur les lignes de front, ainsi que le devoir que nous avons, en tant que députés, de prendre notre rôle ici au sérieux.

Étant donné le refus d'appeler cela une mission de combat, on se demande aussi quelles sont les répercussions sur l'indemnité, par exemple, et la prime de risque visant les membres des forces. Rappelons que cette allocation pour nos troupes en Afghanistan qui formaient l'armée afghane a été réduite en 2013 en raison de l'absence supposée de risque.

● (2035)

[Traduction]

L'ancien ambassadeur du Canada au Conseil de sécurité de l'ONU, Paul Heinbecker, a écrit dans le *Globe and Mail* du 23 mars que nos hommes et nos femmes en uniforme n'avaient pas leur place en Irak, et encore moins en Syrie.

[Français]

Le Canada n'a pas à mener cette guerre. Nous pouvons plutôt aider à sauver des vies sur le terrain en trouvant des solutions à la crise humanitaire.

[Traduction]

N'oublions pas que, dans le cadre d'une entrevue à l'émission *The House* de la CBC, le 27 septembre dernier, l'ambassadeur des États-Unis au Canada, Bruce Heyman, a déclaré ce qui suit:

Nous serions heureux que le Canada soit prêt à nous aider [...] sur le plan humanitaire, sur le plan militaire ou autre. D'ailleurs, j'aimerais signaler que l'intervention militaire ne suffira pas à régler ce problème [...] nous aurons besoin d'aide à plusieurs niveaux pour affaiblir et anéantir l'EIIL.

[Français]

La Norvège, la Corée du Sud et la Nouvelle-Zélande, entre autres, ne prennent pas part au combat. Leur contribution est de nature strictement humanitaire. Cette aide humanitaire est vraiment nécessaire. Il y a de graves violations des droits humains, dont les attaques qui visent directement la population et l'infrastructure civile, les exécutions et autres meurtres visant les civils, les enlèvements, les viols et autres formes de violence sexuelle et physique.

À ce jour, la violence a provoqué le déplacement de 2,5 millions de personnes en Irak seulement et 5,2 millions d'autres personnes ont besoin d'une assistance humanitaire. Au moins 20 % des 2,5 millions de personnes déplacées en raison du conflit ont des besoins cruciaux en matière de protection, notamment en ce qui concerne les traumatismes et les violences sexuelles. Cette situation est aggravée par les effets régionaux de la crise en Syrie, car les pays voisins essaient désespérément de composer avec les réfugiés et la violence en Syrie.

La Syrie en est à sa cinquième année de conflit, dans une guerre qui ne fait pas de distinction entre les civils et les combattants. Des centaines de milliers de personnes ont été tuées et la moitié de la population a fui. Les pays voisins, qui habituellement accueilleraient des réfugiés de l'Irak, sont déjà surchargés par le nombre élevé de réfugiés de la Syrie.

[Traduction]

Comment pouvons-nous remédier à cette situation désastreuse? Comme le disait Nelson Mandela, notre arme principale dans le combat pour la paix est l'éducation. C'est que l'éducation est essentielle à la sécurité et à la création d'un bon climat économique. Nous savons que les conflits armés et les déplacements de population ont des conséquences disproportionnées sur les enfants. Plus de 70 % des enfants faisant partie des populations déplacées en Irak ne vont pas à l'école. Le Canada devrait mettre davantage l'accent sur le bien-être des enfants et sur l'accès à des installations scolaires.

Nous devons répondre aux besoins les plus fondamentaux, comme l'eau, la sécurité alimentaire, le logement, la santé et l'assistance psychosociale. Nous devons combattre la violence sexuelle, aider les survivants et protéger les minorités. Nous devons favoriser le développement de l'infrastructure sociale en aidant les populations elles-mêmes, ce qui veut dire résoudre les inégalités structurelles qui sous-tendent la violence, de manière à éliminer le risque de voir surgir encore plus d'extrémisme.

Le secrétaire général Ban Ki-moon a déclaré ceci:

À long terme, la principale menace qui guette les terroristes n'est pas le pouvoir des missiles, mais plutôt la politique d'inclusion.

[Français]

Nous savons que la paix est liée à l'égalité. En fait, l'autonomisation des femmes est une force puissante pour la croissance économique, la stabilité sociale et politique et la paix durable. Les femmes autonomes sont le fondement de communautés qui peuvent lutter contre la radicalisation et l'extrémisme.

C'est pourquoi le NPD demande au gouvernement du Canada de travailler afin de contribuer à la création d'une gouvernance démocratique responsable et pacifique en Irak et de lutter contre la menace du groupe État islamique et d'autres groupes militants.

● (2040)

[Traduction]

Je voudrais citer à l'intention de la Chambre un article cosigné par la directrice générale d'ONU Femmes, Phumzile Mlambo-NGCuka, et par la sous-secrétaire générale des Nations Unies Radhika Coomaraswamy. L'article, publié dans la revue *Foreign Policy*, est intitulé « Les femmes sont la meilleure arme dans la guerre contre le terrorisme ». Il a été publié le 10 février 2015. En voici un extrait:

Les opérations militaires de lutte antiterroriste perturbent les activités économiques et sociales. Elles détruisent les infrastructures civiles — par exemple les écoles, les marchés, et les installations médicales — dont les femmes dépendent pour jouer leurs rôles traditionnels consistant à prendre soin des autres. Lorsque les gouvernements concentrent les ressources sur de coûteuses opérations militaires, les fonctions sociales de l'État, comme la santé, les services aux familles et l'éducation, sont souvent les premières à subir les compressions budgétaires. Les déplacements de populations civiles rendent les femmes et les filles vulnérables à la violence sexuelle et à la violence infligée par les hommes, y compris les crimes commis avec une macabre régularité par les forces de sécurité censées les protéger.

Ne pas agir pour prévenir ces conséquences néfastes constitue de la négligence délibérée. Il en résulte une victimisation à répétition des femmes et, en fin de compte, une augmentation de la pauvreté, du désespoir et de la radicalisation. Les interventions militaires risquent toujours de faire des victimes parmi les civils et menacent de pousser des jeunes gens déjà marginalisés à se joindre à des extrémistes. D'ailleurs, comme les reportages dans les médias le montrent de plus en plus, malgré les crimes brutaux commis au grand jour contre les femmes par le groupe armé État islamique, des adolescentes fuient apparemment leur foyer pour se joindre à ces gens.

[Français]

Pour conclure, je dois dire que le chef de l'opposition et du NPD l'a bien dit, mardi, lors de son intervention:

Initiatives ministérielles

Si [le groupe État islamique] s'est autant implanté en Irak et en Syrie, c'est parce que ces pays ne peuvent pas compter sur un gouvernement stable et fonctionnel capable de maintenir la paix et de garantir la sécurité sur son propre territoire.

Le Canada devrait d'abord utiliser toutes les ressources diplomatiques, humanitaires et financières à sa disposition pour réagir à cette tragédie humaine sans précédent et renforcer les institutions politiques de ces deux pays. [...]

[...] la tragédie qui se déroule en Irak et en Syrie ne prendra pas fin parce que le monde occidental envahit une fois de plus cette région. Cette tragédie se terminera lorsque nous aiderons la population [...] à se doter des institutions politiques et des capacités de sécurité dont elle a besoin pour lutter elle-même contre ces menaces.

Le groupe État islamique réagit déjà à la campagne aérienne en dispersant ses troupes, en s'abritant dans les zones civiles et en se déplaçant fréquemment. Les frappes aériennes incitent des réactions violentes des communautés locales, ce qui conduit à une plus grande instabilité et insécurité.

Plutôt que de s'engager dans un combat militaire dont on ne verra pas la fin et qui n'a pas le soutien du Conseil de sécurité de l'ONU, le NPD presse le gouvernement conservateur du Canada de choisir d'apporter sa contribution sur le plan humanitaire.

[Traduction]

L'hon. Jason Kenney (ministre de la Défense nationale et ministre du Multiculturalisme, PCC): Monsieur le Président, je sais trop par où commencer après ce discours. La députée a déclaré que le déplacement de civils était attribuable à l'intervention de la coalition face à cette organisation terroriste génocidaire. Franchement, sur quelle planète vit-elle?

Tous les civils déplacés l'ont été en raison de cette organisation génocidaire, qui tente de créer un califat digne du VII^e siècle en ayant recours au nettoyage ethnique, aux viols collectifs, à l'esclavage sexuel et à la barbarie de la pire espèce. C'est pourquoi des gens se sont éloignés de leurs collectivités d'origine. C'est pourquoi les assyriens, les yézidis et les mandéens des plaines de Ninive ont dû fuir un territoire qui était leur patrie depuis des millénaires.

Je connais assez bien la communauté irakienne du Canada. C'est parce que, en 2009, j'ai mis en place le plus important programme de réinstallation de réfugiés en 25 ans. Dans le cadre de ce programme, nous avons accueilli plus de 20 000 réfugiés irakiens.

Je les connais assez bien. Cette semaine, nous avons reçu la visite à Ottawa de membres des communautés kurde, yézidie, assyrienne, chaldéenne, arabo-sunnite et chiite. Au Canada, toutes ces communautés appuient la motion et la campagne militaire alliée et, en fait, elles nous demandent d'en faire plus sur le plan militaire pour protéger les civils et pour prévenir le déplacement d'autres civils.

Voici ma question à l'intention de la députée. Que répond-elle à ces yézidis, kurdes, chaldéens et assyriens du Canada qui nous demandent d'intervenir militairement pour protéger leur peuple et pour empêcher qu'il y ait d'autres victimes? Que répond-elle à ces gens?

• (2045)

Mme Mylène Freeman: Monsieur le Président, il est vraiment dommage que le ministre ne semble connaître de l'histoire de l'Irak que les deux dernières années. Il a l'air d'avoir oublié les décennies de dictature violente que le pays a connues et qui ont provoqué la montée de l'extrémisme. Dans ce climat, l'établissement d'institutions politiques démocratiques, fortes et inclusives est très difficile. Ce n'était pas non plus une priorité pour la communauté internationale. Bien au contraire, en 2003, les États-Unis ont envahi l'Irak, faisant fi de la volonté de la communauté internationale.

Ce que nous voyons aujourd'hui n'est que la suite de ces décennies de violence auxquelles on n'a pas essayé de remédier à

long terme par des moyens durables. De toute évidence, nous sommes actuellement témoins d'une crise humanitaire de la plus haute gravité, mais elle n'est pas née sans raison.

Nous devons comprendre les conséquences de l'intervention en Irak et nous rendre compte de ce qu'elle entraînera dans les décennies à venir.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, même si le Parti libéral n'appuie pas la position du NPD, cette position comprend certains aspects parfaitement acceptables. J'aimerais que la députée nous parle de ce que le gouvernement essaie de faire. La manœuvre conservatrice venant du Cabinet du premier ministre vise à donner l'impression que, si nous nous prononçons contre la motion, nous appuyons en quelque sorte l'EIIL.

Nous, les libéraux — comme tous les députés, je crois —, comprenons à quel point l'action de l'EIIL est odieuse et révoltante. Toutefois, il y a d'autres moyens d'y réagir. La députée peut-elle formuler quelques observations sur la façon dont les conservateurs essaient de manœuvrer, qui n'a pas d'autre but que de tromper les Canadiens?

Mme Mylène Freeman: Monsieur le Président, il est effectivement très difficile de voir ce qui se passe avec des discussions de ce genre et la façon dont certaines choses sont prises hors contexte lorsque nous parlons d'agir d'une manière humanitaire. On veut donner l'impression que nos propos signifient que nous ne nous inquiétons pas de la situation. Je suis en fait très alarmée.

Je tiens à souligner qu'il y a une façon complètement différente de voir notre manière d'intervenir dans les conflits mondiaux, notre désir de soutenir les pays et les communautés et d'appuyer le développement économique des collectivités. Nous devons être en mesure d'appuyer l'égalité des femmes. Il y a des choses qui créent un développement durable. Voilà ce que nous devrions faire. Bien entendu, il y a actuellement un besoin urgent d'une aide humanitaire directe, mais nous devons aussi aller dans les collectivités pour empêcher la propagation de ce mouvement. C'est ce que nous devrions faire plutôt que d'intervenir militairement.

Mme Cathy McLeod (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé et pour la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur que d'intervenir à la Chambre aujourd'hui. Le débat actuel répond à l'une de nos responsabilités les plus fondamentales puisque nous discutons d'une motion ministérielle qui vise à faire avaliser par la Chambre des communes la décision du gouvernement de fournir des ressources militaires pour combattre l'EIIL.

Comme l'indique noir sur blanc la motion à l'étude, le groupe terroriste connu sous le nom d'EIIL a exhorté à maintes reprises ses membres à cibler le Canada et les Canadiens au pays et à l'étranger. De toute évidence, l'EIIL constitue une menace claire et active pour la population du Moyen-Orient, en particulier les membres de minorités religieuses et ethniques vulnérables. L'EIIL ne se gêne pas pour afficher sur Internet des vidéos de ses campagnes brutales et barbares de violence sexuelle, de meurtre et d'intimidation.

Initiatives ministérielles

Le Canada ne peut pas rester les bras croisés pendant que des hommes, des femmes et des enfants innocents se font massacrer par une secte sanguinaire qui pratique le génocide et qui entend perpétrer ses actes de violence brutale jusque chez nous. Le premier ministre a été clair: à défaut de se heurter à une intervention directe et musclée, l'EIIL continuera à prendre de l'expansion et à élargir sa zone d'influence, représentant un danger pour la paix et la sécurité du monde entier tout en faisant planer une menace directe sur le Canada et les Canadiens.

La situation s'est améliorée par rapport au printemps dernier. L'EIIL s'étendait alors à un rythme effarant. Il a plus ou moins été freiné et a perdu du terrain. Cette situation est surtout attribuable à l'ampleur et à l'intensité de l'opposition internationale, non seulement en Occident, mais aussi dans le monde arabe.

L'EIIL continue d'attirer des terroristes djihadistes du monde entier et cherche à accroître son réseau de forces djihadistes. Il continue de menacer notamment le Canada et de susciter des attentats dans bien des pays occidentaux. Le groupe État islamique a clairement dit qu'il allait continuer de cibler les Canadiens, le Canada et les alliés occidentaux qui s'élèvent contre cette forme barbare de l'islam. Il s'agit d'une idéologie tordue et perverse. Pour ses adeptes, quiconque n'adhère pas à la forme de religion prônée par l'EIIL devrait être tué. Cette idée est aussi évidente pour eux qu'elle est incompréhensible, barbare et diabolique pour nous, mais la menace est bien réelle.

L'EIIL ne tue pas seulement ses ennemis sur le champ de bataille. Il cible les journalistes et les travailleurs et s'en prend à des hommes, des femmes et des enfants innocents. Des attentats horribles et troublants ont été commis contre des minorités ethniques et religieuses vulnérables et pacifiques. Nous le savons parce que l'EIIL s'en vante. Il faut prévenir le danger et contenir la menace avant qu'il n'impose son idéologie répressive à toute la région.

La prolongation de la mission actuelle des Forces armées canadiennes n'est pas une réaction impulsive ou un réflexe, mais une décision dictée par la nécessité de protéger le Canada, par la reconnaissance du fait que nous devons continuer de lutter avec nos alliés et nos partenaires dans la poursuite des intérêts nationaux du Canada et pour protéger le Canada et les Canadiens d'une secte sanguinaire qui nous a déclaré la guerre à tous.

L'expérience des dernières années nous a montré que nous ne pouvons pas nous attendre à des victoires rapides et décisives, mais, lorsque nous sommes confrontés à la sauvagerie de l'ennemi, nous ne pouvons pas nous soustraire à la nécessité d'agir uniquement parce que la mission n'est pas assortie d'une date de fin. Cela ne veut pas dire que nous devrions tourner le dos à nos responsabilités de citoyens du monde. Si nous faiblissons maintenant, l'EIIL gagnera en force, deviendra encore plus brutal et impitoyable et consolidera son emprise territoriale, ce qui plongerait le Moyen-Orient davantage dans l'instabilité, le chaos et le carnage. Si nous ne remédions pas au fondamentalisme de l'EIIL bientôt, il risque de s'étendre. Nous ne pouvons simplement pas permettre que cela arrive.

Il ne s'agit pas de choisir entre deux choses et nous entendons cela dans le débat ce soir lorsque le NPD parle d'aide humanitaire. C'est ce que les partis de l'opposition veulent nous faire croire. Nous participons à l'aide humanitaire. Comme le premier ministre l'a dit à la Chambre, au cours des six derniers mois, nous avons contribué à nourrir 1,7 million de personnes en Irak, fourni des abris et des approvisionnements de secours à 1,25 million d'enfants et permis à au moins 500 000 enfants de recevoir un enseignement.

Il a été dit à maintes reprises que, pour pouvoir fournir de l'aide humanitaire, la stabilité est nécessaire. Pour être franc, les gens qui ont besoin de secours préféreraient pouvoir vivre en paix dans leur pays et rentrer chez eux.

• (2050)

Nous avons contribué à soutenir 200 000 réfugiés en Irak en leur fournissant de la nourriture, de l'eau, des abris et une protection. Le Canada se classe au cinquième rang parmi les pays qui accordent de l'aide à l'Irak, et au sixième rang pour ce qui est de la Syrie. Grâce à ces efforts, l'aide que nous fournissons par habitant est toujours parmi les plus élevées du monde.

Notre participation à cette mission multinationale est dans l'intérêt national du Canada. Voilà qui est clair. En effet, cette vaste coalition internationale est composée de plus de 60 partenaires, dont environ 30 s'unissent pour contribuer à l'intervention militaire dirigée par les États-Unis afin d'affronter l'EIIL.

Le Canada collabore avec certains de ses alliés et partenaires les plus proches, y compris les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, les Pays-Bas et l'Australie, pour affaiblir et vaincre l'EIIL. En outre, les pays du Moyen-Orient jouent un rôle vital dans la coalition. Je le répète, cela prouve qu'il ne s'agit pas seulement d'un conflit entre l'Occident et l'islam. De nombreux pays du Moyen-Orient sont nos partenaires. Il s'agit plutôt d'un combat qui oppose l'extrémisme meurtrier aux préoccupations internationales relatives à l'Irak et à la Syrie, à la stabilité régionale et à l'aide humanitaire.

C'est pour cette raison que je vais appuyer la motion du gouvernement dont la Chambre est saisie. J'appuie le déploiement prolongé de ressources militaires canadiennes pour lutter contre l'EIIL, et les terroristes qui y sont associés, au moyen de frappes aériennes pour bombarder l'EIIL en Irak et en Syrie. J'appuie la décision du gouvernement de prolonger cette mission jusqu'au 30 mars 2016. J'appuie l'intention du gouvernement de ne pas déployer de troupes pour assumer un rôle de combat terrestre.

Comme tous les parlementaires, j'offre mon soutien résolu et inconditionnel aux femmes et aux hommes courageux des Forces armées canadiennes qui nous protègent et je les en remercie.

• (2055)

[Français]

Mme Lysane Blanchette-Lamothe (Pierrefonds—Dollard, NPD): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours. Je pense que nous souhaitons tous le retour de la paix et la fin de la violence, mais ce débat ne concerne pas nécessairement le but, il concerne plutôt les moyens d'y arriver. À cet égard, nous avons un désaccord majeur.

Après tant d'années d'intervention militaire dans cette région du monde, je ne comprends pas comment la députée peut croire qu'en prolongeant la mission de 12 mois, nous parviendrons à restaurer la paix et à permettre aux gens de retourner vivre chez eux. Franchement, je pense que nous pouvons apprendre de notre histoire, penser à une approche plus constructive et reconnaître l'importance des forces locales. C'est la clé de cet enjeu.

Entre autres, la motion du NPD demande de mettre fin à la participation des troupes des Forces canadiennes aux combats et aux bombardements.

La députée ne pense-t-elle pas que, plutôt que de participer aux combats et aux bombardements, nous pourrions adopter une autre approche afin d'obtenir des résultats concrets?

Initiatives ministérielles

[Traduction]

Mme Cathy McLeod: Monsieur le Président, en regardant les cartes, je voyais que le califat étendait rapidement son emprise sur l'Irak et la Syrie.

Comme bien des députés, nous sommes conscients des horribles vidéos qui sont produites. Nous savons comment on a encouragé la propagation de la menace — que ce soit à Paris, en Australie ou au Canada —, et nous sommes conscients de la menace directe que cela représente pour le Canada et d'autres pays dans le monde.

Il faut atténuer cette menace. Les efforts ont porté fruit. Encore une fois, lorsqu'on regarde aujourd'hui une carte qui permet de comparer la situation actuelle par rapport à la situation précédente, on voit que l'expansion a été freinée. C'est grâce aux efforts des nombreux partenaires de la coalition, qui sont prêts à faire le travail très difficile qui doit être effectué pour atténuer cette horrible menace.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, la ministérielle vient de dire que le gouvernement a réagi de manière non pas impulsive, mais bien réfléchie.

J'aimerais poser à la députée une question à laquelle aucun autre membre de son caucus n'a répondu. J'ai posé cette question à plusieurs reprises.

Dans la section des nouvelles nationales, la CBC a publié une nouvelle intitulée « Les frappes aériennes en Syrie pourraient aider Al-Qaïda ». La députée a-t-elle quelque chose à dire à ce sujet? Le sous-titre dit ceci: « Les experts préviennent que les attaques menées par l'Occident contre l'EIIS font croître la menace tout aussi grande que représente son rival ». La députée pourrait-elle commenter cette nouvelle? Je suis sûr que cela inquiète bon nombre de Canadiens. C'est une nouvelle qui vient d'être publiée par la CBC.

• (2100)

Mme Cathy McLeod: Monsieur le Président, nous savons qu'il y a d'énormes défis à relever au Moyen-Orient. Nous sommes en train de parler de la nécessité d'affaiblir l'EIIL.

Il y a certes beaucoup de travail qui a été fait en Afghanistan pour lutter contre Al-Qaïda et d'autres organisations, mais, encore une fois, l'EIIL représente une menace considérable, et pas seulement pour nous. Une énorme coalition regroupant de nombreux pays — dont la France et l'Australie — a cerné les mêmes besoins que ceux établis par le gouvernement du Canada, et elle prend les mesures qui s'imposent.

M. James Bezan (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue de Kamloops—Thompson—Cariboo d'appuyer la motion.

Pourrait-elle parler brièvement de l'ampleur de l'aide humanitaire offerte dans la région et de son importance pour les personnes qui ont été déplacées par cette organisation terroriste?

Mme Cathy McLeod: Monsieur le Président, dans mon discours, j'ai parlé brièvement des efforts considérables que nous avons déployés pour être parmi les plus grands donateurs par habitant. Nous avons entendu l'un de mes collègues tout à l'heure qui a visité quelques-uns des camps. Ces gens en situation de besoin extrême font preuve d'un immense respect, d'entraide et de gratitude.

Je vais revenir à mon point initial. Ces gens veulent retourner chez eux, dans leur pays. Ils n'ont pas choisi d'être des réfugiés. Mais surtout, ils veulent la paix dans leur pays.

M. Murray Rankin (Victoria, NPD): Monsieur le Président, c'est une responsabilité qui donne à réfléchir que nous devons tous assumer en tant que parlementaires pour régler cette question ce soir. On parle ici d'envoyer des femmes et des hommes courageux risquer leur vie. Je tiens donc à dire d'entrée de jeu que je vais me prononcer contre cette motion, mais j'espère pouvoir le faire en tenant compte des personnes que le gouvernement est prêt à envoyer risquer leur vie dans ce borbier. C'est ce que je pense que nous leur demandons de faire.

J'aimerais commencer par dresser un portrait d'ensemble, puis je parlerai de la légalité, qui est le sujet qui nous préoccupe aujourd'hui, je crois.

Tout d'abord, cette mission était, au départ, censée être de courte durée, puis elle a été prolongée. Il s'agit maintenant d'une mission d'un an qui se poursuivra même après les élections. Après quoi, qui sait combien de temps encore elle durera? D'après notre expérience en Afghanistan et l'expérience des Américains en Irak, nous serions porter à croire qu'il est peu probable que ce soit une mission de courte durée. C'est probablement pourquoi cette question est encore plus importante ce soir qu'elle l'aurait été si nous avions cru le premier ministre sur parole lorsqu'il a dit qu'elle prendra fin en mars 2016.

Il est trompeur de dire qu'on prolonge et qu'on élargit la mission pour une période d'un an; tous ceux qui ont étudié dans cette région du monde le reconnaîtront, compte tenu de son histoire.

Il y a environ six mois, le chef de l'opposition a expressément demandé au premier ministre si les militaires canadiens participeraient au traçage de cibles pour les frappes aériennes ou s'ils accompagneraient les soldats irakiens sur la ligne de front. Le premier ministre a répondu que non. Bien entendu, le décès tragique du sergent Andrew Doiron a prouvé que le premier ministre a induit en erreur le Parlement et la population canadienne.

Il y a deux jours, le chef de l'opposition a pris la parole et a expliqué de façon très éloquente ce que les planificateurs militaires nous disent depuis le départ: pour qu'une mission soit couronnée de succès, il faut deux choses, c'est-à-dire des objectifs définis et une stratégie de retrait. Nous estimons que le gouvernement conservateur n'a rien prévu de tel. Il n'a pas de stratégie, outre bien sûr sa stratégie politique évidente, qui consiste à diviser les Canadiens. Il ne sait pas même pas si cette mission vise l'affaiblissement ou la destruction, car différents députés ministériels ont dit des choses différentes. Un jour, l'objectif visé était l'affaiblissement; ensuite, le ministre de la Défense nationale a déclaré que l'objectif visé était la destruction. En toute honnêteté, nous ne savons pas trop ce qu'il en est. Les conservateurs n'ont pas d'objectif, sauf peut-être des objectifs qui sont plus politiques qu'autre chose et qui visent à diviser les Canadiens.

Ont-ils une stratégie de retrait? Bien sûr que non. Je vais parler un peu plus tard de la légalité dans ce contexte.

Selon moi, les sondages montrent clairement qu'il faut parler de la radicalisation, toutefois, que propose cette initiative en vue de déradicaliser les jeunes Canadiens? Rien du tout. Les phrases-chocs du genre « c'est une attaque contre le Canada » et « nous sommes en guerre » sont extrêmement trompeuses. Elles servent les objectifs des conservateurs, qui souhaitent voir le Canada s'enliser davantage dans ce borbier.

Pourrions-nous intervenir d'une autre manière? Bien sûr que oui. Nous pouvons protéger les réfugiés et fournir une aide humanitaire. Des enfants meurent de froid dans des camps non équipés pour l'hiver. Des familles sont détruites.

Initiatives ministérielles

J'ai parlé récemment à un ami à qui j'avais rendu visite au Liban, dans la plaine de la Bekaa. L'économie de la région s'effondre en raison des millions de personnes qui franchissent la frontière. Le Liban n'a pas les moyens de les accueillir, la Turquie non plus. C'est sans compter toutes les personnes déplacées à l'intérieur de l'Irak et de la Syrie.

Le deuxième axe d'intervention qui nous semble nécessaire touche la diplomatie régionale, une tâche dont le Canada s'est acquitté à merveille par le passé. Il fut un temps où on pouvait compter sur le Canada pour ce genre d'intervention, mais ce n'est plus le cas.

Troisièmement, nous devons contrer les messages extrémistes et dénoncer la brutalité du groupe État islamique. En un sens, nous devons lutter contre le problème sur le terrain pour infléchir l'opinion publique, ce qui sera nécessaire, me semble-t-il.

Je me suis rendu à la mosquée de Victoria une ou deux fois. J'irai de nouveau aux prières du vendredi, la semaine prochaine, pour voir si les solutions proposées pour calmer les préoccupations qui surgissent dans notre collectivité au sujet de la radicalisation peuvent s'appliquer, car s'il y a une menace et si elle concerne le Canada, c'est à l'intérieur de nos frontières que nous réglerons le problème.

Certes, nous avons vu des extrémistes qui sont des loups solitaires, comme on dit à Ottawa. Cela ne veut pas dire qu'il y ait une guerre djihadiste contre le Canada, malgré tout ce qu'on peut en dire.

Pour reprendre les propos de notre porte-parole en matière d'affaires étrangères, c'est toute la portée de la mission qui change. Nous ne savons même pas ce que seront les coûts. Apparemment, l'effort qu'a fait le député de St. John's-Est pour obtenir l'information du directeur parlementaire du budget a été repoussé. Nous ignorons quels seront les coûts, et nous ne savons pas non plus si le gouvernement sait à quoi s'en tenir. Le directeur parlementaire du budget a publié un nouveau rapport aujourd'hui. Il croit que nos dépenses en matière de défense sont devenues ou deviendront insoutenables. J'aurais été porté à penser que ce serait un sujet de préoccupation pour les Canadiens.

• (2105)

La crise humanitaire dont d'autres collègues ont parlé, voilà ce qui devrait préoccuper la Chambre, selon moi, et non la définition de cibles et l'aide à ce qu'on ne peut décrire, pour peu que les termes puissent être clairs, comme une mission de combat, dans laquelle le gouvernement veut engager nos courageux militaires. Il s'agit d'une mission de combat qui n'a pas l'aval de l'ONU ni même de l'OTAN. Il semble que, en dehors des États-Unis, nous soyons le seul membre de l'OTAN qui soit prêt à aller en Syrie.

L'opposition officielle n'était pas contre une mission approuvée par l'ONU et elle a même voté en faveur de cette mission. Il s'agit de la mission en Libye. Il ne s'agit pas ici de la même chose, et je parlerai dans un instant de la légalité, car les Canadiens veulent être renseignés sur ce point également.

Nous pouvons parler de brutalité. Nous voyons tous les images à la télévision. Nous savons tous jusqu'où le groupe État islamique peut aller dans l'horreur. Pas la peine de pendre la parole au Parlement pour nous dire les uns aux autres à quel point ce groupe est horrible. Nous savons tous que c'est vrai, mais notre pays fait-il la bonne chose en engageant nos courageux militaires dans ce contexte? C'est de cela qu'il faut discuter, et je vais soutenir que cette action est tout à fait illégale et que nous ne faisons aucunement confiance au premier ministre pour engager nos troupes de cette façon.

La mission est passée de 30 jours à six moi et à un an. Et maintenant, nous présumons qu'elle durera pour toujours ou pendant une autre décennie ou le temps qu'il faudra pour que nous nous retrouvions dans la même situation qu'en Afghanistan. Pourquoi est-ce différent, cette fois-ci? Pourquoi sera-ce différent de ce que nous avons vu dans ce contexte? D'une façon quelconque, nous sommes censés nouer une alliance maudite, que cela nous plaise ou non, avec Bachar al-Assad, le dictateur impitoyable qui tue ses propres citoyens. On ne voit pas clairement si nous allons en Syrie à l'invitation ou non du peuple syrien.

On tombe parfois sur un article qui résume parfaitement notre pensée. L'article de M. Siddiqui qui est paru dans le *Toronto Star* d'aujourd'hui commence ainsi: « Les volte-face [du premier ministre] à propos de la guerre sont conformes à sa tendance à la tromperie ».

La mission sans combat donne lieu à des combats. L'engagement à court terme se prolonge. « On ne va pas en Syrie » devient « allons faire la guerre en Syrie ».

Les prétextes qu'il donne pour prolonger la mission et en élargir la portée sont complètement fallacieux. Ce n'est pas d'hier que le groupe État islamique a franchi la frontière syrienne — il y était déjà l'an dernier. Ce groupe ne menace pas le Canada aussi directement que le premier ministre le laisse entendre pour nous effrayer, tout comme George W. Bush avait misé avant lui sur la peur des armes de destruction massive et du terrorisme pour justifier ses guerres et se faire réélire.

Si le groupe État islamique est aussi menaçant pour le Canada que le prétend le premier ministre, pourquoi a-t-il envoyé seulement 6 avions et 69 membres des forces spéciales?

Et l'article continue sur le même ton. Nous avons affaire à un cas de mauvaise foi crasse.

Pendant le temps qui m'est alloué, j'aimerais parler de la légalité de cette mission.

La motion que propose le gouvernement conservateur amènerait le Canada à poser des gestes illégaux en vertu du droit international. La seule façon dont une mission peut être jugée légale, c'est quand elle est sanctionnée par le Conseil de sécurité de l'ONU, à moins évidemment que l'on réussisse à invoquer une forme quelconque de légitime défense anticipée.

Je recommande aux Canadiens de réécouter l'allocation que le député de Toronto—Danforth a prononcée plus tôt aujourd'hui. Mon collègue, qui a reçu une bourse de la fondation Rhodes pour étudier le droit international public, a analysé les prétextes invoqués par le gouvernement pour affirmer que l'on devrait se fier uniquement à l'avis juridique du juge-avocat général, et il a conclu qu'il n'y avait pas une once de légalité dans tout cela. Depuis quand, dans le contexte civil, ne sollicite-t-on plus l'avis du ministre des Affaires étrangères? Pourquoi se fierait-on à des conseillers militaires spécialisés dans le droit de la guerre pour nous dire si cette mission est bel et bien légale?

Bien sûr, nous avons entendu aujourd'hui le ministre des Affaires étrangères faire valoir l'argument du secret professionnel pour justifier le fait que les Canadiens n'ont pas le droit de connaître l'avis juridique. Je dirai en tout respect que cela n'a pas de sens. Le gouvernement est le client et peut choisir de révéler l'information s'il le souhaite. De mon point de vue, on ne pourrait trouver argument plus bidon dans le contexte qui nous occupe. Si les Canadiens n'ont pas droit à ce genre d'information, comment, dans ce contexte, peuvent-ils faire confiance au gouvernement alors qu'il propose de changer la portée de la mission?

Initiatives ministérielles

Je me permets de conclure sur un commentaire de Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations Unies, qui a dit que l'invasion de l'Irak par les États-Unis était une erreur qui a contribué à la formation du groupe État islamique. Il a aussi blâmé les autorités régionales d'avoir envenimé le conflit. Si le premier ministre avait été au pouvoir à l'époque, le Canada aurait lui aussi contribué au développement de l'EIIL.

• (2110)

Autrement dit, les diverses agressions militaires perpétrées par l'Occident ont directement contribué à la radicalisation qui a causé la déplorable situation dont nous débattons aujourd'hui.

L'hon. Jason Kenney (ministre de la Défense nationale et ministre du Multiculturalisme, PCC): Monsieur le Président, l'intervention du député comporte un certain nombre de faussetés.

Par exemple, il a affirmé que le gouvernement n'avait pas précisé clairement son objectif, alors que nous n'aurions pas pu être plus clairs à ce sujet. Notre objectif consiste à, en collaboration avec nos alliés, affaiblir l'EIIL à tel point qu'il ne puisse plus constituer une menace pour le Canada ou la communauté internationale, et qu'il n'ait plus un assez grand pouvoir de séduction pour radicaliser ou recruter des gens, y compris des Canadiens. C'est ce que je veux dire quand je parle de défaire cette organisation.

Le député affirme que nous sommes enlisés dans un borbier, mais il cite ensuite un article dans lequel il est écrit que nous avons seulement déployé six avions et 69 membres du personnel au sol. Que faut-il croire? Quant à la stratégie de retrait, c'est-à-dire la façon de se sortir de ce soi-disant borbier, elle est vraiment simple. Lorsque le Canada croira qu'il a atteint son objectif et qu'il n'est plus en mesure d'apporter une contribution utile à la mission, nous ramènerons ici les neuf avions — et non six — et les 69 soldats.

Le député affirme que nous devrions plutôt axer notre mission sur l'aide humanitaire, alors que nous fournissons déjà ce type d'aide. Nous sommes en cinquième place à l'échelle mondiale pour l'aide fournie, avec une somme de près de 70 millions de dollars, et en première place de tous les pays développée pour l'aide offerte par habitant.

Le député affirme que nous ne connaissons pas les coûts de la mission. Ce n'est pas vrai. Nous avons révélé ses coûts pour les six premiers mois de l'exercice, et nous avons révélé ses coûts estimatifs futurs.

Le député affirme aussi que nous avons besoin de l'approbation des Nations Unies. Le NPD est-il maintenant d'avis que le président Vladimir Poutine et que le Politburo chinois devraient avoir un droit de veto sur la politique étrangère canadienne?

M. Murray Rankin: Monsieur le Président, je remercie le ministre de ses questions. Il en avait cinq ou six, si je ne m'abuse, et il s'attend sans doute à ce que j'y réponde en une minute ou deux.

Je pense que la première question portait sur la clarté de l'objectif de la mission. Le ministre des Affaires étrangères a d'abord dit, mercredi, que notre engagement visait à affaiblir l'EIIS et que ce serait là l'objectif de nos opérations dans la région. Sauf que le ministre de la Défense nationale, qui vient d'intervenir, a dit à l'émission *Power and Politics* du réseau anglais de Radio-Canada que l'objectif consistait plutôt à vaincre l'EIIS. J'ignore si le ministre d'en face trouve que c'est un objectif clair, mais ce n'est manifestement pas mon cas.

Un borbier, c'est une situation dans laquelle on s'enlise de plus en plus, comme au Vietnam et en Afghanistan. J'ai l'impression que, si le ministre est fier de l'aide humanitaire que nous offrons, il le serait

encore plus si nous en faisons davantage pour aider les pauvres habitants de la région.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, on a maintes fois répété dans le débat de ce soir que nous appuyons les frappes de nos alliés en Syrie. Bien qu'il ne fasse aucun doute que de nombreux pays contribuent de façon générale à la campagne contre l'EIIS, ce serait une erreur que de sauter à la conclusion que beaucoup d'autres pays ont la volonté de procéder à des frappes aériennes en Syrie.

En effet, nous savons que le Danemark, la France, les Pays-Bas et l'Allemagne, en Europe, ainsi que l'Australie ne sont pas disposés à larguer des bombes sur la Syrie. Les États-Unis sont le seul de nos alliés occidentaux à exécuter de tels bombardements, qui posent d'encore plus grands problèmes dans un pays en pleine guerre civile, comme la Syrie.

Même les frappes américaines qui ont lieu en ce moment en Irak à l'invitation du gouvernement de l'Irak ont provoqué la colère de certaines milices et les ont amenées à ne plus vouloir collaborer avec les États-Unis pour reprendre Tikrit. Si je cite ces exemples, c'est pour illustrer le fait que les interventions militaires de l'occident dans les conflits de nature sectaire d'envergure essentiellement locale peuvent souvent déraiper, et que même si ses intentions sont bonnes, le gouvernement actuel du Canada risque de regretter sa décision; le député de Victoria est-il d'accord avec cela?

• (2115)

M. Murray Rankin: Monsieur le Président, je suis d'accord pour dire que les interventions militaires de ce genre peuvent déraiper, pour reprendre son expression.

Essentiellement, nous nous joignons à un très petit contingent de pays qui partent en mission en Syrie. Jusqu'à présent, seuls les États-Unis, l'Arabie saoudite, la Jordanie, le Qatar, Bahreïn, les Émirats arabes unis et le Maroc ont exécuté des frappes aériennes en Syrie. Le Canada sera seulement le deuxième pays de l'OTAN à poursuivre la mission en Syrie; c'est plutôt révélateur.

L'hon. K. Kellie Leitch (ministre du Travail et ministre de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur d'intervenir ce soir pour appuyer cette importante motion. L'objectif reste le même: affaiblir l'EIIL pour qu'il ne représente plus une menace pour les Canadiens et la communauté internationale, comme le ministre de la Défense nationale vient de le dire.

Une chose est sûre: la menace que fait peser l'EIIL est bien réelle. Elle plane sur le monde entier et sur les Canadiens, ici au pays. Le mouvement djihadiste international a déclaré la guerre au Canada, et nous devons répliquer. Le gouvernement conservateur a donc fait preuve de leadership et pris des mesures pour protéger les Canadiens.

Tout au long de notre histoire, de courageux Canadiens se sont battus contre vents et marées pour défendre leurs convictions. Nous n'avons pas abandonné cette tradition.

L'approche du gouvernement est multidimensionnelle; elle est axée autant sur le soutien militaire que sur l'aide humanitaire. Moi qui suis médecin et ministre de la Condition féminine, je sais qu'il est particulièrement important que le Canada ne cesse de soutenir les victimes des actes de violence sexuelle commis par l'EIIL. Il s'agit d'actes extrêmement barbares: esclavage sexuel, mariages forcés, viols. L'EIIL n'a aucun respect pour la vie humaine et ses actions incarnent tout ce qui est mauvais dans le monde.

Initiatives ministérielles

Le Canada fournit divers services, notamment du soutien médical, des conseils juridiques, du counselling et des soins cliniques aux victimes d'agressions sexuelles. Les victimes de l'EIIL ont besoin de notre soutien et c'est ce que les Canadiens leur fournissent. Il faut également les protéger contre le règne de terreur de l'EIIL et les en libérer, mais l'opposition refuse d'intervenir. Le volet militaire de notre approche permet d'acheminer l'aide dans ces régions et de mieux assurer la sécurité des travailleurs humanitaires. Ces derniers ne peuvent tout simplement pas atteindre les régions où leur aide est requise, à moins que leur sécurité ne soit assurée. Il semble que l'opposition ferme les yeux sur cette question.

Le gouvernement s'est engagé à verser des sommes considérables aux organismes d'aide internationale, comme les Nations Unies et la Croix-Rouge, qui ont acheminé de la nourriture à quelque 1,5 million de personnes, fourni un abri et de l'approvisionnement de secours à plus de 1,25 million de personnes, et amélioré l'accès à l'éducation de plus de 500 000 enfants. Encore une fois, l'opposition ferme les yeux. En fait, l'intervenant précédent a affirmé que nous n'avons pris aucune de ces mesures, ce que j'ai trouvé plutôt révoltant.

En outre, nous travaillons avec nos partenaires britanniques en Irak, et nous cherchons toutes les occasions de contrer ces crimes odieux. Nous accordons la priorité à ceux qui courent le plus de risques, c'est-à-dire les minorités religieuses, les minorités sexuelles ou les victimes de violence sexuelle. Ces groupes resteront notre priorité. La gravité de la situation est telle que nous devons intervenir, et c'est ce que nous faisons.

Je veux maintenant traiter de l'intervention du Canada. Notre pays est à l'avant-garde des efforts internationaux pour redresser la situation en Irak et en Syrie, et nous continuerons à coopérer avec nos partenaires qui partagent notre façon de penser concernant cette crise. Les Canadiens n'ont jamais eu peur d'assumer leurs responsabilités avec leurs partenaires internationaux. L'intervention que nous menons avec nos alliés se concentre sur cinq objectifs: soutenir nos partenaires militairement, endiguer le flot de combattants étrangers, prendre des mesures pour empêcher le financement de l'EIIL, répondre aux besoins humanitaires de la région et empêcher la diffusion des messages de l'EIIL.

Le Canada a déployé six chasseurs CF-18 qui participent aux frappes aériennes contre l'EIIL en Irak, et plusieurs dizaines de militaires qui sont chargés de conseiller les forces irakiennes sur les plans stratégique et tactique dans leur combat contre les militants de l'EIIL.

Les frappes aériennes canadiennes et alliées sont vraiment utiles en Irak. Elles ont permis de détruire du matériel de l'EIIL, de reprendre du territoire qui avait été envahi et d'affaiblir la direction, le commandement, le contrôle et la logistique de l'EIIL. Elles contribuent à stopper l'avance de cet ennemi. Elles font en sorte que des gens puissent rentrer chez eux. C'est important, et c'est ce que souhaitent les Syriens, qui veulent rentrer à la maison.

En réaction à la crise en Irak, le Canada s'est engagé à verser plus de 102 millions de dollars pour des programmes d'aide humanitaire, de stabilisation et de sécurité. Comme le ministre de la Défense nationale vient de le dire, c'est la plus grosse contribution par habitant. Le Canada est aux premières lignes des efforts internationaux face à cette crise. Nous travaillons rapidement pour mettre sur pied de nouveaux programmes d'aide au développement en Irak, tant pour répondre aux besoins à court terme durant la crise que pour assurer la stabilité et la prospérité de l'Irak à long terme.

Par ailleurs, le Canada est grandement préoccupé par ce qu'on entend au sujet des combattants de l'étranger, parmi lesquels se

trouvent des Canadiens, qui vont participer aux activités terroristes perpétrées par l'EIIL. C'est pourquoi le Canada s'est engagé récemment à offrir une aide supplémentaire de 5 millions de dollars qui servira à endiguer le flot de combattants étrangers qui se rendent en Irak et en Syrie. Nous avons aussi inscrit l'EIIL sur la liste des groupes terroristes, en vertu du Code criminel. Nous avons fructueusement attaqué des cibles en Irak, et nous voulons maintenant étendre notre intervention aux lieux où les terroristes se concentrent.

• (2120)

Comme mes collègues et moi l'avons déjà dit, les terroristes djihadistes de l'EIIL ont déclaré la guerre au Canada. Ils ont ciblé expressément le Canada et exhorté leurs sympathisants à s'en prendre par tous les moyens aux Canadiens infidèles. Ils souhaitent que les Canadiens ne se sentent nulle part en sécurité, pas même à la maison. Je ne vois pas très bien quelle partie de cette menace a pu échapper aux députés de l'opposition, mais je trouve troublant qu'ils ne jugent pas nécessaire d'assurer la sécurité des Canadiens.

Contrairement aux néo-démocrates et aux libéraux, nous prenons cette menace très au sérieux. L'EIIL pose une menace pour le Canada et nous sommes convaincus qu'elle continuera de croître si on ne s'y oppose pas vigoureusement et directement. C'est pourquoi le Canada ne reste pas les bras croisés, comme le voudraient les néo-démocrates et les libéraux. Nous sommes fiers de combattre l'EIIL auprès de nos alliés de la coalition internationale.

Pour terminer, j'aimerais remercier personnellement les membres des Forces armées canadiennes, des militaires dévoués qui risquent leur vie chaque jour afin de protéger la démocratie et les Canadiens.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais attirer l'attention de la ministre sur les exagérations répétées des députés d'en face, plus particulièrement sur le fait que, par habitant, le Canada est le pays qui contribue le plus aux efforts humanitaires.

La Turquie, un partenaire de la coalition, a dépensé 5 milliards de dollars pour pallier les besoins de 1,7 million de réfugiés en Turquie et en Syrie, et elle a reçu des contributions internationales de près de 265 millions de dollars pour ces efforts. Sachant cela, comment peut-on affirmer que, par habitant ou autrement, le Canada est le pays qui contribue le plus aux efforts humanitaires?

Pourquoi le gouvernement continue-t-il de donner libre cours à ses fantasmes juste pour étayer ses affirmations? Honnêtement, beaucoup de gens se demandent si le gouvernement conservateur est vraiment digne de confiance.

L'hon. K. Kellie Leitch: Monsieur le Président, j'aimerais demander au député d'en face pourquoi son parti estime que nous pouvons fournir de l'aide humanitaire sans assurer le soutien et la sécurité des travailleurs humanitaires. Je me suis rendue sur le terrain en Afghanistan. Des militaires des Forces armées canadiennes ont dû s'accompagner afin de s'assurer que nous puissions faire notre travail. J'invite le député d'en face à se renseigner sur la façon dont on fournit de l'aide humanitaire dans ces endroits.

Initiatives ministérielles

Les Canadiens font ce que nous devrions faire, sur le plan de la sécurité, afin de fournir de l'aide humanitaire. Ils ont aidé à nourrir 1,7 million de personnes, à loger 1,2 million de personnes — plus que cela, en fait. Grâce à eux, plus de 500 000 enfants ont pu aller à l'école. Il semble que les députés de l'opposition ne sachent pas lire, car ils n'ont pas lu les documents qui portent sur ce que font les Canadiens pour que ces personnes soient en sécurité et reçoivent l'aide humanitaire qu'ils méritent.

• (2125)

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais souligner que le gouvernement et le premier ministre ne disent rien de clair au sujet de leurs objectifs.

Certains ministres, ou même le premier ministre, parlent « de détruire l'EIIL », d'autres « d'affaiblir l'EIIL », et d'autres encore « de vaincre l'EIIL ». D'ailleurs, le ministre des Affaires étrangères a explicitement comparé cette guerre à la campagne d'Afghanistan en soutenant que nous y serons à long terme. Nous savons tous, évidemment, que nous sommes restés en Afghanistan durant une décennie.

Selon la ministre, combien de temps resterons-nous en Syrie? Est-il question d'anéantir l'EIIL ou de simplement l'affaiblir? J'aimerais qu'elle réponde à ces deux questions.

L'hon. K. Kellie Leitch: Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question au début de mon discours. J'encourage le député d'en face à le relire. Je ne vais pas me répéter.

Au lieu de s'attarder à la sémantique, le gouvernement s'emploie à sauver la vie des gens et à rétablir la paix dans la région.

Je vais être bien claire. C'est une tâche énorme pour les membres des Forces canadiennes. Nous devrions les soutenir et nous assurer qu'ils peuvent progresser dans leurs opérations.

Le gouvernement a signalé que nous avons pris un engagement d'un an pour aller de l'avant dans notre mission. C'est ce que le premier ministre a annoncé plus tôt cette semaine.

Je vais être très claire: nous devons veiller à la sécurité et à la distribution de l'aide humanitaire dans la région.

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NDP): Monsieur le Président, la ministre a dit que l'opposition ne sait pas lire. La ministre, pour sa part, ne sait pas additionner car elle parle de l'aide humanitaire et des soi-disant avantages connexes que le gouvernement offre aux 2,5 millions de réfugiés qui dorment dans des conditions extrêmement pénibles ce soir, mais cette aide représente 5 ¢ par jour par réfugié. La ministre semble croire que pour 5 ¢ par jour on peut fournir d'énormes quantités de nourriture à ces réfugiés. Pour 5 ¢ par jour, on peut leur donner quelques grains de riz et peut-être une cuillère à soupe de lait en poudre.

Ma question est très simple. Puisque les conservateurs n'ont pas l'air certains — quand ils ne disent pas carrément des faussetés sur tous les aspects de la mission —, pourquoi ont-ils essayé de cacher le fait que l'aide humanitaire représente 5 ¢ par jour par réfugié?

L'hon. K. Kellie Leitch: Monsieur le Président, c'est tout à fait faux. Je tiens à ce que tous les gens qui nous écoutent sachent que cette affirmation est complètement fautive.

Soyons très clairs. Le gouvernement canadien a investi des sommes importantes afin de fournir de l'aide humanitaire. La protection des femmes, des enfants, des minorités religieuses et des minorités sexuelles est ma priorité, et je veux aussi m'assurer que tous ces gens reçoivent de l'aide humanitaire. C'est pour cela que le Canada est sur place: les Forces armées canadiennes sont là pour aider.

Nous appuyons les efforts déployés par les Forces armées canadiennes. L'opposition refuse de soutenir quelque effort que ce soit visant à s'assurer que l'aide humanitaire se rend à ceux qui en ont besoin et qu'elle est fournie dans un environnement sûr.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'intervenir aujourd'hui dans ce débat sur un enjeu international critique, la crise actuelle causée par ce groupe qui s'autoproclame l'État islamique en Irak et au Levant.

Bien que l'aide militaire soit un aspect important de cette crise, le Canada tient aussi compte des autres facettes de la situation. En effet, le Canada apporte son aide sur les plans de la politique et de la sécurité, et il offre de l'aide humanitaire ainsi que des conseils relatifs aux droits de la personne. Je parlerai de cette question dans la deuxième partie de mon intervention, mais j'aimerais d'abord parler du rôle du Canada au sein de la coalition internationale contre l'EIIL. Quand l'EIIL a franchi les frontières de l'Irak, pendant l'été de 2014, il a rapidement envahi de grandes parties du territoire et a forcé un nombre très élevé de déplacements intérieurs. Il a aussi commis des actes de violence odieux à l'endroit de civils. Le Canada a alors rejoint les rangs d'une coalition menée par les États-Unis qui regroupait plus de 60 pays partenaires ayant décidé de s'unir pour mettre fin à la menace de l'EIIL.

La plupart des partenaires de la coalition ont fourni de l'équipement militaire et du matériel humanitaire. Le Canada fait partie d'un petit groupe de pays qui offrent aussi du soutien militaire aux forces qui combattent l'EIIL. Les principaux alliés et partenaires du Canada, comme les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'Australie, font partie de ce groupe, au même titre que certains partenaires régionaux comme la Jordanie et le Koweït.

Les partenaires de la coalition reconnaissent que la progression de l'EIIL a déstabilisé la région et pose une menace bien réelle pour la sécurité du monde entier. Il faudra de nombreuses années pour vaincre l'EIIL et rétablir la stabilité en Irak.

La seule façon concrète de vaincre le terrorisme et de favoriser la stabilité, c'est l'implantation en Irak d'un gouvernement inclusif, qui répond aux besoins de toutes ses communautés ethniques et religieuses. La marginalisation et la discrimination entachent depuis trop longtemps le processus politique en Irak. La réconciliation politique est nécessaire pour que l'Irak puisse relever ses défis de nature sectaire.

Pour favoriser les conditions nécessaires à cette réconciliation politique, le Canada et ses partenaires de la coalition travaillent en collaboration de diverses façons, notamment en intervenant militairement pour affaiblir l'EIIL, en endiguant l'afflux de combattants étrangers, en limitant les moyens de financement de l'EIIL, en fournissant de l'aide humanitaire, en déployant des efforts de stabilisation et en faisant échec au message de l'EIIL.

En février 2015, la coalition a établi des groupes de travail dans ces différents domaines, et le Canada participe pleinement à chacun des secteurs d'engagement. Je vais maintenant présenter un aperçu plus détaillé de la contribution du Canada à chacun de ces secteurs.

Initiatives ministérielles

Face à la crise, la contribution militaire du Canada comprend le déploiement de six avions de combat CF-18 qui participent aux frappes aériennes contre les extrémistes de l'EIIL en Irak. Le Canada s'est aussi engagé à envoyer un certain nombre d'appareils de soutien, dont un ravitailleur CC-150 Polaris, deux avions de surveillance CP-140 Aurora et un avion de transport stratégique.

En outre, le Canada a déployé plusieurs dizaines de membres des forces armées chargés de fournir des conseils stratégiques et tactiques aux forces irakiennes luttant contre les militants de l'EIIL. Il a également contribué à l'acheminement de matériel militaire essentiel par les alliés aux forces peshmergas kurdes.

Le Canada est hautement préoccupé d'apprendre que des combattants étrangers, y compris des Canadiens, participeraient à des actes de terrorisme perpétrés par l'EIIS, d'autant plus que, à leur retour au pays, les combattants étrangers canadiens représenteront une menace grave pour la sécurité nationale. Voilà pourquoi le Canada collabore avec ses partenaires, y compris le groupe de travail relatif aux combattants terroristes du Forum mondial de lutte contre le terrorisme, pour contrer cette menace.

À l'occasion de la visite en Irak du ministre des Affaires étrangères, en septembre dernier, le Canada a annoncé qu'il investirait 5 millions de dollars sur trois ans pour appuyer les activités régionales visant à repérer, à décourager et à arrêter les combattants étrangers aux points d'origine, de destination et de transit ainsi qu'à entraver leurs déplacements en Syrie et en Irak.

Le 4 mars dernier, le nouveau ministre des Affaires étrangères s'est rendu en Irak au cours de son premier voyage officiel à l'étranger. Il a alors rencontré le premier ministre, le ministre des Affaires étrangères et le Président du Conseil des représentants de l'Irak, ce qui lui a permis de réaffirmer l'engagement du Canada à soutenir leur pays.

Le Canada est par ailleurs vivement préoccupé par la question du financement que génère et que fournit le groupe terroriste EIIL. Nous avons prouvé notre détermination à stopper le financement des activités terroristes en collaborant à la préparation du rapport du Groupe d'action financière internationale sur le financement de l'EIIS ainsi qu'en participant à la réunion de Manama sur la lutte contre le financement des activités terroristes, en novembre 2014.

Le Canada poursuit ses efforts en vue d'appliquer intégralement et efficacement les recommandations du Groupe d'action financière internationale relativement au financement des activités terroristes, tout en soutenant les activités de renforcement des capacités dans la région de manière à aider les États à protéger leur système financier contre le financement des activités terroristes.

• (2130)

Le Canada contribue beaucoup aux mesures de stabilisation et de développement de la région. Le gouvernement a notamment pour priorité de contrer les actes de violence sexuelle et sexistes commis par l'EIIL. Selon l'ONU, des femmes et des jeunes filles seraient vendues à Mossoul. Ce n'est là qu'un exemple des actes choquants de violence sexuelle commis par l'EIIL.

C'est pourquoi le Canada a versé 5 millions de dollars à l'organisme Justice Rapid Response. Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme fait d'ailleurs enquête sur les cas de violence sexuelle et les autres violations graves des droits de la personne. Le Canada a aussi affecté 5 millions de dollars aux mesures de prévention et de lutte contre la violence sexuelle et autres actes de même nature. Ces sommes servent à fournir des services et des traitements aux réfugiés syriens et irakiens et aux personnes

déplacées qui ont été victimes de violence dans les régions touchées par l'EIIL.

Le Canada cherche aussi prioritairement à protéger les minorités religieuses. La cruelle oppression des communautés ethniques et religieuses qui rejettent l'idéologie extrémiste de l'EIIL témoigne de la barbarie des actes terroristes de cette organisation. Le Bureau de la liberté de religion élabore des projets de surveillance et de protection des droits des minorités religieuses en Irak et dans l'ensemble de la région.

En 2014, le Canada a fait de l'Irak un pays partenaire de son aide bilatérale en matière de développement. Cette aide servira à répondre aux besoins à court terme pendant la crise et à favoriser à long terme la stabilité et la prospérité de l'Irak.

Au chapitre de la sécurité, le Canada a fourni pour 10 millions de dollars destinés à la sécurité non létale pour de l'équipement, y compris des dispositifs de protection personnelle, des véhicules, des GPS et des robots pour désamorcer les engins explosifs improvisés. À cette contribution s'ajoute le soutien militaire direct fourni par le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes que j'ai mentionné plus tôt.

La sécurité de l'ensemble de la région est d'une importance capitale pour le Canada ainsi que pour nos partenaires de la coalition. Par conséquent, le Canada aide la Jordanie à contenir l'EIIL en lui fournissant du matériel et de l'entraînement afin d'accroître sa capacité à détecter les menaces terroristes et à y réagir. L'aide canadienne aidera aussi la Jordanie à gérer l'afflux de réfugiés.

La situation humanitaire en Irak continue de se détériorer à mesure que l'EIIL multiplie les actes de brutalité. C'est la raison pour laquelle, depuis le début de la crise, le Canada a affecté 67,4 millions de dollars pour répondre aux besoins humanitaires des Irakiens touchés par la violence.

L'EIIL est passé maître dans l'art de recruter des sympathisants. Le Canada travaille avec ses alliés pour soutenir des initiatives locales et internationales visant contre le discours de l'EIIL. À la réunion ministérielle du Forum global de lutte contre le terrorisme de septembre 2014, le Canada a annoncé 1,5 million de dollars pour le centre Hedayah, centre international d'excellence pour la lutte contre l'extrémisme violent, et pour Fonds de la communauté internationale pour l'engagement et la résilience.

En janvier 2015, le Canada a annoncé qu'une somme pouvant atteindre 9 millions de dollars sera accordée au projet de place publique numérique de la Munk School of Global Affairs. Cette initiative permettra d'élargir l'espace numérique consacré à la liberté d'expression, au dialogue politique ouvert et à l'engagement, là où la société civile et la participation citoyenne sont menacées, et de contrer les discours extrémistes. Cette initiative vient s'ajouter à nos efforts pour réduire la radicalisation au Canada au moyen de l'engagement et du dialogue communautaire.

Ensemble, ces efforts sont conçus pour empêcher le recrutement de combattants étrangers par l'EIIL, réduire l'appui financier et matériel que reçoit le groupe et décourager le soutien idéologique qu'il cherche à obtenir.

Le Canada a aussi été très actif sur le plan diplomatique. De concert avec ses alliés, le Canada invite les dirigeants irakiens à promouvoir l'inclusion et à mettre en oeuvre un programme complet pour remédier aux divisions qui fragmentent leur société.

Initiatives ministérielles

Les efforts diplomatiques du Canada ont aussi visé le renforcement des processus internationaux pour remédier aux mouvements de capitaux illicites, lutter contre l'extrémisme violent, appuyer les minorités persécutées et maintenir les crimes sexuels commis par l'EIIL à l'ordre du jour sur la scène internationale. À cet égard, les ministres et les diplomates canadiens ont entretenu un niveau de dialogue et un engagement intensifs auprès des dirigeants irakiens et de nos partenaires de la coalition.

En conclusion, notre engagement en Irak comprend une gamme de mesures pour aborder les divers aspects sécuritaires, humanitaires, politiques et liés aux droits de la personne dans ce conflit. Les défis auxquels l'Irak est confronté sont énormes.

La bonne nouvelle, c'est que la communauté internationale répond d'une seule voix à la menace posée par l'EIIL. Cette menace est générale, et le Canada adopte une approche globale pour réagir à cette crise. Nous participons et les Canadiens peuvent être fiers de cette contribution.

• (2135)

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté la liste des contributions, et nous approuvons l'idée que le Canada fasse nombre d'entre elles. Toutefois, j'aurais une question à poser au député.

Le gouvernement et le député parlent des terroristes et emploient souvent ce mot, en particulier lorsqu'il est question du Canada et des craintes du Canada. Toutefois, un éditorial publié hier dans le *Globe and Mail* concernant la Syrie parle du danger que représente vraiment l'EIIL pour le Canada. L'éditorial dit ceci à propos du premier ministre:

[Il] essaie sans cesse de faire un lien étroit entre l'EIIL et le terrorisme au Canada. Or, si la même idéologie nihiliste est peut-être la source d'inspiration dans les deux cas, les liens entre les deux phénomènes sont très diffus, sinon inexistantes.

On nous rebat constamment les oreilles avec l'idée que l'EIIL présente un danger pour le Canada, mais les Canadiens n'y croient pas. De plus en plus de gens comprennent que cette affirmation fait partie de la propagande actuelle du gouvernement. Un sondage récent indique que la majorité des Canadiens appuyaient la première mission en Irak, du moins à une certaine époque. Je crois cependant que la population a un autre point de vue concernant l'élargissement de la mission. Dans le sondage, on constate que la proportion des gens qui considèrent que la guerre augmente le danger pour le Canada, soit 38 %, est le double de la proportion de ceux qui pensent qu'elle réduit le danger, alors j'essaie de comprendre dans ce cas...

• (2140)

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): À l'ordre, s'il vous plaît. Nous n'en sommes qu'à la première question de la période de cinq minutes, alors nous devons accorder du temps au député de Brandon—Souris.

M. Larry Maguire: Monsieur le Président, je ne m'attends pas à ce que le député comprenne ce que je dis ou y souscrive, car le NPD vote constamment contre nos propositions. Le NPD n'a cure de la sécurité des Canadiens.

Les néo-démocrates ne semblent pas croire que les djihadistes sont des terroristes et que le djihad de l'EIIL est lié à ce qui s'est produit ici même, dans cet édifice. Par conséquent, je ne sais pas exactement quel exemple réaliste il faudrait leur donner pour qu'ils conviennent que nous devons nous défendre contre ce groupe qui a déclaré la guerre au Canada et aux citoyens canadiens. Comme des députés l'ont dit à maintes reprises dans cette enceinte, y compris même certains députés néo-démocrates, je crois, c'est l'occasion pour le gouvernement de prendre la responsabilité qui lui incombe. La

première responsabilité d'un gouvernement est d'assurer la sécurité de la population du pays.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, nous échangeons beaucoup de renseignements au sujet de l'envergure de l'aide humanitaire. J'ai indiqué clairement que je suis heureuse que le Canada fournisse de l'aide humanitaire. Toutefois, à l'heure actuelle, notre contribution est minime par rapport aux besoins.

Selon l'ONU, 5,9 milliards de dollars sont nécessaires pour répondre aux besoins engendrés par le conflit syrien et la crise humanitaire en 2014. La communauté internationale a répondu à ces besoins dans une proportion de 60 %. Environ quatre millions de réfugiés vivent dans des camps en Turquie, en Jordanie et au Liban. Il s'agit d'une grave crise humanitaire et, en ce moment, la communauté internationale manque à ses obligations envers les Syriens. En conséquence, pendant que nous discutons d'intervention militaire, je pense qu'il nous incombe d'examiner l'envergure et l'importance des besoins avant de nous féliciter d'en avoir fait suffisamment.

J'aimerais savoir si mon collègue est d'accord.

M. Larry Maguire: Monsieur le Président, au début de ce processus, l'opposition a dit que nous ne fournissions pas d'aide humanitaire. Je viens de parler des 67 millions de dollars que nous nous sommes engagés à verser uniquement pour répondre aux besoins humanitaires des Irakiens touchés par la violence. Ma collègue de Simcoe—Grey vient de parler des millions de citoyens que nous avons aidés, tant pour la nourriture que pour l'éducation et d'autres besoins sur le plan humanitaire, alors quand est-ce suffisant? Il va sans dire que nous aimerions toujours en faire davantage, comme l'a indiqué la députée, mais nous devons d'abord nous assurer que les personnes qui reçoivent l'aide humanitaire et les travailleurs humanitaires sont en sécurité, et qu'ils sont rassurés de savoir que nous pouvons diriger l'aide humanitaire là où les besoins sont les plus criants.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Avant que nous reprenions le début, je tiens d'abord et avant tout à souligner que de toute évidence, autant ce soir que depuis le début de la journée, les députés souhaitent vraiment participer au débat, non seulement en faisant des observations, mais aussi en participant à la période de questions de cinq minutes. Nous disposons de cinq minutes seulement pour les questions et les observations après chaque discours de 10 minutes. La présidence fera tout ce qu'elle peut pour que tous ceux qui le souhaitent puissent avoir l'occasion de participer au débat.

Les députés devraient savoir que s'ils prennent plus de temps — s'ils prennent davantage de temps, par exemple, pour leur préambule ou leur discours —, ils privent d'autres députés d'une partie de leur temps de parole. Nous faisons de notre mieux pour faire des choix judicieux et veiller à ce que tous les députés puissent avoir l'occasion de participer aux débats, et nous nous efforçons de partager le temps comme nous le faisons habituellement. Cela dit, nous demandons aux députés de bien vouloir faire des interventions concises pour que leurs collègues aient eux aussi l'occasion de participer au débat. Bien entendu, il est toujours souhaitable que les députés regardent le Président de temps à autre pendant leurs observations afin qu'ils puissent orienter leur discours en fonction du temps dont ils disposent.

Nous reprenons le débat. Le député de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup a la parole.

Initiatives ministérielles

• (2145)

[Français]

M. François Lapointe (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, NPD): Monsieur le Président, ce soir, nous sommes nombreux à nous lever pour débattre de la décision la plus lourde que nous avons à prendre en tant que parlementaires. Nous devons décider si nous envoyons des gens de nos forces armées au combat.

Je suis profondément fatigué d'entendre la rhétorique des conservateurs à la Chambre, qui associent une position plus pacifique à une forme de mépris envers nos forces armées de la part d'autres partis que le leur.

Nous devons faire attention et bien réfléchir à l'endroit où nous envoyons nos forces armées, à la raison pour laquelle nous les déployons et aux possibilités de succès, et ce, tout en ayant un plan de sortie. Ce sont des fondements importants et une façon de démontrer un profond respect envers nos forces armées.

Depuis des mois de débat, on entend de l'autre côté des commentateurs d'une telle puérité qu'on dirait des argumentaires de première année du secondaire. Je suis tanné d'entendre cela. Alors, je vais le répéter: il faut être prudent en ce qui concerne cette décision. Nos positions doivent démontrer un profond respect envers les gens de nos Forces armées canadiennes.

Nous devons donc nous lever pour décider si nous allons voter pour ou contre la motion sur la prolongation de la mission de combat du Canada en Irak. L'organisation qui a provoqué le débat de ce soir, ainsi qu'une foule d'autres problèmes dans le monde depuis des mois maintenant, c'est l'organisation terroriste État islamique en Irak et au Levant. Je l'appellerai parfois EIIL, parfois groupe État islamique. Il y a une poésie dans son nom que je n'ai juste pas le goût de lui donner. Alors, tenons-nous en à la base.

Qu'est-ce que le groupe État islamique, au juste? C'est une organisation qui a provoqué le déplacement de 2,5 millions de civils en Irak en menant des opérations militaires totalement barbares. Elle a aussi poussé 5,2 millions de personnes dans des situations de besoin urgent d'assistance humanitaire. Elle a assassiné au moins 5 000 personnes. C'est un chiffre que j'ai trouvé, mais je pense qu'il est beaucoup plus élevé.

Un autre fait troublant concernant les activités du groupe État islamique, c'est qu'il finance ses activités en grande partie par l'exportation de pétrole se trouvant dans les territoires qu'il a conquis, par l'imposition de taxes arbitraires aux résidents. Tout bonnement, il tue le mari d'une femme, puis lui impose une taxe en lui disant qu'elle n'a pas son mot à dire. Il récolte également des rançons à la suite d'enlèvements. Tant qu'à y être, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout de la barbarie? Il y a donc un consensus parmi tous mes collègues: le groupe État islamique fait preuve d'une profonde barbarie et cela doit cesser.

Comme toujours, les conservateurs partent d'un consensus et se vantent de passer à l'action. C'est là que les problèmes commencent. Sur l'impulsion de base, il y a un consensus, mais sur la façon d'approcher la question, encore une fois, nous nous dirigeons vers un foutu bordel. Que la présidence veuille bien m'excuser, car je ne sais pas si cette expression dépasse les limites du langage parlementaire.

Nous ne pourrions pas voter en faveur de la motion sur la prolongation de la mission en Irak. Cela est basé sur deux éléments fondamentaux. Le premier, je l'ai appelé « mensonges ». Pendant quelques mois, ce fut un festival de mensonges. Quand, d'une part, on demande à la population de tolérer des dépenses majeures parce

qu'on s'engage dans un conflit, et que, d'autre part, on demande à des soldats de nos forces armées d'aller risquer leur vie, on doit tout d'abord faire preuve de transparence.

Or le premier ministre a menti. Il embourbe le Canada dans un conflit sans rendre de comptes et sans prévoir de plan de sortie. L'armée américaine est la dernière grande armée qui s'est lancée en Irak sans plan de sortie. Pendant presque deux décennies, sans plan de sortie, elle était présente sur le terrain pour y faire des bombardements et ainsi de suite. Deux décennies plus tard, quel est le résultat? Le Proche-Orient, l'Irak et la Syrie sont-ils apaisés? Ces gens construisent-ils des coopératives et votent-ils librement? Non.

• (2150)

Nous sommes dans une situation encore pire que celle d'il y a 20 ans. Alors, nous nous relançons sans plan de sortie.

Nous sommes passés d'une mission, qui devait être une mission de conseil et de soutien, à une mission de bombardement de six mois, puis à une mission de combat sur les lignes de front. Malheureusement, le décès du sergent Doiron, tué par un tir allié, en a fait la démonstration. Les gens à la maison comprennent qu'on ne peut pas recevoir une balle d'un tir allié si on n'est pas au front. C'est impossible. Si on est derrière des lignes, les alliés ne vont pas se retourner pour tirer sur nous. Si de telles situations arrivent, c'est qu'on est rendu au front. Je suis content qu'un de mes collègues ayant été dans l'armée me dise qu'en effet, mon analyse est juste.

Le 30 septembre, le premier ministre disait « il n'est pas question de participer directement aux combats. » En janvier, quelques mois plus tard, des soldats canadiens qui offraient du soutien au sol pour les frappes aériennes ont échangé des tirs avec les forces du groupe État islamique. Au moins trois échanges de tirs sont signalés entre la fin janvier et la mi-février.

Un autre volet est troublant, mais vraiment très troublant, dans la motion, et c'est celui qui nous permettra dorénavant d'agir en Syrie. Les gens à la maison doivent le savoir, la Syrie est menée par Bachar al-Assad. Son régime est monstrueux, dans une situation extrêmement complexe de clans rebelles et d'affiliations qui ne sont pas claires.

Bachar al-Assad est responsable de plus de 220 000 morts de civils et de 4 millions de réfugiés en quatre ans seulement. La force armée de ce régime compte quelque 50 000 personnes, mais ce sont des rebelles parfois un peu désorganisés.

Je veux poser une question fondamentale à la Chambre. Dans un environnement si complexe, avec un tyran au pouvoir et des rebelles un peu mal définis, plus ou moins bien armés et plus ou moins radicalisés, ainsi que des réfugiés un peu partout sur le territoire, où la bombe doit-elle être lancée? Où lance-t-on cette bombe magique qui améliorera la situation? Il faudrait qu'on me le montre sur une carte. J'aimerais que le ministre de la Défense nationale me montre un point net sur la carte et qu'il me dise où il voudrait lancer ses bombes, afin d'améliorer la situation.

Or le ministre ne sera pas capable de me montrer un seul point tellement la situation est complexe. Agir à coup de bombardements ne sera absolument pas une solution magique, mais absolument pas!

Pire encore, dans la section des mensonges et des arguments qui font que nous ne pouvons absolument pas soutenir cette motion parce que nous ne pouvons pas faire confiance au gouvernement, des renseignements ont été cachés au directeur parlementaire du budget.

Initiatives ministérielles

Le 16 février, le ministre de la Défense nationale annonce que le Canada a consacré jusqu'ici 122 millions de dollars à la mission de combat en Irak. Le lendemain, le directeur parlementaire du budget rend publiques ses estimations, qui sont plutôt de 166 millions de dollars. Nous sommes à peine dans ce conflit que nous nous trouvons déjà dans un scénario à la F-35, et nous nous demandons si nous allons obtenir de la transparence dans les coûts.

Je ne suis pas toujours d'accord avec les interventions décidées par nos voisins du Sud. Toutefois, ils ont au moins l'avantage d'être très transparents par rapport aux dépenses face aux citoyens américains. Je pense qu'aux 48 heures, une mise à jour de ces coûts est faite publiquement. Or nous sommes loin de cela ici. Nous ne pouvons pas faire confiance à un gouvernement qui n'est même pas capable d'être honnête quant aux coûts provoqués par leur propre décision d'entrer dans un conflit.

Par ailleurs, toute une série de faux arguments sont amenés de façon assez malhabile par le gouvernement en place, dont de faux arguments sur la coalition.

La plupart des nations qui font partie de la coalition, dont la Norvège, la Corée du Sud et la Nouvelle-Zélande, ne prennent pas part au combat. Elles donnent des dizaines de millions de dollars pour répondre à des besoins humanitaires.

Il y a eu des mensonges sur l'efficacité de la mission. Quand on s'est mis à bombarder les forces du groupe État islamique, auxquelles j'hésite à donner du crédit, et on comprendra pourquoi, ces forces se sont déplacées et se sont beaucoup cachées dans la population civile. Nous doutons même de l'efficacité de ce plan.

• (2155)

Quand on a avancé un peu, c'était grâce au courage des Kurdes qui ont mené des combats périlleux au sol.

En conclusion, on a menti aussi sur la notion même de l'ONU. Cette dernière a certes mis en avant une résolution, mais elle disait que l'important était de s'attaquer au financement du groupe État islamique, et que c'était là qu'il fallait l'égorger de toute urgence. L'ONU n'a jamais dit d'y aller et d'envoyer des militaires, des *boots on the ground*, comme on dit. Ce n'est pas vrai.

Si au moins notre premier ministre estimait qu'on devrait agir sur le plan militaire et qu'il avait du panache, du courage et une bonne idée de sa fonction et qu'il rencontrait les leaders du monde pour les convaincre que l'OTAN ou l'ONU devrait agir, je ne serais peut-être d'accord avec cela, mais je pourrais le respecter. Actuellement, ce n'est absolument pas ce qui se passe.

M. Bernard Trottier (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères et pour la Francophonie, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours de mon collègue d'en face. Il a loué la participation de la Norvège et de la Nouvelle-Zélande, mais sait-il que Canada est, par ordre d'importance, le cinquième donateur de fonds humanitaires en Irak et le sixième en Syrie?

S'il loue la participation de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège et d'autres pays, il doit louer davantage la participation du Canada sur le plan humanitaire. Il pourrait nous concéder cela quand même. Sur le plan militaire, la coalition comprend une soixantaine de membres. Il y a des pays comme le Bahreïn, la Jordanie, les Émirats arabes unis, le Maroc et le Qatar. Ce sont des pays de la région qui savent qu'il y a un danger grave à la sécurité de la population. On y retrouve aussi des pays comme les États-Unis, la France, le Royaume-Unis et l'Australie. Ce sont des pays qui savent qu'il y a des menaces envers leur propre pays. Le Canada participe donc à cette coalition.

Le député estime-t-il que la participation à cette coalition est mal pensée? Après tout, 60 pays font partie de cette coalition axée sur l'aide humanitaires et les services militaires.

M. François Lapointe: Monsieur le Président, je pense que c'est mon collègue néo-démocrate de St. John's-Est qui a remis les pendules à l'heure tantôt, parce que de l'autre côté, on répétait constamment que c'était le Canada qui avait le plus investi dans l'aide humanitaire. Soudainement, on est rendu à la cinquième place. Alors bravo, on a un peu de transparence! Je remercie mon collègue néo-démocrate qui a remis les pendules à l'heure. Le Canada est maintenant le cinquième.

J'ai les chiffres ici. Il y a des besoins majeurs avec des centaines de milliers de réfugiés qui sont carrément créés par les événements, quotidiennement. Il y a des besoins urgents en eau, en assainissement, en hygiène et en sécurité alimentaire. Il manque des abris et des soins de santé. Le Canada a contribué près de 67 millions de dollars à cet égard. Oui, c'est bien, mais on a quand même contribué plus de 160 millions de dollars à l'effort militaire. On met donc trois fois plus d'énergie à envoyer des avions militaires là-bas qu'à s'assurer de répondre aux besoins humanitaires de ces populations. C'est là que je veux rappeler que, effectivement, la Norvège, la Corée du Sud et d'autres font le contraire. Quelques pays ont contribué au transport d'armes ou à des choses du genre, mais ils ont mis le gros de leurs ressources à s'assurer de répondre à l'énorme crise humanitaire provoquée par la barbarie du groupe État islamique.

Je reviens au dernier commentaire que j'ai fait dans mon discours, parce que mon collègue a parlé de la coalition. Si l'actuel premier ministre du Canada disait qu'il croit qu'il faut agir sur le plan militaire, je ne serais pas plus d'accord. Toutefois, s'il faisait une tournée mondiale, s'il adoptait le genre de leadership auquel on s'attendrait de la part d'un vrai leader, s'il s'adressait aux leaders de l'OTAN, de l'ONU, de l'Allemagne et de la Chine ou s'il cherchait un appui, je pourrais au moins le respecter, mais ce n'est absolument pas ce qu'il est en train de faire actuellement.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, comme les députés le savent, le caucus libéral votera contre la motion. Cela dit, il est évident que le Canada a intérêt à offrir de la formation aux forces irakiennes afin qu'elles puissent se battre contre l'EIL et détruire ce groupe. Nous pouvons et nous devrions offrir cette formation loin de la ligne de front. Quelle est la position du NPD à cet égard?

• (2200)

[Français]

M. François Lapointe: Monsieur le Président, honnêtement, j'ai manqué le début de l'intervention de mon collègue. Quelque chose n'allait pas du côté de l'interprétation.

Quand nous avons appuyé la première motion, par exemple, nous avons soutenu la notion de contribuer au transport de l'armement qui, sur le plan logistique, pourrait aider les Kurdes. Ces derniers vivent vraiment des moments très difficiles, car ils sont réellement sur la première ligne.

Par conséquent, nous ne disons pas que nous ne pouvons absolument rien faire sur le plan logistique. Nous affirmons toutefois qu'avoir ce qu'on appelle des *boots on the ground* et surtout des bombardements n'ont absolument pas fait preuve d'efficacité et que cela ne règlera rien du conflit. Nous n'étions pas complètement bornés à l'idée qu'il y ait un soutien logistique, par exemple. Je me souviens que la motion contenait cela.

Initiatives ministérielles

Une expression m'est chère maintenant. La plupart du temps, quand les conservateurs ont une solution facile face à un problème complexe, il y a un problème de base et c'est qu'il s'agit d'une mauvaise solution. Nous faisons face à un problème complexe. Alors, nous ne sommes pas bornés à avoir une position nuancée, mais nous ne tomberons pas dans les jeux des députés conservateurs. D'ailleurs, les libéraux vont voter en faveur de cela. Ils ont passé trois mois à dire que cela n'a pas d'allure, mais ils votent en faveur de cela. C'est vraiment un comble d'absurdité.

[Traduction]

L'hon. Tim Uppal (ministre d'État (Multiculturalisme), PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole au sujet de cette motion très importante.

Le groupe appelé État islamique en Irak et au Levant, ou EIIL, ainsi que les terroristes djihadistes nous ont déclaré la guerre et représentent une véritable menace. Ils ont ciblé expressément le Canada en exhortant leurs adeptes à attaquer les infidèles canadiens par tous les moyens et en jurant de ne pas nous laisser nous sentir en sécurité, même dans notre propre maison.

Le gouvernement sait que sa plus grande responsabilité est de protéger les Canadiens contre ceux qui veulent s'en prendre à eux et à leur famille. C'est pourquoi le Canada n'est pas resté et ne restera pas sans rien faire. L'EIIL a commis des actes d'une brutalité horrible envers les minorités religieuses de l'Irak et des environs. En août dernier, le monde entier a été choqué et horrifié en voyant les dizaines de milliers de yézidis coincés sur le mont Sinjar parce qu'ils avaient dû s'enfuir en grand nombre, menacés de torture, d'asservissement et de mort par l'EIIL. Bien que bon nombre de ces yézidis aient été réinstallés en lieu sûr, l'EIIL continue de pourchasser et de persécuter violemment les diverses minorités religieuses établies depuis longtemps dans la région.

Tout récemment, l'EIIL a enlevé plus de 220 chrétiens assyriens dans l'Est de la Syrie. On ignore ce qu'ils sont devenus, et leur disparition ainsi que la dégradation des conditions de sécurité dans la région ont forcé plus de 1 000 familles de chrétiens assyriens à quitter leur foyer dans la peur. Cela fait partie d'une bien plus vaste campagne menée par l'EIIL pour expulser ou détruire tous ceux qui s'opposent à son idéologie tordue fondée sur la division et la haine, y compris les chiites et les sunnites modérés.

L'EIIL est allé jusqu'à détruire le patrimoine religieux et culturel de l'Irak en ciblant des sites qui revêtent une importance particulière à la fois pour les chrétiens, les musulmans et l'ensemble des communautés arabes de l'Irak. L'EIIL s'est employé à détruire la diversité religieuse qui fait partie intégrante de l'Irak depuis des centaines d'années et à effacer l'histoire d'une région considérée comme le berceau de la civilisation.

Plus tôt cette année, l'EIIL a profané la cité antique de Hatra, désignée comme site du patrimoine mondial par l'UNESCO. L'EIIL a saccagé et vandalisé le musée de Mossoul, détruisant des centaines d'artefacts assyriens irremplaçables. En juillet dernier, à Mossoul, il a démoli la tombe de Jonas, un site vénéré à la fois par les chrétiens et les musulmans de la région.

La situation des chrétiens d'Irak illustre toute l'ampleur de la persécution brutale menée par l'EIIL. Des centaines de milliers de chrétiens ont fui leur maison et comptent parmi les quelque 2,4 millions de personnes déplacées en raison de la violence. Selon certains, il n'y aura bientôt plus de chrétiens dans la région. Si on laisse l'EIIL continuer sans encombre sa campagne contre les minorités religieuses en Irak, les chrétiens pourraient subir le même

sort que les juifs: il y avait environ 135 000 juifs en Irak en 1948, mais il en reste maintenant moins de 100.

Selon les estimations, l'Irak comptait quelque 1,3 million de chrétiens en 2003 et on n'en compterait plus qu'environ 130 000 à l'heure actuelle. L'EIIL met en péril la diversité de la région, une diversité fondée sur la cohabitation millénaire de communautés aux religions différentes. Le maintien de cette diversité est essentiel à la stabilité à long terme de la région.

S'il n'y a ni tolérance, ni respect pour la diversité religieuse en Irak, il sera très difficile de bâtir un pays démocratique fondé sur la primauté du droit. Les minorités religieuses d'Irak sont aussi la cible d'une terrible campagne de violence sexuelle et sexiste. Dans les territoires qu'il contrôle, l'EIIL fait subir à des femmes, à des jeunes filles et à des garçons des viols horribles, un esclavage sexuel et des mariages forcés.

Le Canada a toujours vigoureusement appuyé les efforts internationaux visant à mettre fin à la violence sexuelle et aux conflits. De tels actes de barbarie sont un affront pour la dignité humaine et les valeurs canadiennes et ne font que rendre plus urgente toute intervention permettant de stopper l'EIIL et de rétablir la paix et la sécurité dans la région. L'idéologie tordue et haineuse à laquelle carbure l'EIIL se répand comme un cancer. Elle alimente la violence en Afrique de l'Est, au Nigeria, en Afghanistan, au Pakistan et dans l'ensemble du Moyen-Orient.

• (2205)

Notre gouvernement a eu raison d'ordonner aux militaires canadiens d'aller aider nos amis et alliés à freiner la progression de l'EIIL sur le terrain, mais la seule force militaire ne suffira jamais à mettre définitivement fin à la menace que pose l'extrémisme djihadiste. L'extrémisme surgit lorsque disparaissent le respect et la tolérance pour la diversité et la différence religieuses. Les restrictions légales et sociales touchant les libertés religieuses, y compris l'interdiction du blasphème et de l'apostasie, que l'on a vues poindre dans divers autres pays à majorité musulmane, ne peuvent être tolérées en Irak. Pas seulement parce qu'elles violent les droits des chrétiens et des autres minorités qui souhaitent pratiquer leur religion, mais aussi parce qu'elles étouffent les islamistes libéraux, dont la voix sera cruciale pour contrer l'influence des extrémistes à long terme.

Voilà précisément pourquoi le gouvernement s'est engagé à faire de la liberté de religion l'un des piliers de l'intervention canadienne en Irak. Par l'entremise du Bureau de la liberté de religion, nous allons miser sur les efforts à moyen et à long terme visant à faciliter le dialogue interconfessionnel, à favoriser la compréhension et le respect entre les communautés religieuses d'Irak et à bâtir un cadre politique et social qui permettra à tous les Irakiens d'exprimer leur foi librement et sans crainte d'être persécutés.

À cette fin, le Bureau de la liberté de religion a travaillé diligemment pour choisir et mettre en oeuvre des initiatives visant à appuyer des efforts en ce sens. Grâce au Fonds pour la liberté de religion, le bureau soutient financièrement, avec des groupes internationaux de défense des droits des minorités, un projet de deux ans dont l'objectif est d'améliorer la capacité des organisations locales de la société civile irakienne à surveiller les violations des libertés religieuses et à intervenir, et d'aider les communautés religieuses de toute confession à obtenir des services essentiels.

Initiatives ministérielles

Nous allons également continuer à sensibiliser nos amis et nos alliés pour les amener à reconnaître l'importance de la liberté de religion dans l'instauration de la paix durable en Irak. L'ambassadeur de la liberté de religion du Canada, M. Andrew Bennett, poursuit son travail à cet égard auprès des chefs religieux d'origine irakienne au Canada, afin de cerner les meilleures façons d'aider les communautés religieuses qui sont menacées en Irak et de favoriser la tolérance et la liberté religieuses à long terme. L'ambassadeur Bennett a aussi eu des discussions productives dans la région avec diverses organisations religieuses, dans le but d'explorer des possibilités de partenariats sur le terrain avec le Canada.

Société multiculturelle et multiconfessionnelle, le Canada est particulièrement bien placé pour promouvoir la coexistence pacifique des différentes communautés religieuses et ethniques en Irak. Nous possédons une riche et fière tradition de diversité, de respect et de tolérance, une tradition qui nous a valu la paix et la prospérité. Par notre engagement en Irak, nous honorons la tradition canadienne en luttant contre la haine et les persécutions, en défendant les valeurs que sont le pluralisme et la liberté de religion et, ultimement, nous protégerons la sécurité des Canadiens chez eux.

[Français]

M. Denis Blanchette (Louis-Hébert, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté le discours de mon collègue et j'ai remarqué sa sensibilité par rapport aux minorités ethniques et religieuses. Il y avait beaucoup de compassion et d'intérêt dans son discours.

Toutefois, à mon avis, il y avait un problème. Est-ce qu'il pense vraiment qu'en mettant l'accent sur des bombardements à gauche et à droite, nous serons capables d'implanter la tolérance et la diversité? Est-ce ainsi que nous allons y arriver, ou allons-nous seulement créer encore d'autres foyers d'intolérance?

• (2210)

[Traduction]

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le Président, voilà le principal point sur lequel l'opposition et le gouvernement ne parviennent pas à s'entendre. Les députés ministériels croient qu'il est possible d'assurer la sécurité de la région puis, lorsque cela aura été fait, de s'attaquer aux problèmes humanitaires qui s'y observent encore afin de favoriser encore plus le développement de cette région et de l'aider davantage.

Compte tenu de l'état de la sécurité en Irak et des mouvements de l'EIIL, qui s'est maintenant rendu en Syrie, nous devons d'abord nous servir de nos forces militaires et aériennes et aider nos alliés à assurer la sécurité de la région, avant de pouvoir mettre l'accent sur l'aide humanitaire. Même maintenant, nous contribuons à l'aide humanitaire autant que possible. Nous fournissons des abris d'urgence et de l'aide médicale à des milliers de civils irakiens, et c'est sans parler de l'aide financière considérable que nous fournissons aux autres gouvernements de la région qui sont touchés par la crise en Syrie.

Nous pouvons faire les deux: assurer la sécurité et fournir de l'aide humanitaire.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je remercie le député de ses observations. J'espérais avoir l'occasion de lui lire quelques-unes des notes d'information rédigées pour notre ancien ministre des Affaires étrangères, John Baird. À partir de 2012, on commence à le mettre en garde au sujet de la différence entre la Libye et la Syrie et à lui signaler qu'une intervention en Syrie présente des risques bien différents. Je cite:

Le Conseil de sécurité n'a accordé aucun mandat autorisant une intervention militaire internationale, et ni la Ligue arabe ni l'opposition syrienne ne réclament une telle intervention [...].

[...] une intervention militaire ne serait pas viable et envenimerait sans doute la situation.

Rien de cela n'a changé. Il n'y a aucune résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies en la matière. La Ligue arabe ne nous a pas demandé d'intervenir. L'opposition syrienne non plus. Le ministre pourrait-il nous dire pourquoi le gouvernement semble croire qu'une opération militaire est viable alors que le ministère des Affaires étrangères lui répète depuis des années que ce n'est pas le cas?

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le Président, jamais avons-nous affirmé que nous comptons nous mêler à la guerre civile en Syrie. Une telle intervention nécessiterait une approche complètement différente.

La motion dont nous sommes saisis aujourd'hui porte sur l'élargissement et la prolongation de notre mission contre l'EIIL. L'EIIL était en Irak, mais il a installé certaines de ses bases et ressources en Syrie. Nous nous joignons donc à nos alliés, au nombre de plus de 60, pour intervenir en Syrie. Nous collaborons entre autres avec les États-Unis, la Jordanie, l'Arabie saoudite, Bahreïn, le Maroc et les Émirats arabes unis, qui effectuent déjà des frappes en Syrie. Il est important que nous nous joignons à ces partenaires dans la lutte contre l'EIIL.

M. James Bezan (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, je demanderais au député d'expliquer brièvement ce qui se passerait si l'EIIS parvenait à créer un califat dans l'Est de la Syrie et en Irak. Quelles seraient les répercussions sur la paix et la sécurité dans la région et sur nous, ici au Canada?

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le Président, si nous permettons à l'EIIL de créer une base solide dans cette région, cela aurait des conséquences brutales. Nous avons vu ce qu'il fait actuellement et la situation ne peut qu'empirer, même pour nous, au Canada, puisque l'EIIL a explicitement demandé à des Canadiens d'attaquer des non-croyants dans notre pays. Des Canadiens sont allés à l'étranger pour s'entraîner avec l'EIIL et essaient de revenir au Canada. Nous participons à l'importante mission de lutte contre l'EIIL. Nous avons également présenté un projet de loi à la Chambre pour protéger le Canada contre d'éventuelles attaques terroristes. Nous avons adopté une approche à plusieurs volets qui est essentielle pour assurer la sécurité des Canadiens.

• (2215)

[Français]

M. Denis Blanchette (Louis-Hébert, NPD): Monsieur le Président, six mois plus tard, nous nous retrouvons ici en train de parler encore une fois d'un prolongement de mission. Que s'est-il passé depuis six mois? Il y a eu un résultat, c'est certain: un ralentissement de la progression de Daesh.

Toutefois, honnêtement, en six mois et avec soixante pays, il n'y a pas vraiment eu de progression en tant que telle sur le terrain. Les Kurdes ont gagné la bataille de Kobané. Pour la première fois depuis juin 2014, alors que les Irakiens avaient fui Mossoul, les forces irakiennes attaquent Tikrit. Toutefois, au moment où nous nous parlons, elles ont décidé d'arrêter leur progression.

Si nous examinons ce qui se passe présentement du côté de la la motion du gouvernement, la stratégie semble bien simple: foncer dans le tas et constater le résultat par la suite. On a l'impression qu'on ne voit pas plus loin que cela.

Initiatives ministérielles

Une des choses répétée à maintes reprises, mais qu'il est important de toujours rappeler, c'est la légalité des frappes en Syrie. Quand nos alliances militaires ne sont pas en jeu — pour le Canada il s'agit dans ce cas-ci de l'OTAN —, nous ne pouvons aller dans un pays que s'il nous invite ou que s'il y a une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies. À l'heure actuelle, de toute évidence, aucun de ces critères ne s'applique. En fait, nonobstant les pirouettes sémantiques du ministre de la Défense nationale au sujet de l'article 51, tout le monde reconnaît que nous ne sommes pas dans la légitime défense, mais plutôt dans la guerre préventive, ce qui est très différent. D'ailleurs, dans son discours, même le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile disait que les attentats malheureux au Canada, que nous déplorons, étaient inspirés de Daesh; ils n'étaient pas de Daesh mais inspirés de ce groupe. Il y a une nuance importante.

En ce qui concerne la mission elle-même, le mandat devant nous manque de clarté. Nous avons une mission, mais nous n'en connaissons ni les objectifs ni les stratégies. Par contre, nous connaissons la stratégie interne du gouvernement conservateur au Canada, c'est-à-dire de mettre le bras des Canadiens dans le tordeur. Le gouvernement présente quelque chose de petit, puis il joue avec les mots, et ensuite c'est l'escalade. C'est la technique utilisée. C'est un problème parce que nous ne savons vraiment pas où cela va mener. D'ailleurs, je ferai remarquer à la Chambre que ce n'est pas la première intervention occidentale dans ce coin de la planète. Il y a un risque d'enlèvement.

Qu'est-ce qui est arrivé en Irak depuis 2003? Bien sûr, il y a eu le départ de Saddam Hussein, tout le monde s'en souvient. Je ne dis pas que j'aurais voulu le retour de quelqu'un comme lui, là n'est pas la question, mais ce qui a suivi son départ, c'est le chaos et la violence. En fait, les Américains et une coalition sont allés en Irak pour abattre un dictateur. Il y sont restés pendant presque 10 ans et après tout cela, la situation est pire que jamais. Peut-on estimer qu'en appliquant la même recette, un plat différent va sortir du four?

De plus, je n'ai pas trop entendu ce que nous allons faire après nous être occupés de Daesh. Ce que l'histoire nous enseigne, c'est que d'une fois à l'autre, il y a une escalade de la violence. Tout le monde pense aux façons de contrecarrer les plans de Daesh, comment l'éliminer et tout cela, mais personne ne pense aux façons de ramener la stabilité dans ce coin du monde.

● (2220)

J'aimerais maintenant aborder la question de la géopolitique dans ce coin de la planète. Il y a quelques jours, l'ancien général Petraeus, qui a été lui-même commandant des forces américaines en 2007-2008, qualifiait la zone de l'Irak et de la Syrie, présentement, de Tchernobyl géopolitique. C'est l'expression qu'il a utilisée. Il faut regarder un peu ce dans quoi on s'engage. On parle de l'Irak et de la Syrie, mais il ne faut pas oublier non plus la Turquie voisine ni, évidemment, l'Iran.

Il y a aussi le contexte religieux, dont on ne parle pas vraiment. Toutefois, il faut le prendre en compte, quand on regarde les différentes forces en présence, que ce soit les sunnites, les chiites ou les différentes minorités religieuses, comme les chrétiens. Il y aussi les Azéris. On n'est pas loin d'une guerre confessionnelle, dans ce coin de la planète, ce qui pourrait être encore plus dommageable, si c'est possible.

Il y a également des groupes armés. Évidemment, il y a des Kurdes. En Surie, il y a aussi le Hezbollah, qui est sur la liste des organisations terroristes du gouvernement. D'ailleurs, cela fait drôle de voir que le gouvernement et le Hezbollah ont les mêmes objectifs

présentement en Syrie. C'est tout de même assez particulier. Je sais que c'est difficile à avaler, mais c'est quand même une réalité. L'occasion fait le larron, n'est-ce pas?

Il y a également des petits groupes ethniques dont on ne parle pas. Ce sont ces victimes dont on ne parle jamais. Par exemple, il y a les tribus de Bédouins. Au tout début de la progression de Daesh, 500 Bédouins d'une tribu ont été massacrés en une journée ou deux. Cela a-t-il fait la manchette internationale? Non. Quelqu'un s'est-il intéressé à leur sort? Non, parce que, évidemment, ce sont des bergers. Personne n'a donc cru bon de s'intéresser à leur sort. Pourtant, ils ont payé le prix du sang de façon très importante.

Autre chose est également en train de se produire dans ce secteur. Je parle de ce qui se passe présentement au Yémen. On oublie de relier les choses. Présentement, la minorité chiite des Houthis est en train d'assiéger les grandes villes du Yémen.

Il y a une coalition dirigée par l'Arabie Saoudite, notre alliée en Irak et en Syrie. Celle-ci est en train d'exercer des moyens de pression assez spéciaux. L'Arabie saoudite a 150 000 militaires, présentement, dans une opération avec 100 avions de combat. Les Émirats arabes unis ont 30 avions. Bahreïn et le Koweït en ont 15 chacun, et le Qatar en a 10. Les autres pays de cette coalition sont l'Égypte, la Jordanie, le Soudan, le Pakistan et le Maroc. Or il s'agit d'un contexte vraiment religieux, parce que, derrière la minorité houthie, il y a les Iraniens, qui, eux-mêmes, soutiennent également les milices chiites en Irak ainsi que le Hezbollah et le gouvernement de la Syrie.

On comprendra que, si l'on met tous ces ingrédients ensemble, on est près de quelque chose de vraiment catastrophique à l'échelle planétaire. Compte tenu du nombre de musulmans sur la planète, le contexte est vraiment difficile. Le gouvernement a-t-il pris en compte tout cela? Absolument pas.

On ne peut pas résoudre un conflit d'une telle complexité simplement par des bombes. Je n'y crois pas. Évidemment, le gouvernement, pour apaiser sa conscience, parle d'aide humanitaire et il le fait de plus en plus. Cela veut donc dire que les conservateurs ne sont pas très à l'aise avec leur propre position.

Pensons-y un peu. Présentement, protège-t-on vraiment une minorité ethnique religieuse réfugiée présentement en Irak? Pas vraiment. A-t-on créé des sanctuaires pour les protéger? Pas vraiment.

● (2225)

Il y a six mois, si le gouvernement avait décidé de choisir la position du NPD, est-ce que la situation serait différente sur le terrain? Est-ce que les minorités seraient mieux protégées? Je pense que oui.

En conclusion, je considère que l'approche du gouvernement, qui semble partir en croisade, est juvénile, immorale, dangereuse et irresponsable.

L'hon. Jason Kenney (ministre de la Défense nationale et ministre du Multiculturalisme, PCC): Monsieur le Président, si je ne me trompe pas, je crois que le député a évoqué le mot « croisade ». Si c'est le cas, j'espère qu'en tant que député raisonnable, il va le retirer. Il est très délicat et irresponsable d'utiliser un tel mot dans un tel contexte.

Initiatives ministérielles

Le député a demandé si nous avons créé des sanctuaires pour les minorités religieuses ou ethniques en Irak. La réponse est évidemment non, puisque Daesh contrôle toujours les plaines de Ninive, la région centrale du Nord de l'Irak qui est le foyer historique des chrétiens, des Assyriens, des Yazidis et de tous ces petits groupuscules minoritaires.

D'ailleurs, je connais très bien cette diaspora au Canada. Leurs représentants étaient ici, cette semaine. Toutes ces communautés et minorités persécutées par Daesh en Irak appuient l'utilisation de forces militaires contre Daesh, car elles comprennent qu'il n'y a aucune autre façon de regagner leur terrain historique et de créer un sanctuaire pour ces communautés.

Pourquoi le député n'est-il pas d'accord avec les victimes de Daesh?

M. Denis Blanchette: Monsieur le Président, je vais répondre en deux temps. D'abord, considérant que c'est un enjeu très délicat, je retire le mot « croisade » sans problème.

En ce qui concerne son autre question, tout le monde s'entend pour dire que Daesh est une monstruosité. Par contre, ce que nous disons, c'est qu'il y a assez de membres dans la coalition pour que nous nous partageons les tâches. Le Canada, dont les citoyens sont plus sensibles, devrait en faire davantage sur le plan de l'aide humanitaire. Nous l'avons toujours dit.

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Monsieur le Président, j'ai beaucoup apprécié le discours que le député vient de faire. Il comprend bien les enjeux.

J'aimerais revenir sur la question de l'aide humanitaire. Ce soir, les conservateurs se sont vantés d'avoir donné de grandes sommes d'argent, alors qu'ils ne donnent que 5 ¢ par jour aux 2,5 millions de réfugiés qui vivent dans une pauvreté absolue.

Qu'est-ce que mon collègue pense que nous pourrions faire avec ces 5 ¢ par jour, alors que nous avons besoin d'écoles, d'hôpitaux, de logements, de tentes, d'abris, et ainsi de suite? Ce montant est-il suffisant?

M. Denis Blanchette: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son excellente question. Évidemment, avec 5 ¢ par jour, peu importe où on est sur la planète, on ne va pas très loin. On ne peut pas obtenir ce qu'on désire.

Si on veut contrer la radicalisation et éventuellement avoir des foyers de paix, cela prend une fondation. Il s'agit d'abord de subvenir aux besoins fondamentaux des gens. Comme je le disais plus tôt en réponse à la question précédente, il est important d'augmenter cette partie de l'effort collectif international.

Cela semble facile d'investir dans des bombes et beaucoup plus difficile d'investir dans l'aide humanitaire. Or, quand la crise immédiate sera réglée, tout le monde oubliera qu'une crise humanitaire existe toujours. C'est à ce moment que de nouveaux foyers de radicalisation seront créés, et nous devons absolument éviter cela.

• (2230)

[Traduction]

M. Costas Menegakis (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux de pouvoir participer à ce débat sur une motion présentée par le premier ministre, qui porte sur la prolongation et l'expansion de la mission militaire que mène le Canada contre l'EIIL.

Plus tôt dans la journée, le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile a expliqué en détails à la Chambre que l'EIIL ciblait véritablement le Canada et les Canadiens. Il y a quelques heures, nous avons entendu le ministre de la Défense nationale décrire la dévastation causée par l'EIIL au Moyen-Orient et la magnitude du problème qui nous attend si nous permettons à ce groupe de continuer à perpétrer ses atrocités au Moyen-Orient et dans le reste du monde. Le ministre a expliqué la menace que cela représente pour nous, ici au Canada.

Comme l'a dit le premier ministre, nous ne pouvons pas protéger le Canada et nos collectivités en faisant comme si cette menace n'existait pas. Les observations du chef de l'opposition et du chef du Parti libéral m'ont inquiété. Le premier ministre a expliqué la grave menace que l'EIIL représente pour le Canada et la communauté internationale, mais les chefs des deux partis de l'opposition ont refusé même de reconnaître le danger. Il est évident qu'ils ne prennent pas au sérieux la menace djihadiste contre les Canadiens, même si nous en avons déjà subi les conséquences au cœur de notre institution démocratique, ici même au Parlement.

Les deux chefs de l'opposition, et leur parti, n'ont aucun désir de prendre les moyens nécessaires pour protéger les Canadiens. De ce côté-ci de la Chambre, nous allons nous battre pour écraser cette menace qui plane contre nous, et nous allons aider à protéger des millions d'innocents coincés au cœur de ce conflit.

Il importe de signaler que, même si le gouvernement contribue à la mission militaire contre le groupe État islamique, le Canada est parmi les principales sources d'aide humanitaire et d'aide au développement tant en Irak qu'en Syrie.

Tandis que nous examinons la participation du Canada à la mission internationale contre le groupe djihadiste islamique extrémiste appelé le groupe État islamique ou encore l'État islamique en Irak et au Levant, il est important de tenir compte de son effet sur les efforts du gouvernement visant à réinstaller les réfugiés. La violence qui continue de sévir dans la région a fait un grand nombre de réfugiés et de déplacés, et je ne dis rien de la brutalité aveugle, choquante et horrible envers les civils. Le gouvernement a été et restera un chef de file mondial pour ce qui est de la réinstallation permanente des réfugiés.

Le haut-commissaire aux réfugiés de l'ONU et l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés ont décrit la catastrophe actuelle comme la plus grave crise humanitaire en une génération. La violence dans la région et la crise des réfugiés qu'elle provoque sont profondément tragiques.

Notre pays a une longue histoire et une belle tradition dans le domaine humanitaire. Il offre une protection à ceux qui sont persécutés à cause de leur religion, de leur groupe ethnique, de leur identité collective ou de leurs convictions politiques et qui ont fui leur patrie.

Initiatives ministérielles

Cette tradition de protection des réfugiés remonte avant la Confédération. Le Canada a été un asile pour les esclaves qui fuyaient les États-Unis aux XVIII^e et XIX^e siècles, et plus tard pour les Polonais, les Juifs et les Ukrainiens, entre autres groupes, qui fuyaient l'oppression en Europe de l'Est à la fin des années 1800. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, le Canada a accueilli des milliers de Hongrois et de Tchèques qui fuyaient la tyrannie soviétique. Plus récemment, nous avons reçu des réfugiés de l'Afrique et du Moyen-Orient. Aujourd'hui, on nous demande d'aider à résorber la crise qui fait rage en Syrie et en Irak.

C'est à cause de cette crise que le monde voit des déplacements forcés d'une ampleur jamais vue en plusieurs décennies. Le Canada répond à l'appel.

• (2235)

Plus tôt cette année, mon collègue, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, a annoncé que le Canada réinstallerait 10 000 réfugiés syriens de plus au cours des trois prochaines années, ce qui s'ajoute à son engagement de 2013, qui était de 1 300 réfugiés syriens. Ce nouvel engagement correspond à 10 % de l'appel lancé par le haut-commissaire aux réfugiés de l'ONU, demandant la réinstallation de 100 000 réfugiés syriens, et il est conforme à ce que le Canada a fait par le passé, accueillant le dixième des réfugiés réinstallés dans le monde.

Le ministre a également annoncé que le Canada réinstallerait 3 000 autres réfugiés irakiens, ce qui porte le total de l'engagement du Canada, depuis 2009, à 23 000 réfugiés réinstallés au Canada.

Nous avons honoré cet engagement puisque nous avons déjà réinstallé plus de 20 000 réfugiés irakiens depuis 2009. La vaste majorité d'entre eux ont été rétablis à partir de la Syrie. Nous nous sommes également engagés à réinstaller 5 000 autres réfugiés de la Turquie. C'est un engagement que le ministre de la Citoyenneté et de l'immigration a pris au cours de sa visite en Turquie, il y a environ deux ans.

Ce matin, j'ai écouté l'intervention de la députée de Vancouver Quadra. Il a été troublant de l'entendre dire que nous n'avons fourni aucune aide humanitaire nouvelle. Le 7 janvier, comme je l'ai déjà dit, le ministre du Développement international et le ministre de la Citoyenneté et l'Immigration ont annoncé un effort humanitaire plus intense et dit que le Canada accueillerait d'autres réfugiés de la région. J'ai aussi entendu au cours du débat que nous devons donner plus d'aide humanitaire au lieu d'intervenir militairement.

L'action militaire que le gouvernement propose aujourd'hui n'empêche pas l'action humanitaire. On n'a pas à choisir entre l'une ou l'autre. Les deux sont une nécessité, et le Canada, le gouvernement actuel, répond présent.

Ces engagements sont conformes à la réputation internationale de longue date et bien respectée du Canada: générosité, humanitarisme, leadership dans l'offre d'une protection aux plus vulnérables de la planète. Depuis la Seconde Guerre mondiale, les Canadiens ont offert un refuge à plus d'un million de personnes.

Étant donné notre population relativement faible, nous avons raison d'être fiers du bilan du Canada pour ce qui est de la réinstallation de personnes déplacées et vulnérables venant du monde entier, et nous sommes heureux de maintenir la tradition avec l'appui de la population.

Aujourd'hui, nous appliquons l'un des programmes de réinstallation les plus importants et les plus généreux du monde et nous accueillons le dixième des réfugiés réinstallés dans le monde entier, soit plus que tout autre pays industrialisé.

Je voudrais dire un mot de l'expérience que j'ai vécue l'an dernier. J'ai eu l'occasion de me rendre en Israël et en Jordanie avec le premier ministre. En Jordanie, un certain nombre de collègues et moi avons pu visiter un point de passage à la frontière entre la Syrie et la Jordanie. Nous n'étions pas là depuis plus de 20 minutes que les sirènes ont retenti. Nous avons regardé du côté du désert. Nous étions juste à la frontière. Et comme de fait, environ 150 personnes traversaient le désert, au bout de trois jours de marche en zone désertique, pour atteindre la Jordanie et trouver asile.

J'ai pu discuter avec certaines de ses personnes, les serrer dans mes bras, les aider et voir combien d'aide humanitaire nous leur fournissions grâce à différents programmes, à l'aide internationale au Canada et par l'entremise de nos partenaires en Jordanie, j'ai pu juger de l'importance de cette aide pour ces gens.

Il était émouvant de savoir que le gouvernement réinstalle de façon permanente et aide les humains les plus vulnérables, comme ces réfugiés que j'ai vu arriver en Jordanie.

Comme Canadien, je suis très fier de nos traditions de compassion. Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de discuter des efforts remarquables que le Canada déploie pour rétablir des réfugiés, dans le contexte de l'important débat d'aujourd'hui. Je suis heureux de soutenir l'effort militaire élargi que le gouvernement propose contre le groupe État islamique, et je suis infiniment fier s'appuyer les membres courageux des forces armées qui sont aujourd'hui au service de notre pays.

• (2240)

[Français]

Mme Lysane Blanchette-Lamothe (Pierrefonds—Dollard, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais commenter le discours de mon collègue.

Premièrement, il a commencé son discours en disant que le chef de l'opposition ne reconnaissait même pas la menace du groupe État islamique. Dire une telle chose équivaut à avouer qu'il n'a pas du tout suivi le débat à la Chambre ou qu'il n'entend que ce qu'il veut bien entendre. Le chef de l'opposition a reconnu la menace que représente ce groupe à plusieurs reprises. Non seulement en a-t-il reconnu la menace pour le Canada et les Canadiens, mais il a aussi reconnu le devoir du gouvernement de protéger la population et de participer au développement de la paix et de la sécurité internationales. Il faut le dire.

Deuxièmement, le secrétaire parlementaire a parlé de l'aide du Canada en Syrie. Si nous en parlons, il faut aussi souligner que ce n'est que cette semaine que le gouvernement a répondu à son engagement d'il y a deux ans visant à accueillir 1 000 réfugiés syriens. Cela aussi, il faut le souligner.

La question que j'adresse à mon collègue est la suivante: quelle responsabilité reconnaît-il à l'ONU et quels sont les droits internationaux dans l'engagement du Canada dans une guerre? L'ONU n'est-elle qu'un beau logo qui ne sert qu'à protéger des monuments nationaux ou a-t-elle aussi un rôle et un poids dans la décision d'un pays de s'engager ou non dans un conflit armé aussi important que celui auquel nous faisons face?

Initiatives ministérielles

[Traduction]

M. Costas Menegakis: Monsieur le Président, tout d'abord, la députée a pris la défense de son chef, le chef de l'opposition officielle. Sur les ondes de CBC, ce dernier a déclaré que tout ce que les Irakiens avaient demandé au Canada, c'était de les aider à faire face à la crise humanitaire. Il s'agit d'une affirmation totalement et clairement fausse. Comment un chef d'un parti politique canadien, qui était au Parlement le jour où s'y est introduit un terroriste qui venait de tuer un jeune soldat très brillant, à l'avenir prometteur, le caporal Nathan Cirillo, à deux pas de la Colline, peut-il faire un tel commentaire? Cela dépasse l'entendement.

Il est important que tous les députés mettent de côté leurs positions partisans. Il est important que nous soyons bien conscients de la situation. Nous devons faire face à un mouvement djihadiste qui a déclaré la guerre au Canada et à sa population. En tant que parlementaires, nous avons le devoir d'agir. Les députés de l'opposition doivent réfléchir à leur comportement parce que, bien honnêtement, je trouve qu'il est honteux.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, le Parti libéral a décidé de voter contre la motion compte tenu de quatre principes énoncés l'automne dernier.

Premièrement, le Canada a un rôle à jouer pour répondre aux crises humanitaires dans le monde. Deuxièmement, lorsqu'un gouvernement envisage le déploiement de nos hommes et de nos femmes en uniforme, la mission et le rôle du Canada dans cette mission doivent être clairement définis. Troisièmement, l'argumentaire pour le déploiement de nos forces doit être présenté ouvertement et avec transparence, sur la base de faits présentés de façon claire, fiable et rationnelle. Quatrièmement, le rôle du Canada doit être le reflet de son plein potentiel, afin que nous puissions venir en aide de la meilleure façon qui soit. Il va sans dire que le gouvernement n'est pas à la hauteur.

Ma question à l'intention du député est très précise. Le ministre des Affaires étrangères compare cette guerre à celle menée en Afghanistan, ce qui veut dire que notre engagement pourrait durer 10 ans. Qu'en pense le député? Quelle sera la durée de cette guerre, selon le député?

M. Costas Menegakis: Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur quelques éléments qui semblent échapper à mon collègue d'en face.

Le mouvement djihadiste international a déclaré la guerre au Canada. Il y a quelques mois à peine, des membres de cette organisation terroriste, après avoir caché leur propre visage, ont décapité 21 chrétiens coptes qu'ils venaient de battre et qui avaient les pieds et les poings liés derrière le dos.

Les Canadiens ne sont pas dupes. Nous savons tous que le Parti libéral n'appuie pas la mission. La position des libéraux quant à la lutte contre la menace que représente l'EIII est caractéristique de leur parti: elle ne s'appuie sur aucun fondement solide, mais cela n'a rien de nouveau. Ils devraient cesser de se fier à leurs sondages internes et s'efforcer de comprendre qui est important pour cette région du monde et pour les Canadiens.

Le mouvement djihadiste en question a décidé de se battre de façon tout à fait barbare contre des familles et a forcé le déplacement de dizaines de milliers de personnes.

● (2245)

[Français]

M. Hoang Mai (Brossard—La Prairie, NPD): Monsieur le Président, il est 22 h 45 et je suis content, heureux et fier de me lever aujourd'hui.

En tant que nouveau parlementaire, bien que je sois ici depuis quand même quatre ans, je considère que c'est un des débats les plus importants. On parle d'une mission de guerre que le Canada veut continuer à l'étranger.

Lorsqu'on pense aux conséquences de cette guerre, il faut penser aux hommes et aux femmes militaires que nous envoyons à l'étranger, car ils vont risquer leur vie et y faire tous les sacrifices possibles pour assurer la sécurité du pays. Il faut donc nous demander ce que nous y ferons exactement.

Malheureusement, lorsque nous avons posé des questions au gouvernement à ce sujet, il y a six mois, alors qu'il avait décidé d'envoyer nos hommes et nos femmes se battre à l'étranger, la mission n'était pas clairement définie. Lorsque nous posions des questions claires sur la mission pour savoir ce que nous allions faire là-bas, le gouvernement répondait qu'il s'agissait simplement d'une mission d'aide, de consultation et d'appui. Cependant, il n'a jamais vraiment été question de combat.

Aujourd'hui, nous savons malheureusement qu'il y a des tirs. Nos hommes et nos femmes qui sont là-bas doivent donc se protéger et tirer sur l'ennemi. Ils sont très près des confrontations. De plus, nous avons malheureusement perdu un soldat, qui a été atteint de tir ami, une expression qui n'a rien d'amical.

Cette décision dépasse donc largement l'intention que le gouvernement prétendait avoir initialement, alors qu'il disait que nous allions simplement faire des consultations. À l'époque, nous nous opposions déjà à cette mission. J'étais très fier de cette position du NPD, et je le suis toujours. Nous proposons plutôt de nous concentrer sur l'aide humanitaire, car nous savons que les conséquences de ce conflit sont énormes.

J'ai entendu mes collègues de l'autre côté de la Chambre dire que le NPD ne prenait pas la menace au sérieux. Au contraire, nous la prenons au sérieux. Par contre, la solution proposée par le NPD est très différente de celle des conservateurs.

D'ailleurs, sans entrer dans les détails de nos propositions, car notre amendement à la motion est assez clair, à notre avis, le plus important est de mettre fin à la participation des troupes canadiennes aux combats, aux bombardements et à la mission de formation, de conseil et d'assistance en Irak et en Syrie dès que possible. Je suis fier de notre position.

Je me suis lancé en politique pour plusieurs raisons, la première étant l'intervention du Canada en Afghanistan, à l'époque des libéraux de Jean Chrétien. D'ailleurs, je suis un peu déçu de ne pas avoir entendu mes collègues libéraux faire un discours, parce que j'avais beaucoup de questions à leur poser. Malheureusement, tout ce que nous entendons, ce sont des questions de leur part. Nous n'arrivons pas à les entendre expliquer leur position dans des discours, afin que nous puissions leur poser des questions, et j'en suis très déçu.

Rappelons-nous que ce sont les libéraux qui ont envoyé le Canada en Afghanistan. Ils ont fait un peu comme George Bush, après les événements du 11 septembre 2001, qui ont bouleversé non seulement les Canadiens, mais le monde entier. Ils ont réagi en envoyant nos troupes militaires se battre en Afghanistan.

Initiatives ministérielles

Les libéraux se pètent les bretelles en disant qu'ils ne se sont pas impliqués en Irak. Quant à lui, le premier ministre, qui était à l'opposition à l'époque, était en faveur de l'intervention en Irak. Toutefois, après tout ce temps, il est évident que cette intervention était une erreur.

Pour en revenir au double discours des libéraux, lors des dernières élections, la candidate libérale avec laquelle je débattais avait admis que la mission en Afghanistan était une erreur.

Quant à lui, le gouvernement conservateur, en 2003, disait qu'il fallait intervenir en Irak puisqu'il y avait des armes de destruction massive.

● (2250)

Par la suite, on a repris notre position. On a réalisé que c'était un peu de la foutaise. Maintenant, on veut continuer cette guerre qu'on n'a malheureusement pas menée à l'époque, selon les conservateurs. Ils sont très tristes qu'on n'y ait pas participé en 2003.

Il faut tenir compte de certaines répercussions. Encore une fois, c'est peut-être à cause de mes origines et de mes parents que je pense ainsi. Je parle souvent de la guerre du Vietnam quand je suis à la Chambre, mais c'est aussi une des raisons pour laquelle je suis ici, au Canada. C'est aussi une des raisons qui fait qu'on doit apprendre des erreurs du passé et de l'histoire. La guerre a eu lieu au Vietnam et on a bombardé à gauche et à droite. La question qu'il faut se poser c'est si, finalement, cela a été une bonne façon d'aider la population. Si on va sur place aujourd'hui et qu'on demande aux Vietnamiens s'ils sont contents d'avoir eu une guerre et contents d'avoir été bombardés, si cela les a aidés comme société, beaucoup de personnes répondront non.

Il faut se poser la question maintenant. Il faut apprendre de nos erreurs. Présentement, je ne sais pas si mes collègues d'en face ou les gens peuvent dire que c'était une super bonne chose ce qu'on a fait en Afghanistan. Ce sont 160 soldats canadiens qui ont perdu la vie là-bas. Des milliers de militaires ont été blessés et, encore maintenant ici, au Canada, ils souffrent du syndrome post-traumatique. Est-ce que c'était une bonne chose? C'est pour cela que je suis vraiment déçu de ne pas pouvoir avoir ce débat et cet échange avec les libéraux, que je n'ai malheureusement pas entendus ce soir. Toutefois, outre le côté partisan de tout ce débat, il faut se poser la question, fondamentalement parlant, en tant qu'élus, quelle est la meilleure façon d'agir? Quelle est la meilleure option?

Je comprends un peu les conservateurs qui disent qu'on veut protéger les gens en Irak. Cependant, c'est très simpliste de dire que de simplement larguer des bombes, cela réglera la situation. Je sais que de l'autre côté, on parle de l'aide humanitaire. Effectivement, le Canada en offre, mais c'est minime proportionnellement à ce qui est investi sur le plan militaire, avec ses conséquences et ses ravages.

Il y a une chose qu'il ne faut pas oublier et qu'on mentionne très rarement ici, à la Chambre, surtout venant de la part du gouvernement, et c'est ce qu'on appelle les dommages collatéraux. Combien de personnes vont mourir à la suite d'un bombardement? On dit qu'on a vraiment toute la nouvelle technologie, et comme par miracle, on pense qu'il n'y aura aucun impact. Je ne parle pas seulement des personnes qui vont mourir, des innocents, des civils, des hommes et des femmes. Il n'y a non seulement cela, mais il y a d'autres dommages qui surviendront et des familles entières devront vivre avec cela.

On veut simplifier tout cela quand on parle simplement de bombardier un groupe. D'ailleurs, initialement, on a commencé à viser l'Irak, mais maintenant on vise la Syrie encore plus. Quel est l'objectif? Finalement, jusqu'où va-t-on suivre le déploiement? C'est

à cela que le gouvernement n'est pas capable de répondre. C'est sur ces questions qu'on n'a pas une vision claire de la part du gouvernement.

On le sait, et le gouvernement l'a dit, on parle d'années et d'années de guerre. Je rappelle encore une fois qu'on a été en Afghanistan pendant 10 ans. Cela a été la plus longue mission militaire du Canada. Peut-on vraiment dire que c'est une fierté? Peut-on vraiment dire qu'on a réussi à régler le problème? Est-ce vraiment cela la solution?

On a une demande de prolongation d'un an. Initialement, on parlait de six mois, maintenant c'est un an. On s'enfoncé dans un bourbier.

C'est pour cela que nous disons que tout de suite, présentement, il faut penser au côté humanitaire et à vraiment aider les gens. La solution simpliste de dire qu'on va bombarder, ce n'est pas cela qui va régler le problème.

J'anticipe un peu les attaques, et nous les avons entendues. Je rappelle que dans le cas de la Libye, c'était une mission appuyée par l'ONU et le NPD a suivi. Toutefois, lorsque le gouvernement a décidé d'aller plus loin, nous ne l'avons pas appuyé.

● (2255)

L'hon. Jason Kenney (ministre de la Défense nationale et ministre du Multiculturalisme, PCC): Monsieur le Président, j'entends de nouveau dans ce discours cette rhétorique vide du NPD et cette idéologie pacifiste qui refuse de considérer la complexité de la situation. Il parle d'une approche simpliste basée sur l'envoi de bombes.

[Traduction]

Le député croit-il vraiment que l'approche du Canada ou des 24 autres alliés qui prennent part aux interventions militaires contre cette organisation terroriste et génocidaire se contente de lancer des bombes au hasard ou, comme l'a dit un membre du caucus néo-démocrate, de larguer des bombes ici et là, à l'est et à l'ouest? Nous sommes à la Chambre des communes, un endroit où il faut débattre avec sérieux et non se contenter de radoter des slogans de pancartes de manifestation.

Bien sûr, nous ne pensons pas que l'intervention militaire suffira à elle seule à résoudre le problème du califat en émergence. Cependant, nous sommes assez réalistes pour comprendre que l'intervention militaire, aussi insuffisante soit-elle, n'en reste pas moins nécessaire. Elle est nécessaire pour repousser l'EIL hors du territoire qu'il a envahi de manière à ce que les populations de la région puissent réintégrer leur domicile et, espérons-le, vivre un jour en sécurité et en paix.

Voici ma question pour le député. J'ai posé la même à divers députés néo-démocrates, mais aucun d'entre eux n'a même fait mine d'y répondre. Tous les organismes qui représentent les communautés assyrienne, chaldéenne, mandéenne, yézidie et irakienne du Canada favorisent une intervention militaire contre l'EIL. Le député est-il prêt à rencontrer leurs représentants afin de leur dire qu'ils n'ont rien compris?

M. Hoang Mai: J'aimerais bien rencontrer quiconque veut en discuter. J'aimerais expliquer mon point de vue et c'est ce que j'ai fait ce soir. Nous avons tous des solutions différentes. C'est la raison pour laquelle je suis très fier de la position qu'a prise le NPD. J'invite le ministre à lire l'amendement qui a été proposé. J'espère que le ministre le lira et comprendra ce que nous proposons ici.

Initiatives ministérielles

Il y a des visions différentes de la façon de régler un problème et, manifestement, en face, il est vrai que les conservateurs veulent envoyer des soldats.

[Français]

De ce côté-ci de la Chambre, nous voulons ramener nos Forces armées canadiennes à la maison. L'ONU, entre autres, a mentionné des solutions. Pourquoi ne pas s'attaquer directement au financement? Les conservateurs n'ont pas parlé de cette solution. Nous savons que le groupe État islamique fait de l'argent en vendant du pétrole. Pourquoi ne pas s'attaquer à cela spécifiquement? C'est une façon de couper les liens. Pourquoi ne pas s'attaquer à la radicalisation qui existe ici? C'est ce que nous proposons. Ce sont des solutions. Ce n'est pas aussi simple que le ministre semble le prétendre.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je désapprouve les commentaires du député au sujet du Parti libéral, quand il dit qu'il ne contribue pas au débat. En qualité de leader adjoint à la Chambre et député qui a servi dans les Forces canadienne, j'ai beaucoup participé au débat. Plusieurs de nos députés ont pris la parole et posé des questions sur la motion.

Lorsque le député veut poser une question, je suis toujours heureux de lui répondre. Il a mentionné l'Afghanistan et l'Irak. Je pense que l'ensemble des Canadiens approuvent le rôle qu'a joué l'ancien premier ministre Jean Chrétien. Avec du recul, ils constatent que c'est formidable, mais le fait est que les Canadiens appuyaient beaucoup le rôle de M. Chrétien en Afghanistan.

En supposant que le député voudrait reconnaître le fait que l'ONU et l'OTAN ont beaucoup encouragé la participation du Canada en Afghanistan, dirait-il que l'ONU et l'OTAN étaient dans l'erreur?

• (2300)

M. Hoang Mai: Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de sa présence, ce soir. C'est vrai qu'il est très travaillant. Il est probablement celui qui parle le plus à la Chambre. Je l'en félicite d'ailleurs.

C'est vrai qu'il prend beaucoup la parole au nom de son parti. Malheureusement, lorsque vient le temps de débattre et de poser des questions, les députés de ce parti ne s'expriment pas tous sur les idées qu'ils défendent.

Pour répondre à la question du député, je dirai que nous étions contre la guerre en Afghanistan. C'est la raison pour laquelle je me suis lancé en politique pour le NPD. La position du député est précisément ce pourquoi je me suis lancé en politique. Si je suis politicien et député néo-démocrate, c'est parce que le Canada est allé faire la guerre en Afghanistan. Je m'opposais à la vision des libéraux. C'est pour cette raison que je fais maintenant de la politique.

M. Mark Strahl (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole à la Chambre au nom des habitants de la circonscription de Chilliwack—Fraser Canyon pour appuyer la motion du gouvernement en faveur de la prolongation de la mission militaire contre le soi-disant État islamique en Irak et au Levant, aussi appelé EIIL.

Comme l'intervenant précédent, j'estime que c'est un grand honneur d'intervenir à la Chambre des communes pour débattre d'une telle motion, ce qui est un phénomène unique au pays depuis notre arrivée au pouvoir. Le Parti libéral n'a jamais présenté ce genre de motion à la Chambre pour obtenir son appui. Chose certaine, je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui procède de la sorte.

Depuis le début de l'année dernière, l'EIIL a fait d'énormes ravages dans certaines régions de l'Irak et de la Syrie, qu'il s'agisse de nettoyage ethnique, de massacres, d'assassinats, de rapt, de viols, d'enlèvements ou de dégâts matériels. Le groupe arbore ses crimes odieux comme des médailles d'honneur et diffuse largement sa barbarie pour essayer de gagner des individus dépravés à la cause du djihad terroriste. L'EIIL dit ouvertement que son objectif consiste à établir un califat transfrontalier qui irait de l'Inde jusqu'au Sud de l'Espagne.

Comme le ministre de la Défense nationale l'a indiqué, avant que la coalition internationale de 24 pays d'Amérique du Nord, d'Europe, du Moyen-Orient et d'ailleurs intervienne pour aider militairement les forces de sécurité irakiennes et kurdes, l'EIIL sévissait en toute impunité. Il sillonnait la région et y tuait ou y détruisait sur son passage tout ce qui n'était pas conforme à son idéologie tordue.

Tandis que les efforts pour réduire les capacités de l'EIIL de faire des ravages en plein jour ont donné des résultats, le terrorisme djihadiste continue d'être une menace pour les minorités vulnérables du Moyen-Orient. L'EIIL continue en outre de menacer la sécurité du Canada, comme le montre sa tentative de se rendre maître d'une région à partir de laquelle il pourra commettre ou appeler à commettre d'autres attentats à l'étranger et comme le montre aussi son choix de désigner le Canada comme cible dans ses multiples directives à ses adeptes.

Lorsque les Canadiens sont menacés par le terrorisme, le gouvernement du Canada agit. Les Canadiens sont favorables à la mission contre l'EIIL, y compris la vaste majorité de mes électeurs, qui ont pris le temps de m'indiquer qu'ils sont très largement pour une intervention militaire du Canada contre l'EIIL parce qu'ils croient que les pays civilisés du monde ne doivent pas rester les bras croisés lorsqu'un danger de cette nature se manifeste.

J'ai suivi le débat d'aujourd'hui avec attention, et j'ai constaté, malheureusement, que de nombreux députés de l'opposition ont choisi de parler d'à peu près tout sauf de la mission dont il est question dans cette motion. Voilà pourquoi nous sommes ici: pour parler de la raison pour laquelle la mission est si essentielle et de la raison pour laquelle le Canada doit y participer et s'engager avec ses alliés afin de montrer que notre pays et les autres pays civilisés et libres ne resteront pas les bras croisés pendant qu'un génocide est commis contre tant de personnes innocentes.

Je voudrais prendre quelques instants pour parler des actes commis par l'EIIL en Irak, afin que tous les députés puissent comprendre la gravité de la situation.

L'EIIL cible systématiquement les communautés et les personnes qui ne partagent pas ses croyances tordues et fanatiques. Des communautés religieuses minoritaires entières risquent de disparaître pour toujours, victimes de la tyrannie de l'EIIL. Nulle part cette situation n'est plus apparente que dans les plaines de Ninive, où les communautés chrétiennes datant de l'époque des premiers apôtres sont systématiquement éradiquées. Ces chrétiens sont parmi les dernières personnes sur terre à utiliser la langue araméenne, parlée par Jésus-Christ. On estime que 100 000 chrétiens ont été chassés de leurs terres ancestrales. Des objets religieux ont aussi été profanés, et d'anciens manuscrits datant du premier siècle ont été détruits par l'EIIL.

Initiatives ministérielles

À Mossoul, l'une des plus grandes villes de l'Irak, l'EIIL a adopté une pratique troublante qui n'est pas sans rappeler celle des Nazis qui marquaient les biens appartenant aux Juifs. En effet, l'EIIL a inscrit sur les maisons des chrétiens l'équivalent arabe de la lettre « n » pour « Nazara », un ancien terme islamique pour désigner les chrétiens. Une fois identifiés, les chrétiens ont dû choisir entre se convertir à l'islam radical, payer une amende substantielle, ou mourir par le sabre. La plupart ont choisi de s'enfuir pour sauver leur vie.

Le chanoine Andrew White, surnommé le vicaire de Bagdad, a décrit la situation en Irak comme étant la pire persécution religieuse depuis l'Holocauste.

Donatella Rovera, enquêteuse pour Amnistie Internationale, a dit ce qui suit:

Les massacres et les enlèvements auxquels procède l'État islamique prouvent une nouvelle fois qu'une vague de nettoyage ethnique visant les minorités balaye le Nord de l'Irak.

William Youmaran, président de l'Assyrian American National Federation, a fait une déclaration que tous les députés feraient bien d'écouter. Je le cite:

Nous sommes conscients que tous les peuples ne saisissent pas l'ampleur d'une telle perte pour les communautés religieuses et pour la région. Cependant, si la communauté internationale ne craint plus le jugement de Dieu, nous devrions tous craindre la façon dont l'histoire nous jugera si nous n'intervenons pas en cette période sombre et désespérée pour des millions d'habitants du Moyen-Orient.

● (2305)

Les crimes commis à l'endroit de ces chrétiens ne sont qu'un exemple des actes terribles que commet l'EIIL en Irak et en Syrie. Nous avons tous eu connaissance d'autres actes atroces. Nous savons que le viol sert d'arme de guerre, que des femmes et des enfants sont vendus comme esclaves sexuels, que des personnes sont décapitées ou brûlées vives dans une cage.

Les Canadiens ont vu ces images et lu ces récits. Ils savent que, pour lutter contre de tels monstres, il faut plus que des bonnes intentions et des résolutions aux termes énergiques. C'est pourquoi ils approuvent l'emploi d'une action militaire ciblée contre l'EIIL.

En parallèle à sa participation militaire en Irak, le Canada est l'un des principaux fournisseurs d'aide humanitaire tant en Irak qu'à l'intention des Syriens déplacés. Il ne s'agit pas de choisir une approche ou l'autre. Le Canada a été l'un des premiers pays à prendre conscience des besoins importants des Irakiens et des Syriens touchés par le règne de terreur de l'EIIL, et à agir pour combler ces besoins.

Comme le premier ministre l'a indiqué dans son discours à la Chambre mardi, au cours des six derniers mois, nos contributions ont aidé à nourrir 1,7 million de personnes en Irak, à fournir un abri et des approvisionnements de secours à 1,25 million de personnes, et à offrir un peu d'éducation à au moins un demi-million d'enfants. Nous avons aussi soutenu les quelque 200 000 Syriens réfugiés en Irak en leur fournissant eau, nourriture, abri et protection.

Ce que l'opposition ne comprend pas, c'est qu'il ne peut pas y avoir d'aide sans sécurité, et que la sécurité ne peut pas exister dans un environnement où les travailleurs humanitaires sont régulièrement pris en otage et décapités devant des caméras. Nous ne pouvons pas non plus nous contenter d'offrir un repas chaud ou un manteau chaud à ceux qui réussissent à se sortir des griffes de l'EIIL. Nous croyons que le Canada a l'obligation de protéger les populations vulnérables en évitant qu'elles aient à se réfugier dans d'autres pays ou qu'elles soient déplacées.

Le Canada n'a jamais eu peur de faire sa part en ce qui a trait à la protection des victimes innocentes. C'est ce que nous avons fait

durant toute notre histoire, et les Canadiens peuvent être fiers que nous le fassions de nouveau.

Il est clair qu'il n'y a pas de limite à l'ampleur de la dépravation de l'EIIL. Il a couramment recours à des pratiques barbares comme la lapidation, les crucifixions, la torture, le viol et le meurtre, y compris d'enfants. Il est aussi clair que, si nous ne faisons rien, l'EIIL deviendra un danger réel pour le Canada et ses citoyens. Les porte-parole de l'EIIL ont fait l'éloge des attaques lâches perpétrées contre le caporal Nathan Cirillo et l'adjudant Patrice Vincent. Ils ont encouragé d'autres gens à mener des attaques similaires ici. Ils ont proféré à maintes reprises des menaces précises contre notre pays et les Canadiens et, si on leur permet d'établir leur califat, ils s'en serviront pour lancer des attaques terroristes contre nous et nos alliés.

Tant que le Canada demeurera une société pluraliste, tolérante et ouverte, où les gens sont libres de choisir et de pratiquer leur religion ou de n'en pratiquer aucune, selon leur bon vouloir, nous demeurerons une cible pour l'EIIL.

Le monde a dû faire face à un groupe de terroristes djihadistes comme il n'en a encore jamais vu. L'EIIL ne cessera de commettre des atrocités que lorsqu'on l'en empêchera par la force, et les Irakiens nous ont demandé de les aider à cet égard. C'est pour cette raison que nous devons continuer de travailler avec nos partenaires de la coalition pour affaiblir la capacité de mener ses activités au grand jour. Nous ne devons pas permettre à l'EIIL d'établir une base d'où il pourra lancer d'autres attaques terroristes. Nous ne devons pas non plus lui permettre de continuer de s'attaquer de façon barbare à d'innocentes victimes sans réagir.

Les Canadiens appuient la mission, et je suis fier d'appuyer cette motion à la Chambre des communes en leur nom.

● (2310)

M. Tarik Brahma (Saint-Jean, NPD): Monsieur le Président, le député d'en face a mentionné que le Canada a été directement attaqué par l'EIIL. Il a mentionné le crime odieux qui a été commis contre l'adjudant Patrice Vincent.

Cela dit, en ce qui concerne la personne dérangée qui a commis cet acte criminel ignoble, la vérité, c'est que cet homme a agi de la sorte parce qu'il n'a pas réussi à entrer en contact avec l'EIIL en Irak ou en Syrie, pour la simple et bonne raison qu'il ne parlait pas l'arabe.

Après avoir essayé pendant des mois d'établir des liens avec l'EIIL, il était si frustré que dans un moment de folie, il a décidé de foncer avec sa voiture sur l'adjudant Patrice Vincent.

C'est contradictoire. Il a commis ce crime parce qu'il n'était pas capable d'entrer en contact avec l'EIIL. Il voulait se rendre en Irak ou en Syrie pour se battre. Il n'a pas pu trouver personne à la mosquée locale qui aurait pu l'aider à établir des liens avec des gens à l'étranger. C'est la raison pour laquelle il a commis ce crime.

Comment le député explique-t-il cette contradiction?

M. Mark Strahl: Monsieur le Président, le Parlement a été le théâtre d'un attentat terroriste. C'est ce qui ressort clairement des vidéos qui ont été publiées jusqu'ici.

Je disais dans mon intervention que l'EIIL a repris cet attentat à son compte et demandé à d'autres de faire la même chose. L'auteur de l'attentat a été inspiré par l'EIIL. Je sais que les députés d'en face tiennent à ergoter: était-ce un attentat terroriste? Était-ce le geste d'un malade mental? Il n'en demeure pas moins qu'un soldat s'est fait tirer dans le dos au Monument commémoratif de guerre par un terroriste inspiré par l'EIIL.

Initiatives ministérielles

L'EIL s'est servi de cet incident pour affirmer qu'il souhaite qu'on en commette d'autres. Voilà le type d'organisation à laquelle nous avons affaire. Qu'on puisse affirmer qu'elle disparaîtra comme par enchantement, et qu'il suffit de faire comme si elle n'existait pas ou de laisser les autres s'en occuper est tout simplement irresponsable. Les Canadiens veulent que nous agissions. Ils sont très majoritairement favorables à la motion dont la Chambre est saisie et à cette mission. Je voterai avec plaisir en sa faveur moi aussi.

M. James Bezan (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien pour la ferveur avec laquelle il défend ce dossier et pour l'excellent portrait qu'il a tracé des atrocités commises par l'EIL. Je le remercie enfin d'avoir expliqué de manière aussi éloquente comment l'EIL a pu inspirer les attentats terroristes qui ont été perpétrés en sol canadien.

Mon collègue et ami pourrait-il nous redire à quel point ce serait dangereux si nous devions laisser l'EIL implanter et consolider un califat dans l'Est de la Syrie et faire de la ville de Raqqa sa capitale?

M. Mark Strahl: Monsieur le Président, je remercie le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense de son travail aujourd'hui durant le débat ainsi que de son appui envers nos militaires.

Si nous permettions à l'EIL de mener ses activités librement, comme c'était le cas avant les interventions militaires internationales, ses attaques dans la région et dans le monde gagneraient sans doute en ampleur. À la suite des frappes aériennes en Irak, l'EIL s'est retiré derrière les frontières de la Syrie. C'est pourquoi nous proposons d'étendre la mission afin de permettre aux pilotes canadiens de s'attaquer aux cibles de l'EIL en Syrie.

Donner à l'EIL le libre accès à une région où il peut faire tout ce qu'il veut, comme la planification, l'entraînement et la commission d'attentats, entraînerait un désastre encore plus grand que ce qui existe déjà. La communauté internationale ne peut pas demeurer inactive et laisser cela se produire.

• (2315)

[Français]

M. Bernard Trotter (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères et pour la Francophonie, PCC): Monsieur le Président, depuis le débat tenu l'automne dernier sur la participation du Canada à la lutte contre le groupe État islamique, la menace que pose cette organisation brutale et répugnante pour la région et les pays occidentaux, y compris le Canada, a persisté. Ce groupe continue de perpétrer d'horribles actes de violence à l'endroit de civils innocents et menace la sécurité des pays de la région et d'ailleurs.

La fin de semaine du 14 au 15 mars a marqué les quatre ans du début du conflit en Syrie, une crise engendrée par la répression brutale du président Bachar al-Assad contre ses propres concitoyens. Je tenais à le mentionner puisque le climat de chaos et de violence instauré par le régime Assad a créé un espace permettant au groupe État islamique de s'immiscer et d'étendre sa portée. La persécution dégoûtante et haineuse du groupe État islamique contre les civils, les minorités ethniques et les groupes religieux en Irak et en Syrie et la crise humanitaire qui en a découlé mettent en relief le besoin d'une intervention ferme.

Je suis fier de dire que le Canada intervient sur tous les fronts et qu'il combine ses efforts diplomatiques et militaires avec ceux de ses partenaires ayant une vision commune dans plus de 60 pays. Les frappes aériennes et d'autres déploiements auxquels participent les

courageux membres de nos Forces armées apportent une importante contribution. Ces derniers méritent notre soutien inébranlable.

L'affreuse campagne de terreur et de violence menée par le groupe État islamique ne fait que tourmenter les peuples de l'Irak et de la Syrie. Elle menace aussi la stabilité et la sécurité du Moyen-Orient et d'ailleurs. Au cours des derniers mois, nous avons constaté que des groupes affiliés au groupe État islamique en Libye et en Égypte, et plus récemment Boko Haram, un groupe d'une violence inégalée avant l'émergence du groupe État islamique, ont prêté allégeance à cette organisation.

Les pays de la région sont plus touchés par la crise et oeuvrent à surmonter cette grave crise humanitaire en prenant des mesures rigoureuses. La Turquie, la Jordanie, le Liban et l'Égypte ont accueilli plus de deux millions de réfugiés qui ont fui la guerre en Syrie et la brutalité du groupe État islamique. L'Arabie Saoudite a fourni des centaines de millions de dollars en aide humanitaire pour venir en aide aux Irakiens déplacés par le conflit. Le Koweït et d'autres pays de la région fournissent également de l'aide humanitaire, tout comme nos alliés occidentaux et de nombreux autres intervenants.

La barbarie dont fait preuve le groupe État islamique témoigne non seulement de son indifférence totale face aux droits de la personne, mais aussi de son mépris absolu des autres cultures. Plus tôt ce mois-ci en Irak, le groupe État islamique a délibérément détruit le célèbre site historique de Nimrud, qui remonte à plus de 3 000 ans. Le groupe État islamique ne détruit pas seulement des sites archéologiques irakiens et syriens, il détruit des trésors culturels qui nous appartiennent à tous.

Je crois que nous sommes tous d'accord sur la nécessité de lutter résolument contre la menace que représente le groupe État islamique, non seulement en Irak et en Syrie, mais aussi dans la région et partout dans le monde. Les Canadiens sont guidés par des valeurs comme la paix, la démocratie, la liberté de religion et le pluralisme. Nous souhaitons que tous puissent vivre dans une société libre et démocratique dont les fondements sont le respect des droits de la personne et la primauté du droit. Le Canada soutient les aspirations des peuples d'Irak et de Syrie en vue d'établir des sociétés stables et démocratiques qui protègent les droits fondamentaux de tous leurs citoyens. Ils méritent notre aide dans la lutte contre le groupe État islamique, afin de faire progresser cet objectif.

La question fondamentale est la suivante: comment peut-on vaincre le groupe État islamique et quelle est la meilleure façon de combiner nos efforts avec ceux de nos partenaires pour contribuer à sécuriser le Moyen-Orient au profit de tous?

Cette question est examinée par nos partenaires des États-Unis, d'Europe, d'Australie et de Nouvelle-Zélande et, de façon plus urgente, les nations du Moyen-Orient.

En septembre dernier, 10 pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord se sont réunis à Djeddah pour se joindre à la coalition internationale contre le groupe État islamique. L'Arabie Saoudite, la Jordanie, les Émirats arabes unis, le Qatar et Bahreïn se sont joints à la campagne aérienne contre le groupe État islamique en Syrie quelques semaines plus tard.

Initiatives ministérielles

● (2320)

La Turquie, qui est une alliée au sein de l'OTAN, a non seulement décidé de lutter contre le groupe État islamique en Syrie et en Irak, mais aussi d'accorder aux troupes étrangères l'accès à ses bases militaires à cette fin. La participation active des puissances régionales à la coalition internationale contre le groupe État islamique est essentielle. D'ailleurs, leur participation aux frappes aériennes aide à affaiblir le groupe État islamique.

La participation de pays majoritairement musulmans, comme la Jordanie, l'Égypte et l'Arabie Saoudite, permet également de remettre en question la propagande simpliste et tordue véhiculée par le groupe État islamique selon laquelle leurs opposants sont des ennemis de l'islam. Rien ne saurait être plus faux. Par ailleurs, les chefs religieux musulmans dénoncent haut et fort le groupe État islamique et ses croyances. La guerre menée par ce groupe n'en est pas une entre musulmans et non musulmans ou entre sunnites et chiïtes. Le nombre de pays et de personnes s'opposant à l'idéologie violente et extrémiste du groupe État islamique continue de croître, et comprend plusieurs pays musulmans majoritairement sunnites.

Le groupe État islamique ne cache pas ses visées expansionnistes. La menace posée par cette organisation pour les voisins de l'Irak et les amis du Canada dans la région n'est pas indirecte. Au contraire, elle est immédiate et très directe, et elle touche leurs frontières et même l'intérieur de leurs territoires.

[Traduction]

Comme nous le savons tous, le financement et le recrutement des combattants étrangers, deux problèmes qui touchent les pays occidentaux, sont particulièrement actifs dans les pays de la région. Non seulement l'EIIL recrute activement des combattants dans plusieurs pays environnants — dont le Maghreb, où il a établi des cellules clandestines —, mais il cherche aussi à atteindre des jeunes gens bien au-delà de la région. Les cas de jeunes Nord-Américains et Européens que l'EIIL attire parmi ses rangs en Syrie et en Irak sont troublants, en particulier pour les familles concernées.

La menace horrible que pose l'EIIL a réuni des nations de partout dans le monde et a créé des liens aveugles aux divisions religieuses, ethniques et géographiques. Les visées et l'idéologie de l'EIIL a généré une répulsion quasi universelle parmi les gens civilisés.

L'Irak et la Syrie prétendent être du bon côté de l'histoire dans leur combat contre l'EIIL, mais ne vous y trompez pas: l'Irak et la Syrie ne sont pas des partenaires. L'idéologie et les actions de ces régimes ont créé les conditions propices à l'épanouissement de l'EIIL. Ils ne sont pas des tenants de la paix et de la stabilité, mais bien de la terreur. Ils appuient les forces sectaires partout au Moyen-Orient, et ils continuent de persécuter leurs propres gens, dont ils violent les libertés et les droits fondamentaux. Leurs objectifs violents entraînent une exacerbation des divisions sectaires et empire l'instabilité de la région.

Le régime Assad en Syrie a violé le droit international à maintes reprises ces quatre dernières années. Il ne peut plus être considéré comme un membre légitime de la communauté internationale. Les médias ont largement fait état de la terreur que semait le régime lorsqu'il a utilisé, à maintes reprises, des armes chimiques contre son peuple sans faire aucune distinction entre civils et combattants.

L'EIIL continue de menacer l'Irak et d'autres États voisins à partir de ses bases en Syrie. Le Canada aidera les habitants de la Syrie à réaliser leurs aspirations démocratiques et se félicite de tout effort visant à veiller à ce que le régime Assad ne puisse bénéficier indûment du combat mené contre l'EIIL en Syrie.

Le Canada et ses partenaires commencent à se soucier de plus en plus du rôle qu'a joué l'Irak ces derniers mois en envoyant des membres de la force Al-Qods des Gardiens de la Révolution islamique lutter contre l'EIIL. Les députés se souviendront peut-être que cette force est une entité désignée comme terroriste responsable de certains des attentats terroristes les plus meurtriers de ces dernières décennies. Elle compromettra et compliquera inévitablement les efforts visant à établir une paix durable et une stabilité en Irak et dans la région. Elle arme et dirige les milices chiïtes en Irak et nuit aux tentatives du nouveau gouvernement de gagner la confiance de la population sunnite et d'instaurer un gouvernement inclusif à Bagdad.

Ce n'est pas un hasard. Un représentant gouvernemental indépendant et inclusif des communautés multiculturelles d'Irak ne servirait pas l'intérêt de l'Irak. La Syrie et l'Irak ne peuvent pas faire partie d'une solution pacifique à long terme tant qu'ils refusent de changer d'attitude. Ils restent en grande partie responsables du problème.

Il y a plus de quatre ans, l'ancêtre de l'EIIL était considéré comme battu en Irak. Beaucoup de choses se sont passées depuis. La réalité, c'est que pour battre l'EIIL une fois pour toutes, il faut éradiquer les conditions qui lui ont permis de croître. Il faut trouver une solution politique juste à la guerre en Syrie et le gouvernement de Bachar al-Assad doit s'engager pleinement, par la parole et par le geste, à remédier aux divisions sectaires et ethniques en Irak.

Nous savons qu'un Irak stable, sécuritaire et prospère, ouvert au pluralisme et à la diversité religieuse, est un facteur clé de la stabilité dans la région et servirait d'exemple à d'autres pays du Moyen-Orient.

● (2325)

Nous savons que l'EIIL recrute ses combattants partout dans le monde, y compris au Canada. Nous savons que, dans sa propagande, l'EIIL menace de détruire le Canada. Nous ne pouvons pas traiter l'EIIL comme un problème distant qui ne touche que les pays du Moyen-Orient. Nous devrions continuer à participer à la coalition internationale et tout faire en notre pouvoir pour arrêter l'EIIL.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, je me demande si le député pourrait commenter les propos de réputés spécialistes du Moyen-Orient qui ont dit que la campagne contre l'EIIL en Syrie allait aider le régime Assad ainsi qu'al-Nusra, une branche d'Al-Qaïda qui prend de l'expansion et dont le but est de former son propre réseau à l'appui d'Al-Qaïda dans la région.

Il n'est pas étonnant que tellement de Canadiens s'inquiètent des conséquences de cette expansion vers la Syrie. Le ministre lui-même a dit que, advenant que nous réussissions à défaire l'EIIL en Syrie, il n'a pas de boule de cristal pour savoir ce qui arrivera ensuite. Faut-il se demander pourquoi les gens considèrent que c'est une erreur qui nous entraînera on ne sait où?

M. Bernard Trottier: Monsieur le Président, la plus grande menace qui pèse actuellement contre la région, c'est l'EIIL. Je sais que le député d'en face croit qu'il pourrait y en avoir d'autres. À l'heure actuelle, la coalition internationale, qui est composée d'une soixantaine de pays, s'emploie à affaiblir l'EIIL, dans le but d'un jour le vaincre. Voilà la plus grande menace à la stabilité, à la pluralité, à la démocratie et aux droits de la personne. Voilà la bataille que nous sommes en train de mener.

Initiatives ministérielles

Le Koweït a déjà vécu quelque chose de semblable. Le ministre des Affaires étrangères du Koweït parlait récemment de la manière dont les frappes militaires permettaient d'affaiblir l'EIIL. Il est convaincu que ces frappes sont essentielles. Sans un effort constant contre l'EIIL, personne ne peut circuler librement dans la région. Ces frappes sont absolument essentielles, et voilà en quoi consiste l'essentiel de nos efforts pour le moment.

Cela dit, je rappelle que l'effort du Canada ne se résume pas à une campagne militaire et que nous avons fait plus que notre part dans le domaine de l'aide humanitaire. Nous arrivons au cinquième rang des contributeurs en Irak et au sixième rang en Syrie. Seuls les grands pays comme l'Arabie saoudite et les États-Unis fournissent plus d'aide que nous. Le Canada fait tout ce qu'il peut pour contrer cette menace.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le président, si je peux me permettre, j'aimerais citer les propos que le chef du Parti libéral a tenus il y a deux jours. Il a dit:

Ce gouvernement propose aux Forces canadiennes de s'engager dans une mission de combat vague et sans fin que nous ne pouvons pas appuyer.

Une évidence s'impose: le Canada a un rôle à jouer dans la campagne contre l'EIIL. Cependant, ce rôle doit servir l'intérêt national. Or, ce que propose aujourd'hui le premier ministre ne répond pas à cet impératif.

Le député pourrait-il nous expliquer pourquoi cette motion ne limite pas l'intervention du gouvernement uniquement à l'Irak et à la Syrie?

M. Bernard Trottier: Monsieur le Président, nous allons nous battre contre l'EIIL. À l'heure actuelle, ce groupe est installé en Irak et en Syrie, et c'est pour cela que nous nous trouvons sur les lieux. Nous ajusterons notre position au fur et à mesure que la situation évoluera, mais pour l'instant, c'est en Irak et en Syrie que nous devons être. Cette motion vise à anéantir l'EIIL en Irak et en Syrie. Je ne peux pas être plus clair que cela.

Je sais que le chef du député a fait des commentaires immatures au sujet de nos CF-18 et qu'il les compare à certaines parties du corps humain. Je crois que nous devons tenir un débat sérieux sur le rôle que doit jouer le Canada pour contrer cette menace. Par le passé, le Canada n'a pas hésité à intervenir pour relever des défis de cette nature. Nous faisons toujours notre part. Le Canada n'est pas à l'origine de ce problème, mais ce dernier est maintenant à nos portes: la menace terroriste plane sur le Canada et l'EIIL recrute, à l'intérieur de nos frontières, des combattants qui se rendent en Irak et en Syrie pour prendre part aux affrontements.

Le Canada doit faire sa part, et c'est pour cette raison que nous devons lancer une intervention militaire, comme je l'ai mentionné à plusieurs reprises. Nous devons aussi continuer de déployer des efforts humanitaires sur place.

• (2330)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'aimerais lire au député une citation récente de notre ancien ambassadeur aux Nations Unies, Paul Heinbecker, qui croit qu'il pourrait être nécessaire de lancer une intervention militaire. Je ne suis pas d'accord avec lui là-dessus, mais voici ce qu'il a dit:

Si, par peur du groupe État islamique et dans l'intention de le contrer, la coalition cherchait à tirer un vague avantage tactique en s'alliant de facto ou de jure avec Bachar al-Assad, elle trahirait complètement les Syriens innocents et, par le fait même, nos propres valeurs.

Mon collègue pourrait-il formuler quelques commentaires sur cette citation? Je crois qu'en nous concentrant seulement sur l'EIIL, nous risquons sérieusement d'aider Bachar al-Assad.

M. Bernard Trottier: Monsieur le Président, tout ce que je peux dire au sujet du régime syrien, c'est que c'est un État qui soutient le terrorisme. Il ne fait pas partie de la solution, mais plutôt du problème. Il a créé en Syrie des conditions qui ont permis à l'EIIL de se développer. Nous nous attaquons à l'EIIL parce que ce groupe est présentement une menace pour toute la région. Nous nous occuperons d'Assad en temps utile.

Nous devons évidemment éliminer l'EIIL. À un moment donné, nous — et je ne parle pas du Canada, mais de la communauté internationale — allons fixer des conditions afin que la paix et les droits de la personne puissent de nouveau exister en Syrie.

M. Jasbir Sandhu (Surrey-Nord, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au nom des électeurs de Surrey-Nord pour discuter de la motion n° 17 du gouvernement, qui vise à prolonger la mission de combat du Canada en Irak et à l'étendre à la Syrie.

Au cours des deux dernières semaines, j'ai parlé à un bon nombre d'électeurs et je vais résumer certaines de leurs préoccupations.

La question dont nous discutons est très préoccupante et ne doit pas être prise à la légère. Compte tenu de la motion qu'il a présentée, le gouvernement demande essentiellement à la Chambre des communes, à moi en tant que député et à l'ensemble des Canadiens de nous engager à aller en guerre. Si elle est adoptée, la motion obligera nos valeureux hommes et femmes en uniforme à risquer leur vie à l'étranger. Une telle décision ne doit être prise qu'après mûre réflexion et ne devrait certainement pas être motivée par des considérations politiques.

Il ne fait aucun doute que les crimes commis par l'EIIL sont épouvantables et particulièrement troublants. Nous sommes témoins d'actes d'oppression, d'enlèvements, de viols, de nettoyage ethnique et de ciblage culturel qui sont tous odieux.

Il y a aussi d'autres conflits dans le monde. L'EIIL est présent en Irak et Boko Haram au Nigeria. Il y a aussi le conflit en Ukraine, la guerre civile en Syrie, sans oublier les tensions dans les Balkans et dans d'autres parties du monde où des actes de violence sont commis en ce moment même.

Cela dit, ce que les conservateurs nous demandent aujourd'hui, c'est de risquer la vie de nos soldats pour une mission qui n'est pas définie. Cette mission ne s'inscrit pas dans une offensive internationale, et il est évident qu'elle n'a pas été examinée avec le sérieux qui convient.

Comme je l'ai mentionné, à titre de représentant de Surrey-Nord, j'ai parlé à un bon nombre d'électeurs. Je ne peux pas, en toute bonne conscience, accepter d'engager aveuglément la vie de nos militaires dans une mission pour laquelle il n'y a ni plan ni stratégie de retrait.

Comment pouvons-nous appuyer cette mission alors que les conservateurs ont trompé les Canadiens depuis le début relativement à notre rôle en Irak?

Initiatives ministérielles

Il n'y a pas si longtemps, le premier ministre insistait sur le fait que nous allions envoyer des troupes seulement pour un mois et uniquement pour fournir des conseils et de l'aide. Le 30 septembre dernier, nous avons tous vu les manchettes. Le chef de l'opposition, le député d'Outremont, s'est levé à la Chambre et a demandé expressément au premier ministre si des soldats canadiens dirigeraient les frappes aériennes en Irak. Le premier ministre a répondu non. Toutefois, la mission s'est rapidement transformée en une participation à un conflit qui perdure et au cours duquel des soldats canadiens se sont retrouvés sur la ligne de front et ont échangé des coups de feu avec l'EIIL. Or, voilà maintenant que le premier ministre envisage ouvertement d'étendre considérablement la portée de la mission jusqu'en Syrie.

Le président syrien, Bachar al-Assad, a commis des crimes atroces contre des civils. Maintenant, le premier ministre souhaite le traiter en ami. Or, Assad n'est pas un allié; c'est un criminel de guerre, qui utilise des armes chimiques contre son propre peuple et qui largue des bombes sur des écoles et des hôpitaux. Nous avons vu cela à la télévision. Le Canada ne devrait pas faire alliance avec Assad ou renforcer son régime de quelque façon que de soit. C'est pourquoi aucun des nos alliés occidentaux, sauf les États-Unis, ne procède à des frappes aériennes en Syrie.

Paul Heinbecker, le dernier ambassadeur du Canada au Conseil de sécurité de l'ONU, a été cité dans le *Globe and Mail* du 23 mars. Voici ce qu'il a déclaré:

Si, par peur du groupe État islamique et dans l'intention de le contrer, la coalition cherchait à tirer un vague avantage tactique en s'alliant de facto ou de jure avec Bachar al-Assad, elle trahirait complètement les Syriens innocents et, par le fait même, nos propres valeurs.

Bref, les militaires canadiens n'ont absolument pas leur place en Irak, et encore moins en Syrie. Il est très troublant de constater que le premier ministre est prêt à faire plonger le Canada dans une guerre sans rendre de comptes à qui que ce soit.

• (2335)

Dès le premier jour, les conservateurs se sont montrés de très mauvaise foi à propos de notre rôle en Irak. Cependant, que le premier ministre s'entête à nier que les troupes canadiennes prennent part aux combats constitue un manque de respect flagrant envers elles. Les conservateurs ne cessent de nous induire en erreur au sujet du rôle des soldats canadiens dans les combats sur le terrain. Maintenant, ils veulent de surcroît les mettre en danger.

Ils n'ont pas mérité que nous leur fassions assez confiance pour adhérer à cette mission. Ils n'ont pas gagné la confiance des Canadiens, car ils ne leur ont pas soumis tous les éléments qui leur auraient permis de se faire une opinion sur la situation. Ils n'ont pas non plus soumis ces éléments aux parlementaires pour leur permettre d'analyser les faits afin de déterminer s'il y a lieu d'approuver la mission. Le directeur parlementaire du budget a du mal à obtenir du gouvernement l'information requise à propos des dépenses qu'engendrera cette guerre.

La mort récente du sergent Doiron nous rappelle les risques qu'implique l'envoi de troupes au front. L'histoire est riche en enseignements sur les horreurs indicibles de la guerre. Ne répétons pas les erreurs du passé. Le premier ministre ne semble pas du tout se soucier des risques ni de l'absence d'objectifs clairs. Il semble tenir à sa guerre en Irak autant qu'il tenait à celle de George W. Bush en 2003. Cependant, l'histoire nous enseigne que le Canada a eu raison de ne pas participer au conflit à l'époque.

Nous devons aussi garder en mémoire la participation du Canada à la guerre en Afghanistan. Tout comme pour notre mission actuelle en

Irak, au début, les Forces canadiennes ont participé à des opérations très limitées. Nous savons ce qui est arrivé en Irak et en Afghanistan. Ce fut la plus longue mission. Elle a duré 10 ans. Les néo-démocrates ont exprimé à la Chambre des communes leur opposition à une participation à ces deux guerres. Aujourd'hui, après 10 ans, nous pouvons voir pourquoi le NPD avait pris la bonne décision, parce que les députés néo-démocrates fondent leurs décisions sur des principes et non sur la peur ou des motivations politiques. Nous défendons ce qui est juste.

Nous pouvons beaucoup apprendre de notre intervention militaire en Afghanistan. Il y a quelques jours seulement, le 5 mars, le ministre des Affaires étrangères a dit dans les médias: « Notre participation sera longue, un peu comme ce que nous avons fait en Afghanistan, par exemple ». C'est ce qu'a dit le ministre des Affaires étrangères. J'aimerais signaler au ministre que les Canadiens ne veulent nullement une répétition du déploiement en Afghanistan. Ce fut la plus longue mission. Elle a duré 10 ans. Elle a coûté des milliards de dollars, et 166 soldats, des hommes et des femmes courageux, ont été tués; plus d'un millier ont été blessés et des milliers d'autres souffrent encore aujourd'hui d'un trouble de stress post-traumatique.

Nous demandons à nos soldats d'aller à l'étranger. Nous leur demandons de se battre pour notre pays, de défendre nos libertés, de garantir notre droit de pratiquer une religion et notre droit de nous exprimer librement à la Chambre, et pourtant, quand ces soldats reviennent au pays, nous avons vu le sort que le gouvernement leur a réservé au cours des dernières années et son bilan en la matière. C'est honteux. Il est temps d'affecter de l'argent à divers services dont nos soldats ont besoin quand ils servent le pays.

Les conservateurs n'aiment pas prendre soin des anciens combattants, mais lorsqu'il est question de guerre, ils semblent tout à fait disposés à dépenser aveuglément pour que nous nous engagions dans une espèce de guerre sans plan ni stratégie de retrait. Nous devons tirer des leçons de l'histoire pour qu'elle ne se répète pas. La situation en Libye est un autre exemple, et nous savons ce qui s'est passé là-bas. C'est une société sans loi ni primauté du droit. Les conservateurs continuent de répéter le même scénario, d'emprunter le chemin tracé par les États-Unis et de se diriger les yeux fermés dans des interventions militaires.

• (2340)

Je tiens à citer les propos de Mme Jaisri Margaret Lambert. Elle est l'une des électrices de ma circonscription et a adressé ce courriel à mon bureau.

Les Canadiens sont des artisans de la paix, pas des bellicistes. C'est le moment ou jamais d'empêcher le gouvernement d'obtenir le droit de tuer et de trouver un moyen de le faire « légalement ». Le Canada a toujours observé une politique étrangère de maintien de la paix fondée sur la sagesse. Je ne veux pas que mes impôts servent à lancer des bombes. Au secours! La question de la vie et de la mort est plus importante. Je vous en prie, faites entendre ma voix à la Chambre des communes.

L'hon. Jason Kenney (ministre de la Défense nationale et ministre du Multiculturalisme, PCC): Monsieur le Président, ce discours est regrettable pour quelques raisons, notamment parce qu'il était composé à environ 80 %, mot pour mot, du modèle de discours remis aux députés néo-démocrates. Je suis ici depuis 11 heures. Je pense que nous avons entendu quatre fois exactement le même discours.

Deuxièmement, je pense qu'il est vraiment malheureux que le député ait qualifié de bellicistes qui veulent tuer des gens ceux qui croient que nous devons employer la force militaire pour arrêter la croissance d'une organisation terroriste génocidaire.

Initiatives ministérielles

En fait, le gouvernement du Canada et ceux des 24 autres pays, y compris beaucoup de gouvernements socio-démocrates d'Europe, comme ceux de la France et du Danemark, qui ont des politiques semblables et qui se déploient militairement de la même manière, s'efforcent de sauver des vies, de sauver des minorités ethniques et d'aider des femmes et des filles à échapper à la brutalité de cette organisation.

Le député a cité une électrice. C'est bien. Toutefois, je signale au député que je me suis rendu à plusieurs reprises dans la paroisse chaldéenne de sa circonscription, Surrey-Nord, où l'on retrouve environ 1 000 Canadiens d'origine chaldéenne, qui sont presque tous des réfugiés. La taille de la paroisse a triplé au cours des dernières années à cause du programme de réinstallation des réfugiés irakiens mis en oeuvre par le gouvernement.

J'ai passé beaucoup de temps avec les chaldéens de sa circonscription. Je me demande s'il a fait de même. Dans l'affirmative, serait-il prêt à admettre que tous les membres de cette communauté veulent que le Canada intervienne militairement contre l'EIIL? Ils veulent que les membres de leur parenté là-bas soient capables de retourner vivre dans leur maison des plaines de Ninive. Ils connaissent bien la région. Ils connaissent bien l'Irak et ils savent que l'usage d'une force appropriée est la seule façon d'arrêter l'EIIL.

Leur a-t-il parlé? Pourquoi n'entend-il pas les voix des réfugiés chaldéens irakiens de sa circonscription?

M. Jasbir Sandhu: Je tiens à remercier l'infatigable ministre de la Défense nationale de sa question. D'ailleurs, il a travaillé beaucoup trop fort au cours des dernières années.

Pendant que le ministre de la Défense nationale posait une question, j'ai eu la chance d'aller voir se qui se passait sur Twitter. J'ai cherché le nom du ministre dans Google, et qu'est-ce que j'ai trouvé? Je vais citer ce que le ministre de la Défense nationale a dit l'autre jour. Lorsqu'un journaliste de la CBC lui a demandé s'il avait une stratégie de retrait de la Syrie, et si le territoire qui sera libéré de l'emprise de l'EIIL sera repris par le président Assad, voici ce que le ministre a répondu:

Je n'ai pas de boule de cristal pour vous dire exactement comment les choses se termineront, mais je peux vous dire que le Canada a le devoir de collaborer avec 20 autres pays aux vues similaires afin d'affaiblir cette organisation.

Dans certains cas, on dit qu'on va l'affaiblir, et dans d'autres, qu'on va l'éliminer. La stratégie de retrait du ministre tient-elle dans un gazoouillis?

• (2345)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je tenais à réagir à la critique adressée au député de Surrey-Nord par mon collègue, le ministre de la Défense nationale. J'ai également passé de nombreuses heures à la Chambre aujourd'hui.

Tout d'abord, je félicite le ministre de la Défense nationale. Il est le seul ministre à avoir constamment participé aux débats sur toutes les questions qui relèvent de son ministère, que ce soit lorsqu'il était ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, ou dans le cadre de ses fonctions actuelles en tant que ministre de la Défense nationale.

Cependant, pendant que j'étais ici, j'ai entendu beaucoup de discours préparés d'avance par le Cabinet du premier ministre. Je ne crois pas que le député de Surrey-Nord ait répété un discours mot pour mot.

Cela dit, j'aimerais demander au député de Surrey-Nord s'il aimerait aussi nous dire brièvement quelle autre approche nous

pourrions adopter, car je crois qu'aucun d'entre nous ne veut rester les bras croisés et laisser l'EIIL resserrer son emprise.

M. Jasbir Sandhu: Monsieur le Président, oui, tout à fait, le Canada peut jouer un rôle. Comme un électrice de ma circonscription me l'a dit aujourd'hui, traditionnellement, nous avons été des artisans de la paix et nous avons offert de l'aide humanitaire. Nous pouvons de nouveau assumer ce rôle. Nous pouvons aider les réfugiés qui ont besoin de nous en Syrie. C'est un rôle que le Canada a joué de tout temps, et c'est ce qui nous a permis de réunir le monde. Nous sommes parvenus à trouver des solutions et nous sommes devenus des chefs de file dans ce domaine.

Malheureusement, ce n'est qu'en 2015 que les conservateurs atteignent leurs objectifs de 2013 en ce qui concerne les réfugiés syriens, soit deux ans plus tard que prévu.

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Monsieur le Président, les conservateurs n'ont cessé de dire que ce qui leur importe, c'est la sécurité des Canadiens.

Cela fait maintenant une dizaine d'années que les conservateurs sont au pouvoir, et pendant cette période, nous avons pu constater qu'ils ont fait preuve d'une incompétence et d'une irresponsabilité flagrantes en ce qui concerne les 1 200 femmes autochtones disparues ou assassinées. Nous avons aussi vu des Canadiens mourir à cause des compressions qu'ils ont imposées dans le domaine de l'inspection des aliments. N'oublions pas non plus l'horrible accident survenu à Lac-Mégantic, qui a causé la mort de dizaines de Canadiens parce que les mesures de sécurité ferroviaire n'étaient pas adéquates. Dans ce contexte, nous n'avons aucune leçon à recevoir des conservateurs en ce qui concerne la sécurité des Canadiens. Leur bilan à cet égard est désastreux, et je pense que les Canadiens les jugeront d'après ce bilan le 19 octobre.

Je dois aussi dire que je suis profondément déçu de voir que les libéraux n'ont pas pris part au débat de ce soir. Trois périodes d'intervention leur étaient réservées, mais chaque fois, ils ont refusé de défendre leur position. Je suis ce que disent les libéraux dans ce dossier depuis six mois. Ils ont changé de cap à pas moins de trois reprises. Au début, ils étaient en faveur de la mission, après quoi ils s'y sont opposés. Ils sont ensuite revenus à leur position initiale, pour finalement décider qu'ils étaient contre. Nous leur aurions su gré d'avoir pris la parole ce soir pour s'expliquer.

L'histoire de ma famille ressemble à celle de bien des familles canadiennes. Quand les gens viennent à New Westminster, ils peuvent voir le monument commémoratif devant l'hôtel de ville. Deux membres de ma famille y ont leur nom inscrit, puisqu'ils ont donné leur vie pour leur pays. On pourrait dire la même chose pour de nombreuses autres familles canadiennes, je n'en doute pas un seul instant. Il ne manque pas de familles courageuses, au Canada. Nos militaires, eux, sont courageux tout le temps.

C'est donc important, comme le soulignait le chef de l'opposition plus tôt cette semaine, que, lorsque nous les envoyons en mission à l'étranger, nous soyons honnêtes et francs avec eux. Le gouvernement n'a été ni l'un ni l'autre.

Commençons par le ministre de la Défense nationale. Je suis content qu'il soit parmi nous ce soir, parce que force est d'admettre que son bilan au Cabinet est loin d'être reluisant.

En 2011, il a organisé une cérémonie de citoyenneté bidon. Jamais avait-on vu pareille aberration. Il ne s'est d'ailleurs jamais excusé pour ce bobard en bonne et due forme.

Initiatives ministérielles

Depuis qu'il est devenu ministre de la Défense nationale, il a multiplié les demi-vérités, les déclarations trompeuses et les fabrications pures et simples, à commencer par la photo présentant une femme qui assistait à une cérémonie religieuse, mais qui, à en croire le ministre, aurait été agressée. Plus récemment, il a tenté de nous faire croire qu'un chasseur russe avait survolé un navire de guerre canadien. L'OTAN a carrément contredit le ministre et affirmé qu'il ne s'était produit rien de tel.

Il ne s'agit pas d'incidents isolés, car le premier ministre se prête aussi à ce jeu.

Le 24 septembre, le premier ministre et le gouvernement ont déclaré que le Canada étudiait une demande de la part des États-Unis, qui réclamait de l'aide dans sa lutte contre l'EIL. Le 25 septembre, comme plusieurs de mes collègues l'ont souligné au cours de la journée, nous avons appris qu'en fait, c'est le gouvernement canadien qui avait approché le gouvernement américain, lui demandant de proposer des options quant à l'appui qu'il pourrait fournir. Le 30 septembre, le gouvernement nous a dit que les forces canadiennes n'iraient pas au combat. Le nombre de victimes jusqu'à présent vient démentir cette fable. La mort tragique du sergent Andrew Doiron montre clairement que la déclaration du premier ministre à la Chambre était tout simplement fausse.

Les commentaires les plus scandaleux de la part des conservateurs — qui nous les ont servis à maintes reprises ce soir — sont ceux selon lesquels la démarche adoptée est équilibrée, et que, d'une certaine manière, la mission est autant axée sur l'aide humanitaire que sur les bombardements. Or, le directeur parlementaire du budget a montré que le gouvernement a enfreint la loi en lui cachant délibérément des renseignements, et que le coût de la mission de bombardement, en raison de sa taille, de sa portée et de son ampleur, atteint peut-être maintenant 1 milliard de dollars.

● (2350)

Nous ne pouvons pas obtenir de chiffres précis à ce sujet parce que le gouvernement va à l'encontre de la loi et cache des renseignements au directeur parlementaire du budget.

En fait, le gouvernement semble prêt à dépenser des sommes illimitées — et même à les cacher au directeur parlementaire du budget — pour bombarder des gens et des cibles en Irak, et commencer à bombarder des cibles en Syrie.

Il est tout simplement ridicule de prétendre que le gouvernement attache une importance égale à la mission humanitaire. Le gouvernement a lui-même tenté de fausser les chiffres. Ce soir, nous avons entendu le ministre du Travail déclarer que le gouvernement conservateur avait nourri des millions de personnes parmi les 2,5 millions de réfugiés qui vivent actuellement dans des conditions extrêmement difficiles dans le Nord et le Sud de l'Irak.

Regardons un peu les chiffres que les conservateurs ont eux-mêmes dévoilés. Nous les avons déjà mentionnés aujourd'hui, mais aucun conservateur n'a su répondre à nos questions. Quand on fait le calcul, on constate que cette somme correspond à cinq cents par jour par réfugié.

À entendre la ministre du Travail, il faudrait croire qu'avec ces cinq cents par jour par réfugié, on réussit à nourrir des millions de réfugiés, à les habiller, à les éduquer, et à installer des tentes et des hôpitaux. Cet énorme mensonge dépasse toutes les bornes d'un débat réaliste et constructif. C'est un mensonge encore plus énorme que le faux incident à propos de supposés avions russes, les fausses cérémonies de citoyenneté, ou la déclaration du premier ministre selon laquelle les États-Unis auraient demandé au Canada de participer aux opérations.

C'est un mythe de prétendre que l'aide humanitaire fournie par les conservateurs aide réellement des millions de personnes vivant dans des conditions extrêmement difficiles.

Comme le savent les députés, les gouvernements kurde et irakien sont paralysés par l'ampleur de la crise humanitaire. Le Canada n'offre vraiment pas une aide significative avec ses cinq cents par jour par réfugié. Voilà à quoi correspond réellement l'aide humanitaire, selon les chiffres fournis par le gouvernement. Cinq cents par jour, assez pour quelques grains de riz, peut-être une cuillerée de lait en poudre.

Les conservateurs prétendent que des tentes ont été érigées, que des écoles, des hôpitaux et des installations médicales sont en train d'être construits, que l'on s'occupe des problèmes sanitaires, et que l'on met en place les programmes d'assainissement de l'eau qui sont désespérément nécessaires, mais ce n'est pas vrai. En fait, c'est la pire énormité que les conservateurs ont dite de toute la soirée, et ils en ont dit beaucoup.

C'est pour cette raison que l'appui à cette mission diminue continuellement depuis son annonce. Les conservateurs n'ont pas été honnêtes avec la population canadienne. C'est pourquoi, au cours des dernières semaines, nous avons observé une diminution continue de l'appui à cette mission.

C'est parce que les Canadiens ont des valeurs fondamentales. Ils comprennent que l'EIL est terrible et qu'il a provoqué une grave crise humanitaire. Ils comprennent aussi que nous devrions fournir immédiatement une aide humanitaire aux gens touchés. Il n'est pas suffisant de verser cinq cents par jour à chaque réfugié, ce qui permet seulement de lui donner quelques grains de riz ou une cuillerée de table de lait en poudre.

Les Canadiens devraient vraiment entreprendre une mission humanitaire. Nous devrions envisager cette solution, au lieu de prétendre que nous construisons des écoles et des hôpitaux. Nous devrions vraiment investir des ressources afin de contribuer à endiguer la crise humanitaire. C'est le rôle que le Canada devrait jouer.

Le gouvernement a dit qu'il consacrerait 1 milliard de dollars aux bombardements, qu'il est disposé à le faire, qu'il cachera même des sommes au directeur parlementaire du budget, et qu'il ne sera ni franc ni transparent.

La vérité, c'est que des millions de personnes souffrent en ce moment-même et ont besoin d'aide maintenant. Ce que le Canada devrait faire, ce que le Parlement devrait donner comme instructions à nos forces militaires et au gouvernement — et c'est ce qui se passerait si les conservateurs appuyaient l'amendement présenté par mon collègue d'Ottawa-Centre —, c'est d'apporter de l'aide humanitaire dès maintenant aux 2,5 millions de réfugiés qui vivent dans des conditions épouvantables.

Nous devrions offrir du soutien aux écoles et aux hôpitaux. Nous devrions voir aux mesures d'hygiène. Nous devrions fournir de l'eau et de la nourriture, et non au taux de 5 ¢ par réfugié par jour, car les conservateurs ont finalement admis que c'est ce que nous offrons en aide humanitaire.

C'est pourquoi nous exhortons les députés conservateurs à appuyer l'amendement du NPD et à offrir de véritables mesures de secours humanitaire.

• (2355)

L'hon. Jason Kenney (ministre de la Défense nationale et ministre du Multiculturalisme, PCC): Monsieur le Président, je regrette de dire que toute l'intervention du député était de la foutaise. Le député confond deux éléments complètement différents.

En effet, il y a environ 2 millions de réfugiés syriens, pour lesquels notre contribution s'élève à plus de 700 millions de dollars. Au nombre des pays donateurs, cette somme nous place au sixième rang. Il confond cette somme et les 67,1 millions de dollars que nous avons versés pour aider les quelque 200 000 Irakiens qui ont dû fuir leur foyer depuis août dernier, ce qui représente environ 335 \$ par réfugié. Ses chiffres sont faussés par un coefficient de 20. Nous sommes le cinquième donateur en importance sur le plan de l'aide humanitaire offerte aux 200 000 Irakiens déplacés. Cela ne représente pas 5 ¢ par jour, mais 20 fois plus.

Nous sommes le cinquième contributeur en importance, et nous sommes de loin le plus important contributeur par habitant parmi les pays industrialisés. Nous devrions être fiers de notre contribution énorme et même disproportionnée.

M. Peter Julian: Monsieur le Président, malheureusement, le ministre de la Défense nationale aime l'exagération et raconte beaucoup de faussetés, comme la fois où il avait affirmé que des avions de chasse russes avaient tourné autour de navires de guerre canadiens. L'OTAN a dit que c'était faux. Le ministre de la Défense nationale avait inventé cette histoire de toutes pièces. Il y a eu la fausse cérémonie de citoyenneté et maintenant il présente de faux chiffres. La réalité, c'est que les conservateurs ont présenté le chiffre de 5 ¢ par réfugié et par jour pour une des plus importantes crises humanitaires que le monde a connu récemment. Ils devraient avoir honte.

Le Président: Comme il est minuit, conformément à l'ordre adopté le mercredi 25 mars, le débat est maintenant ajourné.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

• (2400)

[Traduction]

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapuskasing, NPD): Monsieur le Président, mardi de la semaine prochaine sera une journée noire pour le Nord de l'Ontario si le gouvernement tarde encore à donner suite à une proposition visant à sauver le service voyageur de l'Algoma Central Railway. En dépit du travail acharné d'un groupe de travail pour essayer de faire renaître ces trains des cendres de l'incendie qu'a allumé le gouvernement lorsqu'il a apporté une modification discutable à la désignation des liaisons ferroviaires rurales et distantes pour voyageurs, les derniers wagons de passagers de l'ACR seront aiguillés sur la voie de garage si le gouvernement ne fait pas part de ses intentions avant mardi.

La fin de ce service mettra à mal une économie localisée qui génère, en moyenne, un chiffre d'affaires annuel de 250 millions de dollars et menacera des centaines d'emplois et d'entreprises. En outre, cela isolera la collectivité d'Oba, dont la seule voie d'accès sera une route privée qui n'est pas entretenue.

Le groupe de travail n'a pas compté ses heures et n'a pas lésiné sur les efforts pour trouver une tierce partie que le CN juge acceptable,

Motion d'ajournement

mais le gouvernement ne fait même pas part de ses intentions concernant la proposition d'attendre cinq ans avant de sabrer les subventions. Tout ce qu'on nous dit, c'est que Transports Canada travaille sur le dossier et que tout le monde doit attendre.

Ce n'est pas nécessairement le cas, cependant. Il y a des solutions de rechange qui ne sont même pas envisagées, et le manque de créativité du gouvernement dans le dossier est démoralisant pour ceux qui se demandent si leurs invités pourront se rendre dans leur établissement commercial, retourner au campement ou même tout simplement aller à un rendez-vous chez le médecin dans une plus grande localité.

La première solution qu'on n'envisage pas, et qui est aussi la plus évidente, consiste à reclassifier la ligne afin de refléter le fait qu'elle dessert une région éloignée et à reconnaître le sort que l'on réserverait aux habitants d'Oba si on les obligeait à dépendre entièrement d'une route privée à peine entretenue pour quitter leur localité. Il était clair d'entrée de jeu que la reclassification de cette ligne ferroviaire voyageurs d'ACR laisserait les habitants d'Oba en rade, mais le gouvernement a refusé de changer d'avis. Si elle était considérée éloignée, elle serait admissible aux mêmes subventions qui ont permis de maintenir le service ferroviaire pendant des années, et on pourrait demander au CN de combler le fossé qu'il a créé en attendant qu'on règle le dossier de Railmark. Le CN a déjà reçu le feu vert au chapitre des autorisations de sécurité, qui constituent, sauf erreur, un des facteurs empêchant Railmark de prendre le contrôle de la ligne le 1^{er} avril.

La deuxième solution ne nécessiterait pas la reclassification de la ligne ferroviaire, mais simplement une réponse positive à la proposition. De nouveau, cela permettrait au CN d'envisager de combler le vide. Il pourrait fort bien décider que cela est réalisable, tout en sachant qu'il ne s'agit pas d'un acte de charité.

Je viens de décrire seulement deux des scénarios qui pourraient servir à sauver le service voyageurs de l'Algoma Central Railway. Je suis convaincue que le gouvernement pourrait très bien trouver d'autres solutions s'il s'en donnait la peine. Tout scénario permettant de sauver le service ferroviaire ferait l'objet de négociations, ce qui n'est pas le cas actuellement, et c'est pourquoi je soulève cette question ce soir. Le dialogue est très limité jusqu'ici parce que le gouvernement manque inexplicablement d'intérêt à l'égard de ce dossier.

Le temps presse. Le gouvernement va-t-il donner suite à la proposition qui a été faite pour protéger cet élément important des infrastructures du Nord de l'Ontario? Les gens qui ont besoin du service ferroviaire méritent une réponse sans plus attendre.

M. Bernard Trottier (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères et pour la Francophonie, PCC): D'entrée de jeu, monsieur le Président, je tiens à souligner dans ce dossier l'excellent travail du député de Sault Ste. Marie pour ses concitoyens.

On dit souvent que les chemins de fer sont l'épine dorsale du Canada. Nous avons en effet l'un des plus vastes réseaux ferroviaires du monde: avec ses 48 000 kilomètres de voies ferrées, il pourrait faire le tour de la Terre.

Motion d'ajournement

Depuis plus d'un siècle, l'Algoma Central Railway constitue un maillon de ce réseau en offrant des services passagers aux nombreux habitants de la région. Le service ferroviaire voyageurs de cette entreprise s'étend sur environ 500 kilomètres entre Sault Ste. Marie et Hearst. Il est particulièrement apprécié des canoéistes, des motoneigistes, des propriétaires de chalet et des touristes désireux de découvrir la beauté sauvage ainsi que les activités récréatives et sportives que propose la région.

La députée n'est pas sans savoir que le budget de 2013 a renouvelé pour un an, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 2014, l'enveloppe destinée à l'Algoma Central Railway. Comme la ministre des Transports l'a annoncé l'an dernier, le gouvernement a été ravi de prolonger ce financement d'une année, jusqu'au 31 mars 2015, afin de maintenir les services de l'Algoma Central Railway pour donner aux intervenants locaux le temps d'envisager des solutions viables afin de pérenniser le service ferroviaire voyageurs dans la région.

Dans la dernière année, le groupe de travail sur le service voyageurs de l'Algoma Central Railway s'est penché sur l'éventuel maintien du service et a trouvé un nouvel exploitant. Récemment, Transports Canada a reçu une proposition d'aide temporaire au financement. La ministre des Transports a demandé à ses fonctionnaires de l'étudier, et le processus est en cours. Le nouvel exploitant proposé aura également besoin d'un certificat d'exploitation ferroviaire. La demande a été envoyée aux responsables la semaine dernière, qui auront besoin d'un délai raisonnable pour leur étude. Les efforts déployés par les responsables sont essentiels si l'on veut garantir la sûreté du service ferroviaire voyageurs pour tous les Canadiens avant le début des opérations et que tout financement fourni constituera une utilisation judicieuse des deniers publics.

Le gouvernement Canada n'a rien à voir dans l'exploitation de l'Algoma Central Railway. Le CN, l'exploitant actuel, est une société privée qui prend ses propres décisions concernant ses activités, notamment quelles lignes elle souhaite mettre à la disposition de ses clients. Pareillement, le nouvel exploitant aura lui aussi à réfléchir à la marche à suivre avant de prendre une décision. La décision de cesser d'exploiter l'Algoma Central Railway qui relie Sault Ste. Marie à Hearst est une décision d'affaires qui reviendra soit au propriétaire, soit à l'exploitant, de l'Algoma Central Railway.

En dernier lieu, j'aimerais rappeler à tous les députés que le gouvernement a toujours répondu aux besoins des habitants du Nord de l'Ontario en matière de transports et qu'il continuera d'y répondre. Depuis 2006, dans le seul secteur des transports, nous avons investi plus de 150 millions de dollars pour améliorer les autoroutes du Nord de l'Ontario, son infrastructure ferroviaire et ses postes frontaliers.

• (2405)

Mme Carol Hughes: Monsieur le Président, c'est le gouvernement qui se traîne les pieds.

[Français]

Si le gouvernement désirait appuyer cette initiative, j'imagine qu'il aurait envie d'y ajouter quelques conditions. Toutefois, à ce point aussi tardif, ces conditions ne seraient pas considérées comme des éléments d'une négociation de bonne foi et elles sembleraient sans doute brutales.

Devant sa répugnance à communiquer avec les parties impliqués, toute notion d'échange de points de vue s'amenuise au fil du temps qui reste pour sauver le service voyageurs sur la ligne de chemin de fer Algoma Central.

Si le train cesse de fonctionner, des commerces fermeront, des emplois se perdront et l'économie locale fondra, autant de conséquences que le gouvernement devra assumer pendant longtemps.

Les résidents du Nord de l'Ontario sont patients, mais ils ont une bonne mémoire et ils méritent mieux.

Le gouvernement acceptera-t-il finalement d'accorder la priorité à cette question et d'agir pour préserver le service voyageurs sur la ligne de chemin de fer Algoma Central?

[Traduction]

M. Bernard Trottier: Monsieur le Président, étant donné que de plus en plus d'options de transport sont offertes aux habitants de Sault Ste. Marie, de Hearst, de Hawk Junction et d'Oba, y compris des autoroutes et d'autres voies ferrées, dans le budget de 2013, le gouvernement du Canada a décidé de cesser de verser la subvention qu'il accordait à l'Algoma Central Railway à compter du 31 mars 2014. L'an dernier, la ministre des Transports a reconduit la subvention de 2,2 millions de dollars pour une autre année afin que ceux qui souhaitaient reprendre le service aient le temps de proposer une solution autosuffisante à long terme.

Les fonctionnaires de Transports Canada examinent une proposition qui a été présentée par Sault Ste. Marie; selon cette proposition, un nouvel exploitant pourrait offrir un service voyageurs entre Sault Ste. Marie et Hearst, en Ontario. À l'heure actuelle, le ministère examine aussi une demande présentée par le nouvel exploitant potentiel, qui veut obtenir un certificat d'exploitation de chemin de fer. Il est extrêmement important que Transports Canada puisse avoir l'occasion de déterminer si, oui ou non, le service voyageurs proposé est sûr pour tous les Canadiens avant qu'il commence ses activités et veille à ce que les fonds accordés par le gouvernement constituent une utilisation judicieuse des fonds publics.

Le Président: La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à plus tard aujourd'hui, à 10 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 0 h 9.)

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 26 mars 2015

AFFAIRES COURANTES	INITIATIVES MINISTÉRIELLES
Le Code régissant les conflits d'intérêts	La contribution militaire à la lutte contre le groupe État islamique
Le Président 12339	M. Nicholson 12341
Les délégations interparlementaires	Motion 12341
M. Hoback 12339	M. Harris (St. John's-Est) 12344
Les comités de la Chambre	Mme Murray 12344
Procédure et affaires de la Chambre	M. Goguen 12344
M. Preston 12339	Mme May 12345
Défense nationale	M. Dewar 12345
M. Kent 12339	Amendement 12347
Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires	M. Kenney 12347
M. Martin 12339	Mme Murray 12348
Loi facilitant le transfert d'une société agricole ou de pêche familiale	Mme Péclet 12348
Mme Raynault 12339	Mme Murray 12349
Projet de loi C-661. Présentation et première lecture 12339	M. Kenney 12351
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi 12339	M. Davies (Vancouver Kingsway) 12352
Le commissaire à l'intégrité du secteur public	M. Scarpaleggia 12352
M. Van Loan 12339	M. Albrecht 12352
Motion 12339	Mme May 12353
Adoption de la motion 12340	M. Kenney 12354
Pétitions	Mme Duncan (Edmonton—Strathcona) 12355
L'agriculture	M. Plamondon 12355
Mme Duncan (Edmonton—Strathcona) 12340	Mme Péclet 12356
Les affaires autochtones	M. Morin (Chicoutimi—Le Fjord) 12356
Mme Duncan (Edmonton—Strathcona) 12340	M. Kenney 12357
Le sida	M. Morin (Chicoutimi—Le Fjord) 12358
Mme May 12340	M. Scarpaleggia 12358
La sécurité publique	Mme Michaud 12359
Mme May 12340	M. Bezan 12360
L'amiante	M. Morin (Laurentides—Labelle) 12360
M. Martin 12340	M. Blaney 12361
L'agriculture	Mme Boivin 12362
M. Godin 12340	Mme Duncan (Edmonton—Strathcona) 12362
L'environnement	M. Davies (Vancouver Kingsway) 12362
Mme Morin (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine) 12340	M. Lamoureux 12364
L'agriculture	M. Morin (Laurentides—Labelle) 12364
M. Goodale 12340	M. Fantino 12364
M. Davies (Vancouver Kingsway) 12340	Mme Boivin 12366
La citoyenneté et l'immigration	Mme Murray 12366
M. Davies (Vancouver Kingsway) 12341	M. Scott 12366
L'agriculture	M. Nicholson 12368
M. Chicoine 12341	Mme Murray 12368
Les sciences	Mme Brown (Newmarket—Aurora) 12369
M. Stewart 12341	M. Dusseault 12370
Les affaires étrangères	Mme Murray 12370
M. Dusseault 12341	M. O'Toole 12370
Questions au Feuilleton	DÉCLARATIONS DE DEPUTÉS
M. Lukiwski 12341	La Société canadienne du sang
	M. Lizon 12371
	L'épilepsie
	M. Rankin 12371
	La Journée mondiale du théâtre
	M. Brown (Leeds—Grenville) 12371

La congrégation Beth Shalom	
M. Bélanger	12371
Les chasseurs et les pêcheurs	
M. Sopuck	12372
Le conseil des jeunes de Trout Lake	
M. Davies (Vancouver Kingsway)	12372
La bataille de la crête de Vimy	
M. Storseth	12372
La compétition FIRST Robotics Canada	
Mme Perkins	12372
La sécurité publique	
M. Julian	12372
L'industrie de la chasse au phoque	
Mme O'Neill Gordon	12373
La sécurité publique	
Mme Sitsabaiesan	12373
La fiscalité	
M. Maguire	12373
La Journée lavande de sensibilisation à l'épilepsie	
M. Regan	12373
La sécurité publique	
Mme Block	12373
Les aînés	
M. Rafferty	12374
La fiscalité	
M. Armstrong	12374

QUESTIONS ORALES

La citoyenneté et l'immigration	
Mme Leslie	12374
M. Alexander	12374
Mme Leslie	12374
M. Alexander	12374
Mme Leslie	12374
M. Alexander	12375
La défense nationale	
M. Harris (St. John's-Est)	12375
M. Kenney	12375
M. Harris (St. John's-Est)	12375
M. Nicholson	12375
CBC/Radio-Canada	
M. Dion	12375
M. Dykstra	12375
L'économie	
M. Goodale	12375
M. Saxton	12376
M. Goodale	12376
M. Saxton	12376
La sécurité publique	
Mme Doré Lefebvre	12376
M. Blaney	12376
Mme Doré Lefebvre	12376
M. Blaney	12376
Mme Doré Lefebvre	12376

M. MacKay	12376
M. Garrison	12377
M. Blaney	12377
M. Garrison	12377
M. Blaney	12377
L'Agence du revenu du Canada	
Mme Nash	12377
M. Keddy	12377
Mme Nash	12377
M. Keddy	12377
L'économie	
M. Caron	12378
M. Lebel	12378
M. Cullen	12378
M. Poilievre	12378
M. Dubourg	12378
M. Poilievre	12378
M. Brison	12378
M. Poilievre	12379
M. Brison	12379
M. Poilievre	12379
La santé	
Mme Moore (Abitibi—Témiscamingue)	12379
Mme Ambrose	12379
M. Rankin	12379
Mme Ambrose	12379
L'assurance-emploi	
M. Chisholm	12379
M. Poilievre	12379
M. Aubin	12380
M. Poilievre	12380
La condition féminine	
Mme Smith	12380
M. Alexander	12380
Les affaires étrangères	
M. Dewar	12380
Mme Yelich	12380
Mme Laverdière	12380
Mme Yelich	12380
Les finances	
M. Davies (Vancouver Kingsway)	12380
M. Saxton	12381
CBC/Radio-Canada	
Mme Quach	12381
M. Dykstra	12381
L'industrie manufacturière	
Mme Sgro	12381
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	12381
L'infrastructure	
M. Vaughan	12381
M. Lebel	12381
Le transport aérien	
Mme Michaud	12382
Mme Raitt	12382
Les affaires autochtones	
Mme Ashton	12382

M. Valcourt.....	12382
La justice	
M. Richards.....	12382
M. MacKay.....	12382
Le développement international	
Mme Duncan (Etobicoke-Nord).....	12382
M. Paradis.....	12382
Les travaux publics et les services gouvernementaux	
M. Blanchette.....	12382
Mme Finley.....	12383
La fiscalité	
M. Eglinski.....	12383
Mme Bergen.....	12383
La protection des consommateurs	
M. Patry.....	12383
M. Saxton.....	12383
La citoyenneté et l'immigration	
M. Pacetti.....	12383
M. Alexander.....	12383
Les travaux de la Chambre	
M. Julian.....	12383
M. Van Loan.....	12383

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

La contribution militaire à la lutte contre l'EIL	
Motion.....	12384
M. Lamoureux.....	12384
M. O'Toole.....	12385
M. Dusseault.....	12385
M. Obhrai.....	12386
M. Harris (St. John's-Est).....	12387
Mme Jones.....	12387
M. Norlock.....	12387
M. Harris (St. John's-Est).....	12387
M. Kenney.....	12389
Mme Murray.....	12389
M. O'Toole.....	12390
M. Bevington.....	12391
Mme Murray.....	12392
M. Kellway.....	12392
M. Trottier.....	12393
Mme Jones.....	12393
Mme LeBlanc (LaSalle—Émard).....	12394
Mme Yelich.....	12394
M. Dusseault.....	12395
M. Lamoureux.....	12395
M. Kenney.....	12396
M. Dusseault.....	12396
M. Trottier.....	12397
M. Valeriote.....	12397
M. Alexander.....	12398
M. Scott.....	12399
Mme Murray.....	12399
M. Bezan.....	12400
M. Bevington.....	12401
Mme Murray.....	12401

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

Loi sur la Journée nationale de sensibilisation aux lésions médullaires	
Projet de loi C-643. Deuxième lecture.....	12402
Mme LeBlanc (LaSalle—Émard).....	12402
M. Wilks.....	12403
Mme Sellah.....	12404
Mme Fry.....	12405
M. Wallace.....	12406
Mme Perreault.....	12407
Adoption de la motion; deuxième lecture du projet de loi et renvoi à un comité.....	12408

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

La contribution militaire à la lutte contre l'EIL	
Motion.....	12408
M. Atamanenko.....	12408
M. Trottier.....	12410
Mme Murray.....	12410
Mme Rempel.....	12410
M. Brahmi.....	12412
Mme Murray.....	12412
M. Rafferty.....	12413
M. Butt.....	12414
Mme Murray.....	12414
M. Butt.....	12415
M. Giguère.....	12416
M. Lamoureux.....	12416
M. Calandra.....	12416
M. Brahmi.....	12418
M. Lamoureux.....	12418
M. Braid.....	12418
M. Brahmi.....	12419
M. Lamoureux.....	12419
M. Lemieux.....	12420
M. Giguère.....	12421
M. Lamoureux.....	12421
M. Giguère.....	12422
M. Kenney.....	12423
M. Lamoureux.....	12423
M. Chisu.....	12424
M. Brahmi.....	12425
M. Lamoureux.....	12425
Mme Leitch.....	12425
Mme Freeman.....	12425
M. Kenney.....	12427
M. Lamoureux.....	12427
Mme McLeod.....	12427
Mme Blanchette-Lamothe.....	12428
M. Lamoureux.....	12429
M. Bezan.....	12429
M. Rankin.....	12429
M. Kenney.....	12431
Mme May.....	12431
Mme Leitch.....	12431
M. Harris (St. John's-Est).....	12432
M. Lamoureux.....	12433
M. Julian.....	12433
M. Maguire.....	12433
M. Harris (St. John's-Est).....	12435

Mme May	12435
M. Lapointe	12436
M. Trottier	12437
M. Lamoureux	12437
M. Uppal	12438
M. Blanchette	12439
Mme May	12439
M. Bezan	12439
M. Blanchette	12439
M. Kenney	12440
M. Julian	12441
M. Menegakis	12441
Mme Blanchette-Lamothe	12442
M. Lamoureux	12443
M. Mai	12443
M. Kenney	12444
M. Lamoureux	12445
M. Strahl	12445

M. Brahmi	12446
M. Bezan	12447
M. Trottier	12447
M. Harris (St. John's-Est)	12448
M. Lamoureux	12449
Mme May	12449
M. Sandhu	12449
M. Kenney	12450
Mme May	12451
M. Julian	12451
M. Kenney	12453

MOTION D'AJOURNEMENT

Le transport ferroviaire

Mme Hughes	12453
M. Trottier	12453

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>